La folie lucide, etudiée et considerée au point de vue de la fmaille et de la société / [Ulysse Trélat].

Contributors

Trélat, Ulysse, 1828-1890.

Publication/Creation

Paris : A. Delahaye, 1861.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/az6muxgk

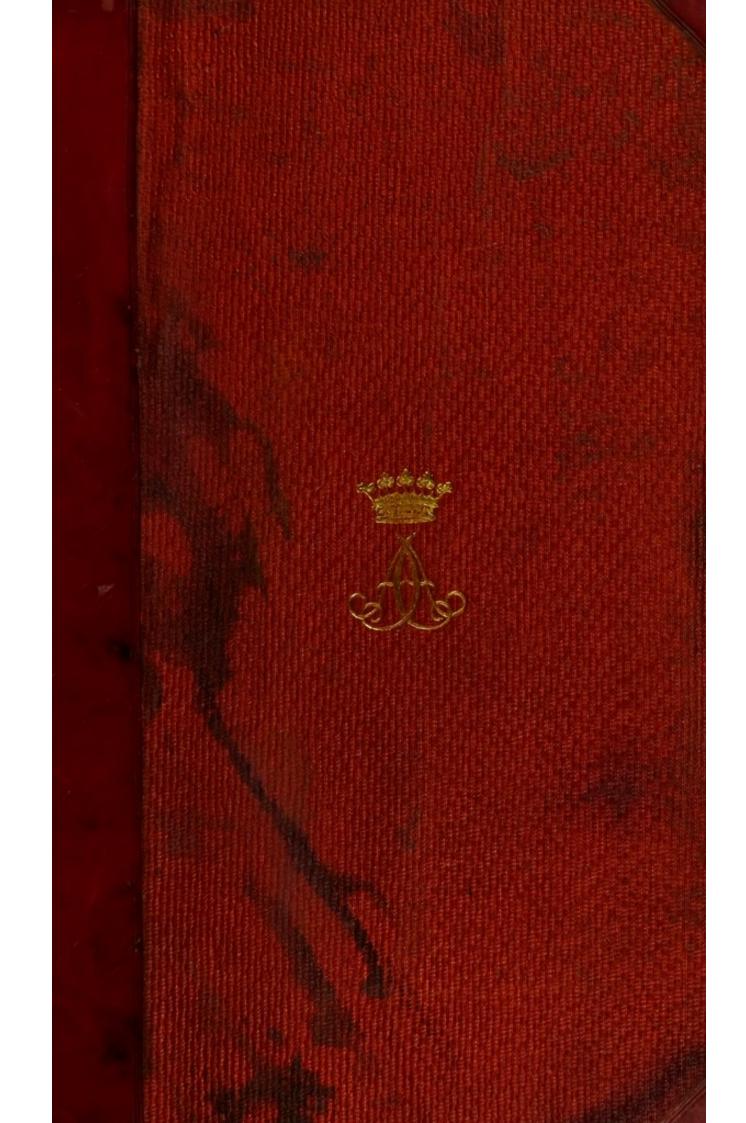
License and attribution

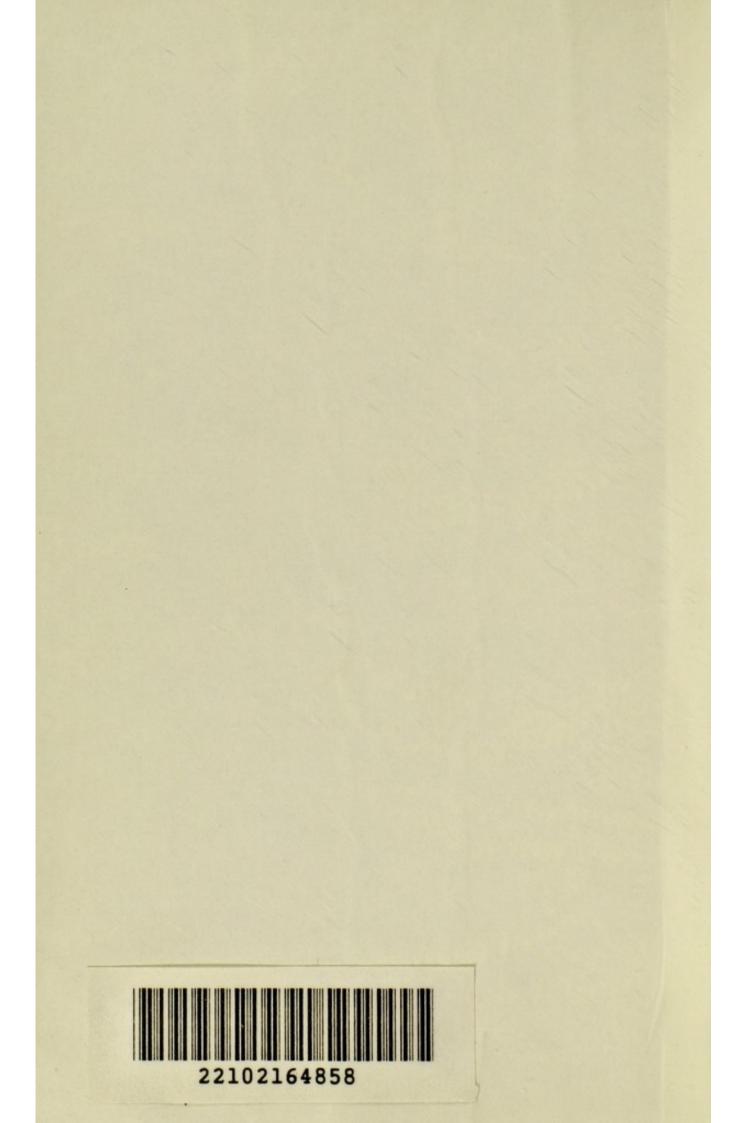
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







Digitized by the Internet Archive in 2016

https://archive.org/details/b28077489









FOLIE LUCIDE

LA



LA

FOLIE LUCIDE

ÉTUDIÉE ET CONSIDÉRÉE

AU POINT DE VUE DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIÉTÉ

PAR

Le Docteur TRÉLAT

Médecin à l'hospice de la Salpêtrière ; Ancien médecin préposé à l'examen des aliénés recueillis chaque jour par l'administration ; Ancien membre du Conscil de salubrité du département de la Seine.

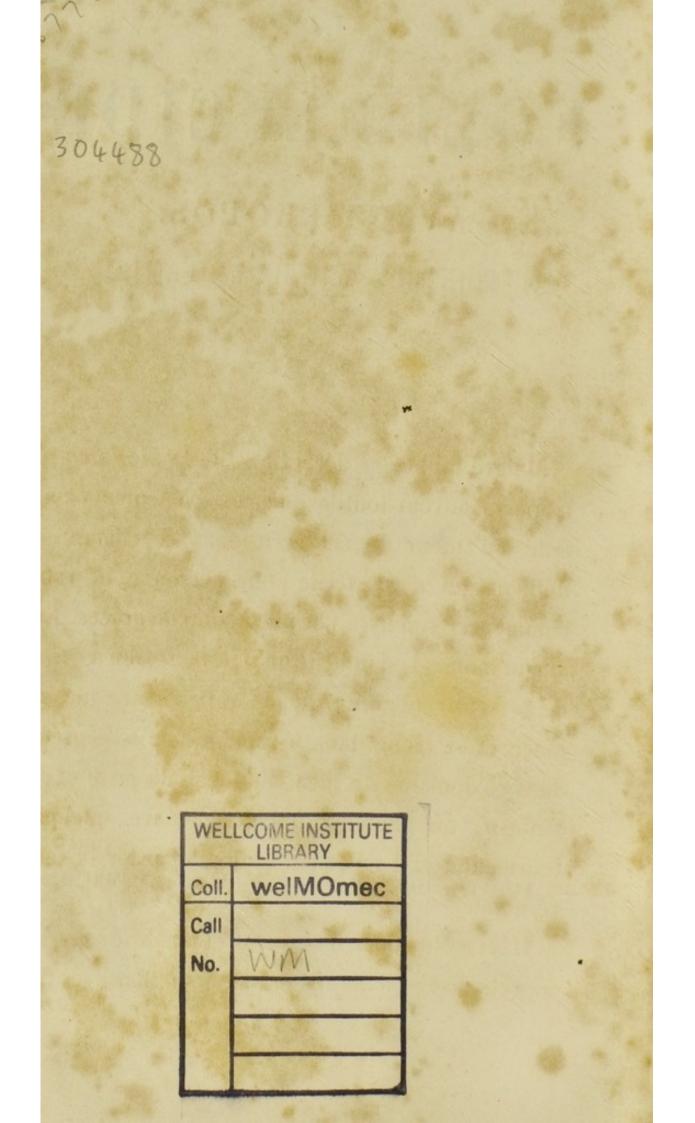
PARIS

ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23

4864

Droits de reproduction et de traduction réservés.



I.

Malgré toutes les déceptions de la vie, malgré la part souvent lourde que les événements ont faite à l'auteur de cet écrit dans ce champ de douleur qui n'est stérile pour personne, il veut commencer son livre par une action de grâces. En aucun moment, si difficile qu'il pût être, il n'a cessé de se sentir heureux que le sort ait marqué sa place et sa tâche dans le domaine de la pensée, dans ce domaine du bien et du mal, du juste et de l'injuste, où l'homme, quelque menacé, quelque tourmenté qu'il soit, peut toujours garder sa souveraineté.

Il lui a été donné d'observer l'humanité sous des aspects divers, dans ses grandeurs et dans ses fai-

blesses, dans sa force et jusque dans ses plus incurables infirmités.

Il veut essayer aujourd'hui de tirer le voile qui couvre un des côtés de ce tableau.

A son entrée dans ce grand hospice de la Salpêtrière, qui est l'asile de toutes les souffrances du corps et de l'âme, et où cinq mille bouches peuvent parler et gémir, il avait rêvé, il y a vingt ans, un vaste travail dont plusieurs chapitres ont été écrits, mais non retrouvés. C'est, dans cette période, à peu près le seul regret personnel que lui ait laissé la violence des temps.

Il voulait sonder toutes ces plaies plus ou moinssaignantes, les comparer entre elles, les opposer les unes aux autres, peut-être les classer et faire un essai de clinique morale dont ce volume peut être considéré comme un fragment.

Le champ d'observation est encore ouvert. Que d'autres le labourent Le temps de ce travail est passé pour celui qui écrit ces lignes. Il y a là trois mille cinq cents personnes ayant leur raison à peu près droite, et quinze cents autres plus ou moins profondément atteintes dans leur domaine moral.

VI

La santé et la maladie côte à côte, le vif et le mort qui se touchent, et tous ces éléments en de pareilles proportions, quelle mine féconde pour celui qui voudrait y entrer résolûment pour dix années, avec une âme ferme et un cœur plein de tendresse!

Les observations qui constituent le fond du travail qu'on va lire sont prises presque entièrement dans le service de femmes aliénées, qui est confié à l'auteur. Un certain nombre ont été recueillies dans sa clientèle. Les unes et les autres sont extraites des cartons où elles ont pris place pour un traité médico-philosophique sur la folie.

Elles avaient toutes été réunies dans un même esprit, dans un même intérêt, celui des aliénés, mais ce travail est long; selon les proportions conçues, il est loin d'être avancé, et voici l'âge venir. On peut douter maintenant que le projet s'accomplisse : il en a fait naître un autre d'une exécution plus prompte et plus facile.

En s'occupant de ses malades, le médecin des aliénés voit chaque jour leurs familles; cette partie importante de ses devoirs est pleine d'intérêt et souvent palpitante d'émotions. On explore là des

misères extrêmes, de grandes souffrances, de profonds dévouements, quelquefois aussi de bien lâches abandons; mais ce qui excite la plus douloureuse compassion, ce sont les tortures infinies qui sont imposées par des êtres atteints d'un mal quelquefois indestructible, à des natures excellentes, vivaces, productives, pleines d'ardeur pour le bien et paralysées dans tous leurs bons vouloirs. Ce genre de malheur qui atteint l'homme au moment où, après avoir rêvé le bonheur dans son mariage, il s'aperçoit qu'il a épousé un être dépourvu de raison, malfaisant, peut-être incurable, conséquemment éternellement violent, destructeur, injurieux, agresseur, cruel même, ce malheur est plus grand que la mort, car il tue ce qu'il y a de bon, laisse vivre tout ce qui nuit, tout ce qui afflige, et il se transmet chez les enfants, qui, au lieu de faire la joie et l'orgueil de la famille, peuvent faire son chagrin, son désespoir et sa honte imméritée.

En présence de tant de larmes impuissantes, le médecin s'est senti ébranlé dans ses croyances les plus profondes. Pourquoi tout ce mal inévitable

VIII

imposé à ceux qui mériteraient tant de bien? Plus d'une fois il a cru que son cœur allait défaillir, et il s'est surpris donnant tout son intérêt à la famille raisonnable au détriment de l'aliéné; il faut le dire, aimant la famille de toute l'affection qu'il ôtait involontairement au malade. Ce sentiment a pris un tel empire qu'il a fallu y céder. Telle est l'origine de ce livre, qui est écrit, non point en haine des aliénés, mais moins dans leur intérêt que dans celui de leurs alliés, et positivement en vue d'éclairer un terrain dangereux, de diminuer, s'il est possible, le nombre des unions malheureuses. C'est aussi un devoir, et il y a là de quoi rassurer la foi chancelante. En obéissant à ce mouvement impérieux de son cœur, l'auteur se sentira comme affranchi d'un poids qui le gêne, et pourra retourner, plus libre, à sa première tâche.

II.

Quelques mots encore sur le but qu'on s'est proposé d'atteindre et sur l'ordre qu'on a suivi dans ce livre.

Les malades qui vont être décrits n'avaient pas été assez spécialement étudiés. Les aliénés lucides, malgré leur déraison, répondent exactement aux questions qu'on leur fait, ne paraissent point aliénés aux observateurs superficiels et souvent ne se laissent pénétrer et deviner que dans la vie intime. Là, ils sont d'autant plus nuisibles, d'autant plus dangereux, que les personnes qui souffrent de leur présence ne rencontrent, pendant longtemps, aucune sympathie, aucun point d'appui au dehors. Comment croire aux persécutions, aux violences de ceux qui montrent, dans leurs relations, tant de politesse et tant de douceur? Tel est le raisonnement dont on se paye, et la vérité n'est reconnue que quand il n'est plus temps.

Ce ne sont pas seulement les gens du monde qui se trompent en pareille circonstance, mais même des médecins, quand ils sont dépositaires des souffrances les plus secrètes des familles : nous parlons de ceux qui ne font point une étude sérieuse des aberrations et des dérangements de l'intelligence.

Nous pensons que ce livre pourra être utile à

ces médecins, en leur évitant de fâcheuses et regrettables fautes. Nous croyons aussi qu'il rendra service aux étudiants pour les porter à la hauteur de leur future responsabilité. La confiance qui s'adresse à celui dont on invoque la science, n'a pas de limite. Il faut que la réponse ne soit pas plus bornée que la demande. C'est à force d'apprendre et de savoir qu'on se met suffisamment en garde contre l'erreur et contre l'impuissance.

Nous sommes également convaincu que les magistrats qui ont si souvent à partager nos recherches et nos scrupules, liront avec intérêt et peut-être avec quelque fruit ce résultat de nos travaux.

Le médecin qui observe les dérangements de la raison, au lieu de laisser restreindre et morceler son domaine, doit au contraire l'accepter entièrement, le respecter et le faire reconnaître dans toute son *i*ntégrité.

L'étude de l'intelligence nous appartiendrait sous tous ses aspects, dans sa normalité et dans ses anomalies.

Sous le titre Folle, nous comprenons plus de dépendances que ne le voudraient quelques-uns de nos confrères. Nous n'hésitons pas à considérer l'imbécillité et l'idiotie, c'est-à-dire l'état amorphe ou anidien de l'intelligence, comme nous appartenant aussi bien que la démence qui est son état de ruine.

Un grand nombre d'imbéciles et d'idiots n'ontils pas, d'ailleurs, des accès d'agitation qui ne permettent plus la moindre incertitude dans leur classement?

Nous savons qu'on reproche à ce livre son titre avant même sa publication. Nous avons beaucoup réfléchi à ce titre et nous croyons devoir n'y rien changer. On nous accorderait Les ALIENES LUCIDES, mais on nous conteste LA FOLIE LUCIDE. — On a tort et l'on ne nous fait cette objection que parce qu'on n'a pas assez vu les malades dont nous nous occupons. Ces malades sont fous, mais ne paraissent pas fous parce qu'ils s'expriment avec lucidité. Ils sont fous dans leurs actes plutôt que dans leurs paroles. Ils ont assez d'attention pour ne

laisser échapper rien de ce qui se passe autour d'eux, pour ne laisser sans réponse rien de ce qu'ils entendent, souvent pour ne faire aucune omission dans l'accomplissement d'un projet. Ils sont lucides jusque dans leurs conceptions délirantes. Leur folie est lucide.

Nous les avons pris dans les différentes catégories d'aliénés où ils se trouvent et nous en avons fait un groupe particulier, parce que nous pensions avoir à dire sur leur compte des choses utiles.

Loin de nous, du reste, la prétention de jeter la moindre lumière sur le travail de classification auquel on s'attache en ce moment. Nous avons suivi attentivement toutes les phases d'une discussion longtemps soutenue au sein de la Société médico-psychologique lorsque nous avions l'honneur de la présider, et malgré le souvenir que nous gardons des choses excellentes qui y ont été dites et écrites par MM. Buchez et Jules Falret; Baillarger, médecin de la Salpêtrière, Delasiauve, médecin de Bicêtre, Morel, médecin de l'asile Saint-Yon, Parchappe, inspecteur général des asiles d'aliénés, Maury et Garnier, membres de l'Institut, nous persistons encore dans la vieille classification.

Quelques reproches qu'on puisse lui faire, il sera toujours difficile de méconnaître et de bien répartir ailleurs ce groupe de maniaques si caractérisés par leur agitation, par leurs cris, par leur fureur et par leur curabilité, et ce groupe incontestable de monomanes, et cet autre non moins tranché de lypémaniaques qui se croient persécutés, poursuivis, injuriés, et ces malades en stupeur qui fournissent une si grande proportion de guérisons, et ces déments qui, quoi qu'on en dise, constituent une catégorie très accusée et très distincte dans la famille des aliénés. Y a-t-il rien de plus clair et de plus accentué que les dipsomanes? Contestera-t-on les satyres et les nymphomanes? Et quelles que soient les différences dans les causes, que l'homme naisse idiot ou qu'il le devienne à la suite de convulsions, ou qu'il le soit parce qu'il a puisé dans le milieu où il vit les éléments de sa dégénérescence, qu'y a-t-il de mieux caractérisé, de plus facile à recon-

XIV

naître, à décrire et à classer que l'imbécile et l'idiot?

Toutefois, quels que puissent être notre respect et notre prédilection pour la classification de nos maîtres, si commode et si claire dans la pratique, ici elle ne pouvait nous suffire absolument, et sans nous en écarter nous avons dû prendre pour procédé de division de nos matières les traits principaux, les défauts, les passions que nous avions reconnus et montrés chez nos malades.

Une introduction, quatorze chapitres et un appendice sont consacrés à notre sujet. Nos opinions et nos vues se fondent sur soixante-dix-sept observations. Nous eussions pu les multiplier davantage : nos cartons en contiennent bon nombre d'autres. On nous reprochera peut-être d'avoir donné à quelques-unes trop d'étendue et de nous être trop laissé aller à notre courant. Voici notre réponse : Il est des aliénés lucides qui ne se décèlent qu'en écrivant. Ceux-là nous les laissons

beaucoup écrire jusqu'à ce que nous les connaissions bien. Nous avons cru profitable et utile de reproduire leurs lettres ou mémoires qui ont un vif intérêt pour nous et qui en auront autant, nous l'espérons, pour tous les médecins d'aliénés.

En publiant cet ouvrage, nous nous sommes proposé deux choses :

1° De montrer combien nous avons fait de chemin dans notre voie, combien nous avons acquis dans la connaissance des aliénés depuis la promulgation de la loi qui les régit, c'est-à-dire dans une période de vingt-deux ans ;

2° De diminuer de grandes calamités en mettant à même de les craindre, de les reconnaître et de les éviter.

Ces deux pensées sont bonnes. Elles auront leur utilité, quelles que doivent être les critiques adressées au livre qui les exprime.

Salpêtrière, 6 mars 4864.

XVI

FOLIE LUCIDE

INTRODUCTION.

I.

Les convictions acquises par les études sérieuses ont beaucoup gagné depuis quelque temps, mais ce mouvement est surtout devenu sensible dans le domaine des questions judiciaires qui concernent les aliénés. Ce n'est pas seulement à Paris que la lumière s'est faite. La loi de 1838, en créant un grand nombre d'asiles, a multiplié les recherches laborieuses. Le magistrat trouve maintenant partout, dans les médecins exclusivement appliqués à l'étude et au traitement de la folie, des savants compétents pour éclaircir ses doutes, et les sujets autrefois les plus difficiles, souvent les plus insolubles, deviennent aujourd'hui plus clairs à l'esprit et moins lourds à la conscience. Quand, par la simple lecture des écrits spéciaux sur la matière, on se rend compte de tout ce qui s'est fait dans cette voie depuis quelques années, on a peine à se per-

LA FOLIE LUCIDE.

suader que les lignes suivantes ont été écrites et publiées il n'y a guère plus de trente ans :

« Si la loi veut que les médecins soient consultés sur la » folie, c'est sans doute par respect pour l'usage, et rien » ne serait plus gratuit que la présomption de leur capacité » spéciale en pareille matière. De bonne foi, il n'est aucun » homme d'un jugement sain qui n'y soit aussi compétent » que M. Pinel ou M. Esquirol, et qui n'ait encore sur eux » l'avantage d'être étranger à toute prévention scienti-» fique. Par malheur les médecins ont pris au sérieux cette » politesse des tribunaux, et, dans l'examen des questions » qui leur sont soumises, ils substituent trop souvent aux » lumières naturelles de la raison les ignorances ambi-» tieuses de l'école (1). »

Ces divagations eurent quelque durée et quelque empire, car on lit dans un livre publié quatre ans plus tard : « Qu'avons-nous besoin du secours de la médecine pour » apprécier les désordres de l'intelligence?.... Si la folie » est évidente, tout homme peut la reconnaître à ses extra-» vagances ou à ses fureurs; s'il y a doute, ce doute existe » également pour le médecin (2). »

Il est vrai qu'aux signes violents exigés par l'auteur cité pour caractériser la folie, on conçoit aisément que tout le monde puisse la reconnaître. Il ne lui faut rien de moins que ce qui suit :

« Une jeune fille de dix-huit ans tue son père à

(4) Journal universel des sciences médicales, t. XLIII, p. 53, juillet 4826.

(2) Du degré de compétence des médecins dans les questions judiciaires relatives aux aliénations mentales. Paris, 1830.

2

INTRODUCTION.

» coups de chenet, se précipite sur sa victime, lui ouvre » la poitrine avec un coutelas, en retire le cœur encore » palpitant, l'expose au feu, et quand il est à moitié rôti, » commence à le dévorer. »

Il faut à cet auteur des fous de cette taille pour qu'il les reconnaisse, et encore a-t-il bien soin de dire aux jurés, pour qui son livre est écrit, que si la jeune fille se fût bornée à tuer son père, à lui ouvrir la poitrine et à lui arracher le cœur, il ne l'eût pas, pour si peu, tenue pour folle. Le repas était indispensable pour révéler l'aliénation. Sans le repas, « il eût fallu, dit-il, prononcer la con-» damnation. Dans tous les cas de véritable aliénation » mentale, les juges pourront en trouver des preuves non » moins évidentes. Lorsqu'il y aura du vague et des incer-» titudes, ils devront ne point s'y arrêter, sous peine de » s'égarer dans leurs décisions. » Cela veut dire que dans ces cas il faut toujours condamner.

Qu'un batteur en grange ayant une tumeur herniaire volumineuse l'ouvre lui-même avec un couteau grossier, et ne soit arrêté que par la sortie d'une anse intestinale de dix-huit pouces de longueur; que, soigné par un médecin et après la guérison de sa plaie, il recommence à s'ouvrir le ventre avec un *eustache*, pénètre de nouveau dans le sac herniaire, et que, plus hardi que la première fois, il saisisse et retranche tant bien que mal une partie de l'intestin, l'auteur que nous citons ne conçoit pas que M. Dupuytren se soit avisé de trouver dans un acte tout simple et tout naturel un signe et une preuve de folie. Il y voit au contraire, lui, une grande preuve de raison.

LA FOLIE LUCIDE.

Qu'une mère qui a toujours été très tendre pour ses deux filles, et qui les aime de l'affection la plus vigilante, les empoisonne pour les soustraire aux périls de la vie, quoique cette mère soit en état de grossesse, et conséquemment beaucoup plus exposée aux vésanies que si elle était dans son état normal, cet auteur n'hésite pas à déclarer qu'elle n'est point aliénée.

Il en est de même d'une jeune fille douce, docile, n'ayant jamais donné lieu à la moindre plainte de la part de ses maîtres, et qui, après avoir travaillé dans les champs avec une de ses compagnes qu'elle aime beaucoup, lui cherche tout à coup dispute, et quand la pauvre enfant ne lui répond que par des paroles inoffensives, se précipite sur elle, la frappe de son petit couteau, de sa goyette (instrument à couper l'herbe) et de son sabot jusqu'à ce qu'elle soit morte. Alors elle fuit à travers les champs, sans s'apercevoir que ses mains et ses vêtements sont ensanglantés. Elle arrive à la porte de son frère, qui, au récit du meurtre, lui refuse un asile pour la nuit. « Mon frère, dit-elle, j'irai moi-même me rendre en prison. » Et à l'instant ils se mettent tous deux en route, et vont se présenter au concierge de la geôle la plus voisine, qui ne veut pas la recevoir. Elle insiste, et parvient à vaincre la résistance du geôlier.

Traduite devant la cour d'assises et interpellée de compléter sa défense, elle répond qu'elle était malade le jour du malheur, que le sang lui était monté à la tête, qu'elle ne savait ce qu'elle faisait.

Il ne faut pas oublier que l'acte a été commis le 12 juin, par un jour brûlant d'été, après que les deux jeunes filles

4

INTRODUCTION.

eurent reçu depuis midi, pendant toute la durée de leur travail, l'action du soleil sur la tête. Il faut qu'on sache aussi que celle qui a tué son amie avait, un an auparavant, nuit tombante, annoncé la subite résolution de quitter ses maîtres; elle partit sans qu'on pût la retenir, courant la campagne deux jours et deux nuits, couchant derrière les haies, et ne rentra que le troisième jour, sans indiquer le motif de son absence ni de son retour.

L'auteur ne tient aucun compte de ces circonstances décisives, et déclare que cette jeune fille n'est point aliénée. Il approuve sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité, à l'exposition et à la flétrissure (1).

Les choses ne marchent plus ainsi, et l'on ne pourrait redire aujourd'hui les mêmes paroles; elles sont trop contraires à la raison, à l'observation, et il y a eu trop d'expérience faite. Les médecins d'aliénés sont et seront toujours les meilleurs experts à consulter dans les questions d'aliénation mentale, pour deux raisons : 1° parce que, vivant au milieu des fous, ils doivent les connaître mieux que qui que ce soit ; 2° parce que tout se tient dans l'économie vivante, que le dérangement d'un organe amène fréquemment celui des autres, et que les médecins sont les hommes les plus capables de voir clair dans l'action synèrgique et régulière ou dans le désordre de nos fonctions.

Nous avons voulu montrer en quelques lignes quel progrès s'est effectué depuis trente ans. Le livre que nous

⁽¹⁾ Les peines de l'exposition et de la flétrissure n'ont été abolies qu'après la révolution de 4830.

LA FOLIE LUCIDE.

venons de citer a fait sensation quand il a été publié, et comme il avait alors pour lui une partie de l'opinion flottante, les médecins les plus éclaires ont eu un double motif pour répondre à cette attaque avec ménagement. La mesure qu'ils ont gardée les a servis, mais surtout la loi de 1838, qui, en propageant l'observation dans les nouveaux asiles et en faisant appeler à leur tête des hommes instruits, a concouru à rendre désormais les grandes erreurs de plus en plus difficiles. Les affaires judiciaires de cette nature sont généralement bien jugées maintenant, et le sont presque toujours conformément aux rapports des médecins d'asile dont on invoque les lumières. Il y a là un progrès également profitable à la science et à l'humanité, mais ce progrès ne doit pas s'arrêter dans l'enceinte des tribunaux. On y a reconnu comme atteints dans leur raison, et comme irresponsables de leurs actes, des hommes que précédemment on avait cru être en possession de leur libre arbitre, et conséquemment responsables. Aujourd'hui nous espérons davantage.

Un grand nombre d'aliénés vivant au milieu de nous, se mêlent à nos actes, à nos intérêts, à nos affections, les compromettent, les troublent ou les détruisent. Des esprits malades exercent une profonde et préjudiciable influence sur des esprits sains. On en trouvera des exemples dans les chapitres qui suivent. Nous connaissons peu de plus grands malheurs que l'entrée d'un fou dans une famille.

Nous voulons, nous désirons qu'on soit bon pour les aliénés, pauvres déshérités des premiers biens de ce monde, LA VÉRITÉ, LA LIBERTÉ; mais nous désirons qu'on soit bon pour eux du genre de bonté qui leur convient,

6

INTRODUCTION.

non du genre de libéralité qui convient aux gens raisonnables. Nous désirons qu'ils soient gouvernés et ne gouvernent pas. Nous désirons surtout qu'on les connaisse, pour éviter leur alliance; car leur alliance avec nous les perpétue chez nous, flétrit nos joies les plus intimes du foyer domestique, frappe la famille dans son droit d'avoir des héritiers dignes d'elle-même et dans ses espérances et dans son devoir de donner à l'État des citoyens dignes de lui.

Il s'agit de signaler et de faire reconnaître comme malade plus d'un esprit regardé jusqu'ici comme sain. L'œuvre est difficile, mais nous estimons qu'elle n'est point au-dessus des forces de la science présente ou future, et nous croyons déjà pouvoir fournir sur ce grave sujet quelques avertissements utiles. C'est dans ce but que nous avons attentivement observé et médité.

II.

Nous venons de nous occuper d'aliénés aisés à reconnaître, et que pourtant on a longtemps méconnus. Il en est d'autres dont l'examen offre plus de difficulté, et qui ne sont ni plus raisonnables ni moins dangereux. Ils ne tuent pas, il est vrai, mais ils font mourir en détail ceux au milieu desquels ils vivent. Beaucoup d'entre eux ressemblent à des gens sensés, ont les formes les plus séduisantes, sont charmants dans le monde, où ils aiment

LA FOLIE LUCIDE.

à briller. Doués d'empire sur eux-mêmes, ils réservent. les uns leurs caprices et leurs exigences, d'autres leur orgueil blessant, un certain nombre leurs fureurs pour la famille. Il est tel mari à qui l'on adresse des hommages flatteurs sur le caractère aimable de sa femme, et qui, en réalité, ne reçoit de la part de cette femme élégante, dont le discours est si pur et si châtié dans les salons qu'elle fréquente, que des injures exprimées dans le langage le plus grossier, quelquefois le plus obscène. Le malheureux, qui n'a pu en croire ses oreilles les premières fois qu'elles ont été blessées par de pareilles attaques, s'applique de tous ses efforts à laisser ignorer sa souffrance; il n'existe pas de vertu plus méritante que celle-là, mais la tâche devient tôt ou tard au-dessus de ses forces, et le devoir même le contraint de se soustraire à une pareille torture. Il y perdrait son action, son travail, ne pourrait plus rien pour sa famille. Nous avons connu un homme d'une haute intelligence qui, brisé, abimé par les fatigues de ce genre de combat, était tombé dans l'inertie, dans une caducité apparente, et ne récupéra les ressources, l'éclat et la puissance de son esprit que quand il fut parvenu à s'affranchir. Le mariage est un nœud indissoluble, mais il n'est indissoluble qu'entre gens doués de raison. Le mariage avec l'aliéné, avec l'aliéné incurable, n'est pas le mariage; car là, malgré une patience inépuisable et une vertu surhumaine, l'indissolubilité est loin d'être toujours possible (1).

(4) Voyez les chapitres VIII, IX, X, XIII, et surtout le chapitre XIV de ce livre.

8

INTRODUCTION.

Quelquefois c'est le mari qui est le tourmenteur et la femme la victime. On verra, dans l'une de nos observations, une mère de famille qui cacha pendant plusieurs années, jusqu'au jour du suicide de son màri, les tourments que celui-ci lui faisait endurer chaque nuit. Il était raisonnable tout le jour, et personne ne se doutait de sa maladie (1).

Nous avons connu un autre ménage où les emportements maniaques du mari, quoique d'une grande fréquence, furent absolument ignorés pendant dix ans. Ils ne furent révélés que par le mari lui-même. Pendant la belle saison, quelques amis étaient allés dîner à la campagne, chez les deux époux. Après le repas, on était assis sur la terrasse, en face de la rivière; on regardait des bateaux qui passaient sur l'eau. La conversation était agréable et douce comme l'air qu'on respirait. Tout à coup ce maniaque, dont les accès n'avaient jamais éclaté jusque-là que dans la vie murée, est ému par un mot et entre en fureur. Il arrache le peigne de sa femme, défait sa chevelure, la roule autour de son bras et traîne sa victime sur le sable de la terrasse. On frissonne, on l'entoure, on cherche à le calmer ; c'est elle qui le calme : « Vous ignoriez tout cela, vous, mes amis, quoiqu'il y ait » déjà dix années que cela dure. Vous me plaignez, et » vous avez raison; mais plaignez-moi du présent bien » plutôt que du passé, car mon plus grand malheur est » celui qui m'arrive aujourd'hui : c'est que vous connais-» siez ce que j'étais si heureuse de vous cacher. Ce que

(1) Voyez le chapitre XI, 67° observation.

» vous venez de voir, je le subis régulièrement deux ou » trois fois chaque semaine. »

Le martyre de cette pauvre femme, jeune encore, ne s'est prolongé que deux ans après cette scène. Les accès du maniaque se sont rapprochés et ont acquis une telle violence, qu'il a fallu le placer dans une maison de traitement, où il est mort d'une méningite. Il y avait eu plusieurs aliénés dans sa famille.

Pinel parle de ces malades qui font les réponses les plus justes et les plus précises, lisent et écrivent comme si leur entendement était parfaitement sain, et qui, par un contraste singulier, mettront en pièces leurs vêtements, déchireront leurs couvertures ou la paille de leur couche, et trouveront quelque raison plausible pour justifier leurs écarts et leurs emportements (1).

Voici deux observations de même nature rapportées par Esquirol :

« Madame X... parle au premier venu contre son mari, » l'accuse de mille torts qu'il n'a pas. Inconsidérée dans » ses propos, elle révèle des secrets qu'une femme tient » ordinairement cachés; imprudente dans ses démarches, » elle s'expose à de justes soupçons. Son mari, ses parents » veulent-ils lui faire quelques représentations, elle se » fàche et prétend qu'on la calomnie. — Elle raconte aux » uns et aux autres mille faits controuvés, cherchant à » répandre le mécontentement, la mésintelligence et le » désordre. Il semble que le démon du mal inspire ses

(1) Traité médico - philosophique sur l'aliénation mentale, par Pinel, 1809, p. 93. — Voyez aussi les pages 155, 156, 157, 158 et 159.

10

INTRODUCTION.

» paroles et ses actions. — Si elle est en société, elle se
» compose avec tant de soin, que les plus prévenus revien» nent sur son compte. Elle prend part à la conversation,
» adresse des choses obligeantes et des flatteries aux per» sonnes de qui elle a mal dit la veille ou dans la matinée
» même. »

« Une autre malade croit avoir une intelligence supé-» rieure et être victime de l'ignorance de son mari, qui, » n'entendant rien aux affaires, aurait été ruiné sans elle. » — Elle le contrarie, l'injurie et finit par le prendre en » aversion. Ses affaires, son ménage, ses enfants sont » négligés. Elle va, vient en tous lieux, fatiguant tout le » monde par sa loquacité et par ses prétentions. Elle ré-» pète même à des étrangers ses plaintes, ses projets, ses » espérances. Mécontente de tout ce qui est chez elle, elle » annonce l'intention de faire maison nette, déplace tout, » fait des dépenses exagérées et même ridicules. Son aver-» sion pour son mari augmente ; elle veut déserter la mai-» son conjugale.

» Placée dans un établissement, elle parle de la supé» riorité de son intelligence et de sa capacité, traite avec
» dédain les autres pensionnaires, les chefs, les employés,
» les serviteurs de la maison; se plaint de tout.

» A un séjour postérieur dans la maison de Charenton, » la même malade, avec les mêmes tendances, est plus » dissimulée, dans l'espoir d'obtenir plus promptement sa » liberté. Elle écrit au préfet de police, aux magistrats, à » des avocats, des lettres dont la rédaction trompe les » personnes auxquelles elles sont adressées. Jusqu'au mi-» lieu de ses accès, madame X... se contient en présence

» des étrangers et des personnes qu'elle veut convaincre
» de sa bonne santé intellectuelle et morale. Jamais elle
» ne dit un mot déplacé ou inconvenant devant ces per» sonnes. Tous ses propos et toutes ses actions sont mo» tivés. Elle accable de sarcasmes et de dédains ceux
» qu'elle croit faibles, et cède dès qu'on lui oppose une
» résistance énergique. Elle dissimule, a recours au men» songe pour mieux tromper et arriver plus sûrement à
» ses fins. Elle souffle l'insubordination. C'est un fléau
» pour les établissements où elle est placée (1). »

Ces malades délirent dans leurs actes, mais ne délirent pas dans leurs paroles. Leur déraison n'est connue que dans leur intérieur et ne se fait pas jour au dehors. C'est parmi eux que se trouvent un assez grand nombre d'êtres tantôt considérés comme aliénés, tantôt comme malfaiteurs, et qui ont alternativement résidé dans les asiles ou dans les prisons.

On en voit parmi eux qui sont d'une force rare dans la discussion, qui ont le don de la réplique et cherchent constamment l'occasion de faire briller leur esprit. « Il est de » ces malades, dit Guislain (2), qui sont capables de dés-» arçonner des logiciens solides. Leurs controverses sont » parfois on ne peut plus spirituelles. Je me rappelle une » dame qui était un vrai tourment pour moi, comme pour » toutes les personnes de l'établissement. Chaque fois que » la conversation s'engageait, j'avais à lutter contre ses » assauts d'esprit. Toutes mes réponses étaient passées

(1) Esquirol, Des maladies mentales, 1838, t. II, p. 49, 50, 51, 52, 53, 56.

(2) Traité théorique et pratique des maladies mentales. Gand, 1852.

INTRODUCTION.

» au creuset de l'analyse, et cela avec une profondeur de » vues qui étonnait tout le monde. »

Les aliénés lucides peuvent appartenir aux différentes catégories de la folie. Les imbéciles et les faibles d'intelligence sont lucides, et leur incapacité intellectuelle et morale ne suffit pas toujours pour les faire promptement reconnaître. Nous avons vu tout récemment un père respectable à tous égards être obligé de plaider trois ans pour reconquérir le droit de veiller sur sa fille imbécile. Une institutrice, que dans sa sollicitude il maintenait près d'elle, profita de son influence sur son élève pour l'enlever du domicile paternel, et ce n'est qu'au bout de cette longue lutte et après avoir dépensé plus de vingt-cinq mille francs, qu'on put faire échouer les vues cupides de cette intrigante (1).

Il n'est pas rare que des imbéciles se marient. On épouse une jeune fille pour l'éclat de son teint, et voilà une pauvre incapable sur qui pèse la responsabilité d'une maison. Le soin du ménage, la dépense, la propreté, les enfants, tout cela est abandonné, et au bout de peu de temps, la mère de famille est envoyée dans un de nos asiles, où elle trouve la place qui lui est due. Il existe ici, à la Salpêtrière, un assez grand nombre d'imbéciles mères, et nous avons vu deux d'entre elles visitées par leurs maris également imbéciles. Ainsi se perpétuent les races.

Les satyres et les nymphomanes, les monomaniaques, les érotiques, les jaloux, sont communément lucides, ainsi que les dipsomanes dans leurs moments de rémission, les

(1) On lira cette observation dans le chapitre 1^{er} de ce livre.

dissipateurs, les orgueilleux, les méchants, les kleptomanes, les suicides et un certain nombre d'inertes et de maniaques (1).

Il est des maniaques qui, jusque dans leurs plus violents accès de fureur, peuvent répondre et répondent toujours juste à toutes les questions qu'on leur adresse. Ils ne perdent rien de ce qui se passe autour d'eux, font attention à tout, utilisent tout au profit de leurs mauvais penchants. Les fous lucides, maniaques ou monomaniaques, sont les aliénés les plus contestés par les gens du monde, et pourtant les plus malfaisants (2).

C'est par leurs antécédents qu'on apprend qu'ils sont fous, plutôt que par leur conversation, dans laquelle souvent ils ne bronchent pas. On ne saurait dire jusqu'où va

(4) Nous avons consacré des chapitres distincts aux monomaniaques, aux érotiques, aux jaloux, aux dipsomanes, aux dissipateurs, aux orgueilleux, quoiqu'un grand nombre de tous ces malades ne soient, à vrai dire, que des monomaniaques; mais chaque catégorie, à notre point de vue, nous a paru avoir assez d'importance pour devoir être considérée séparément. Il est bien entendu que quand nous mentionnons les jaloux, les orgueilleux, les méchants, etc., nous n'entendons parler que des jaloux aliénés, des orgueilleux aliénés, des méchants aliénés.

(2) Nous aimons à citer encore ici Guislain :

« Au point de vue de la médecine légale et de toutes les questions qui peuvent intéresser la liberté, la fortune, le sort de l'homme, l'étude de ces aliénations exige toute la sollicitude du médecin. Dans l'appréciation de ces affections, il aura souvent à lutter contre l'inexpérience de ceux qu'il doit éclairer, et bien souvent son opinion sera considérée comme une tendance qui le porte à ne voir partout que des aliénés ; mais ordinairement de tristes réalités finissent par ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, et donner gain de cause à l'homme de l'art. »

INTRODUCTION.

l'empire que les aliénés lucides peuvent exercer sur euxmêmes. Certains d'entre eux ont les idées les plus folles, telles que celle d'une transformation de nom, de titres ou de personnes; celle de croire, par exemple, que l'élève interne ou externe qui vient tous les jours dans le service de l'asile, est un prince ou le fils d'un prince étranger. Eh bien! ils pourront garder et laisser ignorer cette conception délirante pendant plusieurs mois, pendant six mois, pendant un an, jusqu'au jour où, désespérant de vaincre la résistance qui les retient, leur secret leur échappera tout à coup dans un moment d'orgueil ou de colère. Nous nous sommes toujours bien trouvé d'une longue patience, et depuis vingt ans que l'asile auquel nous donnons nos soins nous a été confié, il ne nous est pas arrivé encore une seule fois d'avoir à regretter notre temporisation. Un jour le parquet désira la sortie d'une malade malgré notre avis. Cette malade fut rendue à la liberté, mais comme elle était incapable d'en user, elle ne tarda pas à nous revenir.

Nous allons examiner ces aliénés lucides dans les différentes catégories auxquelles ils appartiennent, et quelque triste que soit notre conclusion, nous tenons à la faire partager par nos lecteurs.

Ces malades sont presque tous incurables. Il faut que ceux qui sont doués de raison les connaissent pour ne point s'allier ni entrer en relation avec eux.

Leur histoire remplit toutes les pages de ce livre; mais les chapitres II, III, VIII, IX, X et XIII sont consacrés aux plus redoutables, surtout les chapitres VIII, IX et XIII. Là se trouvent classés les aliénés lucides les plus

dangereux (1), les plus difficiles à reconnaître, ceux qui s'introduisent le plus aisément dans nos familles et ne peuvent y apporter que le malheur.

(1) Les plus dangereux, parce qu'ils sont les moins redoutés, et que, ne les connaissant pas, on ne se défie point d'eux.

CHAPITRE PREMIER.

IMBÉCILES ET FAIBLES D'INTELLIGENCE.

Chez les êtres appartenant à cette catégorie, les attributs de l'intelligence sont en trop faible proportion ou en trop mauvais équilibre pour pouvoir suffire aux difficultés de la vie, pour les mettre à même de remplir leurs fonctions sociales et privées, de s'acquitter de leurs devoirs de famille, d'être de dignes pères ou mères, de conserver, administrer et transmettre ce qu'ils possèdent, ou d'acquérir la connaissance et l'exercice d'un état.

Nous ne voulons pas faire ici la description de cette classe d'aliénés. Ceux qui sont aussi disgraciés que possible sont faciles à reconnaître pour tout le monde : ce sont les idiots ; mais il n'en est pas de même des imbéciles et des faibles d'intelligence, parmi lesquels il existe une foule de nuances qui ne permettent qu'à une observation suffisamment éclairée de bien voir et de bien juger.

Une jeune fille de vingt-deux ans, jolie de figure, d'une stature bien prise, répond ainsi à quelques questions qui lui sont faites :

D. Que faisiez-vous avant d'être ici?

R. J'étais avec un monsieur.

D. Vous étiez donc mariée?

R. C'était tout de même.

D. Avez-vous eu des enfants?

R. J'en ai eu trois.

D. Où sont-ils?

R. Ils sont morts.

D. Comment sont-ils morts?

R. Parce qu'ils n'avaient pas à manger.

D. Comment? Ne leur donniez-vous donc pas à manger?

R. Ah ! oui, quand le monsieur était là.

D. Mais vous, vous étiez toujours là?

R. Ah! moi, je ne savais pas, et voilà.

D. Où est donc allé le monsieur?

R. Je ne sais pas, moi.

D. Que faisait le monsieur quand il était là?

R. Il portait mon ouvrage et il donnait de l'argent.

D. Quand il est parti, pourquoi ne portiez-vous pas vous-même votre ouvrage?

R. Ah! moi, je ne savais pas, et voilà.

D. Comment vos enfants sont-ils morts?

R. On ne leur donnait pas à manger, et ils sont morts.

D. Tous les trois en même temps?

R. Non, le petit d'abord.

D. Et les deux autres?

R. Ils sont morts aussi.

D. Savez-vous compter?

R. Oui.

D. Comptez.

R. Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

D. Combien font neuf et cinq?

R. (Après quelques instants, et en se servant de ses doigts.) Quatorze.

D. En quel mois sommes-nous?

R. Je ne sais pas ce que c'est.

D. En quelle saison?

Pas de réponse.

D. Quel jour sommes-nous?

Pas de réponse.

D. Ne savez-vous pas que vous avez fait une bien mauvaise action en laissant mourir vos enfants?

Pas de réponse.

D. Répondez, ignorez-vous que vous avez mal fait?R. Je ne sais pas, moi, et voilà.

Cette jeune fille compte, elle coud assez bien, elle lit un peu (1), mais elle est complétement dépourvue de la notion du bien et du mal, elle est irresponsable. Elle n'en a pas moins eu trois enfants qu'elle a laissés mourir de faim sans invoquer aucune assistance; et si elle n'est pas mariée, c'est un fait de pur hasard, rien ne s'y opposait; rien ne s'oppose encore à ce qu'elle se marie.

Parmi les imbéciles, il en est qui ont assez de mémoire, assez d'aptitude relative pour apprendre et savoir beaucoup plus que cette jeune fille, sans être pour cela plus capables de se diriger. Il en est qui savent bien lire et écrire; il en est qui font de la musique ou qui parlent deux langues.

Nous avons eu dans notre service une imbécile aveugle de naissance, rachitique, cul-de-jatte, ayant la mémoire et le sentiment musical assez richement développés pour

(1) Quelques facultés peuvent être développées, très développées même, malgré la nullité complète d'autres facultés plus essentielles.

briller d'un vif éclat au milieu de tant d'indigence. Sa voix était très juste, et aussitôt qu'elle avait chanté ou entendu quelque morceau, elle en savait parfaitement les paroles et la musique. Tant qu'elle a vécu, on a cu recours à elle pour redresser les fautes de chant de ses compagnes. On la priait de répéter un passage manqué, et elle s'en acquittait toujours à merveille. Le mérite de ce pauvre être ne s'arrêtait pas là. Notre petite aveugle était sensible à l'éloge, mais sans prétention et sans vanité. Elle riait à ravir toutes les fois qu'on lui adressait un compliment, mais n'allait jamais le chercher, et s'en passait de la meilleure grâce du monde. Elle a eu un jour l'honneur de recevoir les félicitations de Géraldy, de Liszt et de Meyerbeer, venus tous trois dans l'humble classe de chant de notre asile de souffrance pour y apporter leurs encourageantes consolations.

Quelle simplicité touchante et quelle faculté musicale chez cette pauvre déshéritée! Que de services nous lui devions, malgré l'impuissance dont elle semblait avoir été frappée! Il est impossible de rendre plus avec si peu de ressources.

Le développement des aptitudes peut aller plus loin encore sans permettre légitimement à l'homme l'exercice de ses droits. Beaucoup d'imbéciles ne savent point seulement écrire pour copier, mais faire très convenablement une lettre d'invitation avec toutes ses formules de politesse et de langage du monde. Ils font bien ce qu'ils ont l'habitude de faire. Nous avons vu une jeune fille incapable s'acquitter du soin de toutes les quittances de loyer d'une maison considérable.

Un certain nombre de jeunes gens des deux sexes, très corrects, même très élégants dans leurs vêtements, contribuant à l'ornement d'un bal, dansant bien, peuvent être assez dépourvus d'intelligence pour n'avoir pas à répondre de leurs actions. A juger d'eux par la part qu'ils prennent à une soirée, on serait loin de se douter de leur infirmité, et souvent, pour une affaire aussi sérieuse que le mariage, on s'en tient là, on n'exige pas davantage. On a vu danser celle dont on va faire sa femme, sa taille est gracieuse, on en conclut qu'elle doit avoir toutes les perfections.

Nous avons vu deux familles haut placées user de leur crédit pour faire nommer deux jeunes imbéciles à des fonctions qui ne manquaient pas d'importance. Ni l'un ni l'autre de ces fonctionnaires ne purent garder l'emploi dont on les avait affublés.

Certains de ces faibles d'esprit ont de temps en temps de l'agitation et des conceptions délirantes, mais un grand nombre d'entre eux demeurent lucides et tranquilles.

Nous ne pouvons oublier que, chargé temporairement du service des aliénés de Bicêtre, nous y avons vu et observé un malade accroupi à terre au milieu d'écrits et de livres auxquels il donnait toute son attention, et que nous avons eu avec lui la conversation suivante :

OBSERVATION I^{re}. — « Que faites-vous là, monsieur ? — Je fais de la statistique. » — Et, en effet, les notes prises par lui relataient la proportion des naissances et décès de la ville de Paris. — « Est-ce que vous ne vous occupez que de statistique? — Pardon, monsieur, j'aime aussi beaucoup mes auteurs français

et latins, et je les relis sans cesse avec le même plaisir. » — Il disait vrai : ses poches étaient remplies de volumes de Corneille, de Virgile et d'Horace. — « Est-ce que vous lisez et comprenez Horace? — Oui, monsieur. — Connaissez-vous la belle ode : Justum et tenacem propositi virum? — Oui, monsieur : Non civium ardor prava jubentium, non vultus instantis tyranni..... — Ah ! bien, je vois que vous en savez le latin; mais pourriez-vous nous traduire cette ode pour demain matin? — Oui, monsieur. »

Notre malade n'avait à sa disposition aucune traduction d'Horace; il n'en avait pas besoin. A la visite du lendemain, il nous remit en très bon français l'ode que nous lui avions demandée. Et pourtant il n'en était pas moins un imbécile (1), un incapable. Fils d'un médecin de Paris, il savait bien le latin, et, après le collége, avait pu commencer l'étude de la médecine; mais on avait promptement reconnu l'impossibilité de le faire marcher dans cette voie. Il manquait absolument de volonté. Il n'avait que celle des autres. Il ne discernait pas le bien du mal, il n'avait que la faculté d'imitation, et imitait les méchants comme les bons. Il ne savait rien prévoir, rien conserver. Après avoir tenté inutilement de le faire employer comme expéditionnaire et essavé aussi vainement dix ou douze autres états, on avait fini par le placer chez un tabletier. Quand il avait à porter dans une maison un nécessaire, un coffre précieux, il le posait sur le parapet d'un pont, regardait l'eau couler, et repartait ensuite sans songer à prendre son coffre. Ses poches étaient toujours vides, et il ne savait ce qu'il avait fait de son argent. Après toutes les tentatives suggérées à la famille par le devoir et par la tendresse, on n'eut pas d'autre parti à prendre, à la mort du père, que de le faire entrer parmi les aliénés de Bicêtre. Il v était depuis près de vingt ans quand nous l'y avons trouvé (2).

(1) Imbécile, *in*, privatif, *bacillus*, bâton, sans bâton, sans appui, sans défense.

(2) Il y a eu dans cette famille un grand-père et un oncle aliénés.

L'absence de fortune a facilité son classement. Si cet imbécile eût été riche, il eût pu se marier.

Parmi les huit autres observations qu'on va lire, on trouve celles de trois femmes mariées, celle d'une jeune personne qu'on a été sur le point de marier, celle d'une cinquième qui a eu un enfant avant de mourir, et il est très possible que les trois autres personnes ci-dessous mentionnées, qui sont jeunes, se marient plus tard. Dans la jurisprudence et selon les usages actuels, rien ne s'y oppose.

OBSERVATION II. - Madame Y ... est la femme d'un haut fonctionnaire, elle s'est mariée à dix-huit ans. Dès son enfance, elle avait eu des accidents nerveux, des convulsions. Jeune fille, elle était sujette à des accès de tristesse et à des frayeurs sans motif; mais sa dot étant considérable, cela ne l'empêcha pas de se marier. A peine l'était-elle depuis six mois, qu'on remarqua qu'elle furetait dans ses armoires, y prenait tous ses effets, son linge, ses mouchoirs, ses bas, etc., etc., et secouait tous ces objets les uns après les autres (1). Vainement l'interrogeait-on sur la cause de cette bizarrerie. Elle évitait de répondre, et si l'on insistait, elle se fâchait et s'irritait. - Elle laissa enfin échapper son secret. Tout son linge était empoisonné au blanchissage, et le contact en serait mortel, s'il n'était fréquemment traité à sa manière. Cette habitude fit de tels progrès, qu'au bout de quelques années, elle passait la majeure partie de son temps à secouer tout le contenu de ses armoires. Alors ce n'était plus seulement chez le blanchisseur que le linge était empoisonné, il pouvait l'être derechef par des moyens secrets, et il était indispensable

(4) Quoique cette malade ait été atteinte de monomanie, elle appartenait aux faibles d'intelligence. On n'avait jamais pu lui apprendre à bien lire ni à compter.

de le visiter chaque jour plusieurs fois. On lui promettait bien de se charger de ce soin, mais elle n'avait pas confiance; il fallait que ce fût elle-même qui fît cette importante affaire, et il en résultait que le soir elle était harassée de fatigue. Aucune exhortation, aucun déplacement, aucun voyage, aucun traitement n'y fit rien. Sa vie se passa à secouer ainsi de toute sa force tout ce qu'elle possédait en linge et en vêtements. Elle se levait de table, et elle finit par se relever la nuit pour retourner à son grand travail. Il n'y eut plus moyen de recevoir personne, il fallut renoncer à tout. La vie intérieure fut une vie de douleur qui n'a eu de terme qu'à la mort de cette pauvre dame (1).

Si ceux qui ne font un mariage que pour l'argent qu'il leur procure savaient d'avance à quel prix ils vont acheter cet argent, ils se garderaient de le convoiter, et consentiraient même souvent à en donner pour ne le point prendre.

OBSERVATION III. — Madame X... a aujourd'hui soixante ans. C'est une personne de haute taille, disgracieuse dans ses mouvements, laide, maladroite, mangeant malproprement, bavant dans son assiette et ne s'essuyant pas la bouche. Ce n'est pas le progrès de l'âge, elle n'a jamais fait autrement. Ainsi font les imbéciles et les idiots; et en effet, madame X... est faible d'esprit, quoiqu'elle sache faire tous les genres de travaux auxquels se livrent habituellement les femmes et tourner assez gracieusement une invitation parlée ou écrite. — Elle est de plus sujette, de temps en temps, à des accès de mélancolie pendant lesquels elle croit qu'elle a une tête de carton et refuse de manger. Son médecin seul pouvait obtenir d'elle qu'elle prît des aliments, et allait tous les jours dîner dans cette famille, pendant la durée de chaque accès.

Quelque disgraciée qu'elle fût dès son enfance, elle ne s'en

(4) Grand-père aliéné et mère hystérique.

est pas moins mariée fort jeune, à cause de sa fortune. Elle était incapable d'apporter le bonheur dans le mariage ; aussi cet intérieur fut-il triste et ennuyé, malgré la présence de deux enfants, deux filles, dont une est morte en bas âge. L'autre, qui n'avait pas plus d'intelligence que sa mère, fut aussi demandée et épousée pour sa dot, et mourut peu de mois après son mariage. La mère sentit peu cette double calamité : elle ne fut pas plus malheureuse de la mort de ses filles qu'elle n'avait été heureuse de leur naissance. Pendant toute sa vie, elle n'avait pris qu'une chose avec chaleur, presque avec passion, - les pratiques religieuses, - non la religion, entendons-nous bien, mais la dévotion dans ses plus étroites habitudes et la fréquentation des églises à toute heure, aux dépens des devoirs jeurnaliers de la famille et de ses plus indispensables réunions. Tous les jours, toutes les veilles et tous les lendemains de fête, à chaque période de cérémonies du culte, et notamment pendant toute la durée du carême, il n'y avait plus d'ordres donnés pour le ménage, pour les acquisitions, il n'y avait plus de règle, il n'y avait plus d'heures ni plus de repas ; aussi le mari ne putil y tenir, et prit-il l'habitude de faire, à chacune de ces époques, un voyage plus ou moins long. C'est ce qu'il appelait faire son avent, faire son mois de Marie, faire son carême ou faire ses Pâques. Il put ainsi répéter souvent de grands voyages, passer la mer, et visiter plusieurs fois Londres, Édimbourg, Berlin, Vienne, Milan, Florence, Rome, Naples, Venise et Constantinople.

Un pareil emploi du temps ne peut être blâmé. Il procure des jouissances intellectuelles, mais ce ne sont pas là les joies de famille, et celui qui épouse une imbécile n'a pas de famille (4).

OBSERVATION IV. — Madame Q... a épousé un négociant. Dès le commencement de son mariage on s'est aperçu d'abord de ses bizarreries, puis de ses actes de déraison. Elle mettait un

(1) Un frère faible d'intelligence.

temps considérable à sa toilette et n'était jamais prête à l'heure convenue. Les retards ainsi imposés par elle aux affaires de la journée augmentaient de plus en plus, et elle se plaignait qu'on la tourmentât. Elle se faisait remarquer par sa mise extraordinaire plutôt que recherchée, et ne s'occupait pas suffisamment de la direction de sa maison et de la surveillance des domestiques. Son mari voyait avec étonnement qu'avant de se coucher, elle s'enfermait dans son cabinet de toilette, où elle restait plusieurs heures. S'il lui demandait à quoi elle pouvait s'occuper pendant un si long espace de temps, elle répondait qu'une femme a mille choses à faire; mais quand après son premier accouchement, elle eut une nourrice à côté d'elle, alors on s'aperçut qu'elle ne se couchait jamais avant trois heures du matin, quelquefois quatre. Pendant une grave maladie (une fièvre typhoïde) qu'elle fit, et qui permit et obligea de fouiller dans toutes les armoires, dont précédemment elle avait toujours conservé les clefs avec la précaution de ne s'en point dessaisir, même pendant ses couches, on découvrit l'explication de son travail nocturne. Chaque nuit elle faisait sa toilette à fond et enveloppait et pliait avec le plus grand soin, dans de petits papiers, tous les résidus corporels qu'elle enlevait de la surface de sa peau. Tout cela était classé par ordre de matières et par ordre chronologique dans des enveloppes de diverse couleur : les ongles des mains toujours dans du papier de même nuance, avec la date du jour où ils avaient été coupés, tous les paquets d'ongles les uns sur les autres, par jour, mois et années ; même soin et couleur différente pour les ongles des pieds ; même précaution de classement pour la crasse enlevée aux ongles; même sollicitude pour le résultat de la toilette des oreilles; une pile particulière de petits papiers pour les fort minces résidus obtenus entre chaque orteil, et enfin une pile beaucoup plus importante pour les récoltes dues à l'action du peigne. On trouva dans cette armoire, emmagasiné comme le sont des objets précieux dans le nécessaire le mieux tenu, tout le produit consciencieux d'un travail hygiénique de près de dix années. Rien n'y manquait que les

jours de couches pour lesquels il y avait une annotation explicative de l'abondance des résultats recueillis ensuite.

N'oublions pas de dire qu'on voyait à leur place d'élection plusieurs grosses piles des produits du pansement quotidien d'un vésicatoire qui avait suppuré pendant deux ans, et d'un cautère qui le remplaça et fut maintenu un temps égal.

Assurément c'était le témoignage d'une grande propreté de corps et d'un long travail consacré chaque nuit et aux dépens du sommeil, à l'entretenir; mais comment qualifier (si l'on n'avait affaire à une aliénée) l'excessive malpropreté qui consiste à serrer et à conserver toutes ces ordures au milieu et à côté du linge propre de corps et de table dont on se servait pour la maison?

Le mari fit enlever et jeter toutes ces impuretés pendant que sa femme, alors en délire, était incapable de s'en apercevoir; et quand, à peu près rétablie, elle eut redemandé et obtenu les clefs de ses armoires, elle se plaignit amèrement du désordre qu'on y avait mis. Elle recommença son petit classement, mais avec beaucoup moins de méthode, peut-être parce qu'elle était gênée. Sa fille, devenue déjà grande et sous l'inspiration de son père, examinait, nettoyait les armoires dont on avait eu soin de se procurer des secondes clefs. Du reste, l'intelligence était restée plus faible depuis le délire ataxique, et la maladie avait fait des progrès. On ne pouvait parvenir à faire coucher madame Q..., qui restait la nuit presque entière sur sa chaise, sans rien dire, sans sommeil et sans faire aucun mouvement. Bientôt elle fit des difficultés pour manger, ou du moins ne voulut plus prendre autre chose que quelques cuillerées de lait. Autant elle avait mis d'assiduité dans ses soins de toilette, autant elle se laissa tomber dans la négligence et la malpropreté. Une nuit elle chercha à s'étrangler, et on la conduisit dans une maison de traitement, où elle est morte en démence après deux années de séjour (1).

(4) Deux aliénés dans la famille.

L'observation qui suit, fort intéressante en ce qui touche personnellement la malade, l'est aussi beaucoup par rapport aux droits et aux devoirs de la paternité, et soulève des questions d'une haute importance.

OBSERVATION V. — Un riche fabricant avait perdu sa femme et sa fille aînée phthisiques. Une fille lui restait, désormais unique objet de toute sa tendresse. Il l'entoura de soins de toute espèce et lui donna une institutrice éclairée, musicienne, qui fut chargée à la fois de l'éducation et de l'instruction de son élève.

On tenta beaucoup, mais on obtint peu. Cette jeune fille était faible d'esprit. Elle apprit à lire, à écrire ; elle répétait assez bien ses leçons de géographie et ses dates historiques ; elle jouait un peu du piano. A dix ans, elle avait l'intelligence d'une enfant de son âge, mais à quatorze, à quinze, à seize, à dix-huit et à vingt, elle n'avait toujours que l'intelligence et la conversation d'une petite fille de dix ans. Il était, de plus, arrivé des choses fort tristes. Non-seulement cette jeune personne était dépourvue d'esprit, mais elle était prise de temps en temps d'accès, pendant lesquels elle parlait et agissait avec déraison. Alors elle mettait dans des pots à confitures et enfermait dans les armoires les objets les plus sales et les plus répugnants; elle devenait exaltée, et un crayon à la main, elle écrivait en marchant des choses ridicules qu'elle déclamait. Malgré les observations qu'on lui faisait, elle introduisait sous son corset des serviettes en plusieurs doubles pour exercer sur son corps des points de compression.

La maison donnait sur le jardin. A droite de ce jardin se trouvait un passage pour les ouvriers de la fabrique, que du haut de la terrasse on pouvait voir se rendre à leur travail ou en revenir. Il lui arriva de se tenir sur cette terrasse au moment du passage des ouvriers et de leur envoyer des baisers. Dès lors on fut obligé de la surveiller continuellement, et l'on fit exhausser la construction qui bordait le chemin des travailleurs.

Quand elle était ainsi agitée, elle se refusait à ses soins de toilette, aimait la malpropreté et salissait souvent son lit.

L'accès passé, elle redevenait ce qu'elle était auparavant, bonne petite fille, faisant un peu de musique, pas trop mal, écrivant ses devoirs et donnant à manger à ses oiseaux.

Un malheur comme celui-là rend communicatifs et confiants ceux qui en souffrent. L'institutrice se montrait dévouée. Le chef de l'établissement, ayant une vie fort occupée, lui laissait une grande autorité, bien loin de soupçonner l'abus qu'elle allait en faire. Cette personne, si douce et si bonne en apparence, organisait une trahison. Elle avait pris de l'empire sur son élève, et depuis quelque temps elle s'appliquait à perdre son père dans son esprit. « Votre père est votre ennemi; il convoite votre fortune, et c'est pour cela qu'il ne songe pas à vous :narier. Venez avec moi, je vous marierai. Mais surtout gardez le silence; tout serait perdu si vous parliez. »

Le père, depuis longtemps éclairé par son médecin sur la situation de sa fille, avait compris tout ce que celui-ci lui avait dit : le devoir de ne point songer à marier sa fille, la pénible nécessité de se borner à l'entourer des soins les plus délicats. Il venait d'acquérir une maison de campagne où il se faisait d'avance une joie de conduire et d'installer sa fille avec son institutrice.

Pendant ce temps, celle-ci attendait que l'âge de la majorité de la jeune fille eût sonné. Ce jour venu, elle l'enleva purement et simplement, et il fallut au père trois années d'inquiétudes, de soucis, de plaidoiries pour ravoir sa fille.

Cette institutrice avait emmené son élève dans un appartement à elle qu'elle avait secrètement loué d'avance. Que serait-il arrivé si le père n'eût obtenu sur-le-champ que sa fille fût conduite dans un couvent? Là au moins l'honneur de la pauvre incapable fut en sûreté; les projets conçus étaient en partie ruinés.

En enlevant cette jeune fille, on avait résolu de la marier. C'est un heureux hasard qui mit le père sur la voie des fugitives. S'il n'eût trouvé cette trace, on frémit de ce qui eût pu survenir. Cette malfaitrice était capable de tout. Ne pouvant brusquer le mariage, elle n'eût pas reculé devant la pensée de le rendre indispensable. Elle l'eût fait si elle l'eût pu, et où était la difficulté? La pauvre incapable eût été sans résistance.

L'affaire était bien simple et bien facile à instruire, à exposer et à faire comprendre.

Le père n'avait aucun autre intérêt que celui de sa fille. — Il n'avait qu'elle, il l'aimait de toute sa tendresse. Il était personnellement plus riche que sa femme : ni sa fortune ni celle de sa fille ne pouvaient être convoitées par qui que ce fût ; c'était sa fille, au contraire, qui devait hériter de plusieurs oncles et tantes qui n'avaient pas d'enfants.

Ce qui vient de se dire en six lignes, ce qui se prouvait si aisément par la vie exemplaire du père, il fallut trois années pour le prouver aux juges.

Nous qui n'étudions pas la science des lois, et qui ne voyons rien de pareil, rien d'analogue dans notre science, nous nous demandons comment une pareille violence peut s'engager, et surtout comment elle peut avoir tant de durée.

A l'expiration de l'affaire, non-seulement l'auteur du méfait ne fut pas puni, mais on eut encore à lui payer de fortes sommes pour prétendues avances et frais de pension. — Ce procès avait coûté plus de vingt-cinq mille francs.

La jeune fille rentra alors chez son père, se jeta dans ses bras, lui demanda pardon, et eut pendant plusieurs jours des élans de tendresse qui étaient au-dessus de son intelligence. Celui qu'elle a fait tant souffrir s'est retiré pour elle des affaires, et a pu l'emmener, enfin, dans cette campagne qui les attendait depuis si longtemps l'un et l'autre.

Mais jouira-t-elle longtemps de cette retraite? Elle éprouve aujourd'hui les premières atteintes du mal qui a fait périr sa mère et sa sœur (1).

(1) Un oncle bizarre et devenu très sourd, fort jeune encore.

Le père se fût mis, lui et sa fille, à l'abri de la mauvaise action qui l'a séparé d'elle pendant trois ans, et eùt évité tous les chagrins que ce procès lui a coûtés, s'il eût suivi dès le principe le conseil que son médecin lui avait donné. Celui-ci lui avait dit de faire interdire sa fille avant sa majorité (1).

OBSERVATION VI. — Nous avons été consulté, il y a quelque temps, sur l'état d'un jeune homme âgé de vingt-deux ans, qui est sur le point d'être mis en possession d'une grande fortune, et qui la dissipera ou la laissera nécessairement dissiper, si l'on ne parvient à temps à le faire interdire.

M. X... est incapable. Il n'a pu acquérir, malgré les efforts qu'on a faits, aucune instruction, et ne répond qu'aux questions les plus simples: Comment vous portez-vous?—Quelle heure estil? etc.— Aussitôt qu'une demande quelconque exige réflexion ou calcul, elle reste sans réponse.

Il est, de plus, tout à fait dépourvu de sens moral ; il n'a aucune idée, aucune notion, aucun discernement du bien et du mal, aucun respect pour l'âge, aucun sentiment filial, aucune tendresse de famille. Tout ce qu'il sait, ce qu'il sent et ce qu'il pense, c'est qu'il doit avoir et qu'il entend posséder sa fortune, *pour en jouir, pour s'amuser*. Il dit cela, et en termes beaucoup plus explicites, devant son père, qui l'écoute avec chagrin, qui voit tout le danger de la position, voudrait y soustraire son malheureux enfant et se sent dépourvu d'autorité. (La mère n'existe plus.)

Il est inutile de dire que nous avons formellement donné le conseil de poursuivre l'interdiction, mais l'obtiendra-t-on?

L'attitude de ce jeune homme est bizarre. Il se tient la tête

(4) Voyez Sirey, 30, 44, 248. — Voyez aussi arrêt de la Cour de Dijon du 24 avril 1830.

haute, le nez au vent, porte une petite badine qu'il secoue presque continuellement, ou dont il se gratte l'oreille en relevant le visage. En ce genre, on ne trouve rien de plus exagéré au théâtre, dans les rôles de muscadin ridicule, que la mimique que nous avons sous les yeux.

Cet examen est clair et significatif pour des médecins exercés à ce genre d'observation ; mais, pour les gens du monde, qui n'y regardent pas de si près, ce jeune homme a une jolie figure, et sa taille ne manque pas d'élégance. Il ne serait pas impossible qu'une jeune fille, en sa présence, se sentît éprise. Il est si fréquent de voir, en cette grave affaire, les intéressés ne s'arrêter qu'aux apparences !

Il faut ajouter que M. X... a pour lui, ou plutôt contre ses véritables intérêts, sa grand'mère qui le gâte, se prête à tous ses caprices, à toutes ses aventures, et se laisse tellement dominer, qu'il l'entraîne avec lui au Jardin des fleurs ou au jardin Mabille, quand elle vient à Paris. Plus elle le voit faire de folies, plus elle l'accable de caresses et d'encouragements. Elle lui donne de l'argent pour lui fournir les moyens de ne point s'arrêter dans cette voie.

Chez un grand nombre de ces imbéciles, la vanité est très développée. Si elle égare les êtres doués d'intelligence, quel trouble n'apporte-t-elle pas chez ceux qui en sont dépourvus.

OBSERVATION VII. — Mademoiselle L. S... est une jeune personne âgée de vingt ans, ayant un beau teint, de grands yeux bleus, la bouche petite, les cheveux blonds et bouclés, une figure faite pour attirer et retenir ceux qui se contentent des avantages extérieurs. Mais en examinant plus attentivement, on découvre que L. S... n'a que fort peu d'intelligence, trop peu pour pouvoir se diriger, et à plus forte raison pour devenir mère de famille. Et combien pourtant, sans être mieux pourvues qu'elle,

reçoivent ce mandat au-dessus de leur force, par cela seul qu'on avait remarqué leur chevelure blonde ou leurs yeux noirs!

La mère de L... S... est ouvreuse de loges. La jeune fille n'a jamais entendu parler dans sa famille que théâtre, toilettes, appointements considérables donnés aux chanteuses en renom. Alors elle s'est imaginé qu'elle pourrait elle-même être l'égale de ces grandes actrices, et quoiqu'elle n'ait pas de voix et qu'elle ne sache pas chanter, elle n'a plus eu d'autre pensée que celle de son début.

Contrariée dans ses espérances par ses parents, elle s'emporte et se livre à des accès de fureur avec alternative d'abattement et de frayeur. Elle mange très peu et ne dort pas. On nous l'amène le 2 juin 1857 dans cet état, qui se prolonge sans changement notable pendant quatre mois et demi.

La malade a été baignée tous les jours, purgée fréquemment. Les pédiluves et les fumigations de siége ont été mis en usage pour rappeler les règles supprimées, qui reparaissent à la fin d'octobre, et c'est aussi à ce moment que le mieux se confirme. Le sommeil est revenu, l'appétit est bon et les digestions se font bien ; mais quand mademoiselle S... est en état de répondre aux questions qu'on lui adresse, elle recommence à parler, non aux médecins ni aux élèves, mais aux surveillantes et aux malades, de sa belle voix, de ses prochains débuts et des résultats qu'elle en attend. On lui déclare que, tant qu'elle se fera de pareilles illusions, elle ne sortira pas de l'asile, et que même elle recevra la douche; on ajoute qu'elle n'a pas le talent du chant, qu'elle peut avoir celui de la couture, et que la seule chose qu'elle ait à faire, c'est de chercher à entrer dans une bonne maison de lingerie pour y gagner honorablement sa vie par son travail. Làdessus on la laisse, et deux jours s'écoulent sans qu'on lui adresse la parole. - Elle travaille assez assidûment; son sommeil est bon; elle mange prodigieusement. Nous recevons pour elle une lettre de sa mère (c'était chose convenue avec les parents). Nous lui remettons sa lettre ; elle la lit, et n'en paraît que fort peu touchée, pas du tout émue.

Les jours suivants, elle continue à travailler, prend plus de soin d'elle, s'habille avec propreté; les choses se poursuivent ainsi pendant tout le mois de novembre. Elle a vu plusieurs fois sa mère, qui n'a pas beaucoup plus de raison qu'elle, et nous allions consentir à la lui rendre, quand nous apprenons, dans le cours du mois de décembre, que cette orgueilleuse, qui avait grand soin de taire ses vues d'ambition aux surveillantes et aux employées, avait encore parlé à quelques malades de ses prochains débuts. Le lendemain matin nous la faisons conduire au bain, où elle recoit immédiatement la douche, et nous lui déclarons qu'elle l'aura ainsi tous les matins tant qu'elle conservera quelque pensée de cette nature. Elle nous supplie de ne plus la punir, mais ne promet rien. Le lendemain matin nouvelle douche plus prolongée. Grand chagrin, promesse mal articulée qu'on ne fera plus de sottise. — Quelle sottise? — Silence. On ne peut plus rien obtenir. -- Le lendemain elle est remise au bain, fond en larmes au moment de recevoir la douche, et promet très explicitement qu'elle ne songera plus qu'à faire de la couture.

On a vu peu de personnes manger autant que mademoiselle S... depuis qu'elle va mieux. Elle engraisse prodigieusement. Dans le commencement de janvier, nous lui tendons et faisons tendre plusieurs piéges dans lesquels elle ne tombe pas. Elle a trop peur de la douche. Nous la rendons à sa famille le 28 janvier 1858.

On nous la ramène le 9 mars suivant. Elle n'avait fait que dissimuler. Sortie de l'asile et rentrée chez ses parents, elle s'était livrée de la manière la plus extravagante au goût de la toilette. Nous-même nous l'avons rencontrée ayant sur sa tête, à sa taille et sur toutes les parties de sa robe des rubans de toutes les couleurs les plus disparates et les moins faites pour aller ensemble. Elle parvenait à se parer ridiculement pendant que son père et sa mère étaient à leurs occupations, et elle allait se faire moquer d'elle chez les directeurs de théâtre, auxquels elle demandait une *audition*, c'est le mot usité.

Elle rentrait avec toute la colère que lui causaient les repro-

ches et les mystifications qu'elle venait de recueillir. Les parents la placèrent dans une lingerie, mais elle ne voulut pas y rester, se sauva, et c'est alors qu'elle nous fut ramenée. Elle fit les plus belles promesses, et on en fut peu touché. Elle est restée dans l'asile jusqu'au 16 septembre, et depuis nous n'avons pas eu de ses nouvelles.

Il n'est pas impossible que quelque amoureux s'enflamme pour elle d'une passion vive. Les parents ne manqueront pas de l'encourager, comme cela se fait toujours, presque toujours en cas pareil. Il en est bien peu qui aient le courage honnête de dire la vérité. Si cette pauvre fille se mariait, il serait aisé de prévoir ce qui arriverait. Impossibilité de diriger un ménage, impossibilité d'élever un enfant. Désaccord, violences, désordre, séparation et misère : c'est le tableau que nous avons à chaque instant sous les yeux.

Dans ces sortes d'union, il n'y a que deux résultats possibles. Si le ménage est riche et que la victime soit honnête, patiente et résignée, elle renonce à tout bonheur et accepte la vie de privation et de souffrance qui lui est faite. Dans le cas contraire, l'enfer est dans le ménage et il se dissout.

Le mariage avec les imbéciles condamne au malheur, mais n'est pas suffisant pour imposer invinciblement la séparation à quiconque est doué de beaucoup de vertu et d'une abnégation sans borne.

Nous connaissons des ménages qui, sans être heureux (le bonheur est-il possible là où les deux époux ne s'estiment pas à égale valeur?), nous connaissons des ménages qui se maintiennent dans ces conditions sans orage et

sans déchéance. Nous en savons un où la vertu de la jeune femme sacrifiée serait digne d'un but plus élevé, et montre une grande puissance sur soi. Comme cela se passe si souvent, la fiancée n'avait pu voir que la stature élégante de celui dont elle allait prendre le nom titré, mais on lui avait laissé ignorer l'infirmité de son esprit et la bassesse de ses habitudes. Huit jours ne s'étaient pas entièrement écoulés, que la nouvelle épouse, aussi belle, aussi fraîche, aussi spirituelle qu'elle était jeune, avait découvert que M. le comte employait ses matinées et donnait tous ses soins à faire des boulettes avec ses excréments et à les aligner par ordre de grosseur sur le marbre de sa cheminée, devant sa pendule.

La pauvre enfant vit évanouir tous ses rêves et se résigna courageusement. Tant qu'il ne s'agit que des imbéciles, l'effort est grand et méritoire, mais il est possible. Le cœur humain est quelquefois si riche! Mais il n'en est pas ainsi de tous les genres de folie.

Nous nous occuperons plus tard d'autres aliénés avec lesquels ni les ressources du caractère ni celles de la fortune ne peuvent établir et maintenir la compatibilité.

OBSERVATION VIII. — Adèle B... est une jeune fille de quatorze ans, d'une jolie figure, mais de ce genre de beauté qui n'a que la durée de l'extrême jeunesse. Cette enfant est très corrompue. Toutes les fois que des ouvriers travaillent dans l'asile, on est obligé de la surveiller avec grande attention. Elle cherche à les attirer, à les provoquer, leur fait signe de la suivre, leur envoie des baisers et va jusqu'à faire en leur présence des gestes indécents : on est alors quelquefois réduit à l'enfermer.

A dix ans elle a fait le malheur de sa famille en racontant à

son père que sa mère s'était roulée sur son lit avec son cousin. Fort menteuse et instruite de bonne heure de tout ce qu'elle devrait ignorer encore aujourd'hui, elle est très capable d'avoir inventé cette triste histoire.

A onze ans elle aborda dans la rue un jeune garcon de quinze ans que ses parents avaient envoyé à Paris pour y apprendre l'état de tanneur. Ce jeune homme avait sa chambre, s'était bien conduit jusque-là, travaillait avec assiduité. Elle lui demande de monter dans sa demeure ; elle l'y pervertit et lui propose de rester avec lui. Ces deux enfants font pendant deux mois ménage ensemble. On parvient enfin, après de longues recherches, à la découvrir, et on l'amène dans notre service. Elle parle sans la moindre émotion, sans le plus léger embarras, de son aventure. « C'était, dit-elle, bien amusant et bien agréable, et il est dommage que cela ait fini si tôt. » Cette jeune fille, quand elle a été déflorée, était loin d'être réglée. Elle ne l'a été qu'après plus d'un an de séjour chez nous, à douze ans et demi. Nous l'avons gardée plusieurs années, et nous eussions dû la conserver toujours. Pourtant elle répondait exactement à toutes les questions qu'on lui faisait, et aux yeux des gens du monde n'était point aliénée. Ces personnes, ces bacchantes, qui sont complétement dépourvues de la retenue et de la pudeur sans lesquelles la femme n'est point femme, sont des êtres trop imparfaits pour pouvoir user de leur liberté. Privés d'attributs importants, ils doivent être considérés comme imbéciles, comme incapables, et classés comme tels. C'est une nécessité qu'on finira par reconnaître, mais qui n'est pas encore assez hautement admise aujourd'hui pour que les médecins eux-mêmes ne fléchissent point quelquefois dans la sévérité de leurs devoirs.

La mère d'Adèle B... demanda instamment à la reprendre. Nous résistâmes longtemps, nous la prévînmes de tout ce qui arriverait. Elle persista, et la jeune fille elle-même, dans l'espoir d'obtenir sa sortie, eut une meilleure tenue et promit tout ce qu'on voulut. Nous la laissâmes partir.

Peu de temps après, on la rencontrait avec des soldats, puis

en état d'ivresse, plus tard enceinte, et enfin nous apprîmes qu'elle était morte en couche (1).

OBSERVATION IX. — Nous avions dans l'asile une malade de la pire espèce, fille d'une femme galante qui l'avait élevée selon ses propres mœurs, et iterum atque iterum filiæ suæ virginitatem vendiderat. De chute en chute, cette fille, abandonnée par sa mère, était tombée aux mains d'un jeune homme qui vint lui rendre visite dans notre service, et nous ne tardâmes pas à reconnaître que celui-ci, plus qu'elle-même, était véritablement de notre domaine. C'est lui qui nous raconta sa propre histoire.

Agé de trente ans, M. le marquis de L... n'a jamais pu tirer le moindre profit des efforts qu'ont faits son père et sa mère pour lui donner de l'instruction. Il garde un affreux souvenir des heures qu'on lui faisait passer assis devant une table, à côté d'un instituteur qui lui répétait toujours les mêmes choses. Quand il rappelle cette époque, sa voix s'élève, ses yeux s'animent, et il profère des malédictions contre les auteurs de ses jours. Il est d'une ignorance grossière, sait à peine lire et écrire; mais en même temps qu'il reproche à ses parents l'autorité qu'ils ont voulu exercer sur lui pour son enseignement, il parle avec la même colère de l'humiliation qu'il ressent de ne pouvoir se mêler à aucune conversation, ni fréquenter aucun de ses pareils. « Ils ont du savoir, eux, tandis que moi je ne sais rien, rien, rien du tout,» dit-il d'une voix vibrante et d'un ton de fureur. Aussi s'est-il promptement éloigné de sa famille, après l'avoir fatiguée et poussée à bout ; il s'est également retiré de tous ceux qui avaient les mêmes habitudes qu'elle pour descendre à un niveau qui lui convient davantage. Cet homme n'a conservé du milieu où il est né et où il a vécu dans son enfance et dans sa première jeunesse que l'élégance des vêtements pour lui et pour son acolyte. Tout le reste est déchu ou ne s'est jamais développé. Il n'a pas de sens moral; il n'a pas de sentiments de famille; il n'éprouve pas

(1) Une tante idiote.

d'affection ; il n'a que l'appétit brutal des sens. Ses parents, après la plus longue patience, n'ayant pu avoir aucune action sur lui, ont mis à sa disposition une assez forte somme, et il lui est arrivé plusieurs fois, dans ses fureurs, de jeter au feu des titres au porteur de chemins de fer ou de rentes sur l'État. C'est un imbécile incapable d'administrer, et qui devrait être interdit. Il est difficile pour nous de répéter tout ce que nous avons entendu de sa bouche, et d'exposer jusqu'où allait la corruption de cet intérieur. Si on l'en croit, cette jeune fille lui a donné pour rivaux tous les fournisseurs qui venaient chez lui, et entre autres le garcon boucher..... (Dans notre embarras pour continuer et achever cette phrase, nous aurons recours à la langue latine, comme cela nous est déjà arrivé et comme cela nous arrivera encore dans le cours de ce travail.).... Magis magisque fecit hæc Messalina. Pseudo-marito suo rivalem dedit non modo lanium, verum etiam lanii canem molossum.

Ces deux êtres se sont pourtant réconciliés et réunis, bien dignes l'un de l'autre; mais elle, étant devenue enceinte, il prétendit qu'elle ne l'était pas de ses œuvres et la chassa dans cette position. Il eut l'appui de son quartier, car un titre devant un nom, quelle que soit la personne qui le porte ou qui le traîne, exerce encore une certaine influence. La tête de la victime s'égara, et elle nous revint. Avant et après ses couches, elle fit de vains efforts pour rappeler l'infidèle. Il fut sourd à toutes ses prières, et ne s'est montré qu'une seule fois pour faire rapporter la garde-robe entière de la dame et prendre aussitôt la fuite. Elle sortit elle-même quelque temps après, et nous n'avons plus eu de nouvelles ni de l'un ni de l'autre.

Nous ne savons pourquoi ils se sont séparés. Ils étaient bien appareillés; mais le sort se joue souvent de ces sortes de convenances. Nous ne serions pas étonné d'apprendre plus tard que M. le marquis de L... épouse une jeune fille méritante dont la famille se sera laissé séduire par un titre. Il faut que la sécurité publique et privée soit plus sûrement sauvegardée. Il faut que chacun veille mieux sur soi et que la société veille sur tous avec plus de sollicitude. L'honnêteté publique et privée et le sentiment de responsabilité ont à cet égard à faire de grands progrès et de bien utiles conquêtes. Il faut dire et il faut qu'on sache que limiter le droit de l'incapable, c'est le protéger au lieu de le violenter; que, l'empêcher de se marier, ce serait arrêter le mal dans sa source.

Nos habitudes et nos mœurs se modifieront à cet égard. Les familles qui mettent aujourd'hui tant d'art, tant de fraude, il faut le dire, à cacher les infirmités de leurs enfants ou de leurs proches, reconnaîtront plus tard que leur devoir et leur intérêt s'accordent pour leur commander d'être vraies, et la loi elle-même deviendra plus protectrice qu'elle ne l'est aujourd'hui.

CHAPITRE II.

SATYRES ET NYMPHOMANES.

Nous plaçons les satyres et les nymphomanes immédiatement après les imbéciles et les faibles d'intelligence, parce que plusieurs d'entre eux pourraient aussi bien être classés dans une catégorie que dans l'autre.

Et en effet, quelque impétueux que soient les penchants, l'intelligence, si elle est normale, les domine et les contient. Quand l'homme s'abandonne sans'frein à ses appétits brutaux; quand la femme, par son regard lascif, par ses attitudes et ses mouvements provocateurs, par son langage obscène et par ses cris amoureux, tombe au niveau de l'animal, c'est que l'intelligence qui devrait régner et gouverner ne règne ni ne gouverne.

L'homme, la femme, la jeune fille de si petite vertu qu'ils soient, sont soutenus dans leur marche par le respect d'eux-mêmes et par le soin de leur réputation. Mais il est des êtres anormaux sur qui ce 'sentiment et cet intérêt n'ont aucune prise. Il est des jeunes filles qui sont complétement dépourvues de pudeur.

Nous avons eu dans notre service une enfant de quinze ans, honnêtement élevée par ses parents, qui, pendant que son père resté veuf faisait son état de facteur, appelait par la fenêtre les soldats qu'elle voyait passer.

Nous en avons eu une autre qui est entrée dans l'asile

à douze ans, ayant déjà mené une existence qui lui avait grossi la voix. Ses traits étaient prématurément vieillis, elle avait des rides au front. Cette malheureuse sortait le soir sous prétexte d'aller chez des amis de sa famille, et se tenait sur le trottoir pour arrêter et provoquer les passants. Elle les conduisait dans une maison qu'une autre jeune fille lui avait fait connaître. Ses parents ne furent instruits de sa conduite que par la police avec laquelle elle n'était pas en règle et qui lui chercha noise.

Les sept observations qui suivent montrent sous différents aspects cet état maladif dans lequel l'homme et la femme surtout (1) ont perdu toute dignité, toute pudeur, tout droit au rang qui leur était assigné dans la création.

OBSERVATION X. — Mademoiselle J... est une personne de vingt-deux ans, d'une très forte constitution, ayant le corps et les membres d'un volume considérable, une figure régulière et qui n'a rien de disgracieux; mais si on l'examine attentivement, on se sent comme étonné et repoussé par son regard lascif. Son air est caressant, ses paroles sont suppliantes. Elle s'approche d'une manière inconvenante de son interlocuteur, et au fur et à mesure qu'on s'éloigne s'approche encore jusqu'à ce qu'on lui en fasse l'observation plus ou moins rude.

Elle a quelque instruction, une belle écriture, et fait très rapidement une lettre de deux ou trois pages. Elle coud, brode et fait de la tapisserie; mais complétement dépourvue de sens mo-

(4) Qu'on ne s'étonne pas de trouver sous notre plume beaucoup plus d'observations de femmes que d'hommes. L'asile qui nous est confié et qui est notre champ de travail, ne contient que des femmes, et la même exclusion s'irradie au dehors. Les médecins d'établissements d'hommes sont principalement appelés près des hommes, les médecins de maisons de femmes près des femmes.

SATYRES ET NYMPHOMANES.

ral, gourmande et lascive, voilà tout, elle a toujours causé à sa famille les plus grands chagrins et les plus tristes humiliations.

Malgré la surveillance dont elle était entourée, elle a eu plus d'un lien et a cherché à séduire son père. C'est alors qu'on l'a fait enfermer. Son père, profondément irrité, outragé, a voulu rester plusieurs années sans la voir; mais elle a su affecter tant de repentir, elle a tant prié sa mère, que les deux parents sont revenus à elle. On peut voir par les extraits suivants qu'elle ne ménage ni les protestations affectueuses ni les promesses de bonne conduite.

Elle écrit à son père :

« Maman m'a annoncé une nouvelle qui m'a bien attristée, c'est que tu es malade. Serait-ce de ma faute? Oh! non, père! N'est-ce pas que tu ne m'en veux pas? Ma pauvre mère m'a dit aussi que tu as juré que je suis morte au monde pour toi, parce que je t'ai causé trop de chagrin.

» Puisque tu ne trouves pas naturel que je désire m'en aller après deux ans, bientôt et demi, eh bien! je ne t'en parlerai plus, et laisserai ton cœur de père agir à sa volonté. Seulement ne me repousse pas à tout jamais. Je ne te tourmente pas; je sais que tu as beaucoup d'occupation, et que tu n'as que ton dimanche pour te reposer des fatigues de la semaine; que tu aimes mieux aller le passer à la campagne que de venir à l'hôpital; mais une visite une fois par mois, ce ne serait, je crois, pas trop exiger, et ce serait assez pour me faire supporter avec courage la cruelle et longue punition que tu m'infliges pour avoir aimé. Est-ce de ma faute si mon pauvre cœur a battu (1)? Eh bien! désormais il sera froid comme une glace, puisque c'est là ton désir...

» Pourquoi ne me maries-tu pas? Je suis laide peut-être, mais

(1) Est-ce ainsi qu'elle devrait écrire à son père? Et elle lui écrit bien autre chose. Nous serons obligés tout à l'heure de recourir au atin pour couvrir la grossièreté de-son langage.

je suis en âge. Ensuite de cela : omnia vasa operculum hab nt aut inveniunt. Par conséquent, je ne dois pas me désespérer. Seulement il est temps. Mes cheveux blancs commenceraient à se montrer. Ainsi à bientôt, père, je ne veux pas mourir vieille fille.

» Adieu, mon petit père. Je t'embrasse de tout mon cœur, et ma mère bien-aimée, et puis ma Fanny, sans oublier ma jolie petite Emma. Ne manque pas de m'apporter ou de m'envoyer ce que je t'ai demandé, dimanche sans faute, je t'en supplie.

> » Votre fille respectueuse, » J... »

Son père consent à venir la voir. Il vient; elle lui fait une scène violente et lui écrit ensuite :

« Mon bon père,

» Quelles journées affreuses j'ai passées en songeant à ton départ d'avant-hier ! Tu as eu bien du chagrin, mais j'y ai participé. Depuis bien longtemps je n'ai pas éprouvé de nuit si agitée que celle du dimanche soir.....

» Mais pardonne à ta fille. Je t'aime, père, et l'émotion que j'ai éprouvée après une si longue absence a été involontaire. Oui!... père, ma douleur était si grande, depuis cinq mois que je ne t'avais vu, que je manquais de force et de courage. J'étais entièrement abattue; mais pourtant j'ai fait en sorte de pouvoir tarir mes larmes, puisque l'on m'avait promis que je te reverrais si je m'apaisais. Alors me sentant plus calme, j'ai voulu aller me jeter dans tes bras et te forcer par mon amitié d'oublier cette triste scène. Quelle douleur pour moi! Je te voyais partir, je t'ai appelé; tu n'as su répondre au cri de ton enfant, ou du moins tu ne l'as pas entendu.

» J'aurais mieux aimé que tu vinsses un jour de semaine en présence de notre docteur ou bien de madame la surveillante; car cette entrevue, j'en suis sûre, se serait passée avec

SATYRES ET NYMPHOMANES.

plus de calme. On a bien raison de dire : Où il y a de l'esprit, il y a de la ressource.

» Ton enfant, qui veut être désormais respectueuse. »

Elle nous écrit souvent. Voici une de ses lettres :

« Monsieur le docteur,

» Je vous en supplie, n'ayez pas l'air courroucé contre moi. Votre parole brève m'est pénible. Je suis une pauvre créature qui ai plutôt besoin d'indulgence et de pitié que de trop de sévérité. Éloignée d'une mère que j'adore, ne suis-je pas assez punie des légèretés que j'ai commises lorsque j'étais au sein de ma famille? Dans quelque temps, monsieur, si vous voulez bien m'accorder cet honneur, je vous demanderai quelques minutes d'entretien, mais seule avec vous, car ce sont des choses trop graves que j'ai à vous communiquer. Depuis longtemps, monsieur, mon cœur souffre; il a besoin d'un confident, et c'est vous, monsieur, que j'ose me permettre de choisir.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Il est inutile de dire que nous évitons toujours avec grand soin de nous trouver seul avec ces sortes de malades.

Avant de nous être confiée, mademoiselle J... avait été dans un autre service où elle avait fini par se rendre impossible. Peu de jours après son arrivée chez nous, elle écrivit l'étonnante lettre suivante à une fille de service de la division qu'elle venait de quitter :

« Ma bonne chérie, tu crois probablement que je t'oublie Oh! je le voudrais que je ne le pourrais. Ton gracieux personnage est bien trop gravé dans mon cœur. Je ne sais pas si ton amitié est réciproque à la mienne, j'ose l'espérer pourtant. Oui, bonne Célina, je veux te forcer à m'aimer ; car depuis bien longtemps mon

cœur ne battait plus pour personne, et tu l'as fait palpiter; tu es heureuse, bien heureuse! Quel beau style! le plus gracieux des amoureux ne ferait pas mieux. Si tu savais, l'autre jour j'ai failli me trouver mal en apprenant que tu étais malade; mais, oh ! bonheur sans pareil ! on s'était trompé. On avait pris une autre pour toi. Je ne veux pas te donner le droit de te plaindre que je ne te donne pas de doux noms. Mon bijou, imagine-toi que voici deux heures que je me creuse la cervelle pour en trouver de plus doux les uns que les autres. Ils ne pourront jamais te dire assez combien je t'aime. »

Les expressions de cette lettre ayant éveillé notre attention, nous avons pris quelques informations et nous avons su que la personne à laquelle cette lettre s'adresse est au-dessus de tout reproche, mais que plusieurs fois elle a été obligée de rudoyer mademoiselle J... et de se plaindre de ses obsessions. Cela a même été l'une des causes qui ont fait éloigner la malade de ce service.

Les deux observations suivantes ont été prises dans une classe très élevée de la société.

OBSERVATION XI. — Madame de P... est une étrangère jeune, belle et fort riche. Son mari l'a entourée de tout le luxe et de toutes les délicatesses d'une grande existence. Chevaux, voitures, brillants équipages, habitation de ville l'hiver, avec bals et spectacles; vie de château pendant la belle saison, avec promenades à cheval et grandes chasses l'automne, auxquelles la dame prend part, ce sont chaque jour de nouvelles fêtes et de nouveaux plaisirs. Le mari a fait la fortune de sa femme. Que fera-t-elle pour lui dans sa reconnaissance? — Deux années de mariage n'étaient pas encore révolues que le malheur et la honte étaient entrés dans cette maison qui paraissait avoir été dotée de tant de ressources contre la souffrance.

SATYRES ET NYMPHOMANES.

Après quelques fautes cachées d'abord avec soin, on en était venu à ne plus rien dissimuler.

Une des habitations de plaisance avait été instituée et organisée comme une sorte de parc aux cerfs selon les traditions des temps les plus corrompus.

Cette jeune femme n'avait pu résister à tant de séductions. Au lieu d'y puiser de salutaires enseignements, elle s'y était perdue et cela devait être. Il n'eût pas été absolument impossible de le prévoir (1).

Avec plus d'attention l'on eût su qu'elle appartenait à une famille d'épileptiques. Alors on eût pu prévoir qu'elle deviendrait elle-même épileptique et l'on se fût gardé de contracter alliance avec elle. — Mais l'alliance contractée, la faute faite, sur quels conseils a-t-on pu jeter une pauvre épileptique au milieu d'excitations pareilles? Ces difficultés sont terribles ; il ne faut pas s'en jouer, il faut les fuir, et quand on n'a eu ni la sagesse, ni la possibilité de se détourner à temps, quand on s'est mis aux prises avec l'ennemi, il faut au moins savoir combattre avec plus d'habileté.

OBSERVATION XII. — Madame de X... appartient à une famille très considérable par sa fortune, par son rang et par les dignités dont elle est revêtue. Sa mère, malgré son opulence, s'est appli, quée à lui donner des principes sévères et des habitudes modestes. L'une et l'autre passaient une grande partie de l'année à la campagne, où cette jeune personne montra le caractère le plus facile et les goûts les plus paisibles. — Elle aimait à élever des oiseaux dans une volière et à soigner sa collection de papillons. On ne lui connut pas d'autres plaisirs jusqu'à vingt-deux ans,

(4) Plusieurs épileptiques dans la famille.

époque de son mariage. Mais alors, aussitôt qu'elle eut eu des rapports sexuels, il se développa en elle des appétits libidineux insatiables qui ne trouvèrent que trop d'occasions de se produire. Il en résulta grand scandale, et la jeune femme, qui habitait une ville capitale depuis son mariage, fut reconduite à la campagne, où elle avait eu des goûts si simples ; mais elle ne les y retrouva plus. -- Elle parvint, dans la solitude qu'on lui avait faite, à continuer plus tristement encore la vie de désordre où elle venait de se jeter. Cette femme élégante, pleine de jeunesse et d'éclat, pervertissait tout ce qui l'entourait : fermiers, domestiques, garcons de ferme, porchers et palefreniers, peu lui importait, pourvu qu'elle pût chaque jour et presque à chaque heure, non satisfaire, mais apaiser ses indomptables ardeurs. Cela dura longtemps, car le mari et toute la famille, quand ils surent ce qui se passait, en sentirent un si insurmontable dégoût, qu'ils s'éloignèrent avec découragement, sans oser rien espérer ni rien entreprendre. On sut plus tard que, dans le moment même où madame de X... s'abandonnait ainsi à tous ceux qui l'entouraient, elle se livrait avec la même fureur aux excès de l'onanisme. --Cette personne, à l'âge de trente-six ans à peine, en paraissait cinquante. Elle était devenue prématurément chauve, et en considérant ces yeux largement ouverts et sans expression, ce front sillonné par la débauche, et cette tête et ce cœur vides, on se sentait pris d'un éloignement invincible et comme d'une sorte de honte (1).

Les deux observations qui suivent montrent la nymphomanie portée à ses ardeurs les plus extrêmes aux deux âges opposés, à quinze ou seize ans et à soixante-neuf.

OBSERVATION XIII. — Mademoiselle O... était une jeune fille . unique de quinze ans, appartenant à des parents riches qui n'ont

(1) Une tante mélancolique et un frère dissipateur.

rien négligé pour l'instruire et pour lui procurer les bienfaits d'une bonne éducation. Quand elle eut passé quelques années en pension, ils crurent leur but atteint, ne songèrent plus qu'à la marier, et la marièrent en effet, avant qu'elle eût seize ans, à un jeune banquier de la même ville. Le mari était très aimé dans le pays; sa femme était un enfant qui allait achever de grandir et de s'élever sous son honnête direction. Tels étaient du moins les vœux et le pronostic de la population. Rien, en effet, ne les démentit pendant les six premiers mois de cette union ; mais, à peine cette demi-année était-elle révolue, qu'on apprit d'horribles choses. Cette enfant de seize ans avait recherché et obtenu les embrassements des commis de son mari. Ce n'est point un commis qu'elle aime, c'est trois; ce ne sont point les commis qui l'ont séduite, c'est elle qui a séduit les commis, et dans ses ardeurs impudiques elle ne prend aucune précaution contre la publicité de ses débordements. Elle tutoie les commis en présence des domestiques ; elle se laisse surprendre les embrassant, et dans cette situation critique elle se met à rire et n'éprouve aucun embarras. On l'entend un jour dire à l'un de ces jeunes gens : « Mon mari, qui sera en affaires jusqu'à huit heures et » demie, me conduit ce soir à neuf heures au bal de la Préfec-» ture. Je t'attends toute parée à sept heures et demie. Je veux » que tu me fasses la cour dans cette toilette. » Cette malheureuse ne devint enceinte qu'un peu moins d'une année après son mariage, en sorte qu'on ne sait pas si l'enfant qu'elle mit au monde est de son mari ou de ses criminelles amours. La même incertitude pèse sur ceux qui vinrent plus tard, car elle continua longtemps sa vie de débauche.

Voilà l'existence d'un homme laborieux et honnête flétrie par un affreux contact qu'on eût pu éviter avec plus d'honnêteté d'une part, avec plus de prudence de l'autre.

1° Si les parents eussent eu le sentiment de leurs devoirs il leur eût été impossible de taire à l'honnête

.

homme qui demandait la main de leur fille, qu'ils avaient fréquemment trouvé dans la chambre de celle-ci, dans son secrétaire et sous son oreiller, des livres et des gravures obscènes sans qu'ils aient jamais pu découvrir comment elle se les était procurés; ils se fussent empressés de dire avec tristesse mais avec conscience qu'ils ne pouvaient la laisser seule dans le jardin soit à la ville, soit à la campagne, depuis qu'ils l'avaient trouvée se faisant embrasser par le fils du jardinier, jeune homme du même âge qu'elle.

2° Quant au mari, si au lieu de faire comme on fait généralement, c'est-à-dire de laisser les parents examiner et débattre la question d'argent et de ne pas voir autre chose dans les dispositions préliminaires du mariage ainsi réduit à un simple marché, il eût regardé comme sage et comme obligatoire de connaître celle qui allait devenir sa femme, celle qui allait porter et perpétuer son nom, alors il l'eût vue souvent, il eût causé avec elle, et comme il était impossible à cette bacchante de se trouver à côté d'un jeune homme sans se livrer à des fureurs utérines, elle l'eût mis promptement à même de reconnaître qu'il ne pouvait, sans devenir fou lui-même, se marier à une pareille femme.

Les parents le savaient, et dans leur ligne de conduite mauvaise, ils tenaient leur fille murée. Tout homme qui se marie doit se tenir en défiance si l'on cache et si on l'empêche de connaître sa femme future.

Cette folle délirait-elle comme on l'entend? Déchiraitelle, brisait-elle, frappait-elle? Non, sans doute. Elle dirigeait bien, dit-on, la dépense de sa maison. Elle avait

de la gaieté dans son intérieur. Elle n'en avait jamais plus avec son mari que lorsqu'elle venait de trahir la foi qu'elle lui avait jurée. Mais c'était une folle lucide atteinte de la pire de toutes les folies. Elle était dépourvue du sens moral; elle vivait dans ses sens; elle était frappée d'incapacité pour le mariage et pour la famille.

Thomas Morus va trop loin quand il propose que les époux habitent et dorment ensemble avant de se marier, pour bien savoir s'ils se méritent et se conviennent; mais si ce conseil passe toute mesure, au moins est-il absolument indispensable qu'ils ne s'ignorent pas, qu'ils s'étudient au contraire et s'observent auparavant pour savoir si l'union peut se faire.

Nous allons trouver les mêmes fureurs dans l'extrême vieillesse.

OBSERVATION XIV. — Madame V..., d'une stature ordinaire, mais de forte complexion, ayant une expression de physionomie très convenable, beaucoup de politesse dans le dialogue; une grande retenue dans le maintien, nous a été confiée le 47 janvier 1854. Interrogée, elle répond parfaitement à toutes les questions qui lui sont faites, se met à l'ouvrage, et travaille, malgré ses soixante-neuf ans, avec autant d'activité que de perfection, toujours d'humeur avenante, toujours assidue, ne se dérangeant jamais que quand on lui dit qu'il faut se lever pour aller à table ou en récréation. Rien sur sa figure ni dans ses actes n'eût jamais pu, pendant son séjour dans l'asile, nous faire soupçonner le moindre désordre. Pendant quatre ans, pas une parole obscène, pas un geste, pas le plus petit mouvement d'agitation, de colère ou d'impatience. Elle est parfaite tant qu'elle est enfermée, mais absolument incapable d'user de sa liberté.

Toute sa vie, dès son jeune âge, elle a recherché les hommes,

et s'est abandonnée à cux. Jeune fille, elle les provoquait, et désolait et humiliait ses parents par son avilissement. Du caractère le plus docile, le plus aimable et le plus enjoué, rougissant quand on lui adressait la parole, baissant les yeux toutes les fois qu'elle était en présence de plusieurs personnes, aussitôt qu'elle était parvenue à se trouver seule avec un homme jeune ou vieux, même avec un enfant, elle était subitement transformée, relevait ses jupes et attaquait avec une énergie sauvage celui qui devenait l'objet de ses amoureuses fureurs. Dans ces moments, c'était une Messaline, et quelques instants auparavant on l'eût prise pour une vierge.

Elle trouva quelquefois de la résistance et même de fortes corrections, mais il lui arriva plus souvent encore de rencontrer beaucoup de bonne volonté. Malgré plus d'une aventure de ce triste genre, ses parents la marièrent dans l'espoir de mettre un terme à ses désordres. Le mariage ne fut pour elle qu'un scandale de plus. Elle aimait son mari avec rage, mais elle aimait avec une rage égale tout homme avec lequel elle parvenait à être seule, et elle y mettait tant de persévérance et tant d'habileté, qu'elle déjouait toute surveillance et en venait souvent à ses fins. C'était un ouvrier occupé à travailler, un passant qu'elle interpellait dans la rue et qu'elle parvenait à faire monter chez elle sous un prétexte improvisé; c'était un jeune homme, un apprenti, un domestique, un enfant revenant de l'école! Elle mettait tant d'innocence extérieure en leur adressant la parole que chacun la suivait sans défiance. Plus d'une fois elle fut battue ou volée, et cela ne l'empêchait pas de recommencer. Devenue grand'-mère, elle continuait le même genre de vie. Un jour elle introduisit chez elle un petit garçon de douze ans, lui disant que sa mère allait y venir. Elle lui donna des bonbons, l'embrassa, le caressa, puis, comme elle voulut le déshabiller et lui faire des attouchements obscènes, l'honnête enfant se mit en révolte, la frappa, prit la fuite et alla tout raconter à son frère, jeune homme de vingt-quatre ans, qui monta dans la maison désignée par le plaignant et battit à outrance cette vilaine femme, en lui disant :

SATYRES ET NYMPHOMANES

« En pareilles aventures, on fait ses affaires soi-même pour ne » point laisser son nom en si mauvaise compagnie. J'espère » qu'après cette correction, vous ne recommencerez pas avec » d'autres. » Pendant cette scène, le gendre survint, devina tout avant qu'on eût eu le temps de lui rien dire, et se mit de luimême du côté de celui qui se faisait si prompte justice.

Elle fut enfermée dans un couvent, où on la trouva si bonne, si douce et si docile, si rose et d'une innocence si virginale, qu'on ne voulait pas croire qu'elle eût jamais commis la moindre faute, et qu'on se porta caution pour elle en la rendant aux siens. Elle avait édifié tous les habitants de cette maison par la ferveur avec laquelle elle s'était livrée aux pratiques de la religion. Une fois libre, elle reprit le cours de ses scandales, et toute son existence se passa ainsi. Après qu'elle eut fait le désespoir de son mari et de ses enfants, ceux-ci espérèrent enfin que l'âge venant à leur aide tempérerait le feu qui la dévorait. Ils se trompaient. Plus elle commettait d'excès, et plus elle prenait d'embonpoint, plus elle avait d'éclat et de fraîcheur. Comment est-il possible que des penchants si bas et des habitudes si dégradées puissent laisser à la physionomie tant de douceur, à la voix tant de jeunesse, au maintien tant de calme et au regard une sécurité si limpide?

Elle était veuve. Ses enfants, qui n'avaient pu la garder chez eux et pour lesquels elle était un objet d'horreur, l'avaient reléguée hors des barrières, où ils lui servaient une rente. Étant devenue vieille, elle était obligée de rétribuer les hommages qu'elle se faisait rendre, et comme la petite pension qu'elle recevait était insuffisante pour cet usage, elle travaillait avec une ardeur infatigable pour pouvoir payer un plus grand nombre d'amoureux.

A voir cette femme âgée si alerte au travail d'aiguille, s'en acquittant sans lunettes à soixante-et-dix ans et au delà, toujours propre et soignée dans ses vêtements, mais d'une propreté sans recherche, ayant l'apparence simple et honnête, le visage ouvert, jamais nous n'eussions deviné toutes ces turpitudes. Après

qu'on nous les eut révélées, nous n'y eussions pas ajouté foi, si des preuves trop convaincantes ne nous eussent été fournies. Nous avons vu plusieurs de ces misérables hommes qui recevaient d'elle le prix de leur abjecte industrie. Ils venaient nous dire combien elle était laborieuse ; ils nous affirmaient et nous cautionnaient sa moralité, espérant lui faire rendre la liberté et retrouver ainsi leur salaire. Nous n'avons pu nous contenir, et dans notre indignation nous sommes parvenu à arracher à l'un d'eux l'aveu et les détails de ses amours infâmes.

Cette femme avilie, ce monstre, a conservé jusqu'à la fin son calme, sa douceur inaltérable et toute son apparence d'honnêteté. Dans les premiers jours de mai 1858, elle a été prise d'engourdissement dans les membres du côté droit, et malgré une saignée promptement faite et le traitement indiqué, elle est morte le 17 du même mois, à la suite d'une hémorrhagie cérébrale dont l'autopsie a fourni la preuve.

L'observation suivante a été recueillie et nous a été communiquée par un de nos maîtres.

OBSERVATION XV. — Madame N..., employée dans un grand établissement hospitalier, s'était acquittée très ponctuellement depuis plusieurs années des fonctions qui lui étaient confiées. Elle avait non-seulement toujours été très zélée dans ses rapports avec les malades, mais parfaitement convenable avec ses chefs et attentive aux observations et aux ordres qu'elle recevait d'eux. Rien dans son attitude ni dans ses paroles n'avait pu faire prévoir ce qui est arrivé depuis. Un jour d'hiver, à six heures du matin, elle se rend chez l'un des médecins de la maison, et le trouve travaillant dans son cabinet. Il lui demande ce qui peut l'amener à pareille heure. Elle répond avec hésitation, et, une fois entrée, elle se précipite sur lui et l'enlace de ses bras, cherchant à l'embrasser et s'écriant : « Que j'ai froid, que j'ai froid ; je vous en prie, réchauffez-moi ! » — Il parvient à se dégager,

SATYRES ET NYMPHOMANES.

et lui indiquant de se tenir à distance, il lui dit qu'elle est malade, l'engage à aller se reposer, à se baigner, et à ne plus jamais se permettre pareille inconvenance. « Cela restera secret cette fois, dit-il, mais ne recommencez pas, car je ne pourrais plus me taire, et vous perdriez votre emploi. » - Elle se retire ; trois jours se passent; son service n'a pas été interrompu; il a été aussi bien fait que de coutume ; mais au moment où le médecin vient d'achever sa visite et où il est seul dans son cabinet, elle y entre, referme la porte, et veut encore l'embrasser. Personne ne s'est aperçu de rien. Il se rend immédiatement chez le directeur (1), lui confie l'état maladif de l'employée, dont il demande le passage immédiat dans un autre service. La mesure est effectuée sans retard. Quinze jours après, le médecin de la division dans laquelle a été placée l'employée est tout à coup saisi par elle au moment où il est loin de s'y attendre. Elle parvient à l'embrasser, et on a quelque peine à le débarrasser de ses étreintes. Cette fois la scène a été publique; il n'y a plus moyen de la dissimuler. L'employée est maintenue dans le service, mais comme aliénée, et elle est soumise au traitement que réclame son état (2).

Cette personne, assez malade pour s'oublier à ce point, est toujours restée parfaitement lucide, répondant exactement et précisément à toutes les questions. Rien dans sa contenance habituelle ni dans l'expression de son visage, rien dans sa voix ni dans ses paroles n'eût pu faire soupçonner ni prévoir les transports auxquels elle se livrait avec tant d'impétuosité. Elle est sortie de la maison, a été plusieurs fois reprise de pareils accès et nous ignorons ce qu'elle est devenue.—Elle était mariée, elle avait des enfants. Celui qui l'a épousée eût appris, s'il

(4) Le directeur portait alors le titre d'agent de surveillance.

(2) Plusieurs aliénés dans la famille.

se fût suffisamment enquis, qu'il y avait eu des aliénés dans la famille.

Nous n'avons jamais rien lu de plus touchant que la lettre suivante, que nous reproduisons textuellement comme une observation pleine d'intérêt. Elle est adressée à un médecin qui est proche parent de la pauvre victime.

OBSERVATION XVI. — « Tu me demandes, mon cher oncle, de t'écrire longuement toutes les misères que j'ai éprouvées depuis le commencement de mon mariage. Je vais tâcher de me les rappeler par ordre, afin que tu puisses juger toi-même de mes souffrances.

» Dès les premiers mois, dès les premiers jours même, je reconnus que mon mari était d'un caractère extraordinaire qui m'inquiétait. Tantôt il me donnait des témoignages d'une amitié exagérée; tantôt, sombre et taciturne, il me parlait à peine, et lorsque je voulais à mon tour lui faire quelques prévenances, il me repoussait avec un air de défiance qui m'étonnait, sans que je pusse en deviner la cause. Je remarquais aussi que lorsque ses idées étaient portées sur un sujet, il ne pensait qu'à cela et ne parlait pas d'autre chose. Peu à peu je m'étais habituée à son caractère, et comme il paraissait m'aimer, de mon côté j'évitais autant que possible de le contrarier. J'avais observé qu'une contrariété produisait chez lui un très mauvais effet.

» Cet état de choses dura deux ans, lorsqu'un jour il lui vint à l'idée que mon beau-frère, qui demeurait tout près de la maison de ma mère, à P...., avait dû être mon amant. Pendant une année, il a vécu avec cette idée. C'étaient des emportements, des termes de mépris que je ne puis écrire. Il était quelquefois quinze jours sans me parler. Te dire ce que j'ai souffert alors est incroyable. C'était un genre de malheur si nouveau pour moi que je n'avais pas encore le courage dont il m'a fallu faire pro-

vision plus tard. Enfin, après m'avoir fait déclarer par un serment solennel que mon beau-frère n'avait jamais été rien pour moi, serment que je lui fis à l'instant et de grand cœur, il parut se calmer ; il me demanda pardon de ce qu'il m'avait fait souffrir, et me dit qu'il ne recommencerait jamais : il me connaissait maintenant trop bien, disait-il. Je fus pendant longtemps assez tranquille, et j'allai faire un voyage à P.... pour voir ma mère ; mon mari m'accompagna. Un jour, en cherchant dans la bibliothèque, il trouva un mauvais livre intitulé : *Contes de Boccace*. Il voulait absolument me lire ces histoires, mais comme j'étais occupée des préparatifs de notre départ, je n'avais point le temps de l'écouter. Par ce qu'il m'a forcée d'entendre, j'ai vu que c'étaient des histoires de femmes qui trompent leurs maris. Pendant deux jours, il avait eu ce livre dans les mains, et le lisait continuellement.

» Lorsque nous fûmes de retour à notre campagne, je remarquai son air sombre ; il ne me parlait plus. Lui en ayant demandé la raison, il me dit, après s'être fait prier, qu'il avait réfléchi, et qu'il était tout à fait impossible que mon beau-frère n'eût pas été mon amant. A partir de ce moment, ma vie a été un véritable martyre. Il m'insultait, il me méprisait, comme si j'avais été une femme méprisable. Chaque jour il avait de nouvelles accusations à porter contre moi, toutes plus indignes et plus absurdes les unes que les autres. Un jour je m'aperçus qu'il ne parlait plus à ma fille aînée, qui avait alors près de cinq ans et qu'il avait jusque-là beaucoup aimée. Je sus que, dans son idée, ma fille n'était plus la sienne, mais celle de mon beaufrère. Il me racontait cela à moi-même, comme s'il le voyait. Tout ce que je pouvais lui dire pour le ramener à la raison était inutile; il ne m'écoutait même pas. C'est aussi à cette époque que je surpris ses intrigues avec une petite bonne de treize à quatorze ans que j'avais pour mes enfants. Je ne lui fis point de reproches, mais seulement j'exigeai le renvoi de la fille, et comme il s'y refusait, je ne pus m'empêcher de lui dire ce dont je m'étais aperçue. Alors il me proposa de garder cette petite

fille, ou du moins d'en prendre une autre, peu lui importait, pourvu qu'il fût libre de faire ce qu'il voulait et que je fermasse les yeux. Quelle proposition ! Lorsqu'il vit qu'il était impossible de me faire consentir à cette infamie, la haine qu'il avait pour moi s'accrut à tel point que je dus craindre pour ma vie.

» Une nuit il vint au pied de mon lit, son fusil à la main. Là il s'arrêta, et me regarda sans rien dire. Lui ayant demandé ce qu'il cherchait, il me répondit d'une voix brève qu'il ne cherchait rien, et, après avoir regardé sous mon lit, dans la cheminée et jusque derrière le berceau de ma plus jeune fille, il alla se coucher. Le lendemain, lorsque je racontai cela à ma belle-mère, j'appris qu'il m'accusait d'être la maîtresse de son domestique, qui était un homme marié et père de famille, et qui demeurait près de la maison. Tu ne peux te faire une idée de l'état de souffrance et de frayeur dans lequel j'étais. Le raconter n'est rien. Une tante de mon mari ne cessait de me supplier de partir. Chaque jour il lui répétait qu'il me tuerait, qu'il fallait en finir, mais nous demeurions dans une campagne isolée, et je ne pouvais partir avec mes deux enfants sans qu'il s'en aperçût. Je me décidai alors à écrire à ma pauvre mère. Ce dut être pour elle un coup bien terrible, car elle ne se doutait de rien. Elle vint passer quinze jours près de moi; je ne la quittais pas un instant. Cependant il prétendait que je continuais toujours ma vie, c'était son expression. C'est aussi dans ce temps-là qu'il alla à S... trouver le président du tribunal, qui avait été autrefois l'ami de son père, et lui déclara qu'il avait une femme affreuse qui s'entendait avec son domestique pour l'assassiner. Lorsque j'appris cela, juge de mon désespoir ; mais sa tante, qui connaissait aussi ce président, me consola, et me promit d'aller le démentir, chose qu'elle fit en effet.

» Il me reste à te raconter une scène tellement affreuse que le cœur me bat chaque fois que j'y pense. Lorsque ma mère fut partie, j'appris de la bouche même de ma belle-mère qu'elle avait trouvé dans le lit de ce malheureux un pistolet chargé à balle et tout armé. Nous couchions alors ensemble, je l'avais exigé

lors de la scène du fusil, dans l'espoir que s'il était à côté de moi il n'aurait peut-être pas de ces visions comme il en racontait à sa mère et à sa tante. Je fus très effrayée et je priai ma belle-mère de coucher dans un cabinet attenant à ma chambre. Elle y consentit, et le soir, lorsqu'il vit qu'elle restait dans la chambre, il voulut la renvoyer, mais elle s'y refusa et elle se mit à lui faire des reproches sur sa conduite. Plus sa mère lui parlait et plus ses yeux (à lui) prenaient une expression effrayante. Je me hasardai à dire : « Laissons cela, vous savez que j'ai fait tout mon possible pour le ramener, ainsi n'en parlons plus. » On aurait dit que le son de ma voix faisait faire explosion à sa haine longtemps contenue, car il s'écria d'une voix terrible : « Quelle hypocrisie affreuse !» et se précipitant sur moi, il me frappa à la tête avec tant de violence que dès le premier coup je baissai la tête, incapable de remuer ni de me défendre; je ne perdis cependant pas connaissance, car je m'aperçus que ma belle-mère me prenait la tête entre ses bras pour me défendre. Il y avait si longtemps que j'entendais parler de la mort que je ne doutais pas que ce ne fût mon dernier moment. Tout à coup je l'entendis qui se mettait à genoux devant moi en me demandant pardon. Sa mère ôta ses bras qui m'entouraient, et dit : « Elle est évanouie. » Je voulus répondre : « Non, je ne le suis pas, » mais ce fut un cri qui sortit de ma poitrine, et j'eus une crise de nerfs comme jamais encore je n'en avais eu. Quant à lui il était désolé, il voulait partir, il voulait se tuer, à tel point que lorsque le calme revint un peu je fus encore obligée de le consoler. J'eus alors un moment d'espoir : en effet, pendant quelques jours il paraissait plus raisonnable, mais après ce fut encore à recommencer. Un jour il me dit que si je le voulais il me permettrait de prendre un amant, pourvu que ce fût un garçon de seize ou dix-sept ans, et comme je pleurais en lui défendant d'ajouter un mot : « Pourquoi donc, dit-il, n'agir jamais avec franchise? » Sur ces entrefaites mon frère arriva et me dit en particulier qu'il était venu me chercher et qu'il allait déposer une demande en séparation. - Je ne voulus

pas, j'espérais encore. Quand mon frère partit, il lui parla sévèrement mais sans se fâcher. A tous ses reproches mon mari ne répondit rien, mais depuis ce temps il lui a voué une haine pour le moins égale à celle qu'il a pour moi-même. Cependant à partir de ce moment je fus un peu plus tranquille, et c'est à cette époque que je devins enceinte de ma pauvre dernière petite fille. Pendant tout le temps de ma grossesse il ne me donna pas la moindre marque d'affection ; j'étais très souffrante, il paraissait s'en réjouir ; il m'est arrivé de m'évanouir deux fois devant lui sans qu'il me tendît la main pour me soutenir. Si je n'avais pas eu sa mère, que serais-je devenue? Je savais bien qu'il avait des soupçons, mais ses soupçons ne duraient pas toujours, puisque c'est lui qui s'occupa de chercher une nourrice.

» Lorsque je fus accouchée, je vis à son air sombre et à ses yeux égarés que sa tête travaillait encore, mais j'avais tellement peur de lui que je n'osais provoquer une explication. Quant à mon enfant, jamais il ne jetait les yeux sur elle, il ne voulait pas en entendre parler. Je cherchais à deviner quelle pouvait être son idée, quelques propos détournés m'avaient mise sur la trace, seulement c'était si dénué de toute espèce de bon sens que je ne pouvais y croire. En un mot il croit que ma dernière fille est la fille de mon propre frère, de celui qui l'avait admonesté l'année d'avant. Il n'a jamais osé me le dire, mais je l'ai su par une personne à qui il en avait fait la confidence. Faut-il ajouter que dernièrement ayant surpris ses relations avec la nourrice, je pris pour prétexte l'impertinence de celle-ci et je la renvoyai? Il n'en fallut pas davantage pour le monter encore plus contre moi ; il me faut supporter toutes les vexations qu'il peut imaginer. J'ai su qu'il avait dit à quelqu'un qu'il me frapperait encore. Enfin la vie n'était plus tenable, j'ai pris le parti de fuir cette profonde haine et d'aller passer quelque temps dans ma famille. Maintenant je ne sais que faire, lorsque je suis près de lui j'ai peur ; après ce qui s'est passé, je le crois capable de tout.

» Voici ma position, mon cher oncle, elle est bien triste. Il me semble que si mon sort était fixé d'une manière ou d'une autre, je serais plus tranquille. Alors je tâcherais de m'armer de courage, et je demanderais à Dieu de me donner la force d'élever ma chère petite famille qui est le seul espoir et le seul bonheur que j'aie en ce monde.

» Adieu, mon cher oncle, agis comme tu l'entendras et réponds-moi le plus tôt possible. »

Quand ce mariage s'était fait, comme on examine tout généralement au point de vue de la fortune, on avait regardé l'événement comme fort heureux pour la jeune personne qui était moins riche que le jeune homme.

On félicitait ses parents, ses jeunes amies étaient les unes heureuses, les autres jalouses de son bonheur. Quelle différence bien autrement grande il y avait entre les deux époux dans un domaine plus important et plus réel, dans le domaine moral ! Quelle richesse d'un côté, quelle misère de l'autre ! Comme la lettre qu'on vient de lire est pure et simple, comme la souffrance qu'elle exprime est chaste et recueillie à côté de la stupide violence et de la grossière débauche qui flétrissait une si digne existence ! Il y a des détails que la main de cette douce et pudique jeune femme de vingt-huit ans n'a pu écrire à son oncle et qui ont été confiés par elle à sa mère. Son mari paraît être en proie à une ardeur, à une puissance génésique extraordinaire. Il renvoie toutes les servantes qui ne se soumettent pas complétement à ses exigences, jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une qui reçoive ses caresses au moins une fois chaque jour, quelquefois plusieurs, et

sa pauvre femme n'en est pas moins obligée, de gré ou de force, de céder aussi souvent à sa brutalité. Elle est souffrante des suites de sa dernière couche et chaque rapprochement est très douloureux. Si elle demande grâce, il la frappe et la menace de faire venir des témoins pour prendre acte de sa résistance aux volontés de son mari. Il emploie pour la vaincre les expressions les plus basses et les plus obscènes et semble éprouver de la joie en la voyant souffrir.

Il lui montrait il y a peu de temps un article de journal où il était question d'un père ayant tué l'enfant qu'il supposait ne pas être le sien, et il mettait ce journal sous clef en disant que ce serait là sa justification.

Et pourtant cet homme si déraisonnable, si violent, si dangereux, n'est pas regardé dans le pays comme un aliéné. On le considère seulement comme un grand original, c'est le nom qu'on lui donne.

Il administre régulièrement ses biens, se fait exactement payer ses fermages, se montre économe dans ses dépenses. N'est-ce pas une preuve suffisante qu'il est en parfaite possession de sa raison? Dans le monde, oui; mais le jugement du monde est plein d'erreur et le médecin ne se contente pas de si peu. Quand une famille est en pareil danger, c'est au médecin d'éclairer le magistrat, et alors il appartient à l'un et à l'autre de faire rentrer la sécurité dans le foyer domestique.

Il y a de l'importance à mettre en valeur le coin de terre qu'on possède, mais il n'y en a pas moins à cultiver un autre champ qu'on appelle la famille. Celui qui transforme le toit conjugal en lieu de débauche, qui séduit et

SATYRES ET NYMPHOMANES.

corrompt sous les yeux de sa compagne irréprochable tout ce qui vit autour d'elle, celui qui ne veut entrer dans le lit de sa femme que souillé publiquement des embrassements de ses servantes, qui conseille en même temps à la mère de ses enfants d'avoir un amant, qui au milieu de la nuit arrive devant elle un fusil à la main, qui lui dit qu'il la tuera et lui annonce qu'il tuera sa fille, celui-là est plus fou, plus tristement fou que l'homme qui met le feu à sa grange ou qui se jette par sa fenêtre.

CHAPITRE III.

MONOMANES.

Nous ne voulons écrire ici ni un traité ni même un article sur la monomanie.

Esquirol le premier s'est lumineusement occupé des monomanes ou monomaniaques. Depuis lui, non-seulement on a voulu réduire le nombre de ces malades, mais on a même été jusqu'à révoquer en doute leur existence.

On concède le délire partiel, mais on nie la monomanie.

La dénomination de délire partiel appartient à Esquirol aussi bien que celle de monomanie. « Les malades atteints de cette variété de folie, a-t-il dit, ont vraiment un délire partiel. »

Esquirol savait que les monomanes ne sont pas irrévocablement fixés à l'idée qui les domine, que cette idée peut changer et s'étendre; mais aucun mot ne lui paraissait mieux peindre l'état du malade et sa concentration au moment où on l'observe.

Le monomane mérite ce nom quand il se croit en butte aux persécutions de son voisin; il mérite ce nom quand il se croit inventeur du mouvement perpétuel; quand il s'imagine qu'il peut ressusciter les morts; quand, ne possédant rien, il se croit propriétaire d'une grande fortune, quand il se croit prince, quand il se croit roi, quand

il se croit Dieu, ou alors même qu'il a passé d'une de ces conceptions délirantes à une autre.

Les monomanes sont quelquefois très cachés, très difficiles à reconnaître. On en rencontre un assez grand nombre dans le monde, conservant leur liberté, mêlés à nos rapports, se mariant, transmettant et propageant leur infirmité, tourmentant leur famille. Nous ne nous occupons ici que de ceux-là : nous faisons pour cette catégorie d'aliénés comme pour toutes les autres. Ce livre est entièrement consacré à l'examen, à l'étude des semialiénés qui sont de tous les êtres lésés dans leur raison, les plus compromettants ou les plus dangereux.

Sur quinze (1) monomanes dont nous rapportons l'observation, neuf sont mariés.

Voyons ce que sont ces malades :

OBSERVATION XVII. — Mademoiselle Bernardine Caroline L..., née à Aix-la-Chapelle, de parents français, est, en 1840, au moment de notre installation, depuis quatre ans dans le service. Nous la trouvons couchée sur la dalle, vivant dans la malpropreté la plus abjecte. Nous nous attachons à elle et nous parvenons à découvrir de vrais trésors sous cette enveloppe d'abord repoussante. Chaque effort de notre part amène chaque jour une découverte nouvelle. Mademoiselle L .. est pleine d'instruction, elle parle l'anglais avec une aussi grande pureté que le français. Elle se prétend la petite fille de M.de Ximénès que tout le monde a connu à Paris au commencement du siècle, sous le nom de Chimène et qui était lui-même de la famille du cardinal Ximénès. C'était un des habitués les plus fidèles du théâtre Français. On lui reconnaissait un goût sévère et le public s'inspirait de

(1) Treize observations entières et deux sommaires qui se trouvent après la 29^e observation. ses applaudissements pour les imiter. Rien n'établit l'impossibilité de cette parenté.

Quoi qu'il en soit, cette malade s'imagine que, née sur les bords du Rhin pendant nos premières guerres d'Allemagne, elle est devenue la proie des hommes du marché (c'est ainsi qu'elle appelle les révolutionnaires) qui lui ont serré la tête et lui ont ainsi ôté tous les sentiments moraux. Ils ont fait d'elle une espèce d'être abject, un monstre malfaisant. Elle a pour théorie, en effet, qu'en serrant la tête à un enfant dans un sens ou dans un autre, de manière à modifier sa forme et à l'allonger ou à l'aplatir, on peut le priver de ses hautes facultés et en faire un chien, un âne ou un crocodile. Quant à elle, elle est incapable, ajoute-t-elle, d'avoir aucune bonne pensée, mais elle proteste contre toute intention de frapper personne et elle dit très vrai. Plusieurs fois elle a été maltraitée par des malades agitées sans avoir jamais usé de représailles. Elle gémit souvent et s'écrie : Ah! si je pouvais mourir !... mais son chagrin n'a pas plus de fond qu'aucune de ses impressions quelconques. Négligée de sa personne, elle n'a ni amour-propre, ni pudeur, mais son impudicité consiste plutôt dans la négligence de ses vêtements que dans l'action. Elle relèvera sa robe pour se moucher avec sa chemise, elle remettra ses bas quand ils tombent, aussi bien en présence des hommes que des femmes, mais jamais elle ne prendra une situation ou ne proférera une expression lascive, quoiqu'il lui arrive de prononcer des mots malpropres. Elle raconte, du reste, avec beaucoup de charme, n'a rien perdu de sa mémoire et de son esprit, découpe avec un art merveilleux, et à l'aide d'une paire de ciseaux, tire en quelques instants d'une feuille de papier, des maisons, des fleurs, des arbres, des personnages en action, des oiseaux ou animaux de toute espèce et jusqu'à des paysages entiers.

On peut, si l'on y met beaucoup de soin et de bonne volonté, si l'on emploie toutes les ressources de la sollicitude combinée avec la sévérité jusqu'à l'emploi de la douche, guérir cette malade pour quelques jours, mais cela ne dure pas. Elle est en

état de travailler très bien, mais se dérange si on ne la surveille, et apporte à tout ce qu'elle fait une grande mobilité. Sa position est fort améliorée, mais elle ne saurait se passer de tutelle.

1860. Notre malade a beaucoup vieilli, elle a une tumeur blanche. Son genou lui a causé de longues douleurs et s'est ankylosé. En mème temps son esprit s'est éteint, sa voix qui était agréable s'est perdue. Depuis deux ans elle se met à faire des calembours ordinairement français ou résultant quelquefois de sa connaissance parfaite des deux langues française et anglaise. Elle en réserve chaque jour de nouveaux, et le plus souvent fort mauvais, pour nous les débiter à notre passage au moment de la visite. Cette disposition aux calembours est fréquente chez les aliénés (1).

OBSERVATION XVIII. - Mademoiselle R... T..., entrée à la Salpêtrière le 17 mars 1827, âgée de trente-trois ans, et dans notre service le 19 décembre 1840, a un délire très restreint qu'aucun traitement n'a pu modifier. Très laborieuse, très habile dans son travail de couture et répondant parfaitement à toutes les questions qu'on lui fait, elle est convaincue qu'elle est poursuivie par un nommé Meyer, homme assez adroit pour se trouver partout où il peut lui nuire, et dont aucun pouvoir ne saurait dominer les mauvaises intentions. Elle va jusqu'à penser, malgré la raison qu'elle montre sur tout autre sujet, que ce malfaiteur s'est introduit dans notre maison pour épier le moment où elle en sortirait. Elle est habituellement silencieuse, sans affection pour personne et d'un entêtement extrême. Le principe de son délire a été, dit-on, une blessure d'amour-propre. Brodeuse exercée, elle s'était attendue, après les échantillons qu'elle avait produits, à être chargée de broder l'une des robes de mariage de la duchesse de Berry ; mais nous avons su qu'il y a eu des aliénés dans sa famille et qu'antérieurement à l'époque indiquée, elle était déjà inégale dans son caractère, soupçonneuse, et qu'elle

(1) Père aliéné.

parlait souvent seule. La robe qu'elle avait compté broder a tout au plus un peu avancé la perte de sa raison. Chez nous-même elle est très difficile et l'on a beaucoup de peine à obtenir qu'elle descende pour prendre l'air et pour marcher dans les cours, ou à la faire venir au bureau quand sa présence y est nécessaire. Dans ce cas elle répond avec malveillance et va jusqu'à s'emporter. Elle prend toujours avec elle dans un grand sac tout ce qu'elle possède.

Avec cette habitude de vivre ainsi en elle-même, on la croirait étrangère à ce qui regarde les autres. Ce serait une erreur. Elle a réponse à tout sur le chapitre des faits personnels, sur l'àge, les accidents, les déceptions, etc. On se demande comment, en dépensant si peu de paroles et en apparence si peu de curiosité, elle parvient à être si bien informée. C'est, au reste, un étonnement que nous éprouvons fréquemment dans nos services d'aliénés. Nous entendons dire, dans le cours de notre visite, des choses dont nous n'acquérons que plus tard la parfaite connaissance; il nous est même arrivé de lire dans le journal, au retour de l'asile, des faits que nous venions d'entendre raconter par nos malades.

Juin 1860. Mademoiselle R. T..., dont la vue s'altérait depuis quelque temps, est aujourd'hui affectée d'une double cataracte, et doit être incessamment opérée (1).

OBSERVATION XIX. — Le 14 janvier 1857, nous avons reçu une malade nommée P..., femme d'un employé de chemin de fer, d'une figure sérieuse, d'une taille élevée, âgée de trentecinq ans, en bon état de santé physique, bien réglée, répondant exactement aux questions qu'on lui adresse, sauf sur un point. Cette malade est une monomaniaque hallucinée, convaincue qu'il se commet des infamies, des scènes cyniques, des actes de débauche sur la voie publique. Elle a toute sa vie été d'un caractère emporté, se faisant journellement des querelles avec ses

(1) Mère hypochondriaque.

voisins, avec le portier, avec les personnes qu'elle trouvait chez les marchands, et même avec les passants, auxquels elle reprochait de la regarder de travers. Cette susceptibilité, poussée assez loin pour la rendre insociable, pouvait déjà être regardée comme un état maladif. Elle a mis son mari dans la nécessité de changer très fréquemment de logement. Les plaintes qu'elle faisait alors étant presque aussi vives, sinon de même nature, que celles qu'elle fait aujourd'hui, il est impossible de préciser juste l'époque où remontent ses hallucinations. Il n'est pas bien sûr qu'elle n'en eût pas déjà quand, peu de temps après son mariage, elle a commencé ses griefs contre ses voisins et contre toutes les personnes qu'elle rencontrait, se plaignant qu'on lui fit la grimace et qu'on mît le pied dans le ruisseau pour l'éclabousser et la salir. Il est arrivé alors deux fois à son mari de prendre ses plaintes au sérieux et de quereller des passants qu'elle accusait de lui avoir tiré la langue.

Il a toujours remarqué de sa part plus d'éloignement que de penchant pour le rapprochement sexuel, ordinairement accompagné ou suivi de mauvaise humeur et même d'injures de sa part. « C'est un acte honteux et répugnant, disait-elle. Conçoit-on qu'on puisse se livrer à de pareilles malpropretés et salir ainsi une femme habituée à se tenir propre ? » Il lui arrivait d'entrer dans tous les détails, de les rapprocher de ce qu'elle avait vu chez les animaux, d'en profiter pour humilier l'homme, de proférer alors des paroles d'extrême dégoût, de se sauver du lit conjugal et de ne vouloir point y retourner de la nuit. Malheur à ceux qui perdent ainsi le don de poésie et d'enthousiasme. si nécessaire pour que l'âme se maintienne dans ses hautes régions, et n'en puisse pas trop décheoir !

Petit à petit les répugnances de cette malade devinrent une sorte d'horreur, son esprit se monta de plus en plus ; elle s'imagina qu'on accomplissait partout et à chaque instant des actes de lubricité. Elle voyait les victimes ; elle entendait leurs gémissements et leurs cris dans les cours, dans les allées, sous les arches des ponts, dans les rues même. Il était impossible de la

calmer; elle dormait mal, et tourmentait sans cesse ceux qui l'entouraient. Elle n'épargnait à ses enfants, qu'elle n'a jamais aimés, aucun détail sur les prétendues scènes qui désolent le monde et qui outragent la morale publique.

C'est en cet état qu'elle nous fut amenée. Nous mîmes tous nos soins à la calmer, et nous y parvinmes, en ce sens qu'elle est aujourd'hui fixée sur la sécurité de son séjour actuel. Elle croit qu'il ne s'y commet aucun acte de débauche, mais il n'en est pas de même au dehors. Le monde continue de n'être qu'un vaste lieu de prostitution. [Nous n'avons rien gagné de plus en ce qui touche l'extérieur; mais elle est devenue chez nous complétement inoffensive, ne trouble nullement l'ordre, travaille beaucoup et fort bien. Elle ne se donnerait pas un instant de repos si on ne lui en faisait prendre. Sa figure est impassible, ne trahit jamais aucune impression, à moins qu'on ne lui adresse la parole. Alors elle est malveillante et injurieuse. Sa voix monte subitement à un diapason très élevé; elle parle comme si elle voulait se faire entendre d'un bout à l'autre d'une grande cour.

Elle ne veut absolument voir personne ni de sa famille ni de ses amis. Impossible de la faire venir au parloir. Nous l'avons trompée un jour : pour lui faire voir son mari, nous l'avons fait venir dans notre cabinet sous prétexte d'avoir à lui parler nousmême. Sa colère fut très vive ; aussitôt qu'elle aperçut son mari, elle lui tourna le dos, et s'éloigna en proférant les plus grossiers outrages de la voix la plus courroucée et la plus retentissante. Un oncle âgé est venu hier (14 octobre 1858) de Saint-Germain avec un de ses cousins pour la visiter. Elle n'a pas voulu répondre à notre appel, prétendant qu'elle n'a ni oncle ni cousin. Elle n'est pas plus sensible à la pensée, au nom de ses enfants, à leur souvenir, quand on cherche à le réveiller de toute manière, soit en lui parlant d'eux, soit en lui montrant des enfants de leur taille, ou en l'occupant à faire des vêtements de cet âge.

Ses règles continuent d'être exactes. Sa santé, bonne déjà lors

de son entrée, s'est plutôt fortifiée qu'affaiblie; elle a pris un peu plus d'embonpoint.

Libre, elle tourmentait tous ceux au milieu desquels elle vivait; elle était improductive et nuisible. Ici elle travaille beaucoup, et ne fait de mal à personne.

Cette malade, dont la santé physique s'était bien maintenue ou plutôt améliorée, a tout à coup commencé à tousser à la fin de l'hiver, a maigri rapidement et est morte phthisique au printemps de cette année 1860 (1).

OBSERVATION XX. — Madame E... f^e C... est entrée à la Salpêtrière, dans la section Rambuteau, le 13 octobre 1851, âgée de vingt-huit ans. Elle est de moyenne stature, bien constituée; sa figure ne manque pas d'agrément : yeux bleus, regard doux, empreint de quelque tristesse, front large un peu aplati, nez bien fait, bouche grande, ornée de belles dents.

Son appétit est bon, ses digestions se font bien ; elle est très exactement réglée.

Sa mère se fait remarquer par son exaltation, par son langage figuré et plein de volubilité. Quant à elle, dès son jeune âge elle montra de la bizarrerie, un caractère difficile, et quand elle sut se servir d'une plume, une invincible disposition à écrire d'interminables pages. Elle était mécontente de tout, accusait sa famille, les amis de ses parents, supposait à tout le monde de mauvaises intentions. Cette triste disposition s'accrut chaque jour, et lorsqu'elle fut mariée, elle ne sut apporter que le malheur dans son ménage. Le mari fit œuvre de tendresse, de patience, de dévouement, mais il vint un moment où il cessa de pouvoir y tenir. Le malheureux, qui avait un emploi dans l'industrie, ne pouvait travailler le jour; la nuit, il n'avait plus de sommeil. Malgré l'existence de trois enfants en très bas âge et la nécessité de s'absenter toute la journée de son domicile, force lui fut de placer sa femme dans un lieu de traitement, où elle

(1) Un aïeul et un oncle aliénés

continua de se livrer à ses dispositions malheureuses, et dirigea avec tant de violence ses plaintes et ses accusations outrageantes contre le médecin, qu'il devint impossible à celui-ci de la garder, et que, le 3 mai 1854, elle fut transférée dans notre service. Elle avait alors la figure déplorablement déchirée. C'était elle qui mutilait ainsi son visage avec ses ongles. Les plaies qu'elle se faisait avaient une certaine profondeur, et étaient si près les unes des autres qu'elles se confondaient presque. Les unes étaient récentes et saignantes, les autres couvertes de croûtes qu'elle arrachait. Elle y allait d'une main si cruelle, qu'aujourd'hui qu'elle a complétement cessé de s'écorcher, elle conserve encore plusieurs cicatrices qui témoignent de ses anciennes fureurs. Si on lui mettait la camisole pour l'empêcher de se tatouer d'une manière si sanglante, elle avait recours à un autre moyen : elle frottait sa joue, son menton, son front contre le mur, et y usait l'épiderme et la peau même. Nous obtînmes beaucoup plus par la douceur que par la force. Elle a toujours été mal pour nous, pour les internes, les externes, les surveillantes et les filles de service, les accusant des actions les plus méchantes, des plus révoltantes friponneries, employant, dans ses imputations, des expressions injurieuses et méprisantes. C'est en ne la suivant jamais sur ce terrain et en lui parlant toujours avec la plus grande douceur, en affectant de lui montrer plus que de l'intérêt, c'est-à-dire une affection véritable, que nous sommes parvenu, quelques bains prolongés aidant, à faire cesser ses mutilations, à adoucir ses plaintes, à obtenir d'elle des réponses à peu près polies, et à la voir même quelquefois sourire. Elle travaille aujourd'hui avec une très grande assiduité et avec beaucoup de perfection. Son ouvrage de couture est perlé, comme disent les ouvrières, et ses broderies sont faites avec un talent remarquable.

C'est à coup sûr une grande amélioration, mais non une guérison, tant s'en faut. Madame E... C... n'est pas trop gênante au milieu d'un ordre parfaitement établi et d'une maison toute faite, mais elle serait incapable autant que par le passé de régler

le régime de la sienne; elle ne pourrait y être que ce qu'elle y a été. C'est toujours une mélancolique hypochondriaque, convaincue qu'on agit sur elle, qu'on altère son sang, que l'on corrompt ses humeurs, qu'on tarit chez elle les sources de la vie. Elle continue d'écrire toutes les fois qu'elle le peut. Voici plusieurs passages de ses longues lettres :

« Sept ans de souffrances, de tortures, de combats ! Ma sensi-» bilité était à toute épreuve. Elle ne pouvait que souffrir sans » y trouver la mort.... créature à part qui n'était plus naturelle, » vu que j'avais passé par des mains criminelles. Si mon exis-» tence était naturelle, je ne pourrais vivre dans l'état où je suis; » mais comme je suis entrée sous la puissance d'un homme qui » possède beaucoup de science, il est venu à bout de me faire » vivre sans l'équilibre, sans l'élément de mon sang (1). On ne vit » pas dans cet état sans horriblement souffrir. Soumise à tous les » effets contraires, je suis devenue étrange, bizarre, particulière, » singulière, journalière ; ma vie n'était plus naturelle; j'ai la » rage, la douleur dans le cœur.

» Pouvez-vous guérir cette plaie ulcérée, fatiguée, abîmée, » affaiblie par la souffrance? Je me porte comme toute l'horreur, » l'infamie, l'ignominie dont je suis la victime. Je me porte » bien (2) pour mes bourreaux, mes assassins, les destructeurs » du genre humain. La victime n'est pas achevée. Je me porte » bien pour ceux qui ne me croient pas, ne me voient pas aussi » mal qu'ils le désirent. Je le suis autant qu'il le faut pour leur » plaire; mais je veux braver les ennemis qui ont désiré ma » mort, mon anéantissement profond. A lutter avec les plus forts, » avec les gens dominants, imposants, on a toujours tort. Ils

(1) Cet homme, c'est le médecin auquel elle est confiée : c'est l'auteur de ce livre.

(2) Ceci s'adresse encore au médecin qui lui dit fréquemment, à la visite, qu'elle se porte bien, qu'elle a bonne mine, qu'elle prend de l'embonpoint, etc.

» ont toujours raison, et on arrive à succomber victime du crime, » de l'infamie, sans que justice en soit faite.

» Je n'ai pas été mise dans les mains des médecins du gou-» vernement pour rien. Si vous aviez de la conscience, vous » sauriez la tâche que vous avez à remplir. L'art, la science du » médecin était inutile pour me guérir; elle n'était utile que » pour prouver la vérité du crime, prolonger mon existence dans » un état sain, ce qu'on n'a pas fait. On m'a laissé réduire à l'état » de cadavre vivant; mon sang est décomposé. Rien n'est plus » cruel qu'un médecin qui dit à une femme qui souffre la torture » depuis sept ans : « Vous allez bien, très bien » Monsieur, » votre devoir est de ne garder que les gens malades qui com-» mettent des actes incohérents. Je suis raisonnable; j'ai mon » domicile, veuillez me renvoyer. Il est une chose positive : je » suis entrée avec consultation de bons médecins qui m'ont trou-» vée souffrante, qui ont reconnu que des breuvages trop violents » m'avaient été donnés. Entrée ici comme aliénée, je n'ai été » écoutée que pour être démentie. On m'avait donné le contre et » le pour. On avait su rendre mon mal sourd ; c'est la commo-» tion qui m'a perdue sans ressource de revenir à la vie. Quelle » horrible puissance qui vous retire tout pouvoir! On me laisse » livrée aux tortures les plus inouïes, sans soins, depuis qu'on » a su faire perdre l'harmonie de la sensation à une femme, qu'on » a su lui en laisser détruire les trois quarts et demi par les » tortures et souffrances qu'on a pu lui faire endurer, éprouver. » On ne sait plus qui l'on est; on n'est plus soi. Si je ne suis » plus moi, je n'ai pas oublié qui je suis, créature désorganisée, » désharmonisée par les épreuves, breuvages d'un criminel mé-» decin (1). Ceux qui l'ont soutenu sont aussi coupables que lui. » Créature perdue, sacrifiée, déchue, j'attends la mort, non la

(4) Il ne s'agit plus du médecin de l'asile, mais de celui qui lui a donné les premiers soins avant son entrée ici. C'est à lui qu'elle attribue tous ses maux. C'est lui qui a retiré l'eau et l'air de son corps, qui a corrompu son sang, desséché ses os, etc.

» vie et la santé, et je ne veux pas mourir dans un hôpital d'alié-» nés, ne fût-ce que pour l'honneur de mes enfants. »

On lit dans une autre lettre :

« Je sais qu'une malade mal commencée est difficile à bien » finir. Il cût mieux valu pour moi d'être entrée à la Salpêtrière » la première fois, mais n'étant nullement folle, on n'avait pas » voulu de moi (1). Lorsqu'on est restée sous une puissance » infernale, on peut vivre dans un état pitoyable. Comme les » gens de cette maison ont toujours la prétention d'avoir le talent » de se sentir pour les autres, on vous trouve toujours bien por-» tante, ce qui ne vous empêche pas de mourir et de beaucoup » souffrir. On ne comprend pas plus les douleurs de l'âme qu'on » ne comprend les souffrances du corps. Toute malade capable » de donner connaissance de ses souffrances, de pouvoir goûter » les soins qu'on lui accorde, n'est pas considérée comme ma-» lade; il faut la putréfaction des corps pour qu'on les trouve » souffrants, ou l'anéantissement complet de leur connaissance. » On a toujours peur qu'une malade soit trop heureuse : à la » moindre liberté, à la moindre facilité, on sent qu'il y a en-» trave, opposition dans les choses mêmes qui ne coûtent abso-» lument rien. Quelle existence pénible que de vivre dans une » maison d'aliénés ! On n'y sent que le pouvoir de la domination, » du despotisme. Je me porte comme il vous plaira de me trou-» ver. Je sais qu'il faut encore vous paraître ingrate. Il est de » ces douleurs qui ne se comprennent que lorsqu'on les éprouve » soi-même; il est de ces choses dont il faut être victime pour » les comprendre et les sentir. Je n'ai pas besoin d'un docteur » pour me trouver malade; je n'ai pas besoin d'un médecin pour

(4) Ceci ne nous étonne pas. Ces malades lucides, qui répondent exactement et correctement aux questions qu'on leur adresse, sont fréquemment et longtemps méconnus. Ils ont le temps de faire beaucoup souffrir et de beaucoup nuire avant d'être admis dans leur véritable domaine.

» me trouver bien portante. Je n'ai besoin que de ma liberté » pour faire tout ce que je voudrais et ce que je désire. Je n'ai » besoin d'un docteur que pour me comprendre prouvant que j'ai » raison. La chose est impossible j'y renonce. Mettons les » épreuves de côté, renfermons les idées, puisqu'elles m'ont été » funestes, et alors ma maladie n'est qu'une folie imaginaire, » facile à guérir, comme vous avez la bonté de me dire : « Cela » va très bien. » Par conséquent, il ne vous reste qu'à faire mon » certificat de guérison. Si vous ne le signez pas, vous n'êtes pas » d'accord avec vous-même; vous reconnaissez alors mes idées » justes et vraies; vous comprenez que je dois souffrir et que j'ai » sujet d'être tourmentée et tourmentante. Créature à part qui » n'est plus naturelle,... désolante, embarrassante, j'en conviens » moi-même ; mais vous n'avez à prouver, pour tout acte d'alié-» nation, que la vérité de tout ce que je vous ai dit. -- Si, au » contraire, mon horrible position doit passer pour des idées » fausses, baroques et dominantes aux yeux des hommes de » science, comme a dit le docteur Falret, je le répète, rien n'est » plus facile que de les renfermer dans la pensée, si elles me font » passer pour aliénée. Aujourd'hui je ne le suis plus (1), ayez » l'obligeance de me renvoyer, je ne puis attendre plus long-» temps, je veux partir pour ne plus revenir. Si vous ne voulez » pas me renvoyer, vous êtes, monsieur, plus ridicule que moi, » car, bien portante, je ne dois pas occuper la place d'une ma-» lade. »

Cette aliénée ne peut rester longtemps dans le vrai, ne peut vaincre les idées qui la dominent. Elle termine ainsi cette même lettre :

«Quand on a subi les épreuves que j'ai subies, on est méta-» morphosé, mais pas avantageusement, et il faut vivre avec son » état pitoyable, car on vous a pour ainsi dire retiré le pouvoir

(1) Ceci est très remarquable et renfermerait la doctrine tout entière du traitement moral.

» de mourir, et si les gens bién portants de cette maison ne se
» soignaient pas si bien, ils n'auraient pas tant d'audace, d'aplomb
» pour démentir les pauvres malades qui savent se plaindre avec
» justice. »

Ailleurs :

« Le docteur P... est bien criminel; mais ceux qui l'ont sou-» tenu, en me laissant livrée à mon mal, sont tout aussi coupa-» bles, et ne méritent pas d'être considérés. La médecine est » restée nulle pour moi. Il est vrai que je n'ai pas trop à me » plaindre de vous de ce côté ; vous n'avez pas employé grande » violence, mais vous avez laissé faire le mal, mal irréparable, » guérison impossible. On pouvait pourtant adoucir mes souf-» frances, conserver, prolonger mon existence dans un état sain. » La manière dont on a agi avec moi m'a prouvé qu'on m'avait » bien comprise, et qu'on ne désirait que ma mort pour tout » anéantir. Il m'a fallu un courage surhumain pour m'étourdir » sur ma position, une volonté surnaturelle pour la combattre. » Mais à souffrir tout se fatigue et s'éteint. On n'a nullement » ménagé la honte à laquelle un homme m'avait réduite, obligée » de dire et de répéter ma position, sans autre résultat que de » me laisser livrée à tout mon mal. Les gens nerveux et coura-» geux veulent toujours aller, mais le mal finit par les user, les » abîmer, les épuiser, et quand ils s'arrêtent, c'est pour des-» cendre au tombeau (1). »

» Voilà ma position, voilà sept ans que je combats la vie avec
» la mort, la raison avec la folie, car il est des positions extrê» mes où les esprits les plus solides s'altérant perdraient la
» raison. J'en sais quelque chose et je dis que l'excès des souf» frances peut aliéner les gens. Ma position me fait envier le
» sort des morts, mais je voudrais pouvoir m'éteindre douce» ment. Consumée par l'inflammation, je n'ai pu mourir ; épuisée,

(1) Cette pensée, cette phrase ne serait pas déplacée dans un formulaire de philosophie pratique.

» énervée par les fièvres, je n'ai pu mourir; paralysée, anéantie » par la douleur, je vis encore. Je n'ai pu mourir ni d'accès, ni » de crises, ni de faiblesse. Trois fois à époques différentes je » suis restée six semaines sans manger, ne buvant que mon lait, » mon vin et mon bouillon, sans dormir. J'ai reconnu que je ne » pouvais mourir d'abstinence, qu'il fallait vivre par la force » forcée, me sentir aliéner avec toute ma raison, livrée au délire » de moi-même, à l'effroi le plus complet, au tourment, à l'in-» quiétude, à l'agitation. J'avais peur de moi, car il existait » chez moi des contractions, des convulsions internes qui m'ef-» frayaient ; j'aurais volontiers tout cassé, tout brisé de fureur » et de désespoir, mais j'étais pleine de retenue. Le sentiment » de la raison, fort puissant chez moi, m'a toujours dominée. » Je buvais au moins quatre litres d'eau par jour. Tant que » j'avais de l'eau et de l'air dans mon corps, je ne sentais pas » tant mon mal, il me sortait comme un frais par les pores de » la peau, qui me magnétisait. A force d'eau et d'air j'ai donc » fini par faire passage aux aliments, mais je n'avais plus qu'un » goût fétide, humide de ma personne, mes os sentaient la mort, » ce ne sont pas des idées. A cette époque, mon esprit, mon » sang avaient de la force, on m'a traitée de délirante, mais » mon délire était plein de vérité et de clarté, je ne trouvais » pas d'expressions trop fortes pour outrager des docteurs que » je considérais comme des criminels. »

Voilà un beau tableau des souffrances hypochondriaques :

« Toujours boire de l'eau, cela ne nourrit pas le sang, cela le » glace, le paralyse, donne des douleurs, sans manger, sans » dormir, sans chaleur humaine. J'ai vécu souffrant tous les » besoins de l'existence, la faim, le sommeil, la rage, la furie, » mais je ne me suis portée à aucun excès. Mon souffle a tout » subi : émotions violentes, chagrins inouïs, le feu, la glace, » irritations les plus vives, spasmes les plus doux, manque

» d'air, puisque cet homme infâme avait su retirer toute l'eau et » l'air de mon corps et de mon sang. Mangeant un peu de soupe » seulement, mes yeux se fermaient, j'étouffais et je restais un » quart d'heure réduite en catalepsie, les membres roides, » entendant tout ce qui se passait autour de moi, ayant par » intervalles des soubresauts effrayants, ma tête sautait de » dessus mon oreiller; trois fois j'ai senti mes bras se contour-» ner, se renverser, mon cœur s'ouvrir, puis se fermer. Si j'eusse » mangé à l'époque où j'ai subi ses épreuves et refusé les ali-» ments, il m'eût fait manger de force, eût arrêté les battements » de mon cœur et m'eût enterrée avec le secret de ses crimes » qui sont odieux. Cet homme a toute ressource pour être maître » de sa victime, car ses fous furieux qu'il a su faire et qu'il n'a » pu calmer ou qui reconnaissent l'auteur de leur mal, il a su » par son secret leur paralyser la parole, le mouvement. A moi » il l'a rendu sourd, ralenti. J'ai reconnu ses victimes réussies, et » quand je lui ai dit : « Est-il possible de mettre une mère de » famille dans un état pareil! Si vos crimes étaient connus, vous » seriez guillotiné, voilà vos modèles de guérison ! » en lui mon-» trant ces tableaux vivants qui parlaient à mon âme, - il m'a » fait camisoler, enfermer dans une chambre noire, comptant me » mettre en rage, en furie et en crise pour me donner la mort » avec puissance de sentir et ressentir (1). L'électricité me » faisait deviner ses intentions; je retenais mon mal et le bra-» vais. Il savait bien le mal qu'il m'avait fait, car il me disait : « Vous croyez pouvoir aller, madame, vous n'irez pas (2). » Je » m'en suis aperçue. Voilà sept ans que je combats la vie avec » la mort. J'ai pris des bains de trois heures tous les jours pen-» dant trois semaines. A force d'eau, insensiblement je rattra-

(1) Tout ceci s'adresse au médecin d'une maison de traitement dans laquelle elle a passé six semaines avant d'entrer dans notre asile.

(2) Vous croyez pouvoir aller à la selle, vous n'irez pas à la selle. Tel est le sens que la malade donne à ces paroles. » pais l'air et il n'a pas eu la satisfaction de m'étouffer, mais
» Dieu seul sait avec moi ce que j'ai souffert.

» Si j'eusse pris sa boisson refusée, si j'eusse perdu connais-» sance dans les spasmes qu'il m'a fait éprouver, j'aurais perdu » le souvenir de ses infâmes breuvages, j'aurais vécu sans tor-» tures, sans combat, sans effroi, folle-parlante ne m'entendant » pas, agissant sans connaissance selon ce qu'en voyant, l'idée » me porterait à agir, entendant, ne pouvant répondre, ou » idiote, la parole, le mouvement paralysés. Faute de cette » boisson je suis restée sa victime manquée, ne pouvant ni vivre » ni mourir, ni guérir. J'ai souffert la torture. Il m'a fallu un » courage surhumain pour m'étourdir sur ma position. Avoir » senti le sang le plus doux irrité au dernier degré, avoir senti » le sang le plus sain se décomposer par le manque de soins, la » douleur, la souffrance, le mauvais bien-être. J'ai autant souf-» fert dans mes douleurs aiguës que dans mes anéantissements » profonds; je suis affectée d'un rhumatisme nerveux depuis » huit ans, et c'est dans mes douleurs aiguës que je reconnais » encore que mon harmonie est entièrement perdue. A force de » souffrir on finit par ne plus savoir qui l'on est (1). Dans un cas » semblable, un médecin doit mieux connaître la position de sa » malade qu'elle ne se connaît elle-même. On n'est plus soi, » mais j'ai su donner parfaite connaissance de mon état, de ma » position. Depuis sept ans ma sensibilité ne se nourrit plus » convenablement, tantôt mangeant, tantôt ne mangeant pas, » de sorte que j'ai des parties qui se meurent, d'autres qui s'ir-» ritent, et c'est à mon irritation que je dois de ne pas m'être -» anéantie; mais à la longue tout s'épuise. On ne peut imaginer » ce que la force de sensation qui m'était restée sourde a pu » souffrir, a pu combattre. Cet homme m'a bien dit le jour où je » suis partie : « Vous qui avez tout pouvoir sur vous, madame, » vous tâcherez de vous retenir (2), et toute boisson donnée qui

(1) Cette pensée se reproduit souvent dans les lettres de la malade, et toujours exprimée sous la même forme.

(2) Vous tâcherez de ne point aller à la selle.

» ne sera point bue, on me le dira. » Une autre fois il dit : « Je » saurai la faire prendre de force (la boisson). » Il savait à quels » excès il m'avait poussée. Lui, qui sait ouvrir et fermer le cœur » en lui donnant la vie, sait bien que c'est une douleur inouïe » de voir, de sentir ce qui vous appelle à la vie et de ne pouvoir » v être. Il savait que je partais avec la mémoire seule du mal » qu'il m'avait fait et que je suis restée en pouvoir de rien, créa-» ture surnaturelle par la puissance de ma volonté, créature sur-» naturelle par la science de cet homme, mais torturée et souf-» frante et à souffrir. Tout a fini par s'anéantir : mes forces, » mon courage se sont épuisés. Les bras, les jambes me man-» quent tout comme le cœur. Les meilleures choses ne me sou-» riraient pas. J'éprouve par moment un froid cadavérique qui » prouve que corps et sang n'est plus dans un état sain, tous les » os de la poitrine me font mal. Je sens bien que ma vie est ter-» minée, je voudrais aller mourir chez moi, l'hôpital me fait » horreur, dégoût, répulsion que je ne puis vaincre. Le combat » est fini, je suis maintenant un être inutile, et les meilleurs » soins resteraient infructueux tout comme mes plaintes, » demandes, volonté, désirs, sont restés stériles. Comme les » malades inutiles vous gênent, vous embarrassent, vous pouvez, » monsieur, me renvoyer à mon domicile, vous me rendrez » service, j'ai droit chez moi, mon mari s'en ira, je n'y tiens » pas. »

Dans une autre lettre, elle exhale encore la haine la plus violente contre le médecin qui lui a donné ses conseils avant son envoi à la Salpêtrière, et elle s'abandonne sans réserve à toutes ses conceptions délirantes :

« Je n'étais nullement folle, nullement aliénée lorsque mon » mari m'a conduite chez le docteur P... J'avais la pensée claire, » le jugement sain, la raison solide, ce qui fait que j'ai eu par-» faite connaissance du mal qu'il m'a fait. Oh! que j'ai deviné

6

いろうちちもう

» toute la bassesse, l'ignominie de cet homme infàme ! Il sait » faire perdre mémoire, souvenir, entendement, volonté, con-» naissance, sentiment, affection aux gens, leur donne l'air » pour vivre, l'électricité pour se sentir, les aliments servent » de poids. Les fluides renversés, horrible forfait ! le corps » n'est plus qu'un tronc dont les branches sont un fer électrique. » Dans le fort de ma fièvre j'ai vu le mécanisme du corps établi » à sa façon; le feu avec lequel il m'avait allumée avait éclairé » mon esprit. Il sait allumer les esprits d'une manière horrible » pour les éteindre après. Enfin c'est incroyable, inimaginable » ce qu'il sait faire souffrir à l'espèce humaine. Il y en a qui » ont perdu la vie, qui n'ont pas eu la force de subir ses épreu-» ves. Après avoir bien combattu, il me faudra succomber au » tiers de mon existence. Tout est exacte vérité. Si vous ne me » renvoyez pas, il faut me nourrir de fécule de pommes de terre » au lait sucré, d'un pot de thé et un peu de vin de quinquina » par jour. Je ne veux pas mourir de faim. Les autres aliments » pour le moment ne me conviennent pas. Moi je ne joue pas le » rôle de Tartuffe, d'hypocrite, je joue celui de la franchise, » je dis ce que je pense et n'en suis pas plus mauvaise pour » cela.

» J'ai écrit quarante-six pages samedi. Je ne les trouve pas
» présentables pour un médecin. Je vous les donnerai si vous
» voulez prendre la peine de les lire. Je ne suis pas maîtresse de
» pension ni auteur, et je n'ai pas le courage de les remettre au
» clair. J'ai l'esprit perdu, fatigué de vouloir prouver ma posi» tion, d'y penser. J'ai grand tort, peine inutile, je serai toujours
» pot de terre contre des pots de fer. Jamais l'homme et surtout
» des docteurs ne reviennent sur leurs paroles. Ma folie est de
» vouloir prouver la vérité, d'écrire et je n'en suis plus capable.
» Je n'écrirai plus. Je veux mettre fin à cela et faire en sorte
» de ne plus y penser, malgré que cela m'est difficile. Je veux,
» en attendant ma mort, me créer une existence nouvelle plus
» douce, plus calme que celle que j'ai eue depuis sept ans. Il
» vaut mieux vous parler, vous raisonner juste. »

Le surlendemain, elle nous remettait les quarante-six pages mises au net, et depuis elle en a donné bien d'autres, exprimant toujours les mêmes pensées. Nous avons essayé de l'empêcher d'écrire; nous avons maintenu longtemps notre interdiction, et nous n'avons fait que la tourmenter et l'affliger sans aucune compensation.

Une lettre de vingt-sept pages, qu'elle nous remet ce matin, 9 octobre 1858, commence par les lignes suivantes :

« C'est avec vous que je veux justice;

» C'est avec vous que je veux avoir raison ;

» C'est avec vous que je veux rester;

» C'est avec vous que je veux être soignée;

» C'est avec vous que je veux la paix;

» C'est avec vous que je veux la liberté, la chose impossible ;

» C'est avec vous que je veux ma sortie.

» Je puis vous dire : J'ai eu peur des idées malheureuses dont
» vous m'avez guérie. Sept années de traitement à la Salpêtrière
» m'assurent une existence longue et solide. J'ai bonne mine,
» vous l'avez dit et échantillonné. Je me fais peur, horreur,
» dégoût, mais vous me trouvez bien, c'est là l'essentiel ; je suis
» forte, j'ai trente ans à vivre, vous l'avez dit, cela suffit pour
» contenter tout le monde, écrivez à mon mari qu'il vienne me
» chercher. »

Ces lignes sont une ironie suivie de vingt-six pages pareilles à toutes celles qui précèdent, sur l'eau, l'air qu'on lui a retiré, l'action qu'on exerce sur elle, les maux que lui fait endurer le criminel qui a rendu son mouvement lourd, sans élan, sans harmonie, qui a détruit sa vie morale en même temps qu'il a troublé sa vie physique et l'a laissée réduite à l'état de cadavre vivant. « L'autopsie de son corps prouverait qu'elle a vécu sans le fluide de la respiration. Celui qui sait soumettre l'espèce humaine à la torture mériterait d'être brûlé vif sur une place publique afin de servir d'exemple et *pendus* ceux qui soutien-

nent le crime (1). Pas une à sa place n'aurait pu conserver le calme qu'elle a su garder au milieu de souffrances horribles. Nous sommes des monstres hideux, odieux, des monstres inhumains. Ce n'est pas elle qui devrait nous dire cela, mais la justice devrait nous condamner à perpétuité. »

Cette malade répond très exactement aux questions qu'on lui fait, raconte avec précision, fait preuve de discernement et de sagacité, cause agréablement. Elle montre souvent de la bonté. Si elle est témoin d'un accident, d'une souffrance, elle cherche avec empressement à porter secours. Et pourtant, malgré ces avantages dont tant d'autres ne sont pourvus qu'à un degré bien inférieur, elle est incapable d'user de sa liberté sans dommage pour elle-même et pour les autres. Beaucoup plus intelligente que son mari, ayant les qualités morales les plus propres à répandre le charme et l'agrément dans son intérieur, profondément honnête et heureusement douée pour bien élever ses enfants, elle n'a là que des dons absolument stériles, parce que toute son activité se met au service de ses conceptions délirantes. Elle se tourmente et attaque sans relâche ceux qui l'entourent. Son mari, homme doux et patient, employé à tenir la comptabilité d'une forte maison de commerce, a conservé un si horrible souvenir des agitations, des violences, des cris, des scènes dramatiques du passé, de l'effroi des enfants, du désordre et des calamités de toute espèce qui en résultaient, que la pensée seule de reprendre sa

(1) Textuel : ce sont MM. Falret et Trélat qui soutiennent le crime du médecin qui a donné les premiers soins, et devraient conséquemment être pendus.

femme avec lui, qu'un seul mot qui y fasse allusion le jettent tout à coup dans un trouble extrême et l'enlèvent absolument au sentiment de ses devoirs. « Je prends soin de mes trois enfants, dit-il, aucun d'eux n'est en souffrance. Je gagne péniblement ma vie, mais je ne dois rien à personne, toutes les dépenses, y compris la pension de ma femme, sont exactement payées, je parviens à porter toutes mes charges. — Mais si vous me la rendez, je l'abandonne ainsi que ses enfants, j'abandonne tout et je me sauve en Amérique, puisque vous ne me laissez pas d'autre moyen d'échapper à un enfer dont j'ai fait l'épreuve, à un enfer impossible quand on l'a connu et qui jetterait d'ailleurs promptement mes enfants dans la même situation que si je les abandonnais. »

Cela n'est que trop vrai; aussi n'avons-nous rien à répondre à celui qui, en ce qui le touche, connaît aussi parfaitement que nous les deux côtés de la question. Avec la liberté de la mère, avec sa présence au milieu de la famille, pas un moment de repos, pas de travail, point de sommeil, ruine complète. Tout le monde souffre, elle autant que les autres. Avec son éloignement, la famille s'élève et la malade elle-même goûte un peu de calme. Elle travaille, elle dort, elle ne tourmente que ceux dont le devoir est de souffrir des douleurs des autres et de les adoucir autant qu'ils le peuvent (1).

OBSERVATION XXI. - Mademoiselle M..., fille d'un capitaine de la garde, tué à l'âge de trente ans dans le cimetière d'Eylau,

(1) Mère très exaltée,

à la sanglante bataille de ce nom, est très intelligente et a reçu beaucoup d'instruction. Toutes les ressources de la famille ayant été employées à l'élever ainsi que son frère, elle eut pendant longues années, à souffrir des privations extrêmes et toutes les angoisses de la détresse. En 1830, elle parvint à obtenir un bureau de poste aux lettres. Après plusieurs années d'une gestion sans reproche, un déficit constaté dans sa caisse provoqua contre elle des mesures de rigueur. Privée de son emploi, elle était l'objet de poursuites sévères et allait être traduite devant les tribunaux quand on l'envoya dans notre service pour être soumise à notre examen. Peu de temps après son entrée elle nous écrivait la lettre suivante :

« Monsieur,

» Vous devez être éclairé et fixé sur l'état de ma raison. Je » viens vous supplier aujourd'hui de mettre fin à une position » aussi déshonorante que ridicule pour moi et dont le scandale » ne peut qu'affliger profondément ceux qui la connaissent.

» Si jugement a été rendu contre moi et que ce jugement soit » devenu exécutoire, ma place n'est pas dans cet asile.

» S'il n'y a pas de jugement, personne n'a le droit de rem-» placer la justice à mon égard.

» Si j'avais à me justifier devant vous, monsieur, sur ma ges-» tion administrative et sur l'accusation qui en a été la suite, je » ferais valoir, les moyens de défense que j'ai en mon pouvoir.

» A l'ami, à l'homme de conscience qui m'interrogerait au » nom de la morale ou de l'affection, je ferais sans doute valoir » les charges qui m'accablaient; je laisserais deviner malgré » moi des secrets de famille dont Dieu m'a établie seule juge et » que je cache comme des erreurs, des faiblesses, une faute » peut-être, sous le voile de ma responsabilité personnelle. » L'administration des postes connaissait mes difficultés. Je les » lui avais exposées plusieurs fois, lui prouvant que mes charges » surpassaient mes ressources, et plus de six mois avant mon » départ de mon bureau, j'avais prié M. le directeur général,

» s'il ne pouvait améliorer ma situation, d'accepter ou ma démis-» sion ou la responsabilité des embarras qui pouvaient naître » des suites de ma gestion. Cette lettre doit exister à mon dos-» sier administratif si elle n'en a point été soustraite.

» L'administration devait user d'indulgence à mon égard, » après huit années de fonctions irréprochables dans un bureau » de début. J'ai vu mes chefs à Paris, je ne leur ai pas caché » mon adresse, j'ai reçu d'eux des lettres. Aucun acte judiciaire » ne m'ayant été signifié, aucune assignation ne m'ayant été » adressée, j'ai cru et je devais croire que l'accusation avait été » abandonnée.

» Mon intention à Paris était d'utiliser l'éducation que j'avais » reçue, soit dans un emploi, soit dans une entreprise ou un » travail quelconque. Quelques années étaient suffisantes, avec » les secours que je recevais du gouvernement, comme fille d'un » capitaine tué sur le champ de bataille d'Eylau, pour me mettre » à même de satisfaire aux obligations que j'avais contractées » et pour sauvegarder les intérêts du Trésor. Nous étions alors » en 1847 et 1848.

» Ces détails intimes dans lesquels j'entre ici, monsieur, je ne
» les dois qu'à mes amis et à la justice, mais en ayant l'honneur
» de vous les communiquer, je rends hommage à l'estime que
» j'ai pour votre caractère.

» Je n'entrerai pas dans le détail des obstacles qui se sont » opposés à la réalisation de mes projets. Qui donc est venu se » placer entre la justice et moi? Qui a osé signer l'ordre de ma » séquestration dans un asile d'aliénés, et qui, par ce moyen, a » signé mon assassinat moral et peut-être le déshonneur de ma » famille?

» Quelles sont les personnes qui étouffent toutes mes réclama-» tions malgré le droit, semblant prendre à tâche d'amener le » mal dont elles m'accusent à l'avance, et de me déposséder à » la fois d'une santé et d'une raison qu'aucune épreuve, aucune » souffrance n'avaient pu altérer jusqu'ici. Je n'exagère rien, » monsieur, il semble que pour se justifier on veuille me tuer

» ou me rendre folle. Vous avez eu une mère, une épouse, une
» fille. Quelle est celle de ces dames dont vous n'eussiez, malgré
» votre tendresse pour elle, souhaité ou accepté la mort plutôt
» que de lui laisser subir un sort semblable au mien ? Vous le
» comprendrez, monsieur, de semblables faits, à notre époque,
» sont d'une extrême gravité : ils font douter de toute justice ;
» ils feraient douter de soi-même.

» J'ai l'honneur de vous adresser copie de toutes mes réclama-» tions. Veuillez soumettre les faits qu'elles vous dénoncent à » un sérieux examen, et si votre position ne vous permet pas de » me rendre à la liberté ou aux tribunaux, soyez assez bon pour » me le faire savoir, je vous remettrai immédiatement une » plainte pour M. le procureur impérial et une supplique à l'em-» pereur, laissant à votre bienveillance le soin de les faire » parvenir.

» Je suis respectueusement,

» Monsieur,

» Votre très humble » et très obéissante servante,

» M.... »

Cette lettre est très remarquable et indique autant de vigueur et autant de netteté dans la pensée que d'élévation dans les sentiments.

Peu de temps après, mademoiselle M.... écrit à son frère, officier de notre armée, la lettre suivante :

» Tu ne réponds à aucune de mes lettres, mon cher M..., et » ta femme qui est venue me rendre visite m'a dit que tu n'y » comprends rien. Tu exiges, a-t-elle ajouté, que je te rende » compte de ma conduite et de ma gestion administrative. Je » n'aime pas plus les réminiscences que tu ne les aimes toi-» même; cependant, si tu le veux absolument, je suis prête à » t'exposer toutes les positions où je me suis trouvée et les motifs » qui m'ont fait agir depuis le moment où ma mère et moi avons

» été forcées de quitter notre petit établissement jusqu'à celui » où j'ai été enlevée de chez moi par des agents de police. Je » pourrai même remonter plus haut, quoiqu'il me répugne de » jeter le blâme et l'accusation sur d'autres, mais ce compte » rendu serait tout simplement une condescendance de ma part, » car tu sais aussi bien que moi que ni ta mère ni ta sœur n'ont » jamais été un seul moment dans ta dépendance ni pour la » nourriture, ni pour l'entretien, ni pour le logement, et que » pour prendre le ton et le rôle d'un chef de famille il faudrait » en avoir accepté les charges.»

Quelle fierté de langage et quelle indépendance! Suit un exposé des circonstances qui ont amené le retrait d'emploi.

» Quant à ma gestion comme directrice des postes, si M. l'ins-» pecteur eût fait son devoir en 1848, J... et L... eussent été » conduites en prison. Sans doute je me serais empressée de les » couvrir de ma responsabilité en m'y rendant moi-même, mais » il n'en est pas moins vrai qu'il existait entre le bordereau » arrêté par l'inspecteur et celui arrêté par moi une différence, » et cette différence était un déficit de plus de mille francs » qu'aucune pièce de la comptabilité tenue pendant l'absence » que j'ai faite ne venait justifier.

» J... m'a remis sur cette somme 225 francs qu'elle avait rap» portés avec elle à Paris. Où a-t-elle pris l'argent de son voyage
» et celui avec lequel elle a payé, avant son départ, des per» sonnes qui ne m'ont pas envoyé leurs notes? Si c'est toi qui
» lui as fait parvenir de l'argent, la preuve doit en exister au
» livre des mandats payés. Aurait-elle été victime d'un vol d'ar» gent ou l'aurait-elle perdu? Je n'ai rien dit, j'ai tout accepté,
» mais je n'étais ni plus imbécile ni plus folle alors qu'au» jourd'hui.

» Je pense que ces explications te suffiront. Cependant si tu » en veux d'autres et sur mes affaires d'intérêt et sur mes rela-

» tions d'amitié, je suis prête à te les donner. Tu estimeras, tu
» aimeras avec moi ceux qui m'ont soutenue et protégée, qui
» m'ont entourée d'une amitié fraternelle et dévouée qui m'at» tire ainsi qu'à eux le respect et la considération générale.
» On est heureux, on devient meilleur lorsqu'on est aimé
» ainsi.

» Julie m'a dit que tu vois à regret que je passe mon temps à » faire de l'esprit. Elle est bien heureuse de pouvoir s'en pro-» curer quelquefois de tout fait. Autour de moi depuis long-» temps il y a pénurie.

» Je me bornerai à être positive. Il me semble que les per-» sonnes qui se sont introduites au milieu de notre famille » doivent être satisfaites. On a répandu assez de honte, d'op-» probre et de déshonneur sur nous, on a assez cherché à » assassiner la sœur par le frère et le frère par la sœur. Je t'ai » écrit sérieusement, je t'envoie copie de lettres qui te feront » connaître ma position présente : tu comprendras peut-être » enfin que tout ce qui s'est passé n'est point un jeu, et que ta » présence immédiate à Paris et dans ta famille est urgente.

» Ne crains rien pour mon affection. Elle est habituée aux » épreuves. Je t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur.»

Dans une lettre adressée à M. le directeur général de l'assistance publique, on juge par une seule phrase la trempe de son âme :

» Je n'ai jamais été à charge à ma famille, je l'ai secourue » toutes les fois que j'ai pu le faire au risque même de mes pro-» pres intérêts. J'ai gratuitement partagé avec elle ma demeure » et ma nourriture et je n'ai jamais accepté d'elle rien de sem-» blable, fût-ce même pour vingt-quatre heures. »

Ces lettres et beaucoup d'autres se distinguent par la netteté de l'expression, par la fermeté du style.

Rien, là, ne semble indiquer la moindre atteinte à l'intelligence. Pendant quelque temps les conversations les plus prolongées, les épreuves les plus étudiées ne trahissent aucun état maladif; mais mademoiselle M... écrit beaucoup, nous la laissons écrire et lisons attentivement tout ce qu'elle écrit. C'est par là qu'elle se laissera surprendre. Une de ses lettres à son frère, lettre de quatre grandes pages, modèle de dialectique, se termine par ces cinq mots d'une écriture plus fine que toute la lettre : « Je suis..., nous sommes riches. »

Cela suffit. Notre monomaniaque est devinée. Son délire fait des progrès rapides. Au bout de quelques semaines, elle écrit au préfet de police, au préfet de la Seine, à l'archevêque, au prince de la Moscowa, au fils du maréchal Exelmans, à plusieurs conseillers d'État, à des professeurs de l'École de droit, au directeur général de l'enregistrement, à M. Paillet, à M. Coquerel, pasteur de l'Église réformée, au ministre de l'intérieur, au ministre des finances, à l'empereur.

Cet esprit si clair et si précis se livre à la monomanie des inventions.

Mademoiselle M... a un procédé pour abolir la fraude dont le Trésor est victime par suite du lavage du papier timbré. (Lettre au ministre des finances du 3 décembre 1853.)

Elle propose de remédier à l'impossibilité qui a toujours existé jusqu'ici d'exercer un contrôle suffisant sur les lettres de la ville pour la ville et sur celles qui sont portées par les distributeurs et par les facteurs ruraux dans le cours de leur tournée. (Lettres au directeur général des postes et au ministre des finances, du 4 décembre 1853.)

L'examen attentif qu'elle fait du sable apporté à la Salpêtrière, les pétrifications et les morceaux nombreux de charbon qu'elle y trouve, lui prouvent qu'il existe à Paris une source pétrifiante, et dans les environs une mine de houille dont le gisement doit être à fort peu de profondeur. (Lettres au préfet de la Seine et au ministre de l'intérieur.)

A la même époque (1853), elle adresse à l'archevêque, au ministre de l'intérieur, à l'empereur, l'exposé d'un nouveau système universel. Elle a trouvé l'explication du Denderah, de la boussole et de la plupart des phénomènes naturels. Il s'agit là de conquêtes bien autrement grandes que celles qui sont faites par les armes. Quand on a découvert l'Amérique, c'est-à-dire de nouveaux terrains sur notre vieille terre, on a prétendu avoir conquis un nouveau monde. Le mot sera plus vrai, dit-elle à l'empereur, quand nous pourrons prendre possession d'un nouvel univers.

« L'esprit est le principe générateur de la matière.

» L'univers est une pensée divine, matérialisée par l'action » puissante d'une volonté souveraine.

» Dieu a voulu, et l'esprit se répandant autour de lui, a » repoussé le néant et créé l'étendue.

» Les mondes roulent dans l'espace.

» L'âme humaine, vivante image du principe générateur, » enfante à son tour d'immortels chefs-d'œuvre, etc., etc. »

Ici nous n'avons plus que des phrases, phrases brillantes quelquefois, comme celles qu'on va lire, mais bien

différentes du langage positif, qui ne les précédait pourtant que de quelques mois.

« Vous tracez autour de votre terre un zodiaque ou cercle fan-» tastique. Imprévoyants lapidaires ! Vous vous composez une » couronne avec des étincelles divines qui, emportées par un » mouvement uniforme autour de cercles inégaux, ne sauraient » longtemps conserver entre elles les mêmes distances, et lors-» que le temps vient à déplacer les fleurons de votre diadème, » vous affirmez qu'il y a dérangement dans l'univers, inclinai-» son de la terre sur l'écliptique ! »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les lignes que mademoiselle M... consacre successivement au mouvement des astres, aux grandes scènes de la nature et à l'action de l'homme, à sa vie, au jeu de ses organes et à sa mort, mais il faudrait un livre entier sur son compte.

En même temps elle adresse à l'impératrice et au ministre de l'intérieur, un projet de tombeau à élever à Napoléon I^{er}, tombeau dans lequel seraient aussi renfermés les corps de l'impératrice Joséphine, de la reine Hortense et du duc de Reichstadt.

En mai 4854, elle envoie au ministre de l'intérieur un mémoire sur l'extinction du paupérisme et sur l'organisation du travail. Voici le début de ce mémoire :

« L'Etat mettrait fin à la crise industrielle, ouvrière et com-» merciale, s'il prenait lui-même le timon de cette importante » machine gouvernementale et s'il la dirigeait comme celles de » la justice, de la guerre, de la marine et des finances. »

C'est la reproduction de l'idée discutée au Luxembourg en 1848.

Mais mademoiselle M..., malgré le traitement auquel elle est soumise, devient de plus en plus malade. Le 14 juin 1854 elle écrit à M. le préfet de police pour lui faire des révélations sur des faits graves concernant la sûreté générale, les intérêts du Trésor et la personne de l'empereur. Elle dit que l'incendie de la rue Beaubourg et celui des Deux-Moulins étaient annoncés dans le service d'aliénées où elle est plus de quinze jours avant l'explosion du feu; qu'il en est de même de la dernière conspiration contre l'empereur. Il existe à Paris et à la Salpêtrière des personnes capables de tout, qui ont des relations en ville avec des somnambules, et des médecins magnétiseurs qui se livrent aux plus coupables industries.

Les personnes signalées par mademoiselle M... ont recours à la calomnie, à la diffamation. Elles interceptent les lettres ou les remplacent par de faux écrits, contrefont les écritures, pénètrent dans les domiciles habités à l'aide de fausses clefs pendant le jour ou pendant la nuit et brisent ou démontent les serrures des meubles.

« Elles substituent avec une rare impudence] des êtres » qu'elles appellent des *jumeaux* ou des *jumelles* aux personnes » qu'elles veulent perdre ou compromettre. On ne saurait pren-» dre trop de précautions pour s'assurer de l'identité de ceux à » qui l'on s'adresse.

» En 1850, ajoute mademoiselle M..., voulant sans doute » éloigner tous ceux que leur intérêt ou l'amitié pouvait porter » à s'occuper de moi, on a fait annoncer ma mort dans les jour-» naux du département de l'Aisne, que j'avais habité pendant » huit ans.

» Ces honnêtes gens s'appellent entre eux des *travailleurs* ou » des *blanchisseuses*.

» J'ignore la part qu'a pu prendre ma famille dans toutes ces » menées, mais si, malgré ses dénégations, et oubliant toutes les » marques de bonté qu'elle a reçues de moi, elle y avait parti-» cipé, il faudrait la classer parmi les monstres qui font la » honte du pays et celle de l'humanité. On ne saurait porter » plus loin l'oubli de toute morale, celui du respect que l'on » doit aux autres et à soi-même, le mépris pour les lois et pour » toute autorité légale. J'aime mieux croire que mon frère, sa » femme et ses enfants, entourés comme moi, trompés sans ver-» gogne, torturés de mille manières sans savoir à qui attribuer » ce qui leur arrive, et ne pouvant communiquer librement avec » moi, sont victimes et non assassins.

» Je ne sais quand ni comment il me sera possible, monsieur » le préfet, de vous faire parvenir cette lettre. On me menace » constamment du poison, d'un emprisonnement perpétuel ou » de compromettre gravement mon frère et de le faire fusiller si » je ne cesse de vous écrire. Je ne cesserai de chercher à faire » parvenir mes plaintes à vous et à la justice qu'en cessant de » vivre. Je ferai mon devoir, advienne que pourra. »

Nous avons voulu citer cette observation de monomanie comme l'un des cas les plus difficiles à diagnostiquer dès le début, quoique l'un des plus clairs et des mieux caractérisés plus tard.

A l'entrée de cette malade, son langage, sa tenue étaient tellement irréprochables, son style si ferme, que nous nous demandions si son envoi chez nous n'était pas dû à un sentiment d'indulgence. Elle avait si longtemps souffert ! Quand elle obtint son bureau, le fardeau de dettes et de difficultés de toute espèce qui l'accablait était trop lourd pour que sa patience et ses efforts pussent l'en débarrasser. Le bienfait et la réparation venaient tardivement. Peut-être, nous disions-nous, se

sera-t-on laissé atteindre par ces touchantes considérations.

Nous nous trompions. C'était une aliénée qu'on soumettait à notre examen. Mademoiselle M..., malgré sa gêne, malgré ses lourdes charges, avait été une comptable honnête et régulière tant que sa raison avait été entière. Il n'y a eu de déficit dans sa caisse qu'au moment où elle a cessé d'être elle-même. Nous avons su depuis qu'à l'époque où elle exerçait encore ses fonctions, elle avait déjà des hallucinations qui ont cessé ensuite. Elle croyait alors entendre la nuit des bruits violents qui troublaient son sommeil.

Cette intelligence avait certainement été d'une grande puissance et d'une grande richesse. On doit tristement regretter qu'elle ait eu à lutter si péniblement contre les difficultés de la vie. Nous ne l'avons connue que dans sa chute, et les lueurs qu'elle conservait encore suffisaient pour montrer de quelle distinction elle eût pu honorer une existence moins famélique, moins empêchée dans sa marche et plus maîtresse de son action.

Aujourd'hui, nous n'avons plus de nouvelles de mademoiselle M..., qui a été envoyée dans un asile départemental. Les derniers signes qu'elle a présentés avant son départ, ses inventions, ses systèmes et la multiplicité de sa correspondance doivent faire craindre pour elle la paralysie générale.

OBSERVATION XXII. — Madame H..., v° Q..., entrée le 6 septembre 1845, à l'âge de soixante ans, a été toute sa vie soupçonneuse, malveillante, injurieuse, insociable et plusieurs fois placée dans des maisons de traitement. Aujourd'hui qu'elle est

parvenue à l'âge de soixante-treize ans, elle est affectée d'une sombre lypémanie avec mouvements de courroux. Sa figure, ses gros yeux glauques et son front plissé annoncent la haine. Dans ses violents accès, il lui est arrivé de refuser la nourriture, mais les visites fréquentes de son fils améliorent sa situation. Toutefois, elle ne l'épargne guère plus que les autres. Elle l'accable quelquefois d'injures auxquelles il n'oppose que la plus inaltérable douceur. S'étant présenté un jour avec la décoration de la Légion d'honneur qu'il venait de recevoir pour son dévouement pendant le choléra, il fut repoussé par elle avec mépris et avec ces dures paroles : « Va-t-en, esclave, et cache plus loin cette honteuse livrée. » A la suite d'un refus persistant des aliments, on fut obligé d'employer la sonde œsophagienne et la camisole. Depuis ce moment, c'està-dire depuis plus de quatre ans, elle n'a plus opposé le moindre refus de cette nature, mais il faut dire que des aliments de choix apportés exactement par son fils, et plus tard de la viande rôtie donnée chaque jour sur un bon spécial, ont une bonne part dans cette amélioration. Elle travaillait avec assiduité, mais toujours solitairement retirée dans l'embrâsure d'une fenêtre et lancant autour d'elle, quand elle n'était pas enveloppée par le rideau, des regards sournois et haineux, de temps en temps même des paroles outrageantes ou des mots semblables à ceux qu'on jette à un chien chassé : «Oust, oust ! » Un moment elle s'était mise à faire toutes ses ordures au pied de sa chaise. On l'avait vainement exhortée à cesser cette malpropreté. Le médecin lui dit très nettement un matin que si elle continuait, elle aurait dès le jour même la camisole. Cela n'arriva plus. Elle s'occupait alors à tricoter et on la voyait de temps en temps descendre les jambes nues et se rendre à la fontaine où elle faisait sa toilette, portant partout et toujours avec elle tous ses paquets, cabas, provisions apportées par son fils, etc., etc. Elle a eu deux fluxions de poitrine auxquelles elle a failli succomber. Pendant leur durée elle était devenue accessible, docile, se laissant examiner, percuter, ausculter, tâter le pouls, etc.; mais une fois

guérie elle n'a pas tardé à retomber dans le même diogénisme cynique et à chercher à cracher au nez.

Pourtant elle ne manque pas d'empire sur elle-même, par calcul. On l'a déjà vu pour la menace de la camisole. Depuis son état fréquemment maladif elle a été maintenue à l'infirmerie où elle a de meilleurs aliments. Quand elle commence une méchanceté, une injure, elle s'arrête tout à coup au milieu d'un geste, au milieu d'un mot devant la menace d'être renvoyée de l'infirmerie. Elle ne se lève presque plus, mais de temps en temps, quand la température est douce, il lui arrive encore d'aller, à peine vêtue, à la fontaine pour s'y laver et pour y nettoyer son mouchoir de poche.

Dans ses plus grands accès, elle a toujours été lucide, intelligente, ne perdant rien de ce qui se dit, rien de ce qui se fait, capable de réflexion et d'action, pouvant beaucoup nuire et nullement profiter aux autres.

1860. Madame Q... a aujourd'hui soixante-quinze ans. Son état est le même.

OBSERVATION XXIII. — Mademoiselle Anna W... entre dans l'asile le 24 décembre 1852. Elle a toujours été exactement réglée. Agée de vingt-huit ans, fervente protestante, assez bien de figure, ayant les yeux bleus, les cheveux noirs et le front large, elle est intelligente et a de l'instruction. La langue anglaise lui est aussi familière que la langue française et elle écrit avec une grande pureté l'une et l'autre. Cela ne l'empêche pas d'être d'une habileté remarquable dans tous les travaux d'aiguille : aussi a-t-elle été tour à tour ouvrière en lingerie, brodeuse ou institutrice.

On peut voir fort longtemps et fort souvent mademoiselle Anna sans reconnaître sa folie. Quand on passe dans l'atelier, on la voit toujours occupée au travail qui lui est confié, et ce travail, soit couture, soit broderie, est fait avec une rare perfection. Quoiqu'elle se livre ainsi du matin au soir à son ouvrage, elle trouve encore moyen d'écrire de longues lettres d'une écri-

ture très fine et très belle. Mais si, au lieu de la visiter seulement une ou deux fois chaque jour, on se tient plus assidûment près d'elle, ou qu'on interroge les employées qui ne la quittent pas, alors on apprend que cette personne en apparence si calme, si raisonnable et si positive, a plusieurs conceptions délirantes qui l'égarent et la rendent insociable malgré tout le soin qu'elle apporte à les dissimuler.

« Elle reçoit fréquemment des coups d'électricité dans les nerfs. Quand le rouge monte au visage d'une personne quelconque, c'est qu'on lui donne un coup d'électricité. On peut ainsi lui faire tout le mal possible, l'empêcher de dormir, lui ôter sa liberté, l'assujettir et disposer d'elle à sa guise. Toutes ces infamies secrètes devraient être abolies par le gouvernement, car par elles on peut faire d'un bon cœur un lâche, un assassin, et d'une femme douce une femme acariâtre, indomptable. C'est une influence qui change le bien en mal, le mal en bien, la guérison en maladie, l'amour en haine, la haine en amour, la femme honnête en intrigante et l'intrigante en femme honnête.»

Mademoiselle Anna W... est aussi érotique et malgré la décence de son maintien et la mesure de son langage habituel, jamais elle ne néglige l'occasion de reproduire par écrit et quelquefois en paroles qu'elle prononce alors très vite, les inconvenances, les hardiesses et même les obscénités proférées par ses compagnes.

Elle va plus loin. Elle est, nous venons de le dire, très réservée, très pudique, et pourtant emportée par son délire, elle saisira l'occasion d'un petit bouton qui lui cause une légère démangeaison à la cuisse, pour relever tout à coup ses jupes et le montrer au médecin. Cela ne lui est arrivé qu'une fois, mais une seule fois aussi elle en a trouvé le prétexte, et il faut connaître son rigorisme protestant pour pouvoir apprécier la vivacité de son délire. Nous lisons dans une de ses lettres : « Toute nudité me révolte et me répugne. Je ne me connais pas moi-même. Il me serait impossible de dire comme certaines femmes : J'ai un signe, une tache à telle place de mon corps. Dans les pensions

de demoiselles bien tenues, la modestie et la pudeur sont enseignées et observées avec une rigidité extrême; on craindrait presque entre pensionnaires de se laisser voir les épaules. Du reste, peut-on blâmer une chose si essentielle dans l'enfance? Chez la femme, la modestie n'est-elle pas toujours recherchée de préférence à l'effronterie qui repousse et fait fuir tous les hommes purs et honnêtes ? »

Mademoiselle Anna croit en outre qu'on altère quelquefois les aliments, les boissons et les médicaments qu'on lui donne, mais sur ce sujet elle a toujours soin de ne profiter que des plaintes d'autres malades affectées de ce même genre de folie qu'on sait être très fréquent. Alors elle trouve l'occasion de satisfaire à la fois deux de ses délires (1) et elle nous écrit : «Madame R... D... me soutenait hier que l'on nous met de la mort aux rats dans notre vin parce qu'elle s'est plusieurs fois sentie comme empoisonnée. Elle prétend que « ce sont les maris des vieilles garces » d'ici qui leur apportent cela le dimanche pour les rats et qu'elles le fourrent dans nos verres par malice. Le fait est que souvent le vin donne des douleurs internes très violentes. J'en ai souffert moi-même plusieurs fois. Ni eau de fleur d'oranger, ni eau sucrée ne peuvent diminuer le mal. On se sent réellement comme si on avait avalé du cuivre. Jeudi dernier, par exemple, j'ai bien souffert pendant trois heures de temps sans pouvoir me supporter. Tout cela fait bien divaguer, cela paraît singulier ! Quand la souffrance est trop grande, on ne peut pas se taire. »

Cette même personne, assez extravagante pour écrire ce qui précède, voyez-la quand elle se livre à ses bons sentiments et à ses pensées régulières :

« Chère dame G..., je voulais écrire un mot à madame S..., » au sujet de cet excellent pasteur, M. Adolphe M... qui, selon » ce que l'on m'a dit, se mourait de la poitrine. Elle-même » ayant perdu deux de ses fils de cette cruelle maladie, j'ai

(4) Délire mélancolique et délire érotique.

» craint de rouvrir une plaie inguérissable chez une tendre » mère, et j'ai cru plus sage de vous faire connaître le sujet » sur lequel je voulais attirer son attention. Quoique les mes-» sieurs M... aient souvent été en Angleterre, il est possible » qu'ils ignorent cependant qu'il y existe un des meilleurs » médecins connu sous le nom de Doctor W..., qui guérit uni-» quement les poitrinaires. Un de mes cousins, M. M..., a été » menacé trois ou quatre fois de mourir ainsi, n'ayant même » plus qu'un poumon, et ce fameux docteur vint à la maison, le » remit bientôt en état de convalescence et lui recommanda » d'aller habiter pendant un certain temps soit l'île de Madère, » soit au moins le midi de la France où il s'est empressé d'aller » demeurer. Aujourd'hui il est gras, frais, bien portant et il y a » six ans qu'il ne se ressent plus de rien. Quoique ce médecin » soit outre mer, peut-être pourrait-il correspondre avec M. Gus-» tave M..., lui conseillant de faire prendre à son frère certains » remèdes ou médicaments particuliers de son invention. S'il » pouvait même se déranger de sa clientèle pour faire un court » séjour à Paris, j'espère ou plutôt je suis persuadée qu'alors ce » n'est pas un seul malade, mais dix et vingt peut-être qu'il » guérirait. Voilà une idée secourable si elle pouvait être mise à » exécution. Pour sauver la vie d'un bon chrétien que ne » ferait-on? Si vous connaissiez, chère Cécile, quelqu'un qui » vît madame Adolphe M... ou son beau-frère, on pourrait leur » en parler. Ils doivent l'un et l'autre avoir des connaissances à » Londres.

» Si ce cher malade ne devait pas guérir, heureux cependant » les enfants et l'épouse qui pleureraient son départ pour la » Jérusalem céleste ! Leur consolation d'en haut serait plus » douce, plus belle et plus sublime que pour les affligés incré-» dules qui pleurent un père, un fils ou un époux mondains » dont les œuvres meurent avec lui ! »

Pendant le procès de l'assassin de l'archevêque de Paris, elle nous écrit cette lettre :

« Si vous avez quelques amis au palais de Justice qui aient » beaucoup d'influence, tàchez donc que l'on sauve ce malheu-» reux prêtre de la peine de mort. Son action est atroce, horri-» ble, mais qui sait tout le mal qui lui a été fait en dessous pour » l'amener à cette vengeance incomparable? Selon ce que j'ai » entendu dire, c'est un homme éloquent qui pouvait peut-être » encore, malgré son crime, rendre service à l'humanité. Si j'étais » juge, je le condamnerais infailliblement, mais au jour de l'exé-» cution j'engagerais les prêtres à demander sa grâce ainsi que » celle d'un ouvrier criminel à qui la faute pourrait être égale-» ment pardonnée. Le peuple n'aurait plus rien à dire et serait » touché du discours qu'un prêtre éminent pourrait prononcer » en faveur des deux infortunés, rappelant que le devoir des » ministres de Dieu et imitateurs du Christest de pardonner à » leurs frères. - On l'aura dit plus mauvais sujet qu'il n'était » réellement, pour exciter l'archevêque à le casser de son minis-» tère. Son éloquence et ses opinions religieuses portaient ombrage » à l'Église de Rome, voilà tout, mais intérieurement il avait » peut-être des sentiments honnêtes. Il aurait mieux fait de mon-» trer le dos à l'Église de Rome qui refusait de le protéger et de » se tourner vers les protestants qui peut-être l'auraient aidé à » devenir bon disciple du Christ.

» Si les hommes ne lui pardonnent pas, Dieu lui pardonnera,
» mais vous qui avez de l'influence, servez-vous-en dans une
» action si terrible pour adoucir le châtiment. Il serait digne
» d'éloge d'arrêter le coup fatal. »

Mademoiselle Anna W... raconte ainsi sa vie occupée dans une pension, à Batignolles :

« Outre une demi-douzaine de leçons de piano par jour, j'avais » les clefs de la cave pour donner le vin et la chandelle aux » domestiques pour toute la maison. Je sonnais le couvert et les » repas à l'heure qu'il fallait, je goûtais chaque soupe, chaque » plat, je recevais le pain du boulanger et lui faisais bien tenir

» son compte. Je m'occupais aussi des commissions pour les
» élèves et dames en chambre dans le voisinage. A part tout cela,
» j'avais mon maître de piano d'une sévérité extrême et je me
» voyais forcée pour lui plaire d'étudier six heures par jour.
» Au fait, outre mes exercices de musique de la journée, je me
» levais à quatre heures du matin, en robe de chambre, par les
» temps les plus froids, n'ayant rien de chaud dans l'estomac
» pour travailler mon piano jusqu'au lever des pensionnaires qui
» avaient besoin de moi pour la lingerie et pour leur toilette.
» Je gagnais pour tout cela 250 francs par an ! Il était temps
» que je partisse pour l'Angleterre me reposer un peu, tout en
» commençant avec 500 francs seulement pour enseigner le
» français et la musique. »

Toutes ses lettres sont de l'écriture la plus fine qui couvre non-seulement les quatre pages, mais encore plusieurs autres feuillets simples pliés chacun séparément dans l'intérieur de la lettre. Ce qui y domine, c'est la plainte et l'ironie. — Personne n'échappe à la critique, ni le médecin, ni les élèves, ni le directeur, ni l'économe, ni même le magistrat qui vient de temps en temps visiter nos asiles :

« L'autre jour, lorsque M. le substitut est venu, j'étais fort sur-» prise qu'il daignât me parler. C'était bien beau, moi qui ne le » cherchais pas. Il était grave et imposant, ses manières étaient » fort convenables. Il avait l'air de dire : « Prenez garde, ne » marchez pas sur mes talons rouges. » Ne le connaissant point, » il fallait que j'agisse avec circonspection; quelque chose sur » sa personne m'inspirait qu'il était envoyé par quelque ami » des D... Alors il fallait tourner sa langue sept fois avant de » parler. S'il pouvait m'être utile, sagement et merveilleusement » j'en serais enchantée, mais qui sait, me disais-je, c'est peut-» être un ami de notre médecin qui nous fait quelquefois des

» yeux bien noirs pour mieux jouer son rôle. Aussi l'autre jour » lui ai-je ri en plein dans la figure par rapport à ce monsieur.»

Les D..., comme elle les appelle, sont des personnes envers lesquelles elle a de grandes et réelles obligations ; qui lui ont rendu mille services et après avoir eu à se plaindre d'elle ont toujours continué à lui porter intérêt. Nous avons vu cette famille mettre tout en usage pour la faire revenir de ses préventions et n'y point parvenir. Il en est de même de plusieurs autres personnes qui se sont employées pour mademoiselle Anna, et qui n'obtiennent aujourd'hui d'elle que de la haine et des injures. Nous avons su qu'il en a toujours été ainsi et que dès sa première jeunesse elle ne pouvait rester nulle part pendant longtemps parce qu'elle y concevait promptement des préventions, de la défiance et qu'elle outrageait bientôt ceux qui devenaient l'objet de ses soupçons. - On a vu avec quelle rapidité cette demoiselle si calme et si réservée quand elle se trouve dans son état normal, change de dictionnaire aussitôt qu'elle est en proie à ses conceptions délirantes.

Aujourd'hui (novembre 1860), elle vient d'avoir une éruption variolique assez intense et a supporte avec une grande patience et avec une très douce résignation toutes les phases de sa maladie, mais une fois le mal accidentel passé, le mal ordinaire n'a pas tardé à revenir. Celui-là est malheureusement incurable (1).

OBSERVATION XXIV. — Madame C..., âgée de cinquante-cinq ans, grande et forte femme qui doit avoir été assez belle, a eu en se mariant une dot qui est entrée dans les affaires de son mari. La situation du ménage avait toujours été assez prospère quand la crise commerciale qui fut le produit des événements politiques de 1848 culbuta l'établissement et le laissa sans res sources. M. C... quitta les affaires sans aucune dette, ce fut le

(4) On nous a affirmé qu'il y a eu plusieurs aliénés dans la famille.

but de tous ses efforts, mais ne possédant plus absolument rien. Sa bonne réputation lui fit obtenir un petit emploi dans une Compagnie d'assurances.

Alors il fallut réduire en tous sens les habitudes passées, les aliments, l'habitation, le vêtement, les soins domestiques. Autant le mari supporta courageusement sa mauvaise fortune, autant sa femme montra d'abattement et de faiblesse dans sa situation nouvelle. Elle ne parlait que de sa dot et du droit qu'elle avait de se faire servir. L'existence dans une petite chambre lui était insupportable; au lieu de se roidir et de se fortifier contre le malheur, elle fléchit et s'affaissa sous son poids. Tant qu'elle put aller passer fréquemment des mois entiers à la campagne d'une parente dans l'aisance pendant que son mari faisait ses tournées d'affaires, la situation fut mitigée ; mais cette parente mourut et alors il n'y eut plus d'autre habitation possible que la petite chambrette sous les toits. Il n'y avait qu'un seul moyen de tromper l'ennui, c'était le travail, mais madame C ... ne voulait rien faire et passait tout son temps à se plaindre, à gémir et à parler de sa dot. En même temps elle devint d'une bizarrerie toujours croissante. Elle ne voulait pas faire le ménage. Il fallait que le mari, dont tout le temps appartenait aux occupations actives du dehors, fit le lit, balayât la chambre, allât chercher toutes les provisions. Et au lieu de lui savoir gré des soins qu'il prenait, elle y trouvait un nouveau sujet de plaintes et d'accusations. Un petit logement, disait-elle, est toujours malsain et il fallait assainir celui-là. Le meilleur moyen, c'était de laisser en permanence au milieu de la chambre le vase de nuit rempli de matières liquides et solides. Cette mauvaise odeur attirait tous les miasmes et les concentrait dans un petit espace au lieu de les laisser s'évaporer dans la chambre. Elle s'opposait de toutes ses forces à ce qu'on vidât et à ce qu'on nettoyât ce vase conservateur de sa santé. A ces bizarreries s'ajoutèrent quelques autres conceptions délirantes. Elle s'imagina que son mari qui est plus âgé qu'elle la délaissait pour avoir des maîtresses auxquelles il consacrait tout son temps. M. C ..., de plus en plus

estimé dans son emploi, obtint un petit logement gratuit dans l'hôtel de la Compagnie, mais il n'eût pu sans se déconsidérer aux yeux de l'entreprise, être rencontré dans l'escalier portant le lait, le pain, le charbon. D'ailleurs les soupçons jaloux toujours croissants eussent rendu impossible la présence d'une femme quelconque et de quelque âge que ce fût pour faire le ménage. — Madame C... fut amenée dans notre service le 27 octobre 1857.

Elle est restée trois mois inerte, pourtant elle a fini par céder à nos sollicitations et à notre influence : elle s'est mise au travail. Elle ne va pas vite, mais son ouvrage est bien fait. Il n'y avait pas moyen pour elle d'appliquer chez nous ses singulières théories de salubrité, cependant elle les a toujours et recommencerait immédiatement à les mettre en pratique si elle rentrait chez elle. De ce côté-là nous n'avons rien gagné et nous ne gagnerons probablement rien. Il en est de même de ses sentiments de jalousie quidéjà avant son arrivée chez nous, l'avaient mise en querelle avec ses voisines.

Elle était plus malheureuse chez elle, se tourmentait beaucoup, dormait très mal, ne travaillait pas. Chez nous elle travaille, elle dort, a cessé de se plaindre et ne paraît pas s'ennuyer.

OBSERVATION XXV. — Mademoiselle O..., institutrice, âgée de quarante-cinq ans, encore réglée mais irrégulièrement, est une personne d'une taille élevée, d'un teint brun, ayant les yeux et les cheveux très noirs, conservant encore quelque trace de la beauté qui l'avait fait remarquer dans sa jeunesse. Elle appartient à une famille cultivée et a reçu elle-même tous les bienfaits d'une bonne éducation et d'une instruction fort étendue. Dès l'âge de vingt et quelques années on l'entendait parler seule dans sa chambre et souvent avec beaucoup d'accentuation, mais elle a toujours eu sur elle-même un grand empire, s'arrêtait tout à coup s'il survenait quelqu'un et était la première à donner un prétexte si elle craignait d'avoir été entendue. « Elle avait du goût pour la lecture à haute voix : c'est à la fois, disait-elle, un exercice physique et un exercice moral. Elle aimait à répéter

de mémoire des morceaux de nos grands auteurs et même à se livrer à la déclamation. » Pourtant plus tard ses soliloques devinrent si fréquents qu'ils furent plus remarqués, plus écoutés et l'on put constater qu'ils ne reproduisaient rien de connu. C'était au contraire l'expression des mouvements personnels les plus violents. C'était une lutte pénible contre de vives attaques. C'était injures pour injures, outrages pour outrages. Si l'on entrait chez elle en ce moment, on la trouvait souvent pâle et tremblante, accablée, même en larmes. Ces accès arrivèrent plus d'une fois la nuit, effrayèrent les personnes qui n'étaient pas éloignées d'elle et lui firent perdre des positions avantageuses. Enfin ils se multiplièrent à tel point qu'il lui devint absolument impossible de les dissimuler ou de les pallier, et que sa famille fut dans la nécessité de la placer dans une maison de traitement où elle est restée un assez grand nombre d'années. Elle est aujourd'hui dans notre asile qu'elle trouble dans la dernière partie de la nuit et souvent plusieurs fois dans la journée, tantôt par ses paroles de colère et tantôt par ses cris de fureur ou d'effroi. Eh bien ! aujourd'hui même que vivant à découvert elle ne peut rien cacher, elle essaye encore de donner une explication aux scènes et au trouble qu'on lui impute. « Elle a cru voir » ou entendre quelqu'un marcher à côté de son lit, elle a cru » qu'on venait la surprendre pour lui faire du mal, elle a pris » les veilleuses pour des malfaiteurs. Cela ne se conçoit-il pas » dans le trouble qui accompagne et qui suit le réveil? Il faut » qu'on lui en veuille beaucoup pour lui reprocher ce qui est » naturel et pour lui supposer de mauvaises intentions qu'elle » n'a pas.»

Quoiqu'elle soit très déchue depuis quelque temps et qu'elle ne veuille plus du tout travailler, elle conserve encore la lucidité de son esprit. Interrogée, elle répond de la manière la plus satisfaisante aux questions qu'on lui adresse, aux questions simples, voulons-nous dire,

car sa mémoire s'efface ; elle qui avait tant d'instruction, elle mêle ses dates chronologiques, confond les événements historiques, ne sait plus calculer et marche vers la démence. Mais enfin, telle qu'elle est, elle paraîtrait encore à la plupart des gens, être en possession de sa raison. Elle fait partie des aliénés qui sont méconnus non-seulement par le monde vulgaire, mais par le monde éclairé, quelquefois même par les magistrats. Et pourtant elle est hallucinée, conséquemment dangereuse pour elle-même et pour les autres, mais elle dissimule ses hallucinations. Nous avons été fort longtemps avant de pouvoir en pénétrer le mystère, et nous avons eu besoin pour cela du concours de nos aides. Elle a des hallucinations nocturnes et des hallucinations diurnes. La nuit, elle est poursuivie par un homme qui est parvenu à lui faire violence et auquel, une fois vaincue, elle n'a plus jamais eu la force de résister quoiqu'elle le déteste. Le jour, elle entend la voix de cet homme qui lui adresse des injures, des sarcasmes et des ricanements outrageants. Soit le jour, soit la nuit, quand elle se croit seule, elle parle selon son délire et assez intelligiblement pour être comprise.

L'observation suivante a quelque analogie avec celle qui la précède :

OBSERVATION XXVI. — Mademoiselle C..., institutrice aussi instruite qu'elle est intelligente, âgée de quarante-trois ans, a toujours eu, dès ses jeunes années, un caractère difficile, défiant et soupçonneux jusqu'à l'injure. Cette disposition qui l'a empêchée d'occuper des positions qu'elle avait recherchées, qui lui en a fait perdre d'autres qu'elle avait obtenues, n'a fait que s'accroître avec les années, et mademoiselle C... est devenue

tout à fait insociable. Aussitôt qu'elle voit une personne habituellement, qu'elle demeure dans sa maison ou qu'elle a avec elle des relations journalières, elle découvre chez cette personne de mauvaises intentions, un intérêt coupable, des pensées et des vues haineuses et elle se met à la détester elle-même. Sa famille a tout essayé pour adoucir et pour dissiper ses préventions et ses inimitiés. Impossible ! Après avoir haï les indifférents, les voisins, les gens auxquels elle eût dû être liée par la reconnaissance, elle s'est mise à haïr sa famille qui ne lui a jamais fait que du bien. Aujourd'hui qu'elle est dans notre asile, elle a l'aversion la plus profonde pour les surveillantes qui mettent non-seulement de l'exactitude, mais un grand dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs. - Mademoiselle C... travaille beaucoup, son maintien est grave, austère même; eh bien ! malgré son âge et ses habitudes sérieuses, elle ne néglige aucune occasion de mal parler de celles qui lui donnent ses aliments, ses vêtements et qui l'aident et l'assistent presque dans tous ses actes. Elle va même jusqu'à leur dire des injures et les injures les plus blessantes.

Elle veut bien nous excepter des tristes sentiments qu'elle voue si largement aux autres, mais elle essaye chaque jour de nous les faire partager. Nous sommes indignement trompés, dit-elle, par toutes ces femmes, et alors elle emploie pour les désigner des expressions qui sont tout à fait en dehors de son dictionnaire habituel. Nous lui en faisons l'observation, et elle répond : « Aussi vous voyez que je prononce ces mots avec la répugnance et la grimace d'un gourmet dans la bouche duquel on jetterait des aliments grossiers, mais il faut bien appeler et rétribuer chacun par son nom et selon ses œuvres. Vous-même, je vous qualifie comme vous méritez de l'être : Vous êtes un homme qu'on trompe ! »

Nous avons tout essayé, raisonnements et preuves à l'appui, douceur et patience, sévérité, châtiment même, jusqu'au gilet de force, pour rompre ce caractère haineux, mais nous n'avons

rien obtenu et nous n'obtiendrons rien. Cette disposition est organique.

Mademoiselle C... dessine bien, elle ne fait que des têtes, mais toutes ces têtes se ressemblent et ont la même expression. Elle dessine, nous n'avons jamais pu savoir pourquoi, beaucoup d'enfants appuyés sur un fauteuil ou couchés sur un lit. Nous l'avons inutilement interrogée sur ce sujet. Toutes les autres figures sont des têtes de femmes exprimant des sentiments tristes.

Mademoiselle C... est parfaitement lucide, ne délire jamais en apparence et selon le sens vulgaire, mais il ne nous a pourtant pas été très difficile de trouver, outre tout ce qui vient d'être signalé, une grosse tache dans sa raison. Elle est convaincue que beaucoup de personnes qu'on dit mortes sont très vivantes, que M. Eugène Sue, par exemple, se porte parfaitement et qu'il est dans notre maison.

Les malades que nous venons d'observer ont eu, ainsi que leurs familles, à lutter plus ou moins contre la mauvaise fortune. Voici les mêmes sentiments tristes, le même malheur au sein de toutes les ressources, de toutes les délicatesses que procure l'opulence :

OBSERVATION XXVII. — Madame V... a près de soixante ans. Son mari a su acquérir par son intelligence et par son travail une très grande fortune, et jamais il n'a pu jouir d'aucun bonheur, d'aucun repos dans son intérieur. La patience et le dévouement dont il a fait preuve depuis trente-cinq ans sont peut-être sans exemple. Sa femme parfaitement lucide, instruite, aimable et spirituelle quand on cause avec elle, est une mélancolique monomaniaque que quelques idées fort bizarres ont jetée dans une incurie, dans une négligence et une malpropreté extrêmes.

Elle a toujours la peur qu'il n'y ait du suif quelque part, et comme elle pense que les bougies en contiennent une certaine quantité, elle n'en tolère pas l'usage chez elle. On n'y brûle absolument que de l'huile.

Elle possède plusieurs maisons dans Paris. Dans la crainte du suif et de l'action qu'il exercerait sur les murs de ses maisons, jamais elle n'a permis qu'aucune boutique fût louée à un épicier. Elle habite une rue sans boutiques et ne consentirait pas à demeurer dans d'autres conditions, parce qu'elle pourrait alors n'être pas éloignée de quelque commerce ou industrie sujette au suif.

Si quelqu'un qui se trouve dans son salon se gratte le bout du doigt, ou la joue, ou le menton, ou se passe la main dans les cheveux, alors elle est pleine de tourment, et aussitôt que cette personne est partie, se lève avec anxiété, se tourne et se retourne jusqu'à ce qu'on l'ait rassurée en lui disant qu'elle n'a aucune tache. C'est surtout la pensée du contact des cheveux qui excite toutes ses appréhensions et toutes ses anxiétés. Elle appelle les cheveux des gredins.

Elle ne permet pas qu'on soit près d'elle, parce qu'on pourrait lui communiquer de la malpropreté, et par une singulière contradiction, cette dame qui redoute tant d'être salie, qui passe chaque matin un temps considérable, plusieurs heures, à se laver, à *faire ses yeux*, à *faire ses oreilles*, comme elle le dit, cette dame s'obstine à ne changer ni de linge, ni de vêtement. C'est chaque fois une affaire d'état et on ne peut lui faire prendre du linge blanc qu'en la mettant malgré elle au bain. La peur qu'on ne la touche est pour quelque chose dans ce refus. Elle est hyperesthésique et redoute le moindre contact au point de vue de la douleur qu'elle en éprouve. Aussi met-elle un grand nombre d'heures à sa toilette. Elle n'est jamais prête pour le déjeuner à onze heures, ni pour le dîner à sept, et il faut que son mari aille faire la grosse voix, la très grosse voix chez elle pour qu'elle se décide à sortir de sa chambre.

Depuis quelque temps elle ne la quitte plus qu'à huit heures et demie du soir, ne dîne qu'à près de neuf, et, malgré sa sobriété, ne sort de table qu'après minuit.

the second

Quoiqu'elle frotte chaque jour la peau de son visage avec une éponge ou avec une serviette mouillée, elle s'était invinciblement refusée depuis un très grand nombre d'années à l'usage du cure-oreille. Le médecin qui lui donne ses soins pensa qu'une accumulation de cérumen durci pouvait être cause de la surdité dont elle était atteinte, et sur son conseil, M. Ménière fut appelé. Le retour de l'ouïe se fit comme par enchantement en quelques séances, après l'enlèvement d'un véritable ciment qui couvrait et obstruait le fond de l'oreille. Aujourd'hui la malade entend comme tout le monde et ne fatigue plus ses interlocuteurs. Toutefois elle a été peu sensible à sa rentrée en possession d'un sens si précieux.

Au milieu de tout le bien-être et de toutes les délicatesses que lui permet son opulence, elle a un grand dégoût de la vie, elle répète souvent qu'elle sera heureuse de mourir et qu'en mourant elle rendra service à tous ceux qui l'entourent. Elle n'aime plus personne, pas même sa fille qui commence déjà, depuis plusieurs années, à ressentir les fâcheuses dispositions que sa mère lui a transmises.

Malgré toutes ces tristesses et tous ces dégoûts, elle aime le mouvement, se laisse conduire à la promenade, au concert, au spectacle et aux caux, soit dans le midi de la France, soit en Allemagne.

Une remarque qu'il ne faut point oublier de faire, c'est qu'il y a quatre générations de filles uniques dans sa famille. Elle est fille, mère et grand'mère de fille unique.

L'éducation des fils ou filles uniques est en général détestable. Les parents en font presque toujours des égoïstes. Chez ces enfants chéris et adulés, le changement de position apporté par le mariage est trop considérable pour ne point être au-dessus de leurs forces. Ils ne savent pas entrer dans la vie réelle. — C'est là une cause fréquente d'unions malheureuses. L'observation suivante a été recueillie, comme celle qui la précède, dans la société éclairée :

OBSERVATION XXVIII. - M. de W... est âgé de quarante-cinq ans. Il est presque continuellement renfermé dans son cabinet où on le croit adonné à de sérieux travaux. On ne peut le voir que très rarement et chaque fois qu'on le voit, il se plaint de migraines causées par l'excès du travail, et de la fatigue que lui causent ses veilles prolongées. Il a une femme aussi instruite qu'elle est aimable. On lui parle avec intérêt de la santé de son mari, du tort qu'il a d'abuser de ses forces, et on l'engage à obtenir de lui qu'il mette moins d'ardeur dans ses études. Elle répond avec douleur que toutes ses tentatives sont inutiles, mais elle ne fait rien pour ébranler la conviction de tous ses amis, quoiqu'elle sache bien à quoi s'en tenir sur cette triste question. La pauvre dame n'est préoccupée que du soin de mettre à couvert la raison et la dignité de son mari. - Mais en réalité, tout le temps que celui-ci passe enfermé dans son cabinet, il l'emploie à compter combien de fois les mêmes lettres, tantôt l'S, tantôt le T, tantôt le C, tantôt le V, etc., sont répétées dans la Genèse, dans l'Exode, dans le Lévitique, dans les Nombres, dans le Deutéronome, dans les Livres des Rois, les Paralipomènes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, l'Apocalypse, etc.; combien de pages, dans telle édition, commencent par un D, combien par un B, combien par un A, etc. ; - combien finissent par un T, combien par un N, combien par un E, etc.

D'autres études assez sérieuses pour que cet homme de lettres laisse écouler quinze jours et plus sans aucun soin de toilette, sans aucune ablution, consistent à supputer toutes les pensées contradictoires qui se trouvent dans le même auteur. Puis, quand il a passé un an, deux ans, trois, ans, sans interruption, à ces grandes études, ce travailleur opiniâtre consacre la même ardeur à démonter tous les mouvements et jusqu'aux plus petites pièces de ses pendules et à les remettre en place. Pendant six mois de suite il défait chaque jour ce qu'il a fait la veille. A toute

8

personne qui se présente chez lui on répond invariablement : « Monsieur est trop sérieusement occupé pour qu'il·puisse se déranger. » Chacun pense que cet auteur, trop modeste pour publier ses œuvres de son vivant, laissera après lui d'immenses travaux. La pauvre femme suffit à elle seule jusqu'au dernier jour du malade, pour défendre et faire respecter une si profonde nullité.

Nous comprenons dans ce chapitre les monomanes inventeurs, qui ne déraisonnent pas, mais se ruinent toujours. Nous trouvons dans nos cartons une observation recueillie par nous il y a dix-huit ou dix-neuf ans, à une époque où nous croyions encore à la possibilité de guérir les monomaniaques inventeurs.

OBSERVATION XXIX. — Chargé temporairement du service de Bicêtre en l'absence de Leuret, nous voyons dans la division M. O... qui a trouvé le mouvement perpétuel. C'est un homme de haute stature et de forte constitution. Marié, il a ruiné sa famille par ses essais et par ses inventions.

Pour faire mouvoir indéfiniment une roue, il n'a pas besoin des moteurs ordinaires. Il peut se passer d'eau courante, l'eau stagnante lui suffit. A toutes les objections qui lui sont faites, il répond avec une conviction inébranlable et conclut toujours ainsi : « Permettez-moi de vous dire, monsieur le docteur, que je reconnais votre parfaite compétence en médecine, mais qu'il m'est impossible de vous accorder en mécanique la même infaillibilité. » A quoi nous avions peu de chose à répliquer.

Toutefois, ce malade nous inspirait un vif intérêt. Nous connaissions et nous aimions M. Arago. Nous allons le trouver à l'Observatoire et nous lui demandons s'il veut nous aider à guérir notre malade de Bicêtre. Il répond avec bonté qu'il fera tout ce que nous désirerons.

Le lendemain matin à la visite, nous attaquons hautement l'invention de M. O..., et à ses premiers mots sur notre incom-

pétence : « Eh bien ! monsieur, lui disons-nous, accepterez-vous un jugement dont vous ne suspecterez sans doute pas l'autorité? Avez-vous confiance en M. Arago? Lui reconnaissez-vous assez de science pour pouvoir croire en lui? — Oui, monsieur. — Vous en rapporterez-vous à son opinion? — Après quelques instants de réflexion : Oui, monsieur. — Je ne veux pas surprendre votre réponse. Réfléchissez avant de vous engager. Vous me répondrez à la fin de la visite. » — En quittant le service nous trouvons M. O... devant nous. Il nous dit qu'il s'en rapporte entièrement à l'opinion éclairée de M. Arago.

Nous n'oublierons jamais ce qui se passa le lendemain. Nous conduisimes notre malade à l'Observatoire (1). Nous y arrivâmes

(4) Les médecins avaient alors, dans l'intérêt de la guérison, le pouvoir de faire sortir et rentrer leurs malades. Ils en usaient fréquemment et il n'en résulta jamais aucun accident, aucun inconvénient. Il n'est pas sans intérêt de dire comment cette ressource de traitement leur fut ôtée. Un jour, M. Gabriel Delessert, dont le caractère a laissé les souvenirs les plus honorables, arrive très ému à une séance du Conseil général des hôpitaux : « Messieurs, dit-il, un aliéné de Bicêtre, sorti en promenade sur permission de son médecin, vient de tuer sa femme d'un coup de couteau. Vous n'hésiterez sans doute pas à retirer aux médecins le pouvoir qu'ils ont de faire sortir leurs aliénés en traitement. » L'autorisation fut révoquée séance tenante. Or, cette mesure de rigueur fut provoquée par une erreur complète. Le meurtre n'avait pas été commis par un aliéné sorti sur permission de son médecin, mais par un garçon de service, ancien aliéné, il est vrai, mais n'étant plus sujet depuis longues années à l'autorité du médecin quant à ses sorties, ayant son jour de repos chaque semaine et en usant librement comme il l'entendait. M. Delessert vint loyalement expliquer son erreur à la séance suivante, mais cette réparation fut sans effet. La mesure avait été prise et elle resta comme tant d'autres lois ou mesures d'exception qui, promulguées à des époques passionnées où la vue et le jugement ont pu se troubler, n'en survivent pas moins en pleine paix, aux circonstances violentes qui les avaient produites.

au moment où M. Arago, qui venait de terminer sa leçon d'astronomie à l'amphithéâtre, était remonté chez lui avec son collègue et ami M. de Humboldt qui avait assisté à son cours. C'est entre ces deux hommes éminents, entre ces deux grandes puissances scientifiques que fut reçu notre pauvre malade, qui ne paraissait pourtant ni embarrassé ni trop déplacé à cette réunion, quoiqu'il n'eût que des bouts de ficelle pour cordons de souliers.

Alors s'engagea entre le savant et l'inventeur une conversation pleine de respect d'un côté, pleine d'égards et de bonté de l'autre. M. Arago, après avoir longuement et patiemment écouté son interlocuteur, lui répondit à peu près les paroles suivantes : « Pas de mouvement sans moteur, monsieur. Que vous cherchiez ce moteur dans l'air agité, dans l'eau courante, dans la tension d'un ressort, dans le changement de volume des corps, toujours est-il que vous ne pouvez vous en passer. Il faut le bras de l'homme animé par la vie qui vient de Dieu ou le mouvement communiqué par les agents qui viennent également de Dieu. Vous ne ferez jamais tourner une roue avec de l'eau stagnante. Vous avez bien voulu vous en rapporter à mon opinion, je vous l'exprime. Croyez-nous tous trois, nous qui sommes ici présents et qui pensons absolument de même. Je vous affirme que vous vous êtes trompé. » - En écoutant ces dernières paroles notre malade se mit tout à coup à fondre en larmes. MM. Arago et de Humboldt en furent profondément touchés ainsi que le médecin qui accompagnait le patient. Nous saluâmes ces messieurs, nous les remerciâmes. Le médecin était plein d'espoir. Cet attendrissement, cette effusion de larmes lui semblaient de bon augure, mais nous étions à peine à trente pas de l'Observatoire, que M. O..., dont les pleurs étaient séchés, et dont la fierté venait de renaître, s'écriait en frappant la terre de son pied : « C'est égal, M. Arago s'est trompé. Je n'ai pas besoin de son moteur. Ma roue, à moi, tourne toute seule. - Elle se meut dans l'eau stagnante (1). »

(1) Père très exalté.

Nous avons été chargé par l'autorité judiciaire, il y a une dizaine d'années, d'examiner avec notre honorable confrère M. Tardieu, un inventeur qui avait également employé tout son patrimoine à ses recherches et à ses expériences. Croyant avoir à se plaindre de M. le maire de Passy, égaré par ses hallucinations, il avait plusieurs fois été très menaçant, même agresseur, on l'avait fait enfermer et on le tenait en prévention. Il est sorti de prison à la suite de notre rapport, mais pour entrer dans une maison de traitement. Ce malade était devenu dangereux et ne pouvait alors être abandonné à lui-même. Toutefois, peu d'années après il était rencontré suivant les cours du Conservatoire des arts et métiers. - Mauvais milieu pour lui! Ces inventeurs, la plupart fort ignorants, comprennent imparfaitement, interprètent mal ce qu'ils entendent, ne manquent pas d'y trouver force applications et allusions et ne puisent souvent dans l'instruction qu'ils recherchent que de nouveaux aliments pour leurs conceptions délirantes.

Nous connaissons un fort habile ouvrier opticien qui gagnait 8 à 10 francs chaque jour. Il mettait par son travail l'aisance dans sa famille.

Après avoir goûté et fait partager aux siens, pendant plusieurs années les bienfaits de cette situation, il eut tout à coup la malheureuse idée de faire *une invention sublime*, et dès lors, non-seulement ne fit plus rien, mais encore consacra tout ce qu'il avait acquis, toutes ses ressources à sa découverte.

Si on l'en croit, il réunira dans ses mains l'œuvre entière de la photographie. Son procédé est si simple et si satisfaisant, si supérieur à tous les autres, qu'on ne pourra s'en passer. Il sera impossible à qui que ce soit de faire de la photographie sans lui.

En attendant, la famille entière est tombée dans la gêne et même dans la misère. Tous les meubles, tous les effets ont été vendus ou mis en gage.

Si l'on fait entendre à cet inventeur les choses raisonnables qu'il est si facile d'invoquer contre lui, il écoute d'un air distrait, ne répond, n'objecte rien, mais il cesse ses visites, on ne le voit plus.

Les inventeurs sont incurables.

Loin de nous la pensée de jeter la moindre ironie sur ce qu'il y a de plus noble au monde après la moralité, nous voulons dire l'élévation de l'intelligence. Ce n'est pas nous qui commettrons le blasphème de considérer le génie comme une maladie. L'humanité honore pieusement ceux qui l'éclairent; dans ses anciennes religions elle les appelait ses demi-dieux; elle garde leurs œuvres comme ses titres de gloire et transmet leurs noms aux siècles les plus reculés.

En voyant l'individu, la famille, la société, les générations mêmes, si souvent et si longtemps entraînés et gouvernés par les préjugés, par l'erreur, par l'inintelligence, qui peut être mieux placé que le médecin philosophe pour mépriser la sottise et pour estimer l'esprit?

Pour qui donc est-ce un droit plus légitime et un devoir plus impérieux?

C'est surtout aux médecins d'aliénés qui ont si fréquemment à considérer l'homme dans son abaissement, qu'il

appartient de le reconnaître et de l'honorer dans sa grandeur et dans sa sublimité.

La vue ou la pensée seule du malfaiteur nous remplit de respect pour l'homme de bien.

La contemplation de l'idiot nous transporte d'admiration pour le génie.

C'est là une religion. Il faut désirer qu'elle soit universelle et ne craindre dans sa pratique ni l'intolérance ni le fanatisme.

CHAPITRE IV.

ÉROTOMANES.

Il y a une grande différence entre les érotomanes d'une part et les satyres et les nymphomanes d'autre part.

Les uns sont dominés par un sentiment, les autres par l'attrait d'un plaisir physique.

Les érotomanes sont des amoureux que tourmente une passion ordinairement unique, nous disons ordinairement, parce qu'on a vu l'un de ces monomaniaques qui aimait à la fois deux sœurs d'un amour égal. C'était pour lui un grand chagrin de ne pouvoir concentrer sur une seule l'affection qu'il avait pour l'une et pour l'autre. Ce sentiment était tout à fait secret, il était absolument ignoré des deux jeunes personnes, comme aussi de leur famille, et il ne fut jamais confié qu'au médecin appelé pour donner des soins au malheureux qui s'était frappé mortellement en apprenant le futur mariage de l'une des deux. Il n'avait jamais songé à se marier ni avec l'une ni avec l'autre, et alors même que c'eût été possible, il s'y fût refusé. Il les aimait trop toutes deux pour pouvoir en épouser une, mais il lui était impossible de supporter la pensée qu'aucune des deux pût appartenir à un autre homme.

L'érotomane vit dans une exaltation et dans un atten-

ÉROTOMANE.

drissement continuels. Il écrit beaucoup, il mouille le papier de ses larmes, il perd l'appétit, le sommeil, il exprime sa pensée en prose, en vers et dans toutes les langues qu'il parle. Il cherche les lieux écartés, gémit dans la solitude, au fond des bois, quelquefois cherche la souffrance et le sacrifice pour en faire hommage à l'être aimé.

« Comme tous les monomaniaques, dit Esquirol, les érotomanes sont nuit et jour poursuivis par les mêmes idées, par les mêmes affections qui sont d'autant plus désordonnées, qu'elles sont concentrées ou exaspérées par la contrariété. La crainte, l'espoir, la jalousie, la joie, la fureur, semblent concourir toutes à la fois ou tour à tour pour rendre plus cruel le tourment de ces infortunés. Ils négligent, ils abandonnent, puis ils fuient leurs parents, leurs amis; ils dédaignent la fortune, méprisent les convenances sociales, ils sont capables des actions les plus extraordinaires, les plus difficiles, les plus pénibles, les plus bizarres. »

Des jeunes gens, des jeunes filles surtout, peuvent être érotomanes pendant quelque temps sans s'écarter ostensiblement de la raison. C'est l'érotomanie éphémère qu'aura pu produire la lecture des romans. Des écoliers ou de petites pensionnaires s'imagineront qu'on les aura regardés, qu'on les aime et ils s'enfermeront pour écrire d'interminables lettres. Quelque courte que soit cette préoccupation, elle est au moins la marque d'une exaltation plus ou moins dangereuse pour l'avenir. Mais les choses sont loin de se passer toujours aussi impunément. L'érotomanie bien caractérisée peut précéder un autre délire ou le suivre ou bien se mêler à ses manifestations. Elle est alors concomitante et symptomatique. C'est une forme de délire qui surviendra par cause occasionnelle chez une personne prédisposée à la folie.

L'érotomanie peut aussi être essentielle.

Voici deux exemples de la première forme :

OBSERVATION XXX. — Lorsque le service que nous avons à la Salpêtrière nous fut confié en 1840, il ne contenait que des malades dites *incurables* (1), au nombre desquelles se trouvait madame D..., entrée le 18 juillet 1834, âgée de trente-quatre ans, affectée d'un accès de manie aiguë, puis tombée plus tard dans un état érotique auquel elle était en proie quand nous l'avons connue. Elle se promenait alors dans les cours en appelant son *cher Alexis.* C'était son mari qu'elle désignait ainsi. Elle lui adressait tantôt de douces paroles et tantôt les expressions les plus brûlantes et les plus passionnées, semblait souvent le presser sur son cœur et d'autres fois demandait avec impatience ou avec anxiété quand il lui serait rendu. Elle mangeait, au reste, de bon appétit, digérait bien, dormait cinq ou six heures, mais recommençait à gémir amoureusement aussitôt qu'elle était éveillée. Ses règles venaient exactement. Si on l'interrogeait,

(4) La Salpêtrière est à la fois un hospice de plus de trois mille femmes âgées ou infirmes et un asile de quinze cents aliénées réparties dans cinq services. Trois de ces services étaient alors affectés au traitement. Les deux autres ne recevaient que les malades regardées comme incurables et dont les médecins qui les avaient reçues dans leurs sections de traitement, consentaient à se dessaisir. Cet état, depuis, a été complétement changé. Les cinq services reçoivent aujourd'hui à titre égal et à tour de rôle les femmes aliénées du dehors. La même réforme a été faite dans les services des hommes aliénées de Bicêtre.

ÉROTOMANES.

elle répondait d'abord convenablement, mais quittait au bout de peu de minutes son interlocuteur pour reprendre sa promenade, ses soupirs et ses exclamations.

Nous nous sommes beaucoup occupé de cette malade, et nous n'avons pas tardé à recueillir le prix de nos efforts. Au bout de quelque temps elle avait cessé de se promener sans cesse, de gémir et d'appeler son cher Alexis. Elle travaillait avec une assiduité toujours croissante. Nous lui avions trouvé de l'intelligence : nous voulûmes l'alimenter. Cherchant à occuper de plus en plus nos malades, à substituer parmi elles les bienfaits du travail à l'oisiveté malfaisante à laquelle elles avaient été abandonnées jusqu'alors, nous venions de créer un atelier de chaussures de tresses où madame D... fut employée.

Les premiers essais furent conduits par une personne des divisions d'indigentes, que M. le directeur voulut bien mettre à notre disposition; mais, comme cette personne était d'un caractère difficile et acariâtre, notre atelier à peine naissant menaçait ruine. Ayant remarqué que madame D... avait pris promptement de l'influence sur les autres ouvrières, nous n'hésitâmes pas à la charger de les diriger et nous nous en applaudîmes. La responsabilité dont elle fut investie comme directrice d'atelier produisit un résultat inespéré. Elle menait parfaitement ses travailleuses, maintenant parmi elles l'ordre et la décence, faisant à chacune ses observations, les louant, les encourageant ou les blâmant selon leurs œuvres, établissant chaque compte par tête, portant au bout de la quinzaine l'ouvrage chez l'entrepreneur dans Paris, recevant le prix de sa marchandise, rapportant de la tresse et payant son monde (1).

(1) Rapport à messieurs les membres du Conseil général des hópitaux, par Trélat (1841-1842).

Nous avions alors, nous médecins, le pouvoir de faire sortir nos malades, et cette ressource dont nous n'abusions pas était précieuse dans les convalescences. Le médecin pouvait essayer ainsi le retour des facultés de son malade avant de lui rendre définitivement la liberté. Toutefois, en même temps que ce progrès remarquable s'était effectué chez madame D..., il s'était développé chez elle une vanité excessive, un goût immodéré pour les chiffons, les rubans, les chapeaux. Comme nous étions content d'elle, nous ne voyions aucun inconvénient à la satisfaire sur ce point, mais la passion prit bientôt de telles proportions que les libéralités de quelques dames bienfaisantes qui nous envoyaient leurs vieux chapeaux devinrent insuffisantes. On s'aperçut que madame D... trichait sur le prix qu'elle avait à payer aux ouvrières, pour pouvoir acheter des manchettes de dentelle et des nœuds de ruban. Elle fut privée de son emploi.

Ce n'était pas seulement sur les objets de parure que s'était porté son orgueil. Depuis qu'elle soignait ainsi sa toilette, il n'était plus question de son *cher Alexis*, et quand on prononçait son nom, elle rougissait, non de tendresse, mais de honte. Alexis n'est qu'un simple marchand de *bric à brac*, beaucoup trop humble et trop peu cultivé pour une si belle dame. Si l'on insiste pour lui rappeler que le lien du mariage ne peut se rompre, elle n'hésite pas à déclarer qu'elle ne veut plus de lui, qu'elle le méprise et le renie comme un être grossier, indigne d'elle, ne pouvant la comprendre et ne devant pas se permettre d'élever les yeux jusqu'à sa personne.

Ce mari vint un jour, et quand il fut en sa présence, elle se dressa de toute sa hauteur, lui défendit impérieusement de s'approcher et lui adressa ces paroles : « Retirez-vous, retirezvous, monsieur le mari. Vous me faites l'effet d'un reptile. Rampez, rampez, vous dis-je, et ne vous élevez pas jusqu'à moi ! » Elle était presque belle en prononçant ces mots. Le mari qui l'avait réellement beaucoup maltraitée précédemment et qu'elle n'avait aimé que pendant son délire érotique, gardait une attitude humble et inférieure. Elle ne bougea pas, garda sa supériorité; il ne tarda pas à s'éloigner et ne revint plus.

Avec le retrait de son emploi, elle avait perdu le moyen de satisfaire sa vanité : ses chapeaux, ses rubans et ses dentelles, mais elle n'en avait plus besoin, car il s'était effectué en elle une nouvelle transformation. Elle quitta tout à coup tous ses oripeaux, se couvrit la tête d'un simple mouchoir et demanda la permission de s'occuper au marché de la maison où elle vendit pour le compte d'un marchand. Elle montra dans ce genre d'occupation une activité et une intelligence remarquables. La marchandise ne faisait que passer. Son patron vit qu'il y trouvait son compte et l'intéressa de plus en plus dans la vente des objets qu'il lui confiait. Celadura plusieurs années au bout desquelles on s'aperçut qu'elle déposait souvent ses paniers pour tirer de son sein un paquet, l'ouvrir, regarder attentivement ce qu'il contenait et le remettre à sa place. C'était de l'or qu'elle portait sur elle pour prendre plaisir à compter ce qu'elle avait amassé sou à sou, peut-être d'abord à l'atelier de chaussures, mais ensuite plus légitimement dans ses comptes avec son patron. Nous lui fimes observer que, portant constamment sur elle une somme qu'on nous disait être assez forte, elle s'exposait à la perdre ou bien à être volée. Elle consentit à nous la montrer et à la déposer au bureau de la maison où elle touche de temps à autre les petites sommes qui lui sont utiles ou agréables. Nous fûmes fort étonné du chiffre de son trésor qui était de près de douze cents francs.

Eh bien ! cette femme si industrieuse, si intelligente et si âpre au gain, avait contracté pendant cette phase si active de son existence, des conceptions délirantes qu'on ne découvrait qu'à l'aide d'un examen attentif. Elle s'imagina que le fils de l'un des médecins de la maison était son enfant, et elle se mit aussi à donner une attention particulière à deux jeunes épileptiques, surtout à l'une d'elles qu'elle prétendait avoir eue du *préfet de Rennes.* Ses préférences pour cette dernière ayant excité la jalousie de l'autre, madame D... fut un jour frappée par la mécontente et les abandonna l'une et l'autre.

Aujourd'hui elle fait fonction de portière du service, balaye la cour d'entrée, s'acquitte bien de ce qui lui est confié, mais ne songe qu'à elle-même, n'a aucun sentiment de famille, ni d'affection, n'aime personne, n'éprouve aucune reconnaissance

et conserve toujours de la hame pour son mari. Si on lui parle de son père ou de sa mère, elle répond que s'ils lui apportaient quelque chose, elle serait contente, mais voilà tout. — Les embrasserait-elle? — Non. — Ferait-elle quelques pas pour les voir? —Non (1).

OBSERVATION XXXI. - Un jeune homme de vingt-trois ans, doué d'une bonne éducation et des bienfaits de l'instruction, ayant eu déjà des succès de concours à une école spéciale, tombe tout à coup dans la tristesse et dans les larmes. Il aime une jeune personne aussi bien élevée que lui et l'a demandée en mariage. La famille, sans lui opposer un refus, lui a répondu que sa situation n'est pas assez faite pour lui permettre de se marier. Cette réponse le désespère, il ne dort plus, cesse de travailler et se lamente sans cesse. Il avait un goût prononcé pour le violon. Tous les soirs il avait l'habitude de prendre son instrument et d'en jouer pendant une demi-heure, quelquefois même une heure. Il n'y touche plus et ne tient à rien. Famille, travail, distractions, plaisirs, tout a cessé d'avoir de l'attrait pour lui. Il n'a plus qu'une pensée, qu'un regret. Il pleure et sanglote jour et nuit. « Il n'aura pas celle qu'il aime, il est un homme perdu. Que fera-t-il désormais? Pourquoi a-t-il pris la carrière qu'il a? Cette carrière ne lui a fait que du mal. Elle a causé le refus qu'on vient de lui faire. Il eût bien mieux fait d'étudier la médecine. Il serait temps encore. Pourquoi s'y oppose-t-on ?»

On a raison de s'y opposer. M. X... a recueilli dans sa profession des résultats satisfaisants. Quoique fort jeune, il occupe déjà des fonctions assez productives, et il ne reçoit partout que des encouragements et des témoignages de satisfaction. Il y aurait folie à renoncer à tous ces avantages. Sa famille lui fait faire un voyage, l'envoie chez un amilen Provence. Là on cherche

(1) Cette malade, érotique d'abord, eût pu, selon les phases de son délire, être plusieurs fois déclassée.

Il y a eu des aliénés dans sa famille.

ÉROTOMANES.

à l'occuper, on est excellent, on multiplie autour de lui les causes de distraction et de délassement. Il se montre insensible à tout, il est obsédant et ennuyeux pour ceux qui l'entourent. Les personnes qui aiment le plus sa famille ne peuvent y tenir et mettent bientôt tous leurs soins à l'éviter.

On le conduit à Lyon où son accès de mélancolie érotique continue. Là il trouve un ami dévoué, homme de haute intelligence qui se consacre entièrement à lui, emploie tous les moyens, toutes les surprises agréables, toutes les tendresses pour agir sur son esprit et sur son cœur malades. Ressources physiques et morales, bains, hydrothérapie, gymnastique, agents médicamenteux, tout est mis en usage et rien ne réussit. Le jeune malade revient à Paris dans le même état, toujours gémissant, toujours tendre, mais faisant souffrir tout le monde de ses bruyantes et fastidieuses tendresses.

Cet accès dure quatre mois au bout desquels le malade revient à ses travaux, mais son caractère reste profondément modifié. Il avait toujours été fils dévoué, attentif et prévenant. Il est devenu égoïste et néglige tous les petits soins et les attentions qui ont tant de prix aux yeux d'une mère. S'il est à table, il n'a aucune politesse, se sert le premier et prend les meilleurs morceaux au lieu de les offrir.

Il ne parle plus du lien de cœur qui avait eu sur lui tant d'influence et ses mœurs qui avaient toujours été pures se relâchent et se dérangent.

Au bout de dix-huit mois un second accès survient. Même découragement que dans le premier, mêmes gémissements, mêmes larmes, même désespoir, même dégoût pour la carrière suivie, même désir d'en changer. Maintenant ce malade ne conçoit pas qu'on ne l'ait pas mis au Conservatoire de musique. Quel malheur, s'écrie-t-il, que je ne sois pas là où devaient être tous mes succès et tout mon avenir! Du reste, il n'est plus du tout question cette fois de la personne aimée. Ce n'est plus de l'érotomanie, c'est un accès ordinaire de mélancolie qui se prolonge plus que le premier.

Il aura son terme, mais il est fort à craindre que les accès ne se rapprochent de plus en plus, que ce caractère ne s'affaisse, que cette intelligence ne s'éteigne et que ce jeune homme sur qui s'étaient fondées de brillantes espérances ne vieillisse prématurément.

Quant à l'érotomanie essentielle, Esquirol en cite plusieurs exemples qui offrent un vif intérêt, entre autres « celui d'une jeune dame qui, peu de temps après son mariage, aperçoit un jeune homme d'un rang plus élevé que celui de son mari et devient aussitôt éprise de lui. Elle commence par se plaindre de sa position, parle avec mépris de son mari, murmure d'être obligée de vivre avec lui, finit par le prendre en aversion, ainsi que ses proches parents qui s'efforcent en vain de la ramener de son égarement. Le mal augmente, il faut séparer madame ... de son mari; elle va dans sa famille paternelle, elle parle sans cesse de l'objet de sa passion, elle devient difficile, capricieuse, colère; elle a des maux de nerfs; elle s'échappe de chez ses parents pour courir après lui, elle le voit partout, l'appelle par ses chants passionnés; c'est le plus beau, le plus grand, le plus spirituel, le plus aimable, le plus parfait des hommes; elle n'a jamais eu d'autre mari. C'est lui qui vit dans son cœur, qui en dirige tous les mouvements, qui règle ses pensées, qui gouverne ses actions, qui anime son existence et l'embellit. On surprend quelquefois la malade dans une sorte d'extase, de ravissement. Alors elle est immobile, son regard est fixe et le sourire est sur ses lèvres. Madame ... écrit fréquemment des lettres, des vers, les copie plusieurs fois avec beaucoup de soin. Mais si ces écrits expriment la passion la plus véhémente, ils sont la preuve des sentiments les plus vertueux. Lorsque madame ... se promène, elle marche avec vivacité, distraite comme une personne très préoccupée, ou bien sa démarche est lente et hautaine; elle évite la rencontre des hommes qu'elle dédaigne et qu'elle met bien au-dessous de son idole. Cependant elle n'est pas toujours indifférente aux marques d'intérêt qu'on lui donne, mais toute expression peu mesurée l'offense, et aux témoignages d'affection et de dévouement elle oppose le nom, le mérite, les perfections de celui qu'elle adore. Pendant le jour et pendant la nuit elle parle souvent seule, tantôt à haute voix, tantôt à voix basse; tantôt elle est gaie et rit aux éclats, tantôt elle est mélancolique et pleure, tantôt elle se fâche dans ses entretiens solitaires. Si on l'avertit de cette loquacité, elle assure qu'elle est contrainte de parler; le plus souvent c'est son amant qui cause avec elle à l'aide de moyens connus de lui seul. Quelquefois madame ... croit que des jaloux s'efforcent de traverser son bonheur en troublant ses entretiens et en lui donnant des coups. (Je l'ai vue prête à entrer en fureur après avoir poussé un grand cri, m'assurant qu'on venait de la frapper.) Dans d'autres circonstances, la face est rouge, les yeux sont étincelants, madame ... s'emporte contre tout le monde, elle pousse des cris, elle ne connaît plus les personnes avec qui elle vit; elle est furieuse et profère les injures les plus menaçantes. Cet état, ordinairement passager, persiste quelquefois pendant deux, trois jours, et la malade éprouve alors des douleurs atroces à l'épigastre ou au cœur. Ces

douleurs, qui se concentrent à la région précorduale, qu'elle ne pourrait supporter, dit-elle, sans la force que lui communique son amant, sont causées par ses parents, ses amis, quoiqu'ils soient éloignés même de plusieurs lieues, ou par les personnes qui sont auprès d'elle. — L'appareil de la force, des paroles énergiquement prononcées lui imposent. Alors madame ... pâlit, tremble, les larmes coulent et terminent le paroxysme.

» Cette dame, raisonnable sous tout autre rapport, travaille, surveille très bien les objets qui sont à sa convenance et à son usage; elle rend justice au mérite de son mari, à la tendresse de ses parents, mais elle ne peut voir l'un, ni vivre avec les autres. Les menstrues sont régulières, abondantes, les paroxysmes d'emportement ont lieu aux époques menstruelles, mais pas toujours. Madame ... mange par caprice, et ses actions et son langage sont subordonnés aux inégalités de sa passion délirante. Elle dort peu, son sommeil est troublé par des rêves et même par le cauchemar; elle a de longues insomnies, et lorsqu'elle ne dort point, elle se promène, parle seule ou chante. Cette maladie datait de plusieurs années, lorsque madame ... fut confiée à mes soins. Un traitement méthodique d'un an, l'isolement, les bains tièdes et froids, les douches, les antispasmodiques à l'intérieur et à l'extérieur, rien n'a pu rendre à la raison cette intéressante malade (1). »

(1) Esquirol, Maladies mentales, t. II, p. 34.—Voyez aussi, p. 37, l'observation intéressante qui vient à la suite de celle que nous venons de reproduire.

ÉROTOMANES.

C'est en présence des faits qu'on reconnaît la frappante vérité de ces pages. Nous avons en ce moment dans notre service deux jeunes érotomanes dont l'observation recueillie serait à peu près la reproduction de celle-ci. - L'une est sortie toute seule du pensionnat où elle était, pour aller au-devant de celui qu'elle devait épouser; elle ne l'avait jamais vu, mais elle était parfaitement sûre de le rencontrer. La pauvre malade n'a trouvé devant elle que les personnes accourues pour la faire admettre dans notre asile. - L'autre, qui est veuve, est convaincue qu'elle est mariée avec celui qu'elle aime et dont elle est également aimée. Sur ce chapitre, elle ne supporte pas la moindre contradiction. Toutes deux ont des moments de grande souffrance et des accès d'agitation excessive, comme la malade d'Esquirol, et le traitement n'a eu, jusqu'ici, aucune action ni sur l'une ni sur l'autre.

L'observation suivante est un cas d'érotomanie essentielle, comme celui que nous venons d'emprunter à notre vénéré maître.

OBSERVATION XXXII. — Madame Ch... est une personne de quarante ans, exactement réglée, d'une taille élevée, maigre et pâle, ayant le front largement développé, les yeux bleus, les cheveux blonds, l'attitude inquiète et tourmentée. Elle entre dans l'asile le 19 mai 1858, nous ne trouvons chez elle que de l'exaltation. Reposée, baignée, rafraîchie, soumise à l'action de bonnes et douces paroles, d'encourageantes exhortations et livrée au travail d'aiguille qu'elle connaît parfaitement et où elle montre même une habileté rare, elle conserve toujours ses sentiments exaltés.

Mariée, elle a donné à un autre l'affection qu'elle devait à son

mari. Elle aime un M. P... qui vient lui-même de contracter un mariage. On lui dit qu'il ne lui est pas permis de placer là ses espérances et son attachement, mais elle ne croit rien de ce qu'on lui affirme : « on la trompe, il n'est pas possible qu'un » homme comme *lui* se soit marié. Avec un pareil amour dans » l'âme on ne s'unit, on ne peut s'unir qu'avec celle qu'on aime. » On ne coupe pas plus volontairement, dit-elle, un morceau de » son cœur qu'on ne se couperait volontairement le bras. — » Vous savez que vous êtes mariée vous-même et que vous ne » pouvez vous marier ailleurs. — Notre amour est au-dessus du » mariage. Pour *lui* j'ai quitté mon mari : c'est à *lui* que j'ap-» partiens et que j'appartiendrai toujours. »

Elle écrit à M. P... autant de lettres qu'elle peut se procurer de papier. Elle n'a pas reçu d'instruction, elle n'est qu'une pauvre ouvrière, son écriture est très mauvaise, son orthographe détestable, et pourtant, à part la différence de mérite littéraire, chacune de ses lettres est passionnée et brûlante comme celles d'Héloïse et d'Abeilard, comme les poésies de Colardeau, comme les lettres de Mirabeau, comme celles de Julie et de Saint-Preux. La passion à ce degré initie au langage des dieux les esprits les plus incultes.

27 mai 1858.

« Mon Théodore chéri, viens me chercher, je ne puis plus » rester ici, je mourrai ou deviendrai folle, emmène-moi avec » toi. Que j'ai donc souffert ! C'est par cela même que tu m'es » devenu si cher. Tu sais bien que je n'ai plus de famille, que » je l'ai brisée. Tu es ma famille, ma seule affection que tout le » monde connaît. Je n'ai rien à taire, je suis compromise de tout » côté, c'est avec toi, j'en suis heureuse. J'ai fait un mariage » impossible, il n'a pas duré longtemps. C'est toi qui as tout » fait. Merci, merci ! Tu vois bien, mon joli Théodore, que nous » devons rester ensemble, que je dois vivre pour toi. Dis-moi » que tu ne m'as pas trompée, que tu n'es pas marié, que c'est » moi qui te prodiguerai toute mon affection. Je ne puis plus ni

ÉROTOMANES.

» veiller ni dormir seule. Je ne saurais non plus mourir seule,
» et pourtant je ne puis vivre sans toi. Dans mes nuits d'in» somnie je te vois pâle, je te crois malade. Viens ici décider de
» mon sort! »

Nous nous appliquons à calmer cette âme malade, à la ramener au vrai, à lui montrer le précipice où elle est tombée, à lui tendre la main pour l'en retirer. Nous avons recours, par nous et par d'autres, à la bonté, à la douceur, à la fermeté, aux menaces même bientôt suivies d'un retour à la bienveillance. Le 1^{er} juin la malade nous remet les deux lettres suivantes.

« Monsieur,

» Donnez-moi ma sortie, je vous prie. Vous pouvez être cer » tain que je laisserai M. P... parfaitement tranquille. Je suis
 » complétement guérie.

» Agréez, monsieur, mes respects. »

« A M. P...

» Monsieur P...,

» Faites-moi, je vous prie, sortir de la Salpêtrière (1). Je ne
» suis plus folle et je n'ai plus la moindre intention de vous
» tourmenter. »

Ce nouvel état de madame C... ne dura que fort peu de temps. Dès le 3 juin ses bonnes résolutions étaient ébranlées, elle essayait de lutter contre sa passion, elle résistait à la tentation d'écrire ; mais le 7 elle fit une lettre dans laquelle se trouvaient les lignes suivantes :

« Mon Théodore chéri, viens donc me chercher. Tu sais que » c'est avec toi que je dois et que je veux vivre. Ni les lois » ni les hommes ne peuvent trouver à redire à une affection si

(4) M. P..., obsédé, tourmenté par la malade, avait coopéré à son envoi à la Salpêtrière.

» légitime. Elle est légitime, puisqu'elle est vraie, puisqu'elle
» est immortelle. Elle est au-dessus des hommes et de leurs lois.
» C'est la Providence plutôt que le hasard qui nous a fait nous
» rencontrer la première fois que nous nous sommes vus......
» Depuis que je suis dans cette maison je n'ai pas dormi, j'ai
» peur au milieu de ces pauvres folles. Ne m'abandonne pas,
» viens me chercher, viens aujourd'hui, viens vite, mon ami,
» que je vais être heureuse quand je vais te voir ! »

Nous faisons conduire madame C... au bain, nous la menaçons de la douche. Elle en est fort effrayée et nous fait les promesses les plus raisonnables. Depuis ce moment, les améliorations et les rechutes ont eu la plus grande régularité. Notre influence durait deux jours, deux jours de bonnes intentions, mais le troisième nous avions invariablement une lettre pour M. P...

«Tu ne viens pas me chercher et tu ne m'as pas répondu. Je » vais, je veux retourner chez toi à Lyon, mon chéri. Ne me » laisse pas faire un voyage inutile comme j'en ai déjà fait trois » sans te rencontrer. Dis-moi où tu es. J'ai écrit au commissaire » de police qui sait ton adresse et qui a dû te faire parvenir ma » lettre. Je veux te voir, je veux que tu me dises que tu me » détestes, que tu me méprises, que tu ne veux plus entendre » parler de moi. Tu m'as déjà battue, tu m'as fait enfermer. Ces » coups me faisaient du bien et je t'aime et je t'aimerai toujours, » je ne puis faire autrement. Tu peux faire de moi tout ce que » tu voudras, je suis du reste à moitié morte, achève-moi si tu » veux. »

Avertissements, prières et prévenances de toute espèce, sévérité et punition, tout était inutile ; aucun effort ne pouvait rompre la régularité des rechutes. Enfin, dans les premiers jours de juillet, la malade, ennuyée d'être punie, nous remit la lettre suivante pour M. P... :

« Monsieur,

» On m'a dit et affirmé que vous êtes marié. N'en pouvant

ÉROTOMANES.

» plus douter, je viens vous dire que je renonce à vous et que,
» dans le cas où je viendrais à vous rencontrer, je tournerais la
» tête. Vous pouvez être certain que je suis incapable de faire
» aucune démarche vous concernant. Je vais prier le médecin de
» me laisser sortir et tâcher de me procurer un emploi quand je
» me serai reposée.

» Je vous salue. »

La sœur de madame Ch... vint la voir et nous promit de veiller sur elle. Nous montrâmes à celle-ci la possibilité de sortir si elle restait quinze jours sans nous parler, sans nous dire un seul mot de sa folle passion. Elle s'y soumit, il n'y eut plus de lettres et, quoique nous ne fussions pas du tout convaincu de la sincérité de cette guérison, nous avons laissé sortir notre malade le 27 juillet dernier. Depuis ce moment nous n'avons pas eu de ses nouvelles, ce qui ne peut nullement prouver qu'elle n'est pas aujourd'hui dans quelque asile de département (1).

Quelles que soient les différences essentielles qui séparent l'érotomanie du satyriasis et de la nymphomanie, nous avons cru pourtant devoir placer ici l'observation d'une malade chez laquelle ces deux états se confondaient ou tout au moins se succédaient l'un à l'autre.

OBSERVATION XXXIII. — Madame Marie-Geneviève-Virginie P... est entrée dans l'asile le 6 juin 1840, âgée de trente-neuf ans, exactement réglée. Tout, chez cette malade, l'expression de sa physionomie, son geste, sa démarche, le son de sa voix, son regard surtout, annoncent et révèlent au plus haut point la nature de son délire. C'est une érotique dont l'exaltation, ordinairement chaste comme elle l'est dans l'érotomanie proprement dite, prend quelquefois le caractère et les formes de la nymphomanie. Cela lui arrive à ses époques menstruelles. Elle devient

(1) Une mère exaltée, deux sœurs mortes de convulsions.

alors injurieuse, violente, lascive, obscène, et s'emporte jusqu'à déchirer et frapper, mais ces grands accès sont assez rares et de courte durée. Quoique son travail ne soit pas mauvais, elle ne peut se passer de tutelle. Elle a un fils sourd-muet, mais intelligent, et qui a fait pour sa mère des vers aussi supportables que beaucoup d'autres qu'on imprime.

Madame P... reste treize ans chez nous sans amélioration, et est placée, après ce long et stérile séjour, dans un asile départemental (1).

(1) Aïeul aliéné, fils sourd-muet.

CHAPITRE V.

JALOUX.

La jalousie portée à l'excès est une véritable folie. Le malheureux être qui en sent les étreintes devient incapable de continuer ses occupations et fatigue sans relâche sa famille de ses plaintes, de ses reproches, de l'expression de son désespoir. Pour lui ni pour ceux qui l'entourent il n'y a plus de repos, plus d'intérieur réglé, plus d'heures de repas, plus de sommeil.

Si c'est un homme, il abuse de son autorité pour faire souffrir, il tourmente, il menace, il outrage, il persécute, il oublie qu'il est le plus fort et qu'il n'a reçu sa force que pour protéger et secourir; il frappe, il meurtrit, il blesse, quelquefois il tue. Si c'est une femme, elle pleure, elle crie, elle fait régner la violence, la lassitude et le dégoût là où elle aurait tout ce qu'il faut pour répandre le charme et le bonheur. Hommes ou femmes, ceux que torture la monomanie jalouse ne goûtent et ne laissent goûter aucune tranquillité, interprètent tout en mal, dénaturent les faits, accusent les intentions, compromettent les absents, et, quelles que soient la patience et la douceur qu'ils ont rencontrées d'abord, finissent, à force de nuire, par devenir odieux. Plus ils ont été entourés de tendresse, plus on désire qu'ils s'éloignent, et si leur éloignement doit avoir un terme, on tremble à son

approche. Voyez, en effet, ce que peut être l'existence avec ces monomanes.

OBSERVATION XXXIV. — M. J... a trente ans. Il a épousé une jeune personne de vingt ans, d'une grande beauté, aimable, instruite et douée de talents agréables. Ni l'un ni l'autre ne manquent de fortune. Il y a là tout ce qu'il faudrait pour amener et pour fixer le bonheur; oui, tout excepté la raison, sans laquelle il est impossible de bien acquérir et de bien conserver.

M. J... s'était déjà montré jaloux avant son mariage, mais on avait attribué sa jalousie à l'excès de son amour, et pensé que cette passion se dissiperait quand son affection serait satisfaite.

Il arriva tout le contraire. Quelques mois s'étaient écoulés à peine, qu'interprétant mal les hommages que recevait sa femme, M. J... ne voyait partout que des rivaux et des séducteurs. Élevée dans les principes et sous les exemples les plus sûrs, entourée des amis les plus honorables, aimant beaucoup son mari, ne se plaisant dans les salons qu'à côté de lui, ne sortant jamais seule, quelle mauvaise pensée madame J... pouvait-elle avoir, quel mal pouvait-elle faire?

Au lieu de s'adresser à lui-même cette question, M. J... ne rentrait jamais sans faire à sa jeune femme les scènes les plus violentes. Si elle avait dansé, il avait remarqué que M... tel éprouvait grand plaisir à danser ou à valser avec elle. Il avait vu plusieurs fois *cet homme* lui adresser la parole. Si elle s'était mise au piano, si elle avait chanté, les applaudissements mérités par elle troublaient la tête de son mari. « Quel droit, disaitil, peuvent donc avoir des étrangers d'applaudir ainsi ma femme? »

Il ne sut pas contenir sa colère en public, et fit un soir une scène au milieu d'un salon. Il outragea un jeune homme et eut un duel, qu'on croyait être parvenu à empêcher, mais il mit autant d'habileté que de réserve à paraître céder, pour mieux suivre sa pensée et marcher à son but. Il en fut quitte pour une légère blessure. La jeune femme, qui aimait les plaisirs de son

JALOUX.

âge, eut le courage d'y renoncer, mais ce rude sacrifice ne suffit pas pour apaiser la jalousie de son mari. Il fallut quitter Paris.

Cela fut fait avec la même douceur et sans plus de succès. L'année suivante, M. J... injuriait sa femme. Il lui donnait les épithètes les plus brutales, il prétendait qu'elle faisait cacher des amoureux dans toutes les parties de la maison. Il se relevait la nuit pour aller faire des recherches et revenait sans être satisfait. On avait pu, disait-il, profiter de son absence pour le tromper.

Cet état maladif fit de rapides progrès. Le jaloux en était venu à frapper sa pauvre femme, qui ne put supporter de pareils sévices et se sauva chez sa mère. Le malade en fut profondément affecté et devint plus calme, mais cette amélioration fut de peu de durée. Deux enfants étaient issus de ce mariage. Le père s'imagina tout à coup que l'un des deux, le plus jeune, ne lui appartenait pas, et dès lors il lui voua toute sa haine. Il annonça un jour à la mère qu'il le tuerait. On envoya les enfants dans la famille et la jeune femme entreprit un voyage avec son mari, dans l'espoir de le distraire et de le calmer; mais elle le ramena plus agité que jamais et halluciné. Il entendait les amants de sa femme cachés sous le sol, lui adresser des railleries et qualifier grossièrement la position ridicule qu'ils lui avaient faite. Toutefois, il paraissait n'avoir ses hallucinations qu'en présence de sa femme, et n'avait jamais qu'une seule fois rendu le public témoin de sa déraison. Il s'occupait de ses affaires, y mettait beaucoup d'ordre et n'était violent qu'en tête à tête avec sa victime. Sans la scène de la soirée racontée plus haut, personne n'eût soupçonné sa folie, et sa femme, si elle se fût plainte, eût pu rencontrer plus d'un incrédule; peut-être eût-elle été elle-même soupçonnée de déraison (1).

Voici un autre exemple de monomanie jalouse dans une partie différente de la société.

(1) Deux aliénés dans la famille.

OBSERVATION XXXV. - M. M..., serrurier d'un grand établissement, y demeurant, est veuf avec deux filles, dont l'une est mariée et l'autre déjà grande. Quoiqu'il n'ait qu'une profession mécanique, M. M... ne manque pas d'un certain savoir et il consacre ses soirées à faire des lectures instructives. Sa conduite est régulière. Il épouse en second mariage une personne du même âge que lui (quarante-cinq ans), mais se regardant, par sa famille et par son éducation, comme au-dessus de son mari. Cette prétention ne tarde pas à jeter quelque refroidissement dans le nouveau ménage. Ce brave homme, qui se sent irréprochable, qui a laborieusement employé ses moments de repos à s'élever au-dessus de ses pareils, est blessé de ne point être jugé et estimé comme il mérite de l'être. Pourtant, il a sur lui beaucoup d'empire et ne répond à l'aigreur de sa femme que par une extrême douceur; mais sa patience et sa résignation sont bientôt mises à de plus rudes épreuves. Madame M ... prétend qu'il a des maîtresses auxquelles il porte l'affection et les hommages qui lui sont dus, à elle pauvre délaissée. Le mari n'emploie hors de chez lui que rigoureusement les heures qu'il doit à son atelier. Tout le reste du temps se passe dans son ménage. Vainement en fait-il l'observation et emploie-t-il les plus louables efforts à faire partager par sa femme ses goûts studieux. Elle ne voit là qu'une habile hypocrisie : c'est pour cacher ses désordres de la journée, qu'il simule le soir des habitudes paisibles. Aux soupcons et aux accusations qu'elle exprime, elle ajoute bientôt une foule d'injures en désaccord avec son langage habituel. Ce sont les noms les plus bas, les plus obscènes et même quelques mots nouveaux inventés par elle, qu'elle profère quand elle est seule avec lui. Elle lui applique les uns, les autres elle les donne à ses prétendues maîtresses, qu'elle appelle ses juines et ses jauves. Elle lui adresse aussi à lui le nom de juineur, mais jamais ne prononce une seule de ces expressions devant une autre personne. A quelque moment qu'on l'aborde, même au milieu d'une scène, on la trouve tout à coup parfaitement calme, maîtresse d'elle-même, très positive et

pleine de bon sens. Plus d'une fois il nous est arrivé d'entendre du dehors ses éclats de voix, d'entrer chez elle et de lui demander d'où venait ce bruit : « Monsieur, nous disait-elle alors avec le plus grand flegme, cet appartement est très retentissant et les voix du dehors s'y font facilement entendre. » - Elle était si convenable et si polie avec ses interlocuteurs, que plusieurs d'entre eux lui donnèrent quelque temps raison et accusèrent son mari; mais cet. état maladif fit des progrès et il fallut bientôt la faire traiter et renfermer. Elle passa plusieurs années, tantôt chez elle et tantôt dans l'asile. Devenue hallucinée, elle entendait les juines et les jauves cachées dans les armoires, et en parlait alors librement devant tout le monde. Un soir (elle avait alors soixante ans), elle sortit furtivement de son logement, monta tout au haut de l'escalier et se précipita par une fenêtre du troisième étage sur le pavé. Elle n'existait plus quand on la releva (1).

OBSERVATION XXXVI. -- Nous recevons dans l'été de 1860, une femme de trente-deux ans, d'une grande maigreur, avant la figure triste, l'attitude fatiguée, refusant de prendre des aliments, ne dormant pas. Elle a trois enfants; son mari, bon ouvrier charpentier, avait en province un chantier à lui, mais un prêt qu'il fit et qui ne lui fut pas rendu, dérangea ses affaires. Il quitta le pays et vint à Paris où il travaille aujourd'hui à la journée. Sa femme a perdu le sommeil depuis plus de deux mois. Elle se plaint continuellement d'être délaissée par son mari qui travaille sans relâche et ne trouve en rentrant chez lui que des pleurs et des accusations sans motif. « Il a des maîtresses, ne songe qu'à elles et n'aime plus sa femme. » Le ménage est en désordre, les aliments ne sont pas préparés. La nuit, pendant que cet ouvrier, fatigué de son travail, dort profondément, la malade (on peut désormais lui donner ce nom) lui enfonce des aiguilles dans les bras et quand la douleur l'éveille, elle lui reproche ses

(1) Mère aliénée.

excès avec ses voisines et avec toutes les femmes qu'il rencontre. Quelquefois elle le pince au lieu de le piquer. « Elle l'a bien vu la veille, au milieu de trois mauvaises filles. Aussitôt qu'il a aperçu sa femme, il a pris sa course et celles qui l'accompagnaient se sont enfuies avec lui. L'une d'elles se retournait de temps en temps pour la narguer. »

Cette malade a ses règles au moment de son entrée. Au bout de quelques jours elle est plus calme. Elle a mangé un peu dès son arrivée, et, quoiqu'elle n'ait pas d'appétit, n'a pas refusé une seule fois de prendre du potage, mais elle ne se met pas encore au travail. Depuis que ses règles sont passées, on la baigne chaque jour. Après lui avoir adressé de bonnes et douces paroles, nous ajoutons que si elle continue de se refuser à tout travail, elle, mère de famille, qui doitdonner l'exemple de l'activité, nous nous verrons forcé d'être sévère avec elle et de la punir. Dès le jour même elle prend de l'ouvrage de couture, mais ne fait guère que l'avoir dans les mains.

Le lendemain elle travaille davantage et dort un peu mieux, quoique très préoccupée des petites bêtes qu'elle trouve sur elle. Un moment nous la croyons hallucinée, mais, après quelques explications, nous découvrons qu'elle veut parler simplement des coccinelles qu'elle rapporte sur ses vêtements après la récréation passée dans le jardin.

Le mieux continue, mais la figure reste triste, la maigreur persiste, quoique l'appétit soit venu et que la malade mange bien. Quand on lui parle de son mari, elle renouvelle ses griefs. L'époque des règles arrive et elles ne viennent pas. On lui dit que si elle promet de faire bon accueil à son mari, on lui permettra de le voir quelques instants. Elle promet et ne tient pas. Elle demeure sérieuse et triste en sa présence. On prie le mari de s'éloigner et on adresse à la malade les paroles suivantes : « Il n'est pas permis à une mère de famille d'avoir une pareille attitude en présence de son mari, de son mari qu'elle n'a pas vu depuis plus d'un mois. Ce procédé est d'autant plus injuste qu'on a un excellent mari. Lui qui a des journées de pénible

travail, il emploie ses soirées à courir pour obtenir le placement de ses enfants, moyennant payement, dans des maisons d'éducation. Il faut qu'on soit puni du dur accueil qu'on vient de lui faire. Maintenant on ne le verra pas de longtemps, à moins d'un changement complet, et si cela ne suffit pas, on recevra la douche. »

Dès le lendemain le travail est beaucoup meilleur, l'expression de la figure aussi, la malade rit facilement, elle dort d'un bon sommeil, mais éprouve de fréquents maux de tête. Au bout de huit jours les règles ne sont pas encore venues. On continue les grands bains, on fait des frictions sur les cuisses, des fumigations de siége, et on ajoute aux occupations ordinaires des exercices de corps et du travail de service.

Les règles ne viennent toujours pas, elles sont en retard de vingt jours, mais la santé est bonne, la maigreur a diminué, le mari est bien reçu. La menstruation ne tardera pas à se faire et ce sera le rétablissement. Toutefois, il ne sera pas définitif. Avant cet accès la malade en avait déjà eu deux et il y a eu des aliénés dans sa famille.

Les règles viennent au commencement d'octobre, l'état est satisfaisant; notre convalescente est rendue à son mari et à ses enfants.

A la fin du mois de septembre 1860, nous recevons dans l'asile une jeune femme de vingt-deux ans, et peu de jours après, une lettre que nous croyons devoir reproduire ici sans y faire aucun changement. Elle constitue à elle seule une observation.

OBSERVATION XXXVII. — Monsieur, je me fais un devoir, pour tâcher d'obtenir la complète guérison de ma femme, de vous donner connaissance des faits et détails qui se sont passés depuis l'origine de la maladie et qui, je pense, ne sont pas sans utilité.

« Les parents ont eu à Paris un grand établissement de commerce. Vers 1856, ne faisant plus d'affaires, ils essayèrent de prendre une pension d'officiers. Un de ces messieurs, âgé de près de quarante ans, portant le titre de baron, mais sans fortune, la voyant d'un caractère très jeune et romanesque, se mit à lui faire la cour en cachette de la famille. L'année suivante les parents furent forcés de quitter cette maison pour vivre en chambre. On ne vit plus alors ce monsieur, mais un jour il la rencontra sur les boulevards, portant son travail avec sa sœur à ses magasins et fit de nouvelles tentatives. Acquérant de plus en plus la conviction de sa délicatesse et voyant qu'elle ne voulait pas lui céder, il eut la fourberie de lui faire croire qu'il l'avait endormie en mettant quelque chose dans ses aliments à l'époque de la table d'officiers; qu'alors il l'avait violée et qu'elle ne pourrait pas se marier avec une autre personne. Elle fut profondément frappée de cette ruse infâme, et, comme dans ce moment, elle travaillait pour soutenir son père et sa mère, elle tomba malade et eut des douleurs névralgiques atroces. C'est là, monsieur, le point de départ de la maladie de cerveau qu'elle a aujourd'hui et qui fait mon malheur.

» Ma femme me fit elle-même cette confidence avant notre mariage, parce qu'elle a la qualité d'être excessivement franche, et comme elle était encore dans l'ignorance des mystères du mariage, elle ne pouvait se rendre compte de la réalité de ces faits, se demandant toujours si cela était vrai ou non, jusqu'au point que dernièrement encore, dans ses scènes de jalousie, elle me demandait si je ne l'avais pas trouvée sage; si ce n'était pas pour cela que je me dérangeais, que je la trompais maintenant, et cette idée la poursuit toujours.

» Pendant le temps que je lui ai fait la cour, c'était l'année dernière, elle ne se plaignait pas autant de son cerveau, de sorte que je n'y ai pas attaché d'importance.

» Elle devint enceinte bientôt après le mariage. Cette malheureuse jalousie et cette maladie la ravagèrent beaucoup. Alors, à partir de ce moment-là elle n'existait plus, elle était

toujours tourmentée par ses idées de femmes. Elle me suivait ou restait couchée toute la journée. Elle ne me faisait ni mon déjeuner ni mon dîner ni même son ménage, ne s'occupant ni de mon linge ni du sien. Je lui faisais souvent honte de lui voir porter des bas troués. Enfin c'était une pauvre femme tout à fait désorganisée par son idée fixe, et Dieu sait que je ne lui ai jamais donné aucun motif ni prétexte. C'était dans son imagination qu'elle fabriquait cela. Si je voulais la distraire par une promenade qu'elle me demandait les jours de beau temps, elle ne rencontrait encore que des femmes qui la narguaient, et enfin n'importe où j'allais, elle trouvait toujours à se plaindre; même au théâtre elle prétendait que je regardais trop les actrices sur la scène. Jamais elle n'a voulu comprendre les sacrifices que je faisais pour lui ôter cette funeste idée qui la rendait si malheureuse et moi aussi. Je l'ai suppliée d'avoir confiance, en lui faisant donner toutes preuves nécessaires par mon patron, ses parents, nos amis; car toutes nos connaissances étaient tellement peinées de voir un pareil malheur qu'elles ont tout fait, et elle n'a voulu croire qui que ce soit. Enfin, monsieur, j'espérais qu'après son accouchement tout cela changerait ; qu'elle travaillerait un peu, qu'elle ferait ce qu'il faut pour son enfant et pour elle; mais rien de tout cela. Elle devint pire encore. C'étaient alors des scènes épouvantables à la maison. Elle me suivait continuellement à mon atelier, m'accablait de sottises, ou, prenant le premier venu dans la rue, elle le priaitd'aller me demander pour être bien sûre que j'étais là; et quand je refusais de me présenter parce que cela prenait une mauvaise tournure (la patience se lasse à la fin) elle prétendait le soir quand je rentrais chez moi, que j'étais sorti par une porte de derrière. Comme vous le voyez, monsieur, elle n'occupait son esprit qu'à cela. Je ne sais pas où elle allait chercher tout ce qu'elle me débitait. Vers la fin elle y mêla une très grande méchanceté et alors il n'y avait plus moyen d'y tenir. Elle me réveillait la nuit pour me raconter tout ce qu'elle avait sur le cœur, et toujours et toujours la même chose. Quand je ne l'écoutais pas, elle devenait de

plus en plus furieuse, et j'ai remarqué aussi que, quand ses méchancetés commençaient, elle cassait tout ce qu'elle trouvait sous sa main, n'importe quelle valeur les objets pouvaient avoir. Elle déchirait ses manches, enfin tout ce qui était près d'elle y passait; et puis elle sortait après ses extravagances, à moitié coiffée et agrafée pour courir après des femmes qu'elle disait être mes maîtresses, jusqu'à l'endroit où elles s'arrêtaient, demandant leur nom au concierge et leur profession. Enfin elle en vint à se porter à des voies de fait qui n'étaient plus tolérables. Une chose que j'avais toujours à lui reprocher, c'était de trouver des romans dans chaque coin. Les jours qu'elle était le plus raisonnable et quand j'étais à travailler de mon côté, elle lisait ces romans et se montait l'imagination avec ces sortes de lectures.

» Elle se croyait si bien trompée, et son exaspération monta à un tel point, qu'elle dit un jour qu'elle se vengerait en se faisant un amant, parce qu'elle savait me faire beaucoup de peine. Et pour cela elle fréquentait les derniers jours une jeune femme mariée qui se conduit très mal. Je doute fort qu'elle en soit venue là, mais pourtant, dans cette situation, quelqu'un de peu de délicatesse eût pu compléter mon malheur.

» Pardonnez.moi, monsieur, d'entrer dans ces détails, mais je ne sais faire autre chose; car, à mon avis, le meilleur moyen d'arriver au résultat que j'attends, que j'espère de vous, c'est de vous confier tout, et mon seul but est de faire guérir ma femme. »

Cette malade s'est exprimée avec une grande simplicité à son entrée. Sans nous communiquer les détails que contient cette lettre, elle nous dit qu'à peine mariée, elle s'est livrée à une violente jalousie et qu'elle a beaucoup tourmenté son mari; que, poussée par cette passion, croyant que des voisines troublaient son ménage, elle a occasionné du bruit dans la maison et que les locataires ont demandé son envoi dans un asile de traitement.

On la baigne chaque jour, elle prend une tisane antispasmo-

dique, nous l'engageons à se mettre au travail. Nous lui disons qu'elle a fort mal pris la vie; que tout mariage ne peut être heureux qu'à la condition d'une grande confiance entre les époux ; que si son mari ne l'aimait pas, il ne l'eût point recherchée; que ses violences seules, si elles persistaient, pourraient finir par éloigner de son ménage un homme honnête et laborieux, qui n'a rien de plus à cœur que de rendre sa femme heureuse; qu'elle est injuste en n'appréciant pas les bienfaits de sa situation; que son mari, dessinateur pour étoffes, exerce avec habileté une profession agréable et productive; que, tandis que beaucoup de jeunes femmes honnêtes et dévouées sont aux prises avec la souffrance et la misère, elle peut, si elle accomplit sa part de devoirs, jouir d'une vie douce et aisée, mais qu'il faut pour cela de la tranquillité d'esprit, de l'activité, du travail et de l'ordre dans son intérieur; que le mari, en qui sont toutes les ressources de la famille, a besoin de trouver chez lui la confiance et la paix, qu'il est temps encore de réparer le passé, mais que bientôt peut-être il serait trop tard; qu'elle se hâte de reprendre une situation compromise et de mieux apprécier la bonne part que le sort lui a faite. Le lendemain matin nous la trouvons au travail. Le surlendemain, elle nous dit qu'en travaillant du matin au soir elle a gagné treize sous. - « Vous voilà encore dans une mauvaise voie, lui répondons-nous. Ce ne sont pas treize sous que vous avez gagnés, c'est un trésor inépuisable que vous êtes en train de conquérir, si vous savez contracter ici et emporter chez vous l'habitude du travail et l'amour de la famille. Apprenez à aimer véritablement votre mari et votre enfant, à les rendre heureux au lieu de les tourmenter. »

Les jours suivants, même travail et grande docilité. Ce serait pour nous un grand bonheur que de ramener et de fixer la joie dans cet intérieur, où il y a parfaite conformité d'âge et honnêteté égale de part et d'autre, mais nous ne pouvons nous faire illusion. L'autre sœur est loin d'être raisonnable; elle est faible d'intelligence, a déjà eu plusieurs accès d'agitation et une tante a aussi été aliénée (1). Ce délire jaloux pourra se calmer quelque temps, mais il reparaîtra plus tard, ou il surviendra d'autres conceptions délirantes.

Novembre 1860. Cette jeune femme est retournée chez elle raisonnable et bien portante. Il n'en est pas moins probable qu'elle sera reprise d'autres accès.

Nous terminerons ce chapitre par deux observations qui feront naître des réflexions d'autant plus tristes que des faits semblables ou tout au moins analogues se reproduisent avec une grande fréquence. Pourquoi à côté des mères si confiantes en leur tendresse et si infatigables dans leur dévouement, y a-t-il des mères jalouses de leurs filles et capables de se porter dans leur passion aux plus terribles extrémités?

OBSERVATION XXXVIII. — Madame V... est âgée de cinquante ans. C'est une Allemande ne disant pas un mot de français. Son mari, qui a le même âge, est frappé de la même incapacité. Pourtant l'un et l'autre habitent Paris depuis plus de quinze ans, mais ne parlant jamais que la langue de leur pays. Toute la famille est occupée à la fabrication des portefeuilles. Le fils aîné et ses sœurs, qui parlent français, sont chargés des rapports extérieurs.

Les deux jeunes filles sont amenées en même temps à la Salpêtrière, l'une comme hystérique, l'autre comme mélancolique. Elles sont devenues malades à la suite d'un événement qui a jeté l'affliction et le désespoir dans leur intérieur. Le père, accusé d'avoir voulu violer la plus jeune, à peine âgée de quinze ans, a été arrêté et livré à la justice.

On l'a mis en prison sur la plainte de sa femme qui est parvenue, malgré son ignorance de la langue, à exposer ses griefs et à faire traduire son mari devant la cour d'assises.

(1) Deux aliénés dans la famille.

Il fut acquitté, il était innocent. La vraie folle était la femme (caractère, sombre, jaloux, haineux et vindicatif), qui toujours, dès les premiers temps de son mariage, avait mis le trouble et le chagrin dans son ménage, inventant mille fables, ourdissant mille accusations, irritant tous les membres de la famille les uns contre les autres.

L'aîné des enfants, jeune homme de vingt-cinq ans, ouvrier laborieux, nous raconte et nous explique les artifices de sa mère et toutes les douleurs qui en résultèrent.

Aujourd'hui l'une des deux jeunes filles est guérie. Nous n'avons plus de motifs pour la retenir, mais comment laisser retourner cette enfant de quinze ans dans le même milieu où elle a vu de si tristes choses et où sa raison s'est égarée ? Quelle paix y trouvera-t-elle, quels conseils et quels enseignements ?

Le fils s'associe à toutes nos préoccupations, et il ne tarde pas à revenir avec son père et sa mère qu'il a réconciliés, dit-il. — Il leur a fait comprendre qu'ils ne peuvent faire oublier le passé qu'à force de générosité, qu'à force de pardon; que, plus la mère a fait de tort à son mari, plus elle lui doit de bonté; que, plus le père a été malheureux et plus il doit attendre de douces consolations.

Nous ne savons jusqu'à quel point réussiront les louables efforts de ce bon jeune homme, mais sur la promesse qu'il demeurera lui-même avec ses parents, nous rendons à sa famille une convalescente qu'il ne nous est plus permis de garder.

Nous tenons d'un de nos confrères venu à nos visites le récit suivant, qui a une frappante analogie avec l'observation ci-dessus :

OBSERVATION XXXIX. — Là aussi il y avait un père, une mère, un fils et des filles ; une mère artificieuse, pleine d'habileté à supposer, à colorer les faits accusateurs, à réunir ses preuves de longue main, à les corroborer de tout ce que les négligences les plus innocentes et l'abandon qui règne dans la

vie de famille pouvaient lui donner d'avantage, et à ne laisser deviner ses desseins que quand elle se croyait sûre de ses coups.

Après avoir torturé continuellement son mari par toute sorte de persécutions intérieures, quand son retour d'âge eut accru l'aigreur de son caractère, quand elle eut vu avec douleur disparaître les dernières traces de sa jeunesse, alors elle en vint à se sentir jalouse de sa fille et à puiser dans ce mauvais sentiment la conception à laquelle elle consacra plus d'une année de laborieux efforts.

Profiter de l'exiguïté de l'appartement, du peu d'éloignement de chacun des lits, se coucher la dernière, mettre une partie des vêtements de la jeune fille à côté des vêtements de son père, et avoir soin que ceux qui se lèveront les premiers voient ce mélange; faire plus, aller surprendre cette enfant dans son sommeil, soulever sa couverture, promener sa main sur son corps jusqu'à ce qu'elle s'éveille, jusqu'à ce qu'elle crie, se sauver alors dans l'obscurité; lui demander le lendemain pourquoi elle a crié et quand elle a confié à sa mère sa terreur de la nuit, lui en donner l'explication, lui dire que c'est son père qui a voulu aller la trouver; faire plus encore, prendre dans le linge sale une chemise de sa fille et marquée à son nom, puis la déposer dans le lit du père et l'y montrer cyniquement aux membres de la famille, telles sont les combinaisons et les manœuvres astucieuses auxquelles eut recours cet esprit malade, oui malade, car cette femme ne tarda pas à devenir et à mourir lypémaniaque. Il y avait eu des aliénés parmi ses ascendants (4).

(4) Plusieurs aliénés dans la famille.

CHAPITRE VI.

DIPSOMANES.

L'ivrognerie dégrade la raison, la moralité, atteint et détruit la considération, la fortune et tôt ou tard la santé, la vie de ceux qui s'y abandonnent. Il y a parmi eux une proportion considérable d'apoplectiques, de paralytiques et de déments.

Les ivrognes sont des gens qui s'enivrent quand ils trouvent l'occasion de boire.

Les dipsomanes sont des malades qui s'enivrent toutes les fois que leur accès les prend.

Les uns et les autres peuvent être considérés comme incurables, mais les dipsomanes comme bien plus incurables encore que les ivrognes. Nous avons connu deux buveurs ivrognes bien guéris.

Le premier était un officier de hussards, brillant officier toute la matinée, toute la journée, brave au combat, instruit et aimable dans la conversation, charmant pendant tout le commencement du diner, mais il n'avait jamais eu souvenir de la fin du repas. Son soldat l'emportait tous les soirs et le couchait ivre-mort. Les conseils de l'amitié, l'autorité des chefs n'avaient rien fait. Son service était irréprochable, mais toutes ses soirées paraissaient irrévocablement vouées à l'intempérance la plus immodérée.

Deux de ses parents acquirent de la célébrité, l'un dans les armes, l'autre dans la carrière civile. Tous deux eurent besoin de lui. On eut des services à lui demander à toute heure du jour, à toute heure du soir. On lui dit que l'on comptait sur son conseil, sur son action, et l'on eut, en effet, à engager sa responsabilité. Il fut guéri et ne retomba plus jamais.

L'autre est un employé dont la famille, riche d'abord, avait plus tard perdu toute sa fortune. Son intempérance était devenue assez grande, assez publique pour compromettre la conservation de son emploi. Les supplications de sa femme, l'attitude attristée de ses enfants étaient impuissantes. C'était une honte en même temps qu'une ruine, et, malgré cette assurance, le mal continuait toujours. Les circonstances amenèrent une impression qui eut plus d'effet.

Après avoir craint de perdre sa place par sa faute, il passa tout à coup plusieurs mois dans la triste conviction qu'elle était perdue par suite des événements politiques et cessa de s'enivrer. Comment expliquer cela? L'idée de la persécution le grandit-elle tout à coup à ses propres yeux et lui suggéra-t-elle l'ambition de ne point être audessous de la position qu'on allait lui faire, au-dessous de l'intérêt qu'il allait inspirer? Sans cette circonstance il se considérait comme abaissé dans l'opinion quand même son emploi lui fût resté, mais la menace d'une disgrâce politique changeait tout à fait la situation et lui ouvrait une voie nouvelle dans laquelle il entra. Il fut guéri.

Ces cures sont rares. Elles le sont beaucoup plus encore parmi les dipsomanes.

152

DIPSOMANES.

Nous avons eu deux domestiques affectés de cette affreuse maladie. Tous deux, dans l'intervalle de leurs accès, étaient bons domestiques, et quand l'accès venait, buvaient et pouvaient boire indéfiniment sans se trahir beaucoup par leur attitude et par leur langage. Ni l'un ni l'autre ne buvaient aux dépens de leurs maîtres et jusqu'au plus haut degré du paroxysme ne dépassaient dans la maison, la quantité de vin qui leur était allouée. Tout se faisait au dehors. L'un d'eux rentrait alors ayant le regard fixe et il laissait souvent tomber les objets qu'il portait. L'autre dissimulait mieux encore son ivresse et n'avait dans ce mauvais moment qu'un peu de rudesse dans la voix, un peu moins de politesse dans les paroles, mais il avait de grands et de petits accès, et quand son grand accès le prenait, il disparaissait tout à fait pendant un ou même deux jours entiers. La première fois il fit un conte. A la seconde on ne le vit pas pendant deux jours et il fut renvoyé à son retour. Ce buveur avait l'esprit de prosélytisme. Il n'aimait pas à boire seul et faillit faire mourir le cocher, très brave homme auquel il avait fait passer une nuit complète à boire de l'eau-de-vie. Déjà le refroidissement glacial qui suit les grands excès d'alcool était venu, la face était profondément altérée. On eut beaucoup de peine, et il fallut employer une journée entière à réchauffer la victime.

Les accès des dipsomanes sont souvent de bien plus longue durée. Ils se prolongent huit jours, quinze jours, même davantage et jusqu'à plusieurs mois comme d'autres accès de folie. La plupart du temps ils sont suspendus par l'intervention des agents de l'autorité, ainsi qu'on va le voir dans les observations qui suivent.

OBSERVATION XL. -- M. D... a aujourd'hui plus de cinquante ans; il n'a jamais eu sous les yeux, étant enfant, étant jeune homme, durant ses premières études et pendant toute la durée de son éducation et de son instruction, que de bons exemples et même des modèles de vertu sublime. Son père venait de mourir quand sa mère mourut aussi, et à ses derniers moments elle légua ses cinq enfants à une dame qu'elle connaissait peu, mais dont elle savait toute la bienfaisance. Cette dame ne repoussa pas le legs qui lui était fait. Elle prit chez elle les deux jeunes filles et les éleva avec ses trois enfants ; elle mit les trois fils au collège, leur fit donner une instruction complète et parvint à faire entrer les deux aînés dans l'administration des finances où ils firent leur chemin. Quant au troisième, ses études de collége une fois achevées, on n'en put rien faire. Très jeune homme, il se livra avec fureur à l'abus des boissons enivrantes, et aucun conseil, aucun reproche, aucune prière, aucune menace, ni l'autorité imposante de sa bienfaitrice, ni la haute notabilité de cette famille considérable à laquelle il devait tout, ni l'intérêt de ses frères et de ses sœurs, ne purent avoir sur lui la moindre influence. Il buvait tout, il buvait tant qu'il avait un sou dans sa poche, puis il vendait sa redingote pour boire, puis son gilet, puis sa cravate, puis son pantalon, et alors il était conduit au poste par le sergent de ville. Quelquefois il était arrêté avant l'état de fureur qui ne manquait pas de suivre l'excès. D'autres fois, on s'emparait de lui quand il brisait les glaces d'un café ou qu'il frappait les passants sur la voie publique. L'ivresse le jetait dans un état de manie qui se prolongeait quelques jours, au bout desquels il rentrait en possession de lui-même. Ses excès continuels et leurs tristes conséquences suivirent une marche si obstinément persévérante qu'il devint absolument impossible de continuer de le voir, de le recevoir et d'avoir le moindre rapport avec lui. On eut recours à la bonne sœur Rosalie, si souvent intermédiaire dans les affaires difficiles, et c'était par elle qu'on veillait sur lui et qu'on avait soin qu'il ne manquât de rien.

DIPSOMANES.

Quand j'ai vu ce malade dans une division d'aliénés de Bicêtre où il avait été envoyé dans un de ses accès de manie, il y avait vingt ans qu'il menait cette affreuse existence, vingt ans qu'il buvait sans cesse des boissons incendiaires, qu'il vivait en état presque continu d'excitation cérébrale, de folie, de fureur; il y en a aujourd'hui plus de trente. Eh bien ! quand il est dans son état calme, il n'a rien perdu de sa mémoire, de la netteté de son langage, de la promptitude de ses réparties, de l'assurance de sa parole, de celle de son écriture, et de l'irréprochabilité de son orthographe. Je n'ai jamais rien vu de comparable. Je n'ai pas un second exemple d'un si long cours d'horribles excès continus, n'ayant exercé d'autre détérioration que celle de la dignité et de la moralité humaines. Les faits de quelques degrés au-dessous abondent, mais il est impossible de refuser à celui-ci l'étonnement et la surprise qu'il inspire.

Quelquefois le hasard protége M. D..., mieux que le sergent de ville ne le met en péril. Il échappe plus ou moins de temps à celui-ci, n'est arrêté qu'au bout de quelques jours de désordre, et arrive dans l'asile au moment où la raison lui revient. Alors il est superbe. Levé de bonne heure et bien brossé, debout au pied de son lit, le teint aussi frais, la mine aussi calme et aussi reposée que s'il menait la vie la plus douce; l'œil modestement baissé il attend le médecin et a réponse à tout, mais réponse convenable et mesurée. S'il n'est pas connu du médecin, il le trompe complétement. Lui boire! Ah! il ne conçoit pas une pareille calomnie. C'est une erreur malheureuse, on l'aura pris pour un autre, et l'on n'en pourra douter quand on aura jugé de sa sobriété, de sa tempérance et de la régularité de toutes ses habitudes. Au bout de quelques jours, le médecin est convaincu en sa faveur et le laisse aller.

Si le médecin le connaît, alors c'est un autre langage : « Il » est vrai, monsieur, que j'ai eu ce vilain défaut dont je suis » aujourd'hui radicalement guéri, mais vous ne pouvez savoir, » monsieur le docteur, jusqu'où va l'opiniâtre inimitié du ser-» gent de ville contre un malheureux qui a déjà eu affaire à lui.

» Partout où il le rencontre il le harcèle, il l'attaque, et si
» celui-ci a le malheur de perdre patience et de montrer quelque
» humeur, il est perdu. On verbalise alors contre lui le passé,
» le présent et jusqu'à l'avenir. N'avez-vous pas déjà remarqué
» et déploré cette calamité, monsieur le docteur? »

Comme tout cela est dit en fort bons termes, et qu'il y a d'ailleurs un peu de vérité dans ce discours, on s'y laisse plus ou moins prendre. Et comment résister longtemps? Le bon apôtre demande à être occupé. On l'envoie et on le recommande au bureau et l'on ne tarde pas à recevoir des remercîments, car il est impossible de trouver un copiste plus exact, une écriture plus correcte, un meilleur expéditionnaire. On le met donc bientôt dehors, où il reprend le cours de sa détestable vie (1).

Depuis la date de cette observation, ce malade a été enfermé plusieurs années dans un asile départemental, et nous venons d'apprendre sa mort arrivée avant sa soixantième année, à peu près à l'âge où ont succombé ses deux frères.

OBSERVATION XLI. — M. B... est fils unique d'un ménage qui a quelque fortune. Agé de vingt-sept ans, il est de petite taille; sa tête ne présente pas de conformation anormale; il s'exprime avec facilité, mais n'a pu achever régulièrement ses études. Depuis qu'il est sorti d'une maison d'éducation religieuse, où il est resté plusieurs années, il s'est exercé avec aptitude à la peinture et fait des portraits assez ressemblants, des copies de tableaux qui ont quelque valeur; mais ses figures sont toujours dures et vieillies, sa couleur laisse beaucoup à désirer.

Dès son enfance il s'est montré très emporté. Jeune homme,

(4) Le frère aîné est mort, avant d'être arrivé à la vieillesse, d'une hémorrhagie cérébrale; le second, d'une affection organique du cœur; l'aînée des sœurs est morte épileptique.

DIPSOMANES.

Il se livait à des mouvements d'enthousiasme qui faisaient alors bien augurer de son imagination. Au séminaire de Richemont, il parlait avec feu d'un de ses maîtres qui, disait-il, était un saint et qui faisait des miracles; mais bientôt, à cette simple exaltation, succédèrent des accès d'exaspération pendant lesquels il proférait des menaces de mort et les expressions les plus obscènes. Placé sous la direction d'un homme distingué qui ne le quitta pas un instant, il passa une année normale, et l'on se félicitait et on était heureux de ce changement, quand, l'ayant conduit à la distribution des prix de l'établissement où il avait laissé des camarades d'étude, on eut le chagrin de l'y voir pris immédiatement après son arrivée d'un accès plus terrible encore que ceux qui avaient précédé. Depuis lors, ces accès sont fréquents et jettent le désespoir dans une famille qui avait placé toutes ses espérances sur la tête de son seul enfant.

On fut longtemps avant de découvrir la cause de ce mal. Ce jeune homme boit du vin et de l'eau-de-vie. Il est affecté de dipsomanie. C'est lorsqu'il a bu qu'il se livre à son agitation, à son enthousiasme sans motif, ou bien à ses menaces de mort et à ses fureurs. Il y a tout lieu de penser que, fort jeune, quand il a eu ses premiers égarements, il savait et pouvait déjà se procurer des boissons enivrantes. A défaut de vin ou d'eau-de-vie, peutêtre buvait-il quelques préparations alcooliques, telles que de l'eau de Cologne, dont sa mère avait toujours soin qu'il fût abondamment pourvu.

A vingt-deux ans, non-seulement il s'était livré de plus en plus à son habitude abjecte, mais ce vice avait amené de déplorables désordres dans sa conduite. Plusieurs fois il avait disparu du domicile de ses parents, et son père, courant sur ses traces, le trouvait dans l'état le plus misérable au milieu des individus les plus dégradés et jusque dans des maisons de prostituées. Alors, quand il voyait son père, il tenait en sa présence des propos licencieux, lui adressait des injures, le menacait de le tuer. Ramené chez lui, il paraissait quelques jours plus tard repentant et animé de bonnes résolutions, mais au bout d'un ou

100

deux mois, les mêmes désordres recommençaient avec une nouvelle violence.

Le père craignit d'avoir été un peu ferme, et, voulant essayer de l'influence unique de la bonté, il permit à son fils d'aller s'établir pour quelque temps à Bordeaux, avec sa mère toute seule. La première journée se passa bien, mais, dès le lendemain, le nouvel arrivé parvint à s'esquiver pour recommencer son même genre de vie. Sa pauvre mère le chercha longtemps inutilement, parvint enfin à le retrouver et le ramena au foyer domestique, sans dire à son mari ce qui s'était passé.

Dans ses accès il va toujours se cacher et se perdre dans les grandes villes. C'est à Bordeaux, à Marseille, à Rouen ou à Paris. Peu de temps après son retour dans la maison paternelle, il s'enfuit de nouveau après avoir pris un étui qui contenait 200 à 300 francs, et dans cette somme une pièce d'or de 80 francs, premières économies du grand-père, que la veuve conservait religieusement et qu'elle avait souvent montrée à son petit-fils comme une précieuse relique. Il arrive à Tours, s'accouple avec des coureurs de route, leur fait les contes les plus ridicules, se retrouve encore une fois à Bordeaux, parcourt les bouges et les lupanars les plus infâmes, et y tient sur le compte de son père des propos qui font regarder celui-ci avec horreur par les femmes mêmes auxquelles toute pudeur est inconnue. --- Le père arrive, mais cette fois sa patience et sa bonté sont épuisées, la police le seconde et découvre des méfaits qui feraient tomber le fils sous le coup des lois pénales. Un magistrat qui connaît la famille conseille de laisser poursuivre, incarcérer et condamner le délinquant, mais c'est une tache qu'on veut éviter, on le soustrait à l'action de la justice et on l'emmène. Il est fatigué, épuisé, malade. Le père, encore justement courroucé, voulait le placer et le faire retenir dans une maison de santé. Le médecin, qui le voit, cause avec le jeune homme, le calme, le fait dormir, est content de ses réponses, obtient sa confiance ou croit l'obtenir, intervient, s'engage pour lui et lui promet que, pour cette fois encore, on mettra ses bonnes résolutions à

DIPSOMANES.

l'épreuve; il ajoute qu'une rechute serait suivie de rudes châtiments. Un mois s'écoula, pendant lequel il fut sage, travaillant presque toujours à son atelier, y faisant quelques tableaux, mais au bout de ce mois nouvelle fuite. Le médecin conseille la séquestration quand on l'aura retrouvé. On l'atteint, affligé de maladies honteuses, mais soigné avec dévouement par une femme qu'il avait connue dans une maison publique et qui s'était attachée à lui. Le père, dans sa faiblesse, s'imagine que cette personne pourra exercer une influence salutaire, et fait tout ce qu'il peut pour lui donner de la force. Et en effet, cette malheureuse femme, qui avait quitté pour lui son infâme métier, parvint à l'éloigner pendant près d'un an de ses funestes habitudes, mais c'est tout ce qu'elle put, et elle ne tarda pas à mourir.

Le père considéra et continua de considérer cette mort comme un malheur pour sa famille. Depuis, il est impossible de dire tout ce que sa tendresse et son dévouement lui ont suggéré d'efforts pour obtenir une guérison impossible. Entre eux deux c'était un combat où l'un parvenait toujours à se soustraire et à se cacher, et l'autre à retrouver celui qu'il cherchait. Jamais il ne lui est arrivé de n'y point réussir, au bout de deux mois au plus. Il savait que ce dipsomane, après avoir bu, après s'être adonné à toute sorte d'excès, après avoir ensuite beaucoup dormi et s'être reposé, se livrait à de longues marches. Il suivait sa trace sur la route, apprenait dans quelle grande ville il s'était arrêté, et alors il se mettait à marcher jusqu'à ce qu'il l'eût rencontré. Partout, et jusques dans Paris même, il le retrouvait toujours:

Nous l'avons vu l'ayant retrouvé, puis l'ayant perdu le lendemain, mais nous annonçant qu'il nous l'amènerait dans la semaine, et il n'a pas manqué de tenir sa promesse. Nous avons été révolté par l'attitude de ce jeune homme en présence d'un père si dévoué. Le père lui parle avec douceur. Le fils répond à peine ou répond rudement et grossièrement. Il faut dire, au reste, que, quand nous l'avons vu ainsi pour la première fois, il sortait d'un accès d'ivresse, et que nous l'avons revu depuis reposé, tranquille et poli, dans la maison de traitement où il est enfin séquestré.

C'est là qu'il devrait rester. Là il travaille, là il a son intelligence, il est propre, il est poli, il est relevé à ses propres yeux et aux yeux des autres.

Libre, il est promptement déchu, il tombe dans l'avilissement, dans la dégradation, dans la fange, il ne fait que du mal à lui-même et aux autres.

Toutefois, il ne faut pas négliger de dire que dans son état de réhabilitation même, il dit du mal de son père. Sa haine pour lui se trahit, mais aussi son état de maladie. C'est un aliéné.

OBSERVATION LXII. — Madame N... était une personne d'un caractère sérieux. Elle avait eu dans sa vie plusieurs établissements qui ont toujours échoué par la même cause. Habituellement régulière et économe, elle était prise de temps en temps d'accès irrésistibles de monomanie ébrieuse qui lui faisaient tout oublier, intérêt, devoirs, famille, et ont fini par la précipiter d'une grande aisance dans une ruine complète.

On ne pouvait, sans être pris d'une vive compassion, entendre le récit des efforts qu'elle a faits pour se guérir d'un penchant qui lui a toujours été si funeste. Quand elle sentait venir son accès, elle mettait dans le vin qu'elle buvait les substances les plus propres à lui en inspirer le dégoût. C'était en vain. Elle y a mêlé jusqu'à des excréments. En même temps elle se disait des injures : « Bois donc, misérable, bois donc ivrogne, bois, vilaine femme qui oublies tes premiers devoirs et qui déshonores ta famille. » La passion, la maladie était toujours plus forte que les reproches qu'elle se faisait et que le dégoût qu'elle cherchait à s'inspirer. Dans les dernières années de sa vie, elle a été opérée avec succès d'une hernie étranglée, et est morte plus tard d'une maladie de cœur (1).

OBSERVATION XLIII. — Madame B... est entrée quatorze ou quinze fois dans notre service. Chez nous, c'est une personne exemplaire, docile, convenable en tout, parfaitement laborieuse. A chaque séjour qu'elle fait, elle économise le produit de son travail, se confectionne des vêtements et sort avec une garde-robe complète. Quand elle revient, au bout de quelques mois, elle n'a absolument qu'un seul vêtement, soit sa chemise, soit une simple robe sans chemise.

Que se passe-t-il donc chez une ouvrière si laborieuse, qui puisse la réduire à une pareille misère?

C'est qu'elle est en proie à une maladie dont les accès, quand ils surviennent, la dominent et la subjuguent invinciblement. Sobre habituellement, aussitôt qu'elle est atteinte, il faut qu'elle boive des liqueurs enivrantes. Elle emploie tout l'argent qu'elle a, et quand elle n'a plus d'argent, elle vend jusqu'à ses bas pour en boire le produit. Tout y passe. Elle boit jusqu'à ce qu'elle soit nue, et quand elle est nue, les agents de l'autorité s'emparent d'elle.

La dernière fois qu'elle est venue, elle était très amaigrie, et toussait beaucoup. Avant d'être arrêtée, elle était restée couchée sur la pierre au fond d'une allée, par un temps froid et humide. Malgré les soins dont elle fut entourée ici et un rétablissement apparent, sa toux, après avoir cessé, lui revint, elle cracha abondamment et de plus en plus, maigrit d'une manière effrayante, et après plusieurs mois de langueur, elle vient de mourir phthisique.

Voici encore un exemple de dipsomanie, recueilli dans la société cultivée :

OBSERVATION XLIV. - Madame A ... était la femme d'un

(1) Mère et oncle dipsomanes.

savant, femme gracieuse, aimable, jolie, portant avec elle dans le monde tout le charme qui est le privilége des belles personnes dont l'éducation a encore accru la valeur.

Elle avait, malgré la grande considération, les habitudes graves et distinguées de toutes les personnes qu'elle voyait, contracté de bonne heure le goût des liqueurs fortes; mais personne, chez elle, n'en avait le moindre soupçon. Comment admettre une pensée pareille en écoutant une voix si pure, si claire et si enjouée, en voyant cette mère aussi jeune que ses filles? Jamais il ne lui arrivait devant qui que ce soit de prendre aucune boisson excitante, et l'on eût pu la citer comme modèle de tempérance quand elle faisait déjà secrètement une prodigieuse consommation d'alcool.

Dès vingt ans elle buvait l'eau de Cologne qu'elle était supposée employer à sa toilette. Plus tard elle avait, disait-elle, tant d'habileté à préparer l'essence de benjoin, qu'elle en confectionnait non-seulement pour ses ablutions, mais pour celles de toutes ses amies. Elle faisait, à cet effet, de grandes provisions d'esprit de vin, pas moins d'un petit tonneau à la fois. Elle était si heureuse de ses largesses, que son mari la laissait faire librement. Chacune de ses amies recevait de temps en temps un petit flacon, et la distributrice buvait chaque jour près d'une bouteille d'alcool. « Vous ne sauriez croire, leur disait-» elle, tout ce qu'il en faut pour bien faire cet excellent cosmé-» tique ; mais gardez-vous de croire que les marchands y met-» tent la même conscience que moi. Aussi leur drogue fane-t-elle » les plus beaux teints, tandis que la mienne les conserve. » Ce langage était calculé. On parlait dans le monde de l'admirable benjoin de madame A..., et l'on faisait des frais de cajolerie pour en avoir.

Cette supercherie dura longtemps, et longtemps la forte constitution de cette dame put résister à de pareils excès; mais il vint un moment où l'on remarqua qu'elle s'endormait tout à coup au milieu de la conversation. Puis sa jeunesse et son esprit s'éteignirent, sa démarche devint pesante, son œil terne, son

DIPSOMANES.

regard hébété. Cette femme charmante disparut à quarante-trois ou quarante-quatre ans et mourut à cinquante, ayant une paupière paralysée et tous les caractères d'une vieillesse avancée.

Sa sœur, dont l'observation se trouve dans ce livre, au chapitre des dissipateurs, mourut au même âge, paralysée après plusieurs hémorrhagies cérébrales (XLV^e observation) (1).

Ces exemples sont bien plus communs qu'on ne pense, et il s'en faut qu'on ne les trouve que dans la société inculte. On ne peut penser sans frémir à ce qui faillit arriver à l'une des familles les plus éminentes par la double recommandation du savoir et de la pratique des vertus privées. Un jeune homme recherchait la fille chérie de la maison. Ses visites étaient agréées. Tout paraissait raisonnable dans cette alliance. Ce jeune homme avait de l'esprit, de l'instruction, il plaisait à tous les amis de la famille autant qu'à la famille elle-même. Et pourtant, quoiqu'il gardât encore tous les caractères extérieurs, toutes les apparences de l'élévation, il était assez déchu déjà pour entrer chez les marchands de vin, chez les liquoristes et pour boire à leur comptoir. Il y fut vu par un parent de la maison qui revint sur ses pas et regarda à deux fois avant d'en croire ses yeux. -- C'était un dipsomane. Que serait-il arrivé s'il eût eu moins de cynisme et ne se fût pas mis ainsi à découvert ? - Hélas! ce qui arrive à de malheureuses familles dont nous, médecins, nous recevons les confidences quand le malheur est consommé et devenu sans remède.

L'observation qui suit nous a été communiquée. Elle

(4) Sœur prodigue, morte paralytique.

est si affligeante et si cruelle que nous avions hésité un moment à la publier, mais nous ne devons reculer devant aucune des nécessités de notre sujet.

Ce livre est plein de larmes. Il faut qu'on les voie couler pour que nous puissions essayer avec fruit d'en tarir ou d'en diminuer la source.

M. de M..., jeune Allemand de vingt-cinq ans, épouse mademoiselle de X... qui en a dix-sept. La nouvelle mariée est d'une grande beauté, elle est aussi bonne que gracieuse et se promet d'exercer la bienfaisance autant que sa fortune le lui permettra. Son intelligence a été très cultivée. Que de motifs pour prédire à ce jeune ménage un bonheur facile !

A tant de conditions réunies il en manque une importante. Comme cela se fait si souvent, on n'avait permis à mademoiselle de X... que d'entrevoir celui qu'elle allait épouser. Quoique compatriote, elle le connaissait à peine. La famille s'était attentivement appliquée à cacher des vices grossiers qui eussent empêché cette union si on en eût été informé. On comptait sur le mariage pour guérir un dipsomane violent et dangereux, dont les accès étaient fréquents et qui, dans son ivresse, s'armait de pistolets, menaçant de tuer tous ceux qui l'entouraient. Une fois marié, la moindre de ses folies était d'envoyer chercher des chevaux de poste à minuit et d'exiger, revolver en main, que sa jeune femme partît avec lui. Au bout de peu de jours de mariage la malheureuse victime qui avait toujours été élevée avec douceur, était couverte de meurtrissures. Son mari ne tarda pas à être pour elle un objet d'épouvante et à lui devenir odieux.

Cette jeune femme tombe dans le désespoir. Elle souffre longtemps seule, mais quelques années plus tard elle se trouve réfugiée à l'étranger, ayant renoncé à tout excepté à deux personnes, un homme et un enfant, un homme qui, lui aussi, a tout abandonné pour elle et qui sent le malheur infini de la situation qu'il lui a faite.

Elle a eu tort sans doute, mais à qui ce tort doit-il être imputé, sinon à la famille qui l'a trompée et jetée dans le désespoir qui l'a perdue?

Il est de grandes et fortes natures qui résistent à toutes les épreuves, quelque violentes qu'elles puissent être, mais il est des caractères moins fermement trempés qui aiment et pratiquent le bien tant qu'ils ne sont pas aux prises avec des circonstances extrêmes, et qui peuvent chanceler et faillir quand la tourmente est au-dessus de leurs forces.

CHAPITRE VII.

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

Les dissipateurs ou *prodigues*, ainsi que les qualifie le législateur, sont très nombreux. La prodigalité était autrefois une cause d'interdiction; elle ne donne plus lieu aujourd'hui qu'à la nomination d'un conseil sans l'avis duquel le prodigue ne peut faire certains actes importants. Il arrive souvent que cette mesure insuffisante est prise quand le mal est déjà grand, quelquefois quand la ruine est entièrement consommée.

Beaucoup de dissipateurs sont orgueilleux et dissipent par vanité, mais un grand nombre d'orgueilleux ne sont pas vraiment dissipateurs. C'est ce qui nous engage à consacrer un chapitre particulier à chacune de ces deux catégories. Nous convenons pourtant que quelquesuns de nos orgueilleux pourraient peut-être figurer aussi parmi nos prodigues. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il se trouve une assez forte proportion de ceux-ci parmi les imbéciles.

Quoi qu'il en soit, il est des êtres, hommes ou femmes, qui ne savent que dépenser et dissiper. Nous avons vu la famille ruinée d'un Belge qui, n'ayant que trente mille francs, qu'il eût pu utiliser et faire fructifier par le travail, s'était mis à courir en voiture à quatre chevaux jusqu'à ce qu'il n'eût plus un sou. Nous connaissons deux autres

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

familles où de jeunes filles qui eussent été riches, expient dans le travail et dans les privations les ruineuses prodigalités, les folies d'un père et d'un frère.

Les dissipateurs aventuriers sont aussi des démoralisateurs. Souvent leur contact est funeste à ceux qui les entourent non-seulement au point de vue de leur fortune, mais encore pour leurs mœurs et pour leur probité. L'observation suivante en est une preuve :

OBSERVATION XLV. - Madame M ..., âgée de vingt-cinq ans (au moment où commence l'observation), d'origine allemande, a le front large, le visage et les traits peu réguliers, mais pleins de charme, une verve inépuisable et la gaieté la plus communicative. Mariée à dix-sept ans à un homme grave de dix ans plus âgé qu'elle et qui l'aime beaucoup, elle prend à tâche de le dominer et acquiert en effet sur lui le pouvoir le plus absolu. Elle se livre alors sans frein à toutes les pétulances de son caractère, fait mille folies, se met à recevoir malgré l'exiguïté de ses ressources, et le soir quand son salon est rempli, ou dans le jour quand la foule circule activement sur la voie publique, elle ouvre ses fenêtres et du haut du balcon rit à gorge déployée et à grands éclats, prétendant qu'elle ne peut rire à l'aise qu'en plein air et que sans cela le rire est une souffrance. - Elle fait des dépenses déraisonnables, achète des meubles et les change plusieurs fois. Sa toilette est à la fois recherchée et bizarre. Elle sort à pied vêtue avec la même élégance que si elle était en voiture, portant des brodequins de satin rose ou bleu. Elle s'endette et le mari est obligé de faire un voyage dans sa famille pour s'y procurer de l'argent. Alors elle profite de son éloignement pour donner carrière à tous ses caprices, et au retour, le désastre est doublé. Elle est au lit pour le recevoir, elle est malade, on a prévenu l'arrivant qu'elle n'a pas la force de parler, elle lui remet une lettre qui contient le chiffre de sa dette. Le

mari lit, s'effraye d'une situation en face de laquelle il sent son impuissance, et malgré sa gravité et sa retenue habituelle, il laisse échapper une parole blessante pour sa femme. Celle-ci retrouve la voix à l'instant même et en fait bon usage : « Insolent, lui dit-elle, à genoux tout de suite ! à genoux, sinon vous ne me reverrez jamais », — et en même temps elle a ou paraît avoir une attaque de nerfs. Le mari la secoure, tombe à genoux et s'excuse de sa vivacité.

Plusieurs fois elle le force de changer de résidence, soit par pur caprice, soit parce qu'elle l'a compromis plus ou moins sérieusement dans son quartier. Elle a épousé un honnête homme, du moins il l'avait toujours été, et pourtant sa femme le jette dans de si grands embarras, qu'obligé de recourir à mille expédients, il se trouve un jour impliqué dans une mauvaise affaire d'argent, subit une longue détention préventive et perd son emploi.

Peu de temps après, madame M ... fait un voyage en province, et là au milieu des élans et des éclats de la gaieté qu'elle sait faire naître et porter partout, elle endoctrine une nombreuse famille, annonce l'intention de fonder une maison d'éducation de demoiselles, et sur ses instances on lui confie trois jeunes filles de huit à douze ans. Elle les emmène à Paris, loue un très grand appartement avec jardin, dans l'un des plus beaux et des plus vastes hôtels du faubourg Saint-Germain et parvient à se procurer deux ou trois autres élèves lui payant un petit prix. Les recettes sont loin d'égaler la dépense. On est tourmenté de tout côté par le propriétaire, par le boulanger et le boucher, par tous les fournisseurs. Qu'importe ? Le pensionnat ne réussit pas assez vite - on y ouvrira boutique. Un beau jour, madame M... s'imagine de profiter d'une recette qu'elle appelle un legs de ses aïeux, et sans respect pour la responsabilité qu'elle a contractée envers plusieurs familles, elle entre en rapport avec des fraudeurs de barrière, achète de l'esprit de vin et des essences très chères, fait imprimer des prospectus portant son nom, les distribue à plusieurs milliers d'exemplaires, fabrique de l'eau de

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

Cologne en grand, en établit des dépôts dans différentes maisons et se livre à un véritable commerce de cet objet de toilette. Le réfectoire et un très beau salon sont encombrés de tonneaux et de vessies remplies d'alcool et entrées en contrebande. Les élèves du pensionnat sont occupées à filtrer le liquide, à le mettre en flacon et en boîte, à ficeler les caisses. On leur dit que ce sont des parfums pour elles et pour leurs familles. Cela les amuse. Il y avait peu d'inspection des études alors et l'on pouvait filtrer et clouer dans les classes à peu près en toute liberté. Tout cela se passait impunément au commencement dece siècle ; aujourd'hui on a peine à le croire.

Malgré tant d'efforts le mal allait toujours croissant et il vint un jour où l'argenterie des élèves était en gage. Il en vint un autre où pendant la nuit on déménagea clandestinement les meubles par les larges fenêtres de ce bel hôtel, pour les porter dans un logement plus modeste. Les jeunes pensionnaires y furent entassées, mais cela ne pouvait durer plus longtemps, on avertit les familles qui ne tardèrent pas à venir chercher leurs enfants.

Après ce naufrage, madame M... se réfugie en province et reprend l'eau de Cologne. Elle parvient à en vendre beaucoup dans une grande ville et à recueillir d'assez beaux bénéfices de cette industrie, mais cette prospérité fut sans durée. Madame M... n'a rien su conserver de son gain et revient lutter à Paris contre la mauvaise fortune. Son mari y obtient un petit emploi et on la voit, elle, sortir le soir et entrer furtivement dans les maisons de jeu qui existaient encore et dont quelques-unes étaient ouvertes aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Elle avait trente-cinq ans, l'âge de la maturité, l'âge de la force, et elle était plus déchue qu'au moment où nous l'avons prise, car ses mœurs aussi avaient alors reçu une notable atteinte et elle avait contracté le défaut de se livrer quelquefois à l'usage des boissons fortes.

Alors on la perdit de vue quelque temps et on ne la retrouva plus que frappée d'hémiplégie. Elle est morte à moins de cin-

quante ans, après avoir eu plusieurs congestions et apoplexies cérébrales.

Depuis sa mort, la vie de son mari et de sa famille a été tranquille, régulière, à l'abri de toute secousse et véritablement heureuse. Cette vie est devenue normale aussitôt qu'elle n'a plus subi le contact d'une organisation malade.

Il ne faut pas oublier de dire qu'une sœur de madame M..., femme d'un savant, a été atteinte dès sa jeunesse de dipsomanie et parvenait avec une grande habileté à dissimuler l'ivresse à laquelle il lui arrivait fréquemment de s'exposer. Elle avait toujours dans son armoire ;de nombreuses bouteilles d'eau-de-vie, mais elle y avait aussi des aromates et se disait occupée à préparer de la teinture et de l'essence de benjoin pour sa toilette et pour ses amies. Une bouteille sur six était consacrée à cet emploi, et le reste était bu (1).

OBSERVATION XLVI. — Mademoiselle H... entre dans notre service le 43 septembre 1854, âgée de quarante-huit ans, encore réglée, petite, laide, borgne, ayant une physionomie exprimant à la fois l'ironie et le cynisme. Elle est toujours gaie, prend à tâche d'attirer l'attention sur elle et se donne volontiers le rôle de bouffon.

Le caractère qu'elle a aujourd'hui, elle l'a eu à toutes les époques de sa vie. Enfant, jeune fille, femme faite, elle s'est toujours livrée à mille excentricités, à mille boutades de vanité. Tant qu'elle a été la plus faible on l'a dominée, mais une fois qu'elle n'a plus eu que sa vieille mère à laquelle il ne restait que

(4) Sœur dipsomane. - Voyez le chapitre précédent.

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

des ressources très bornées, il n'est pas de mécomptes, d'inquiétudes et de tourments qu'elle ne lui ait fait éprouver. Elle rentrait tard et quelquefois ne rentrait pas, s'étant fait mettre au poste pour s'être moquée des passants, pour être devenue une cause de désordre sur la voie publique, ou pour s'être endettée de 3 ou 4 francs chez un restaurateur n'ayant que 2 francs dans sa poche. Il en résultait une querelle, de la colère, des injures et l'arrestation de la délinquante.

Depuis quelque temps il lui était survenu un nouveau caprice qu'aucun conseil, aucune instance, aucun reproche ni aucune menace ne purent réprimer. Elle prenait des voitures et trouvait un grand plaisir à se faire ainsi promener pendant plusieurs heures. Elle rentrait, devant cinq, six, sept ou huit francs à son cocher, n'ayant que vingt sous sur elle et obligée d'enlever à sa pauvre mère les ressources qui avaient été ménagées pour les besoins de la semaine entière. Cette folie une fois produite ne fit qu'augmenter. Vainement les voisins et le commissaire de police intervenaient-ils pour réprimer et corriger cette habitude ruineuse. Elle faisait les plus belles promesses, et dès l'après-midi du lendemain elle disait à sa mère, en riant aux éclats, qu'elle venait de faire une promenade charmante, qu'elle avait eu un cocher excellent, que pour le récompenser de la mener si bien elle l'avait fait déjeûner à la barrière en lui disant de payer et que sa bonne mère le rembourserait, de tout quoi il résultait qu'elle devait 14 francs 50 centimes.

Ce penchant était chez elle aussi violent, aussi irrésistible que le besoin des boissons alcooliques chez les ivrognes, chez les dipsomanes. La pensée, la vue d'une voiture l'attirait, l'enivrait, lui donnait le vertige et l'oubli de toute chose.

Cela ne pouvait durer longtemps : aussi le même commissaire qui avait essayé de la sermonner ne tarda-t-il pas à l'envoyer à la Salpêtrère où elle est depuis quatre ans.

Libre, elle était oisive, elle épuisait et dissipait les pauvres et dernières ressources de celle qui lui avait donné le jour. Pour courir en voiture, elle mettait sa mère sur la paille. Enfermée

aujourd'hui dans un lieu où elle a, du reste, de l'espace, de vastes cours pour se promener, elle s'y occupe à coudre et touche et emploie comme elle l'entend le produit de son travail. Sa santé est prospère, elle a beaucoup engraissé depuis qu'elle est ici et a traversé sans orage son temps critique. — Elle ne nuit plus ni à elle-même ni aux autres, mais recommencerait immédiatement ses mêmes folies si on la laissait sortir.

Octobre 1860.— Un fait inespéré vient de se produire. Une parente qui s'est constitué par son travail une existence indépendante, est venue et n'a pas désespéré autant que nous de notre malade. Elle nous l'a demandée avec tant de bonté et avec tant de confiance qu'après la lui avoir donnée, nous voulons maintenant attendre quelque fruit de son dévouement.

Janvier 1861. L'épreuve n'a pas été longue. Après quelque temps de docilité, la déraison de notre malade n'a pas tardé à dépasser le dévouement de sa parente, qui nous annonce la prochaine rentrée de celle dont elle n'eût jamais dû, nous écrit-elle, demander la sortie.

OBSERVATION XLVII. — Madame G... est née à la Martinique. Elle est jeune (vingt-cinq ans), bien élevée, musicienne; sa figure est agréable, sa tournure élégante, son esprit orné. Ce sont tous ces avantages qui l'ont fait rechercher par son mari, dont la vie est consacrée aux sciences, et qui abandonne entièrement à sa jeune femme la direction de sa maison. Plein d'affection pour elle, ennuyé des détails domestiques dans lesquels il était obligé d'entrer avant son mariage, il se livre au double bonheur d'aimer sa femme et de n'avoir plus à s'occuper du ménage. Chaque jour il voit son intérieur plus gracieux, et il en exprime son contentement et sa joie. Une grossesse vient combler ses vœux. Tous ses amis le voient si heureux, qu'ils l'en félicitent avec effusion. Et pourtant, s'il cût été moins prévenu, moins

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

enivré, il eût pu remarquer que celle qu'il idolàtrait n'inspirait pas aux autres la même confiance qu'à lui-même; que les femmes surtout s'éloignaient parce qu'après quelque temps d'entretien elles se sentaient repoussées au lieu d'être attirées près d'elle.

Quoi qu'il en soit, au bout de moins de trois ans de mariage, M. G... se trouve tout à coup dans une situation aussi cruelle qu'imprévue. Sa femme a dépensé des sommes énormes. Elle a englouti tout ce qu'elle avait dans les mains; elle a, de plus, endetté son mari de plus de 150,000 francs; elle s'est livrée avec fureur à l'envie d'avoir des choses nouvelles, meubles, étoffes, fourrures, dentelles, bijoux. Aussitôt qu'elle avait acheté un objet quelconque, elle le revendait à bas prix pour s'en procurer un autre, et pour cela elle employait des marchandes qui excitaient sa passion pour multiplier leurs profits. Une fois entrée et poussée dans cette voie funeste, elle s'y engagea de plus en plus pendant un assez long voyage d'affaires que fit son mari. Enfin, dans son égarement, elle en vint au point d'acheter tout ce qu'on lui offrait, d'acheter le matin pour 2,000 francs de dentelles qu'elle revendait le soir 500 francs, d'acquérir du vin de Champagne qui n'entrait pas dans sa cave et était revendu le quart de ce qu'il avait coûté. Cette fureur d'acheter était devenue une passion indomptable; mais il arriva un moment où le mari fut rudement puni de son excès de confiance. Des créanciers fondirent sur lui de toutes parts. Il les paya tous, mais s'aperçut alors qu'il avait abandonné la direction absolue de sa maison, la disposition de sa fortune et de celle de son enfant à une pauvre folle qui parlait seule, avait des hallucinations et . de l'incohérence dans ses écrits. On en trouva dans son secrétaire qui n'avaient aucune suite et témoignaient du désordre de son intelligence. Peu de temps après elle était en démence avec des idées de domination et de grandeur, puis la motilité s'affectait, et, l'année suivante, elle mourait en paralysie générale.

Avec plus d'examen et plus d'informations on eût appris

qu'avant même son mariage elle faisait des grimaces devant la glace quand elle était seule, et que plusieurs fois il lui était arrivé de déchirer son visage avec ses ongles.

OBSERVATION XLVIII. - M. de V..., àgé de cinquante ans, vient visiter sa femme qui est malade dans notre service. Dans les renseignements qu'il nous fournit, il nous parle de lui-même; notre attention ne tarde pas à se fixer sur son compte, sa vie nous intéresse, et nous parvenons plus tard à la connaître assez complétement. C'était un brillant officier, doué de tous les avantages de la beauté, de la jeunesse, de la fortune, et livré aux plaisirs que ces sortes de trésors rendent faciles. Dans le cours de ses garnisons, il connut à Bordeaux une jeune personne bien élevée, vivant de son travail. Il la poursuivit et l'entoura de séductions ; mais elle était sage, et il ne put la détourner de ses devoirs. Comme il l'aimait beaucoup, et que cette résistance accrut sa passion, il la demanda en mariage et l'épousa. Chacun regardait l'établissement de cette jeune fille pauvre comme un grand bonheur pour elle; toutes ses voisines, toutes ses amies, envièrent son sort, et pourtant c'est elle qui devait tout perdre à ce changement de situation; c'est en elle que devaient se trouver les ressources dans les jours de détresse.

M. de V... avait 600,000 fr. En se mariant, il quitta les armes et plaça 200,000 fr. en société dans une charge d'agent de change qui fut mal gérée. Il perdit là les deux tiers de la somme aventurée et se mit à jouer à la Bourse pour réparer ses désastres. N'ayant à son service que beaucoup de hardiesse sans aucune prudence, il fit de nouvelles pertes et les accrut sans cesse en cherchant à les racheter. Au bout de peu d'années, il ne lui restait guère plus de 200,000 francs, qu'il eut la folie de jeter presque entièrement dans une entreprise de navigation mal conçue. Moins de dix ans après son mariage, il n'avait plus rien de sa grande fortune. Sa femme, jeune encore (trente ans), sup-

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

porta plus courageusement que lui cet immense malheur. Lui ne savait rien faire; il voulait se tuer. Elle lui dit qu'elle sait travailler et qu'elle le fera vivre. Et, en effet, elle organise un atelier de confection qui prospère quelques années et fournit des ressources suffisantes pour elle, son mari et son enfant. Mais elle avait trop d'ardeur dans son travail. L'application qu'elle mettait à inventer de nouvelles formes de robes et de coiffures l'empêchait de dormir. Ne trouvant plus le sommeil dans son lit, elle passait des nuits à l'atelier ; mais alors il lui arrivait le matin de proférer des paroles sans suite ou de se livrer sans motif à de grands éclats de rire. Bientôt elle perdit sa main et avec elle le succès de ses efforts. Les commandes se retirerent et la misère entra dans ce lieu de travail honoré par tant de courage. Sa tête s'égara de plus en plus, et elle fut amenée à la Salpêtrière en 1851 dans la division de M. Falret, affectée de mélancolie, quelquefois hallucinée de l'ouïe, pleurant fréquemment et se plaignant de ses malheurs. Elle y demeura quelques mois et ne resta guère davantage en liberté. Le 14 janvier 1852, âgée alors de trente-cinq ans, elle entra dans notre service, prise d'un rire nerveux, ayant en même temps les yeux remplis de larmes et refusant de manger. Les bains et les antispasmodiques la calment, l'opium la fait dormir. Le lendemain elle mange, au bout de peu de jours elle se met au travail, et l'on est obligé de réprimer son activité. Elle a repris assez de raison pour suffire à une vie tranquille et toute faite; mais il est aisé de voir qu'elle est incapable désormais de supporter les événements imprévus de la vie. Chez nous-même, si un bruit inattendu l'étonne, si la parole menaçante d'une aliénée se fait entendre, elle divague tout à coup. Cela lui arrive subitement le matin du 12 mars 1852 en réclamant sa sortie. Sur quelques objections de notre part et au milieu de la conversation la plus pacifique, elle s'écrie avec éclat : « Moi, je veux mes enfants; » quant à Henri V, qu'il règne. » C'est un état maniaque qui succède à la moindre cause d'agitation, à toute impression vive.

Le mari, qui la visitait assidûment, et qui constatait avec

bonheur ses progrès, nous la redemanda avec instance. Nous résistâmes; mais il avait retrouvé et ressaisi quelques pauvres débris de son ancienne fortune, et il voulait les partager avec elle. Nous ne pûmes lui opposer un plus long refus, et elle lui fut rendue le 19 juin 1852. Nous n'entendîmes pas parler d'elle jusqu'en novembre de l'année suivante, c'est-à-dire pendant seize mois et demi. Ce fut probablement la durée des épaves. La malade nous fut ramenée le 3 novembre 1853 beaucoup plus déraisonnable et plus déchue qu'à son départ. Comme elle n'avait plus au même degré les ressources de sa vive intelligence et de sa forte moralité, et que son mari n'était pas mieux pourvu qu'il ne l'avait jamais été, il est probable qu'elle avait été entraînée par lui à quelques dissipations, peut-être à quelques orgies. Toujours est-il qu'elle nous revint très alourdie et déjà en démence. Le mari lui-même n'était pas loin de lui ressembler. Il croyait lui apporter des vêtements et ne s'apercevait pas que son paquet ne contenait que des rognures d'étoffes, que des bouts de rubans sans valeur. C'en était fait de toutes ses ressources, car il venait alors au parloir presque sans chaussures, mais portant encore ses haillons avec une attitude qui ne manquait ni d'élégance, ni de fierté. Puis, quand sa femme n'eut plus d'idées à lui donner, de courage à lui inspirer, quand il la vit à côté de lui, immobile, silencieuse et le regard sans expression, alors il cessa de venir. Nous ne le vîmes plus jamais, et comme on avait saisi à sa dernière visite quelques paroles sinistres, on pensa qu'il avait disposé de sa vie. Le 21 septembre 1855, la pauvre femme, en démence confirmée, fut envoyée, comme non visitée, dans un asile départemental.

C'est l'observation du mari que nous avons voulu donner plutôt que celle de la femme, c'est lui qui était le malade. Elle n'est tombée, elle, que sous des causes qui lui étaient étrangères et elle a plutôt été accablée par l'excès du travail que vaincue par l'excès de la misère.

DISSIPATEURS ET AVENTURIERS.

Il n'y a pas eu d'aliénés dans sa famille. Il y en avait au contraire dans celle du mari. Pauvre d'argent, elle avait la première de toutes les richesses : la vertu et le courage. Riche d'argent, le mari n'avait rien autre chose et c'est en elle qu'a été la force (1).

(1) Plusieurs aliénés dans la famille du mari.

CHAPITRE VIII.

ORGUEILLEUX.

L'orgueil peut être une noble passion quand il trouve à son service l'élévation du caractère et celle de la pensée (1). Chez ceux qui sont moins favorisés il peut n'être qu'une cause de violence et d'insociabilité. Dans ces dernières conditions et quand il est sans bornes, il constitue des aliénés très malfaisants et très dangereux. Rien ne les arrête ; rien ne les intimide ; rien ne les modifie. La vue, l'intérêt, les efforts de leurs semblables sont sans action sur eux. Ils n'écoutent ni ne sentent ; ils ne respectent ni la force, ni la faiblesse, ni la vieillesse, ni l'enfance. Il faut les avoir bien observés, il faut être médecin pour se faire une idée de l'audace de ces sortes de malades dont quelques-uns pourtant savent affecter parfois une grande réserve.

Toute blessure les entraîne aux plus fougueux écarts. Un chef de famille était forcé de voyager de temps en temps pour ses occupations. — « Et moi, s'écriait sa

(1) La modestie vaut mieux, mais il est des orgueilleux qui sont pourtant gens de grande valeur, portant toujours la tête haute, le corps renversé en arrière, commençant toutes leurs phrases par le pronom personnel, disant fréquemment : « Un gentilhomme comme moi, un cavalier comme moi, » mais doués de beaucoup d'intelligence, ayant des succès mérités dans leur carrière, faisant des livres qui les portent à l'Académie.

ORGUEILLEUX.

femme dévorée d'orgueil et d'envie, et moi ne voyagerai-je donc pas aussi? » — Et cette folle partait pour la Suisse ou pour l'Italie et allait y dissiper en peu de temps les ressources qui appartenaient à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants.

Une autre dont le mari exerçait des fonctions élevées sous l'un des derniers gouvernements, s'écrie, dans un moment de colère, qu'elle saura bien se venger. Elle avait dans son secrétaire des lettres que son mari en mission lui avait écrites et où il s'exprimait avec une grande liberté sur la politique suivie par son gouvernement. Elle met ses lettres sous enveloppe et les envoie au ministre. Heureusement celui-ci avait de l'âme. Il fait appeler le mari et lui rend le paquet en lui disant ces mots.: « Écrivez moins, monsieur, surtout à votre femme. Plus tard je ne serais plus là peut-être et ses indiscrétions pourraient avoir plus d'éclat. »

Chefs de famille, ces aliénés sont loin de sentir la responsabilité de leur position et compromettent les intérêts de tous sans consulter personne. Ils ruinent leur femme, leurs enfants et prétendent, après l'épreuve qui les condamne, conserver la même autorité et le même pouvoir. Ils ont une volonté de fer; nul autour d'eux n'est doué d'assez de fermeté pour leur résister.

Voilà pourquoi tant de personnes prudentes et sensées sont entraînées par des fous et marchent tête baissée dans le précipice dont elles pressentaient le péril. Le nombre des désastres prévus et qu'on pourrait empêcher est beaucoup plus considérable que celui des calamités qui frappent à l'improviste. Ici ce n'est pas' le principal instrument de salut qui manque. On le possède, on le tient. On voit, on touche le mal; il ne faudrait, pour l'éviter, que le vouloir, mais c'est là toute la difficulté. C'est la volonté qui fait défaut.

Les plus sages peuvent manquer de volonté et les plus fous être doués d'une infatigable persévérance.

OBSERVATION XLIX. — M. N..., d'une stature moyenne, a le front assez bas, les traits contractés, l'œil clignotant, la peau très brune, les cheveux et les sourcils noirs et épais. Sa dé:narche est inégale, tantôt lente et tantôt précipitée. Du reste, quoique jeune et bien portant, il marche peu, court toujours en voiture, et par le temps le plus beau garde celle qu'il a, quand même il doit rester plusieurs heures dans la même maison.

Il a de précieux éléments de bonheur, une femme bonne et charmante qui a pour lui l'affection la plus tendre et la plus dévouée et de gracieux enfants qui devraient faire sa joie. Pourtant il vit peu dans son intérieur; il est rare qu'il y déjeune et qu'il y dîne. Ce bonheur si doux pour la famille de se trouver réunie au moment des repas, même chez les gens les plus occupés, N... veut l'ignorer, et il en prive les siens. Quand il fait des invitations, c'est toujours chez le restaurateur. Tout le temps qu'il passe sous son toit, il le consacre au sommeil ou au bain. Il va du lit dans la baignoire et de la baignoire aux courses d'affaires pour ne rentrer qu'à une heure fort avancée de la nuit.

N... a 40,000 francs de rente, et jamais il ne procure à sa femme et à ses enfants aucune des délicatesses de la vie aisée, aucune des distractions que le bon père de famille est si heureux de partager. Il court pour les entreprises dans lesquelles il a mis de l'argent : pour la pêche de la baleine, pour l'exploitation de telle ou telle mine, pour la société des engrais, pour le desséchement d'un marais, pour la canalisation d'un fleuvé. Il prête de l'argent à une foule d'intrigants dans les mains des-

ORGUEILLEUX.

quels « ses capitaux vont, dit-il, se doubler et se tripler. » Il prend chaque jour dans plusieurs bureaux de journaux un grand nombre d'exemplaires qu'il expédie, tantôt dans un département, tantôt dans un autre. Il n'est ni fabricant, ni commerçant, et pourtant il se fait ouvrir un crédit considérable chez plusieurs banquiers et s'occupe continuellement de faire des déplacements inutiles de fonds. Si l'activité qu'il a toujours montrée dans les affaires venait à se ralentir, s'il faisait moins d'invitations et moins de dépense, son crédit en souffrirait. Aussi, pour éviter cette fâcheuse atteinte, se donne-t-il un mouvement et un mal sans fin. Il va, vient, retourne et ne se repose jamais pour qu'on voie en lui l'homme le plus occupé du monde.

Toutefois, il vient un temps où, sans avoir joui ni fait jouir sa famille de sa fortune, mais à force de placements imprudents et de spéculations folles, la gêne se fait sentir. Alors plus elle devient pressante et plus N... augmente et le mouvement qu'il se donne et celui de ses fonds. Il cherche des occasions de dépense pour soutenir et entretenir son crédit. Il est déjà fort endetté près de ses amis, que ses amis croient encore que sa fortune est dix ou douze fois plus considérable que la leur. Il en a entraîné quelques-uns dans ses mauvaises spéculations, et il a d'abord fait des sacrifices ignorés pour leur dissimuler les pertes qu'ils ont faites. Puis, la gêne augmentant, il a changé la destination de leurs fonds; il n'en a pas fait l'emploi convenu. Telles sont la marche et la filière nécessaire où s'engagent les spéculateurs dont l'orgueil et l'ambition dépassent l'intelligence. On commence par être imprudent et l'on finit par être fripon. N ... n'avait plus rien qu'il mettait encore de l'argent dans des entreprises que tout le monde lui disait être mauvaises.

Il a pris tant de peine et a fait tant d'efforts pour laisser ignorer sa situation, que la veille du jour où il part pour ne plus revenir, son crédit est encore debout. S'il a émigré, c'est moins par craînte de ses banquiers que par peur de ses amis, dont il a mal employé les capitaux, et jusqu'au dernier jour il a fait

grande dépense, non par amour du plaisir, mais pour continuer de paraître riche.

Maintenant il vit à l'étranger, il donne des leçons de langue. La douce compagne qui eût été pour lui de si bon conseil et qui n'a jamais été consultée, qui a vu s'effectuer sa ruine et qui en a tant souffert, est allée partager son exil avec la soumission et avec la douceur qui ne l'ont jamais quittée, qui ne la quitteront jamais. Des années se sont écoulées, et ces enfants, ces jeunes filles qui étaient appelées à jouir d'une grande fortune, sont demoiselles de comptoir dans un magasin. Croyez-vous que leur père ait recueilli quelque enseignement de pareille épreuve, qu'il se soit mûri et réformé à cette terribleécole; que ce maître si déchu ait enfin abdiqué son pouvoir et qu'il demande et suive les conseils de sa femme? Non, non, non, cette folie est incurable... N... est toujours le maître.

Sa folie est un orgueil excessif qu'on trouve dans tous les détails de sa vie. Il a toujours commandé à la fois à son tailleur dix pantalons d'hiver, vingt pantalons d'été, autant de gilets. Il avait une trentaine de paires de lunettes et par une bizarrerie singulière, en se couchant il posait sous son lit celles qu'il avait sur le nez, là où la plupart des personnes placent leurs pantoufles.

Incapable de parler ou d'écrire, il ne cherchait pas de ce côté ses satisfactions, mais il croyait se placer plus haut en aidant les auteurs à publier leurs livres, les journaux, à assurer leur existence, les sociétés commerciales à se fonder. Aussi s'enquérait-il continuellement de gens ayant besoin d'argent. Il lui est arrivé d'acheter une propriété moyennant une rente annuelle et viagère de vingt mille francs et de payer à un fonctionnaire le prix d'acquisition

de sa charge, au moment où il sentait déjà les atteintes de sa gêne prochaine.

C'était, aux yeux de beaucoup de gens, une bienfaisance inépuisable. — Ce n'était véritablement qu'un orgueil poussé jusqu'à la folie. — La bienfaisance eût raisonné, l'excès d'orgueil ne raisonne pas.

OBSERVATION L. — Mademoiselle C. R..., âgée de quarante ans, est entrée dans notre service le 30 novembre 1854, venant de la maison de Charenton. C'est une personne de taille peu élevée, ayant une figure intelligente, un front large, les régions pariétales développées. Sa santé est bonne, ses règles viennent bien, elle dort suffisamment. Son appétit est ordinaire, ses digestions sont normales. — Elle porte la tête haute, a le regard assuré ; ses cheveux sont coupés à la Ninon et frisés chaque jour à l'aide de nombreuses papillotes.

Elle est parfaitement lucide. Non-seulement elle répond juste aux questions, mais cause bien, parle agréablement de tout et beaucoup. Elle se dit musicienne, a composé des morceaux qui ont été publiés et se vendent chez les éditeurs. Sœur, dit-elle, d'un homme de lettres très considéré, elle a de nombreux amis dans la littérature, dans les sciences, dans les arts, dans le monde élégant de Paris, et en effet elle prononce un grand nombre de noms très connus. Quand ce sont des noms defemmes, elle y ajoute familièrement le petit nom, parlant de sa grande intimité avec sa chère Fanny, avec sa bonne Héloïse, son adorable Angèle, etc.

Elle a donné en France, mais surtout à l'étranger, à Londres, à Vienne, à Berlin et dans toutes les principales villes d'Angleterre et d'Allemagne, des concerts qui ont établi sa réputation et lui ont valu les amitiés les plus hautes et les plus durables.

Voilà ce qu'elle dit, et elle y ajoute de nombreuses et intéressantes aventures, des paroles, des compliments et cadeaux de personnages distingués, d'ambassadeurs, de ministres, de princes régnants, de rois et d'empereurs.

Dans tout cela il y a le plus grand ordre et la plus parfaite cohérence. Les dates se suivent, les faits s'enchaînent. Toute demande a sa réponse immédiate, toute objection reçoit son explication satisfaisante. A première vue, mademoiselle R... n'est pas folle : c'est l'impression qu'elle produit sur les élèves et sur les surveillantes. On a pour elle l'intérêt qu'inspire une victime, on la plaint, on la choie, on l'entoure de soins délicats dont elle abuse bientôt, et elle ne tarde pas à devenir aussi exigeante, aussi importune et aussi gênante qu'elle s'était montrée facile et bonne personne dans ses premiers rapports. Elle reste au lit, passe tout son temps à sa chevelure, écrit quelques lettres, ne veut se livrer à aucun travail utile. On la fait lever, elle se plaint avec aigreur, intervient au milieu des nombreuses et actives occupations que nécessite un service de trois cent soixante aliénées, cherche à tout embrouiller, à tout entraver par des mensonges, monte les têtes de ses voisines, les pousse à l'indiscipline et à la révolte.

Elle serait devenue odieuse à ceux et à celles qui lui donnent leurs soins, si dans nos asiles l'intérêt et la sollicitude pour nos malades se mesuraient sur la satisfaction qu'ils nous procurent. Mais il en est autrement : ceux qui nous tourmentent, qui nous menacent, nous frappent même, sont traités avec autant de douceur, autant de bonté, autant d'affection que les autres, et s'il n'en était ainsi, médecins et élèves, directeurs d'asile et employés, tous nous ne serions plus que des malfaiteurs.

En pénétrant plus avant dans l'étude et l'observation de mademoiselle R..., nous n'avons pas tardé à reconnaître que c'est une monomaniaque pétrie d'orgueil, pre-

ORGUEILLEUX.

nant le nom d'*Étoile d'or* et attachant à ce nom l'idée d'une influence surnaturelle sur sa destinée.

Pourvue de quelque expérience, elle cache avec habileté son délire, mais quel est le monomaniaque ambitieux qui tôt ou tard ne se décèle par excès d'orgueil? Nous avons trouvé une étoile imprimée au bas d'un morceau de musique publié par mademoiselle R..., et cette même étoile au-dessous de sa signature à la fin de ses lettres. « Que signifie cette étoile? » — Après un moment de silence et à la répétition de la question : « Vous ne savez denc pas qui je suis ou vous faites semblant de ne le point savoir? — Dites-le moi comme si je l'ignorais. — Étoile d'or, vous savez que je suis Étoile d'or, et si vous l'ignorez, je saurai vous l'apprendre. »

Nous avons pour habitude et presque pour loi de ne laisser sortir nos malades de l'asile que guéries ou assez améliorées pour être rendues à leurs familles.

Celles qui sont envoyées dans notre division, nous considérons comme un devoir de les y garder, de supporter tous leurs caprices ou d'endurer toutes leurs violences. Pourtant cela nous fut impossible pour mademoiselle R.... Elle causait trop de désordre dans le service, elle faisait trop de mal aux autres malades, et il fallut, dans leur intérêt, prier un de nos collègues de la recevoir dans sa division le 4 mars 1855. Elle ne put y rester longtemps et passa pour le même motif dans une autre où on s'empressa de la faire comprendre dans un convoi de malades dirigé sur un asile départemental.

On avait méconnu, ignoré plusieurs années sa situation. Ces malades peuvent se perdre aisément dans le mou-

vement du monde. Il faut les bien connaître pour apprécier promptement leur dangereuse influence, pour mesurer l'habileté de leurs intrigues et pour prévenir tout le mal qu'ils peuvent faire.

OBSERVATION LI. — La malade S....r. entrée le 44 juin 1856, est âgée de trente-neuf ans, bien réglée, d'une taille au-dessus de la moyenne et assez fortement constituée. Sa figure est pâle, ses seins sont très développés, ses yeux noirs, son regard est pénétrant. Elle est hystérique et éprouve de fréquentes perversions de la sensibilité. Ses bras restent plusieurs jours de suite presque complétement insensibles. On les pique avec une épingle sans que la malade donne le moindre signe de douleur. Elle est prise d'accidents spasmodiques, de mouvements involontaires, à la suite desquels elle verse des pleurs. Elle répond aux questions qui lui sont faites, mais parle peu. Ses réponses sont justes, mais elle a toujours l'air distrait quand on lui parle. Elle mange et digère bien. Ses selles sont régulières, son sommeil est de courte durée.

Les circonstances d'hérédité sont des plus fâcheuses. Sa mère et plusieurs parents maternels étaient épileptiques; son père était aliéné.

Madame S....r est fréquemment baignée, elle boit une infusion de feuilles d'oranger, prend des lavements avec l'asa fœtida. Au bout de quelques] temps de cette médication, les mouvements involontaires cessent, la sensibilité revient, la malade dort mieux et engraisse. Ses seins surtout ont acquis un volume extraordinaire. Au bout de trois mois elle travaille fort activement, sa figure a plus d'expression, elle ne se borne plus à répondre aux questions qu'on lui fait, mais cause et écrit avec esprit. Elle adresse à son mari, qui est peintre en bâtiment, des lettres remarquables par le fond et par la forme. Les sentiments qu'elle y exprime sont très élevés et bien rendus.

Nous nous applaudissions de l'état de notre malade et nous

ORGUEILLEUX.

nous faisions une joie de la rendre bientôt à son mari, quand nous apprîmes que celui-ci, qui était venu nous voir récemment, venait de sel donner la mort par suite du mauvais état de ses affaires.

Nous mîmes un grand soin à cacher ce malheur à sa femme, et nous sommes sûr que tout le monde fut aussi discret que nous, mais nous ne tardâmes pas à remarquer que l'état de madame S....r s'était considérablement modifié. En même temps qu'elle avait pris plus de force, plus de santé, plus de fraîcheur, elle s'appliquait avec une recherche qui avait été jusque-là fort loin de son caractère, à faire valoir tous ses avantages. Ce n'était plus simplement de la propreté, c'était de la coquetterie, c'était de l'orgueil. Cette femme, que nous avions observée si simple et si modeste, se serrait ridiculement la taille, passait un temps considérable à l'arrangement de sa chevelure, marchait majestueusement, avait pris une parole dédaigneuse et prétendait n'avoir pas encore trente ans. Comme elle ne disait plus jamais un mot de son mari, à qui elle avait précédemment écrit des lettres si tendres, nous nous effrayâmes de moins en moins de lui apprendre la vérité, et nous lui dîmes d'abord qu'il était malade. Elle n'en fut pas du tout émue. On lui dit qu'il était mort, elle n'en fut pas plus troublée.

C'est qu'il s'était fait en elle une fâcheuse transformation. Cette personne, de tout temps anormale, avait subitement été prise d'un délire ambitieux qui devint encore plus clair par ses écrits que par ses paroles.

Elle n'est plus ni la femme ni la veuve d'un peintre en bâtiment. Elle est Henriette-Constantine-Hortense Venda Wasilewska, veuve du comte d'Osmont de Varsovie. Henriette veut dire honté, Constantine veut dire fidèle, Hortense veut dire sang pur et froid, Venda veut dire sagesse. « Auriez-vous pu me dire « cela, nous écrit-elle? »

Elle écrit aussi à mademoiselle de Venda Wasilewska d'Osmont, à madame la baronne de P...., à M. le baron de P..., etc., etc.

« Monsieur le baron Alfred, vous direz peut-être que j'écris » plus souvent à M. le baron Gaston votre frère et que je vous » oublie. Ce serait injuste, je ne suis pas malveillante. Pourrais-» je être indifférente à toutes vos bontés? Ce serait de l'ingrati-» tude, et je n'ai jamais eu ce défaut ou plutôt ce vice. Je serai » toujours fidèle, dévouée, aimante pour toutes les personnes de » l'hôtel. Monsieur le baron Alfred voudra-t-il me donner des » nouvelles de madame la baronne de P..., sa mère? Si M. le » baron veut me faire l'honneur d'une visite, je serai toujours » disposée à le recevoir. On me retient ici de force, sans doute » dans l'espoir de faire oublier la mort du comte d'Osmont mon » époux, mais le ministre d'État, mon frère, ne laissera pas la » mort du frère de son épouse dans l'oubli. Il faut qu'il soit » vengé. Je fais appel à la Pologne, à la Russie, à la Prusse, à » l'Autriche, pour me délivrer de ce Javerlhac (1) de honte où je » suis entrée le 14 juin 1856. M. le haron voudra bien recom-» mander mon appartement à madame N... d'Osmont. Je lui » serai infiniment reconnaissante. M. le baron voudra-t-il pré-» senter mes amitiés à Son Altesse la princesse de W..... et à » toutes ces dames? Aï you love (2) toutes. M. le baron prendra » connaissance de ma lettre à M. le baron Gustave son frère, et » comprendra qu'ici les repas ne sont pas toujours very good » pour moi. Monsieur le baron me dira à quel point est la hausse » de mes rentes. La comtesse H. de N. d'Osmont se rappelle-» t-elle nos chants ? Elle doit être grandie depuis deux ans, et je » serais heureuse qu'elle voulût bien venir me rendre visite. »

 (1) A-t-elle voulu dire Jarnac ou est-ce une de ces expressions inventées de toute pièce, comme cela arrive si souvent aux aliénés?
 Elle a refusé à cet égard toute explication.

(2) Cette malade a entendu dire *I love you*, et cherche à écrire comme elle a entendu prononcer. Une de ses sœurs est ou a été concierge de l'hôtel P... Ainsi s'explique la connaissance qu'elle a des relations de la famille.

ORGUEILLEUX.

Voilà l'autre lettre dont elle vient de parler :

« Monsieur, mon cœur ne sentira jamais le vide. Il aura tou-» jours à vous dire le bonheur que j'ai goûté près de vous et » près de monsieur le comte et madame la comtesse de N..., » près de M. et de madame de N... d'Osmont et de mon frère et » ma sœur Wasileski. J'ai eu le plaisir de voir mon frère Schils... » avec mes deux neveux, et j'ai reçu un savarin au rhum de » Cécile, la fille du parloir, comme venant d'une dame amie de » ma famille. Mon frère et ma sœur aiment cela, ainsi que tous » les Polonais. Veuillez vous informer, monsieur le baron, si cet » envoi est d'une dame polonaise, près de mon frère Wasileski, » ou si c'est une trahison. Je conviens que ce ne serait pas la » plus mauvaise. Ils en ont fait bien d'autres, jusqu'à donner ici » un repas (1), mais je n'ai rien voulu goûter de ces oiseaux » indiens morts par maléfice. Mon odorat m'a prévenue de tout. » Ces pauvres dames s'imaginent avoir mangé des dindes. » Comme on leur en conte! J'ai l'œil comme le caractère, obser-» vateur. Je suis comme mon père et ma mère, sans aucune ma-» ladie. Ils étaient sains et moi aussi. M. le baron voudra-t-il » prier Sa Majesté Napoléon de m'envoyer son docteur avec la » justice de Son Excellence pour me faire sortir de ce javerlhac » de honte? On y a fait assassiner mon époux, on y condamne » la raison à la folie, sous prétexte de maladie. Je déclare comé-» die tout ce qui s'est fait devant moi depuis deux ans. J'ai » observé avec la plus extrême délicatesse que le pape, pour qui » je ne suis pas, veut le détrônement de Sa Majesté Napoléon. » De tout temps ces gueux ont fait du mal à la famille de l'Em-» pereur. A bas le catholicisme ! Je ne suis pas catholique et je » crie aux armes, Russes, Polonais, Prussiens, Autrichiens,

(1) Tous les ans, à l'époque du carnaval, on donne sur les fonds d'encouragement un repas à nos malades. C'est pour elles un très grand plaisir. Il ne faut pas moins d'une trentaine de dindes pour le fond du menu de chaque section d'aliénées.

» Allemands, Américains, Égyptiens, Anglais, aux armes contre » l'Italie et l'Espagne, vive l'Empereur Napoléon !

» Je suis, monsieur le baron Gaston, votre toute sincère » amie et dévouée,

» Henriette VENDA WASILESKA,

» Veuve du comte d'Osmont de Varsovie. »

Elle écrit à sa nièce :

« Ma chère nièce Venda, je n'ai pas reçu de tes nouvelles » depuis un an. Edwine doit être grande et raisonnable, car » elle te suit pour l'âge. Tu dois être dans ta quatorzième année, » c'est le moment où une jeune personne s'applique à l'étude. » Es-tu forte pour le chant et sur le piano? Apprends-tu la pein-» ture comme moi et ta mère (1)? Cela ne me sert pas beaucoup » aujourd'hui. Son altesse la princesse de W... est-elle toujours » à Paris? Recevez-vous des nouvelles de MM. Cazabienwitch » et Pradsewitch, et de M. et madame Paskiewitch? Dis-leur de » venir me voir et demande à ton père et à ta mère de m'en-» voyer par un valet de chambre de quoi faire un corset, un » corsage, une jupe, une coiffure, des bottines, du papier, de » l'encre, des plumes et de la musique polonaise pour me dis-» traire. Dis-leur aussi de m'envoyer un poulet pour le vendredi-» saint. Mon frère Schils... est venu me voir avec tes cousins, » mes neveux. Tu m'écriras lorsque ton père m'enverra ce qu'il » me faut par le valet de chambre, et tu me donneras des nou-» velles de la société polonaise. Dis bien au valet de ne pas » venir sans armes. Présente mes amitiés à toutes les dames » du ministère. Ecrivez-moi si vous le voulez dans notre » langue (2). »

En même temps qu'elle écrit ces lettres elle fait des

(1) Jamais elle n'a touché ni un pinceau ni un crayon.

(2) Jamais elle n'a su un mot de la langue polonaise.

ORGUEILLEUX.

vers qui ont à peu près la mesure et contiennent des pensées. Aujourd'hui elle est folle aux yeux de tous, mais auparavant elle l'était déjà. Elle l'était quand elle s'est mariée. Nous avons su qu'alors elle était alternativement dans un état d'exaltation ou bien en proie à des accidents nerveux avec affaissement mélancolique (1).

Cette malade a été envoyée dans la maison de Niort le 18 mars 1858.

OBSERVATION LII. — Madame S..., de taille au-dessous de la moyenne, ayant un front assez développé, des yeux vitreux et largement ouverts, la voix élevée, vibrante, s'animant chaque fois qu'elle parle, et se tenant la tête haute et même le corps un peu renversé en arrière, entre chez nous une première fois le 13 octobre 1853 à l'âge de trente-cinq ans. Elle est maigre et paraît avoir souffert. Son appétit est bon, elle digère bien et dort suffisamment. Ses règles sont régulières. Au bout de quelque temps de séjour, elle engraisse, son teint s'éclaircit et s'anime.

Elle répond exactement aux questions qu'on lui fait, ses souvenirs sont précis; mais à tout ce qu'elle dit il se mêle un fond d'égoïsme et de vanité qui n'échappe à personne. Elle parle sans cesse de son honnêteté, de la rigueur de ses mœurs; rien n'autorise absolument à croire qu'elle mente, mais sa physio nomie prend fréquemment une expression très marquée de sensualité, et elle affecte, à l'occasion même de la sévérité de sa conduite, de se servir d'une forme de langage souvent trop vive et trop peu mesurée. C'est une érotique qui se dissimule sous un voile de prud'hommie. Cela devient de plus en plus évident.

Les premiers temps de son séjour, tant que dure la période qui suit immédiatement son temps de misère et d'amaigrissement, elle se tient assidûment à son travail et n'élève aucune réclamation; mais au fur et à mesure qu'elle perd les traces de

(1) Aliénés dans la famille.

ses souffrances, elle devient plus coquette, plus exigeante et plus disposée à se plaindre. Elle écrit au médecin, au directeur, à l'économe, au préfet de la Seine et au préfet de police. Quelle que soit la personne à laquelle elle s'adresse, son langage est toujours le même; détestable écriture, point de style, pas une pensée, pas un sentiment. Il n'est question, dans toutes ses lettres, que de bœuf et de mouton. Elle ne conçoit pas qu'une femme si honnête ne soit pas mieux traitée, qu'on ne lui fasse manger que de la viande de pot-au-feu, que *des morceaux coupés, au lieu de lui donner des gigots.* Elle saura bien se faire rendre justice et obtenir enfin un régime plus convenable.

En même temps qu'elle poursuit le cours de ses plaintes, elle trouve que les autres malades, ses voisines dans le dortoir, dans l'atelier et dans le réfectoire, n'ont pas pour elle le respect qu'elle mérite. Elle se fait avec elles chaque jour de nouvelles querelles. Elle accuse les surveillantes de lui susciter des ennemies. Elle dit qu'elle saura se venger, et que s'il le faut, elle ira jusqu'à prendre un amant pour se faire défendre.

Elle est affectée chez nous de la petite vérole quoiqu'elle eût été vaccinée dans son enfance, et elle en reste très marquée au visage. Déjà laide avant cette maladie, elle est dès ce moment plus disgracieuse encore, mais n'en devient ni plus modeste ni plus réservée.

M. le procureur impérial vient, comme ses devoirs l'y appellent de temps en temps, faire une visite dans la maison et entendre les réclamations des malades. Madame S... s'attache à ses pas et demande sa sortie avec insistance. Son langage est lucide, ses réponses sont claires. Le parquet fait demander la sortie. Le médecin répond que si madame S... avait une famille dévouée qui voulût bien veiller sur elle, sa sortie pourrait n'avoir aucun inconvénient, mais que chacun de ses parents et un ecclésiastique entre autres, refusent absolument, après suffisante expérience, de s'occuper d'elle, et qu'elle est incapable d'user de sa liberté sans appui. Le parquet insiste. Madame S... sort le 13 décembre 1855 et ne tarde pas à tomber dans la misère. ouvrière habile, cousant rapidement et avec une grande perfection, brodant avec un rare talent, elle aurait toujours de l'ouvrage si elle ne s'aliénait promptement tous ceux avec qui elle est en rapport.

Maigre, affaiblie, mal vêtue, elle venait de temps en temps implorer la pitié de la maison, dans laquelle elle rentra le 27 juillet 1857.

Alors, même attitude que la première fois. Tant qu'elle est faible et chétive, absence de toute réclamation. Aussitôt qu'elle a repris ses forces, elle recommence ses plaintes, ses agressions et ses violences. Elle est comprise dans un convoi de malades expédié le 18 mars 1858 dans un asile départemental.

OBSERVATION LIII. -- Madame B. G..., âgée de vingt-neuf ans, de petite taille, ayant des chairs roses, des yeux bleus, une chevelure d'un blond de chanvre, un front très développé, une attitude curieuse et inquiète, entre dans l'asile le 28 octobre 1856. Elle a toujours eu de l'exaltation. Petite-fille, elle prenait tout avec exagération, versait des larmes abondantes au moindre motif et riait immodérément avec la même facilité. Du reste, la pauvre enfant a eu réellement à souffrir. Elle est née avant le mariage de ses parents, qui lui ont toujours préféré les enfants nés sous un régime plus régulier. Réglée à quatorze ans, elle se maria fort jeune avec un artiste et fut plusieurs fois mère, mais son mari s'aperçut promptement qu'il avait épousé une femme incapable d'élever sa famille. La moindre difficulté, le plus petit embarras lui causaient des colères pendant lesquelles elle laissait aller pendant plusieurs heures des paroles sans suite. Elle rougissait alors, son cou même et ses épaules se coloraient comme son visage, ses yeux étaient brillants, elle brisait ce qui se trouvait à sa portée, et avait ainsi à chaque instant de véritables accès de manie. La nuit qui suivait se passait sans sommeil. Du reste, ses règles étaient régulières et elle conservait toujours un bon appétit. Cet état violent eut beaucoup d'influence sur les affaires du ménage. Ma-

dame B. G... accueillait mal les personnes qui venaient donner de l'occupation à son mari, elle avait des querelles avec ses voisins : de là de fréquents déménagements, des frais, une perte de temps considérable, du chagrin, de la misère. Dans l'une de ces scènes qu'elle provoquait et auxquelles elle donnait de plus en plus de durée, au grand tourment de ceux qui l'entouraient, elle menaça de se jeter par la fenêtre, et malgré la surveillance attentive dont elle était l'objet, elle ne tarda pas à mettre son triste projet à exécution. S'étant élancée d'un second étage sur le pavé, elle fut portée dans un hôpital, ayant les deux cuisses cassées. Comme elle s'agita beaucoup, elle dérangea ses appareils, et la guérison de ses fractures se fit vicieusement. Les fragments sont loin d'être rectilignement bout à bout. Elle fit tant de bruit dans l'hôpital où elle était, qu'on ne putl'y garder. Elle nous fut apportée incapable encore de se lever. Malgré la juxtaposition vicieuse des extrémités osseuses, la consolidation s'était faite, et aujourd'hui la malade marche bien. Il nous fut d'abord impossible de l'étudier suffisamment. Aussitôt qu'une personne, quelle qu'elle fût, médecin, élève, surveillante ou employée, s'approchait d'elle, elle parlait sans arrêt, ne tenant aucun compte des paroles ou des efforts de son interlocuteur. Elle n'écoutait ou plutôt n'entendait rien, n'étant absolument occupée que de la suite de son discours, qui était toujours le même : « On ne pouvait la tenir éloignée de sa famille. » Ces neuf mots étaient répétés sous toutes les formes, délayés et dilués à l'infini. Vainement essayait-on de lui répondre, de la calmer par des exhortations ou par des promesses. Comme elle montait de plus en plus le diapason de sa voix, en même temps qu'elle nous assourdissait tous, elle s'assourdissait elle-même au point de ne pouvoir percevoir aucun son articulé. Nous primes le parti de lui écrire et de l'inviter à nous répondre. Elle le fit, et il nous fut alors facile de plonger dans son délire : elle est souveraine universelle, mère du fils de Dieu fait homme. Des paroles proférées plus d'une fois par elle, dont on ne s'était pas rendu compte d'abord, mais qu'on s'est parfaitement rappelées

depuis, ne laissent aucun doute sor l'ancienneté de sa maladie. Elle parlait déjà, au moment de son mariage, de sa souveraineté, de sa volonté souveraine. Elle avait ses conceptions délirantes quand on ne soupçonnait en elle que des colères, quand elle usait de sa liberté, quand elle mettait au monde des enfants dont le soin et l'éducation lui étaient confiés.

Un moment nous crûmes avoir exercé sur elle une assez profonde influence pour concevoir peut-être quelque espérance de guérison. Après avoir, en sa qualité de souveraine, refusé longtemps le travail, elle finit par l'accepter, s'y livra avec ardeur, cessa de parler sans motif, se mit à écouter et à répondre convenablement. Elle paraissait avoir renoncé à ses idées ambitieuses. On lui tendit même quelques piéges dans lesquels elle évita de tomber. Elle avait tant d'envie de sortir l Quelque faible que fût notre espoir, nous consentîmes à rendre, à titre d'essai, notre convalescente à son mari. Elle partit le 14 juillet 1857, et nous écrivait le 12 août suivant :

« J'aime à croire que c'est par impossibilité que vous ne » m'avez pas aidée à parvenir à la place que seule j'ai le droit » d'occuper. Vous ne m'avez pas donné solution des lettres dont » je vous avais chargé, notamment celle pour M. l'ambassadeur » d'Angleterre. C'est probablement un oubli. On a la tète si » chargée! C'est par le même motif que je ne vous en ai pas » parlé.

» Vous rappellerai-je une réponse à laquelle je n'ai pas dans
» le moment prêté toute l'attention désirable, lorsque je vous ai
» demandé tous ces papiers concernant le grand mystère qui s'est
» développé en ma personne? Ces papiers que je vous ai deman» dés et que vous vous étiez engagé sur l'honneur à me remettre,
» ont été envoyés à notre S. P. le Pape, pour être déposés aux
» archives. Ce sont les souvenirs des amis généreux et justes
» qui se sont dévoués pour moi, qui suis la vraie et la bonne
» cause. —« Ceci est mon affaire, m'avez-vous répondu, cela nous
» regarde. » — Mais si c'est votre affaire, monsieur, comme

» témoin et comme dépositaire, — à moi c'est la mienne comme » propriété et comme restitution.

» Dès lors que j'ai vu par tout ce qui se faisait autour de moi
» et sur moi, que toutes les personnes qui se sont présentées
» n'avaient d'autre but que de détruire la puissance si grande
» que Dieu m'a donnée, et de m'éloigner du trône où je devais
» l'exercer selon sa sainte volonté, je n'ai plus pensé qu'à mes
» enfants, et conserver leur mère me parut le premier devoir.
» Toutefois l'amour unique et tout divin dont j'ai été l'objet
» donne au mien le sentiment qu'il peut seul éprouver, et je
» garderai précieusement pour moi et mes enfants le dépôt
» sacré que Dieu m'a confié pour l'éternité et pour les destinées
» de l'univers.

» Persuadée que vous ne pouvez qu'être animé de bonnes » intentions, je vous fais part de ma bénédiction.

» Recevez, je vous prie, monsieur,
 » mes respectueuses civilités,

» A. B. G...

» Mère du fils de Dieu fait homme,
 » Souveraine universelle. »

Depuis, malgré une patience inouïe et un dévouement infatigable, il est devenu impossible au mari de madame B. G... de la garder davantage sans danger pour elle-même et pour les autres, et elle est rentrée chez nous le 20 mai 1858.

M. G..., qui s'abstenait de la voir parce que chaque visite au parloir l'exaspérait, est venu il y aquelques jours (novembre 1858) nous dire qu'il a quelques travaux en Angleterre, et qu'après avoir assuré l'existence de ses enfants, il va se rendre pour plusieurs mois dans ce pays. Nous lui avons fait voir sa femme, qui a été convenable, mais digne et fière, ne tutoyant pas son mari, qui la tutoie, portant sa tête en arrière, tenant son interlocuteur à distance et lui imposant doucement et sans colère une attitude respectueuse et presque inférieure. Quand il lui annonce

son prochain départ pour aller faire quelques sculptures, elle tire de sa poche un papier jauni et sali par le frottement. « Voici, lui dit-elle, une délégation sur M. de Rothschild. C'est un titre de dix mille francs par mois que vous toucherez à vue pour vos besoins. Avec cela je concevrais peu que vous entreprissiez un voyage pour quelques pauvres travaux. Allez ! » — Puis elle se retire après s'être laissé à peine embrasser, comme le ferait une mère qui viendrait de réprimander son enfant.

Du reste, elle travaille et est infiniment moins difficile à gouverner que la première fois. De temps en temps elle brise quelques carreaux de vitre. — Sa santé physique est bonne, les règles ne manquent jamais. Elle mange et digère bien, le sommeil est suffisant. Elle est plus tranquille et plus heureuse qu'à l'état libre.

OBSERVATION LIV. -- Madame F. H..., âgée de trente ans, entre dans l'asile le 31 mars 1852. C'est une femme d'une taille élégante, d'une constitution délicate, d'une figure agréable et rêveuse. Elle est mère de quatre enfants qu'elle a tous nourris et élevés avec le plus grand soin, en même temps qu'elle aidait son mari dans son ouvrage de cordonnier, en piquant les bottines qu'il confectionnait. Et pourtant elle ne l'aimait pas, elle ne l'a jamais aimé. Ce mari est un brave homme, lourd, humble, gros et court, prenant beaucoup de tabac, bon ouvrier, ne pouvant causer que de son état, tandis que la femme, intelligente, curieuse, vive, colère, de tempérament nerveux, est d'un caractère tout différent. « Je lui parlais, dit-elle, et il était incapable de me répondre; il ne savait que siffler. Nos promenades du dimanche se passaient dans le silence. Il sentait le tabac. - « Il est le père de vos enfants, que vous avez toujours aimés, que vous avez nourris de votre lait, pour lesquels vous avez été une mère très tendre. Votre mari est un excellent ouvrier, toujours appliqué à son travail et ne se dérangeant jamais. Appréciez donc cela, c'est la fortune du ménage de l'ouvrier. Il y en a tant qui s'enivrent et ruinent la famille par leurs excès. - Il a découché

une fois. » — C'était vrai, M. H... avait été voir un ami hors de Paris, s'était mis en retard et n'avait pu frapper qu'à minuit et quart à sa demeure, gardée par un de ces portiers inexorables qui n'ouvrent jamais passé minuit. Il s'était vu forcé d'aller chercher gîte chez un ami, et sa femme ne le lui avait jamais pardonné. Cette absence complète d'indulgence est d'une grande fréquence chez les aliénés, et c'est toujours un mauvais signe chez les personnes qu'on regarde comme sensées ou qui n'ont pas encore cessé de l'être. On en voit qui, ne tenant aucun compte de la plus grande uniformité, de la constance la plus invariable dans la pratique du bien, profiteront d'une exception qui sera le produit d'une force majeure pour la reprocher sans cesse et mettre tout le reste à néant. La justice, et avec elle l'indulgence, qui n'est souvent que la justice, constituent un des plus nobles attributs de tout cœur droit, de tout esprit sage.

Madame F. H... n'était ni juste ni indulgente : aussi la dispute était-elle souvent dans le ménage. Le mari avait toujours été d'une grande patience, mais enfin, poussé à bout par des insultes continuelles sur son défaut d'esprit, sur ses habitudes communes, sur l'épaisseur de sa taille et sur son tabac, il s'oublia un moment et frappa l'enfant le plus aimé de sa mère. Celle-ci, furieuse, se sauva immédiatement avec tous ses enfants chez sa sœur, et ne rentra plus chez elle.

A son arrivée chez nous elle est très agitée, va et vient continuellement, dit ne point être malade, et réclame sa sortie. Elle pleure souvent en pensant à ses enfants, « se plaint » d'avoir été poursuivie par son mari, qui voulait la tuer avec » un couteau. Elle a toujours été menacée et maltraitée par lui. » Il y a deux jours, il venait de blesser un de ses enfants près » de l'oreille. Elle ne retournera jamais avec lui. »

La nuit elle ne dormit pas et se promena presque toujours. Le matin elle avait ses règles. Refus de manger, pétulance dans la parole. Le même jour elle prend le médecin pour son beaufrère; et dit avoir deux maris, un faux et un vrai, mais elle ignore si son mari est le vrai ou le faux. Les jours suivants,

emportement contre les employées, insolence orgueilleuse. Une femme comme elle ne peut être le jouet de pareilles trahisons ; on s'exposerait à de cruelles punitions. Tout à coup elle s'attendrit et exprime en pleurant le désir de voir ses enfants. On lui en amène deux, elle les embrasse, puis ne s'en occupe plus, et ne leur donne aucun signe de tendresse quand ils s'en vont.

Immédiatement après ses menstrues, on l'avait baignée chaque jour. Elle buvait une tisane rafraîchissante, les évacuations étaient surveillées et assurées; le soir elle prenait une préparation calmante.

Le 10 avril, son état paraissait satisfaisant et elle réclamait sa sortie, mais le bien n'était qu'apparent. L'agitation était tombée, mais venait d'être remplacée par un orgueil plus caractérisé, par des idées de grandeur qu'il n'était plus permis de méconnaître. Un de ses parents vient la voir. Elle lui dit et écrit même à son mari de venir la chercher dans sa voiture bleue ou verte. Elle ne se rappelle pas tout à fait la couleur, dit-elle. S'il ne vient pas, elle se fera conduire au château dans la voiture de M. le marquis.

Son mari vient la voir. Aussitôt qu'elle l'aperçoit, elle rougit de colère, elle est reprise de toute sa haine; elle lui parle avec mépris. Il cherche à l'entretenir de ses enfants, elle refuse de l'écouter; de sa tendresse, elle rappelle la nuit passée hors de son domicile.

Depuis, son aversion n'a fait qu'augmenter et les idées orgueilleuses ont suivi la même progression ; mais l'irritation s'est éteinte, la malade s'est mise au travail et s'y est assez assidûment consacrée. Elle est devenue sujette à des migraines violentes et a eu plusieurs hémoptysies. Sa figure a perdu sa fraîcheur, son corps s'est amaigri.

Les enfants ont été placés dans des maisons hospitalières; le mari, toujours repoussé et rebuté, a cessé de venir, et madame F. H... a été comprise, le 29 juillet 1856, dans un convoi de malades pour un asile départemental.

Elle avait toujours été aliénée ou bien près de l'être. Nous avons su que petite fille et grande fille, elle exprimait à chaque instant des idées de richesse, d'élégance, de luxe et de magnificence. Elle faisait des scènes dans sa famille, qu'elle méprisait; elle n'avait d'estime que pour ce qui brillait, elle dédaignait profondément tout ce qui était modeste, à plus forte raison ce qui était humble (1).

OBSERVATION LV. - Mademoiselle S. L., est une cuisinière très intelligente, habile dans son état, exerçant continuellement sa pensée soit en augmentant un manuscrit qu'elle a fait sur l'art de la cuisine, soit en commentant les nombreux extraits qu'elle a pris dans les meilleurs livres. C'est une personne d'une grande honnêteté, d'une probité sévère et de mœurs pures, mais d'un caractère insociable, caractère critique trouvant à reprendre à tout et ne s'en faisant pas faute. Jamais il ne lui a été possible de rester au delà de quelques mois dans la même maison. Aussi, malgré ses habitudes austères et l'absence de tout défaut portant à la dépense, non-seulement elle n'a pu faire aucune économie, mais elle a au contraire dépensé insensiblement, d'année en année, son petit patrimoine. Tous les intervalles qui s'écoulaient entre chacune de ses places, elle les passait dans les bibliothèques, tant elle avait besoin d'exercer son esprit. Elle lisait ou elle écrivait : c'était, disait-elle, son plus grand bonheur; elle n'en concevait pas de plus vif et de plus durable que la lecture d'un bon livre. En l'écoutant ainsi discourir, si nous lui disions que sa profession devait l'ennuyer et lui paraître vulgaire : --- «Point du tout, se hâtait-elle de repartir : croyez-» vous que je n'exerce pas ma mémoire, mes souvenirs et mon » imagination quand je prépare un mets? J'ai lu tout ce qu'on » a écrit sur ce sujet, depuis Pétrone et le Banquet de Trimal-

(1) Frère emporté, peu sociable, ayant toujours irrité sa sœur contre son mari.

» cion (1), jusqu'à la collection de l'Almanach des gourmands,
» de Grimod de la Reynière, depuis Carème et Brillat-Savarin
» jusqu'à tous les manuels de cuisine, et je vous réponds qu'en
» quelque sens que ce soit, surtout du côté philosophique, rien
» de tout cela n'est assez complet pour qu'il ne reste pas beau» coup à penser, dire et écrire. Ce n'est pas la cuisine qui m'en» nuyait et me déplaisait, mais ceux pour qui il fallait la
» faire. »

Nous ne l'avons connue qu'en 1849, quand elle est entrée dans notre service, âgée de cinquante-huit ans, très maigre, ressemblant un peu à mademoiselle Rachel, le teint jaune et bilieux, les yeux noirs et pleins d'ironie ainsi que la bouche. Depuis une chute elle était devenue infirme et ne pouvait plus marcher. Elle se trouvait donc

(4) Nous avons eu dans les mains un très volumineux manuscrit de mademoiselle S. L ..., témoignage authentique de la parfaite connaissance qu'elle avait de son art, et aussi de son amour de l'étude et de ses nombreuses lectures. Ce sont, à côté et au milieu de formules de cuisine, des extraits historiques de nos principaux chroniqueurs, de longues pages de nos poëtes anciens ou modernes, de Racine, de Molière, de Corneille, de Lamartine, de Victor Hugo, et des feuillets plus nombreux encore de sa composition. Nous y avons lu et nous en avons extrait la note suivante : « Le banquet ou festin de Trimalcion » est la description par Pétrone d'un repas où l'on s'est appliqué à » dépenser d'immenses trésors pour les absorber en une seule fois. » L'abbé de Margan, au commencement du xviiie siècle, avant recu » une gratification de trente mille livres, imagina de la manger dans » un souper qu'il pria le duc d'Orléans de lui laisser donner à Saint-» Cloud. Il en fit la disposition, Pétrone à la main, et exécuta avec » toute la régularité possible le repas de Trimalcion. On surmonta » toutes les difficultés à force de dépenses. Le Régent eut la curiosité » d'aller surprendre les acteurs, et il avoua qu'il n'avait rien vu » d'aussi original. »

légitimement à plus d'un titre dans notre maison, et elle y est restée jusqu'à sa mort. Pendant les cinq années, jour pour jour, qu'elle a passées ici, puisqu'elle y est entrée le 6 avril 1849, et qu'elle y est morte le 6 avril 1854, elle n'a pas laissé un seul matin sans m'attaquer par un lazzi, par une épigramme, par un reproche plus ou moins amer. Son langage n'était jamais grossier, jamais de mauvais ton(1); il était presque toujours correct, souvent méchant, quelquefois très spirituel. Elle savait toutes les plaisanteries de Molière sur les médecins et même celles de Beaumarchais, mais elle y ajoutait de son cru, et n'était pas toujours trop au-dessous de ses modèles. Les coups qu'elle m'adressait étaient parfois rudes, mais il m'était impossible de refuser mon estime à ce cœur fier, à cet esprit fin et railleur au milieu des intelligences ruinées et des âmes déchues qui constituent presque tout notre domaine (2).

Après sa fin je ne pouvais regarder sans chagrin son lit abandonné, et alors même qu'il fut occupé par une autre, il continua de me sembler vide. Je m'étais demandé souvent, en passant devant elle et en subissant ses attaques, qu'elle appelait ses coups de fouet et ses légitimes vengeances, ce qui serait advenu, si, au lieu d'une cuisinière impossible, puisqu'elle ne savait obéir, le sort eût fait d'elle une grande dame qui eût eu le droit de commander, une artiste, un peintre, un écrivain qui eût pu

(4) Excepté un jour, où elle nous dit qu'elle eût été la plus franche coquine, si elle avait voulu s'y mettre et s'en donner la peine.

(2) Sans parler de celles du dehors, de celles qui sont libres, et qui ne choisissent que la flatterie et la servilité.

constituer son domaine moral, le faire valoir, en jouir et flageller à son aise l'humanité dans ses faiblesses et dans ses vices. Pauvre cuisinière, elle a fini dans une maison de folles ! Reine dans un salon, elle y eût été entourée d'hommages. La raison et la folie seraient-elles donc quelquefois relatives?

OBSERVATION LVI. — Mademoiselle Et..., entrée dans l'asile le 3 avril 1858, a été trouvée errant et prêchant sur la voie publique, après s'être sauvée de chez ses parents.

C'est une personne de taille au-dessous de la moyenne, assez exactement réglée, un peu sourde, ayant à son arrivée une expression d'inquiétude et de frayeur. Elle parle seule, mange peu et dort mal. On s'applique à obtenir sa confiance. En quelques jours elle se calme, s'ouvre et ne nous laisse plus voir bientôt qu'une attitude modeste et réservée. Elle a eu un accès caractérisé par des idées mystiques, une communication avec Dieu et des terreurs religieuses qui lui ont fait quitter le domicile de sa famille.

Dès la fin d'avril elle est revenue à son état habituel, mais cet état habituel est loin d'être normal. C'est un esprit ascétique, continuellement occupé de pensées et de rêveries religieuses.

Son père, qui n'est qu'un modeste fabricant de gants, a fait donner de l'instruction à ses enfants. Elle a une très belle écriture, une orthographe irréprochable et est de plus très exercée à tous les travaux d'aiguille. Tout le temps qu'elle ne consacre pas à des écrits mystiques est utilement employé. Toutefois elle ne peut échapper à la forme qu'elle donne à ses écrits, même quand ils s'adressent à son frère, capitaine dans un régiment d'infanterie. Voici une de ses lettres :

« Mon cher frère, j'ai lu et relu ta lettre; tes paroles ont été » pesées au poids de l'or. En les méditant, mon esprit s'illumine, » mon cœur se réchauffe, mon imagination se règle, ma tristesse

» se change en joie. Il est facile à un chrétien qui croit et pro-» fesse, de concevoir comment la croix de Jésus-Christ, malgré » son apparence obscure, pauvre et austère, renferme une » lumière qui ne peut s'éteindre, un trésor inépuisable, un » remède capable d'adoucir les souffrances de l'âme. Ce n'est » donc pas pour te faire de l'opposition, pour te dire qu'il est » inutile de rappeler à ma mémoire une doctrine dont j'ai » reconnu depuis longtemps la divinité et la puissance, que » je réponds à ta lettre si consolante et si amicale, mais afin de » t'engager à m'en écrire une seconde. Tu sais que je suis triste » et souffrante, et moi je crois savoir que tu sais que je suis à » la Salpêtrière depuis le 3 avril, jour du samedi saint.

» Quand il s'agit d'une personne ou d'une chose que l'on aime » et à laquelle on s'intéresse, quelque instruit que l'on soit, » on désire toujours en savoir davantage. En théorie comme » en pratique encore à l'abcd dans la science des saints, ce » n'est pas moi, mon cher Eugène, qui t'instruirai, ce sera uni-» quement la croix de Jésus-Christ dont tu te déclares hautement » l'adorateur. Je suis heureuse et fière en apprenant que tu n'en » rougis pas et que tu as enfin reconnu l'excellence de sa vertu, » source intarissable où le cœur de l'homme aussi bien que celui » d'une femme s'épure et se vivifie, montagne sainte où l'âme » abattue s'élève au-dessus des misères et des vicissitudes de » cette vie. Riches, que vous êtes pauvres si vous ne possédez. » la croix de Jésus-Christ ! Pauvres que vous êtes riches si vous » acceptez la croix de Jésus-Christ ! Sourde (1), je ne suis pas » aveugle. A une certaine époque de ma vie, j'ai vu le vice étaler » avec habileté et fracas tout ce qui peut séduire les sens et » corrompre le cœur. Le jour du vendredi saint, qui pour l'impie » lui-même n'est pas un jour comme un autre, me croyant » dépourvue de ma volonté, quoiqu'il en coûtât beaucoup à mon » amour-propre, me soumettant à une autre volonté que la » mienne, parée des livrées de la pauvreté, le cœur rempli de

(4) On a vu plus haut que cette malade est un peu sourde.

» foi, d'espérance et d'une charité universelle, je me crus appelée » à déployer au grand jour, malgré tous les obstacles, la seule » chose capable de dissiper l'orage d'une révolution, de faire » place à la justice, à la vérité, d'annoncer et rétablir la paix, » d'ouvrir le seul livre dans lequel petits et grands puissent lire, » de découvrir le seul moyen capable de s'affranchir ici-bas, » de s'égaliser et de s'unir en acceptant la croix de Jésus-Christ, » aumône précieuse et salutaire destinée à chacun. Cependant » malgré mon dévouement, j'ai douté et je doute encore si le » motif qui me fit agir était céleste ou diabolique, surtout quand » je me vis à la préfecture, parmi une vingtaine de filles perdues » dansant, valsant, chantant, s'insultant, ricanant, fumant, » l'esprit plongé dans les ténèbres. L'imagination en délire, les » yeux secs, le cœur déchiré, mais la conscience calme au milieu » de ce désordre, je cherchais si en quittant le toit paternel » j'avais eu l'intention de chercher mes intérêts ou ceux des » autres, si j'étais là pour vendre mon honneur ou pour l'acheter. » Vis-à-vis des témoins de cette affaire, pour éviter tout inter-» rogatoire, à demi folle, je ne crus pas mentir en disant que je » l'étais tout à fait. Aujourd'hui Dieu me punit d'avoir parlé » contre la vérité, car si j'eusse été réellement atteinte de cette » folie qu'ont eue les saints, je serais maintenant dans le séjour » de la gloire et du repos. Faire ses délices du mépris et des » humiliations, pardonner les injures, supporter non-seulement » sans se plaindre, mais avec joie, les souffrances du corps et les » peines de l'esprit, estimer les autres, se mépriser soi-même, » voilà, mon cher Eugène, quelques symptômes d'une folie sur-» naturelle, ou pour mieux dire crucifiée. Je suis loin d'être » arrivée à ce degré de perfection. Voilà pourquoi toute personne » sensée, éclairée en matière spirituelle, nommera ma folie ténè-» bres de l'esprit, faiblesses du cœur, chimères de l'imagination. » Malgré tout il n'en est pas moins vrai que j'ai été folle, folle » de la sagesse même. Pourquoi ne m'est-il plus permis de tra-» vailler maintenant à petit bruit à la gloire de Dieu, au soula-» gement des pauvres et à la sanctification de mon âme ! Pour-

» quoi ne puis-je plus prétendre qu'il me faut malgré moi
» renoncer à porter dans mon cœur et sur mes vêtements la
» croix de Jésus-Christ, et vois, mon cher Eugène, jusqu'où va
» mon ambition, à porter sur ma tête l'auréole des saints !

» Ta sœur et amie,

» L. A. E...»

Cette lettre est remarquable. Quelle exaltation, que de foi, que de conscience, que d'orgueil et que d'humilité !

Dans une autre à son père elle ouvre son âme à des sentiments de famille, aussi bien exprimés que bien sentis :

« Parle-moi, mon bon père, de ta santé, de tes pensées, de » ton sommeil, parle-moi de ma mère. Pauvre mère! combien » un de mes défauts dominants, le manque d'épanchement » dans le cœur de ceux qui n'ont jamais voulu que mon bonheur, » combien ce fatal défaut a souvent contristé, torturé même » cette excellente femme ! Oh ! mon cher père, ici tu as une » tâche à remplir. Il faut, toi qui sais prendre courageusement » ton parti, la consoler quand elle paraît inquiète à mon sujet. » Dis-lui qu'elle aille à l'église dans le courant de la journée. » Dis-lui que quand elle y sera, j'y serai avec elle. Et toi, ma » Félicie, ma sœur, si tu étais là, je crois que je mourrais de » joie. Que n'ai-je ton caractère ferme et prudent ! Garde-moi » ce cœur que j'ai étudié souvent, ce cœur vierge d'affections et » de désirs profanes. Combien de fois, dans ce miroir, j'ai vu « les taches du mien ! Bonne petite sœur que j'ai souvent bercée » dans mes bras et qui m'as surpassée en délicatesse de senti-» ments dans tes rapports avec ma mère, me pardonneras-tu les » mauvais exemples que je t'ai donnés?

» Mon cher père, tu es, tu seras encore le dépositaire de toutes » mes pensées. Ma mère disait quelquefois, en parlant de toi, que » tu étais curieux, et cependant tu ne m'as jamais beaucoup » questionnée. Peut-être si nos relations eussent été plus fré-» quentes, je n'en serais pas où j'en suis. Enfin, mon cher père,

» il faut conclure de tout cela que l'homme propose et que Dieu
» dispose. Que sa sainte et adorable volonté soit faite sur la terre
» comme dans le ciel. Quant à moi, je voudrais faire un livre
» dont le titre serait Dieu seul, la préface Dieu seul, le texte
» entier Dieu seul. L'auteur de cet ouvrage désirerait avoir pour
» récompense de son travail une vie pauvre, mortifiée, cachée,
» une grande patience dans l'adversité, une humilité profonde
» et réelle dans la prospérité. »

Un autre jour elle écrit encore à son père :

« Pour ce que je t'ai demandé, apporte ou n'apporte pas, tu » seras toujours bien reçu. Quant à ce que nous avions espéré » pour me faire recevoir dans la maison en qualité de fille de salle, » je crois que M. Trélat ne se soucie guère de se mêler de cela ; » c'est pourquoi je n'attends de secours que d'en haut. Si l'on » ne veut pas me faire fille de salle, je me fais quelquefois fille de » cour. Les appointements que je reçois me laissent fort à l'aise : » ainsi un rayon de soleil, une goutte de rosée, une feuille que » le vent agite, un oiseau qui chante, une étoile qui brille, voilà, » mon cher père, mes petits trésors, y compris ton amitié jointe » à celle de tous ceux que nous aimons l'un et l'autre. »

Nous tenons à reproduire encore l'écrit suivant :

Absolution du passé. Expiation du présent, plans proposés pour l'avenir.

» Monsieur,

» Par toutes sortes de raisons que tout le monde n'a pas besoin de savoir et que je vous laisse deviner, il est nécessaire que vous sachiez que depuis plus de dix ans j'ai déclaré une guerre à mort à la médecine et à tous ses docteurs et étudiants. Cependant je consens à signer un traité de paix en vertu d'une alliance qui se contractera entre l'École de médecine et le

Christianisme, alliance par laquelle l'une s'engagera désormais à respecter les lois de l'autre et à chérir et pratiquer les commandements que voici :

Commandements de Dieu.

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement. Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement. Père et mère honoreras afin que tu vives longuement. Homicide point ne seras de fait ni volontairement. Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient. Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. Les biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.

Commandements de l'Église.

Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement. Le dimanche la messe ouïras et les fêtes pareillement. Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an. Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement. Quatre-Temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement.

» Du clergé et de la noblesse j'espère devenir parfaitement maîtresse; des arts, des sciences et de l'industrie, je récompenserai l'application, l'habileté et le génie; de la troupe, du négoce et de la magistrature, j'attends bravoure, fidélité et droiture; acteurs, professeurs et hommes de lettres au pas s'efforceront de se mettre.

» A messieurs les journalistes, même les poëtes, quoi qu'on en dise, je tiendrai tête.

» Quant aux finances, au trésor et à la banque, je ferai en sorte que personne ne manque.

» La marine, en temps de paix comme en temps de guerre, d'ouvrage ne manquera guère.

» Enfin tous ceux que je puis avoir oubliés dans mon empire céleste, je les invite à se faire insérer.

» Tout le monde peut compter sur moi, pourvu que chacun suive ma loi.

» Dieu seul. »

12 mars 1859.

Toutes ces idées orgueilleuses, toutes ces prétentions de réforme, toutes ces vues de domination se sont calmées peu à peu. En ce moment (novembre 1860), il n'y a que de l'exaltation chez mademoiselle Et..., et ce caractère est si honnête, qu'il n'est pas difficile, sinon de le gouverner, au moins de l'influencer beaucoup dans un lieu où il existe une règle tracée, une vie toute faite, - mais au dehors il n'en est pas de même. Là on est exposé à des courants dangereux. On interprète selon sa ferveur tout ce qu'on entend; on assiste à un sermon et l'on s'applique les paroles qu'il contient. C'est un récit du temps passé ; - on y trouve une exhortation personnelle. Il y est question des prédications de saint Bernard, qui entraînait quarante mille hommes à sa suite; des apôtres qui, pauvres, mal vêtus, répandirent la foi dans le monde; de Pierre l'Ermite qui, sous les vêtements les plus grossiers, commanda tout un corps d'armée de croyants contre les infidèles. « Pourquoi n'y aurait-il plus de ces saints » pour sauver le monde qui se perd? » - On écoute, on s'examine, et l'on se sent autant de foi que ces modèles. Sous l'ascendant de cette parole brûlante, on croit avoir une mission à remplir : plus les devoirs qu'elle impose

exigent d'efforts, plus on sent de force en soi-même. On n'est qu'une faible femme bien humble,— on avait de la peine à proférer quelques paroles en présence d'un seul étranger. Eh bien ! tout à coup on quitte la famille, on revêt des vêtements négligés pour ressembler aux apôtres, et l'on va parler sur la place publique, où l'on ne tarde pas à être reconnue pour folle. Et on l'était, en effet, et on le redeviendra de temps à autre. Ces sortes d'organisations ont des accès ou simplement périodiques, ou bien provoqués, favorisés, avancés par des circonstances accidentelles. C'est pour cela que la retraite convient souvent à ces pauvres êtres , parce que, en même temps qu'ils y sont plus tranquilles, les autres aussi sont moins incommodés par eux et se trouvent communément bien qu'ils y passent la majeure partie de leur existence.

Et pourtant, que de pureté, que d'élévation dans cette âme d'élite, que de tendresse dans ce cœur, que de délicatesse et de suavité dans cet esprit charmant ! Quel malheur que des dons si riches soient frappés de stérilité !

OBSERVATION LVII. —«Mademoiselle G...(1), qui dès son bas âge a perdu son père, a toujours été menteuse et dissimulée. Elle ne pouvait s'accorder avec son frère ni avec une sœur qui n'existe plus, et devenait à chaque instant dans sa famille une cause de trouble. Il lui arriva, déjà grande, de dérober à sa mère des sommes d'argent. Dépourvue de beauté, mais remplie d'orgueil, elle faisait, pour aller au bal, des toilettes ridicules, malgré le peu de succès qu'elle y avait. A la mort de sa mère, n'ayant qu'un

(1) Cette observation intéressante est extraite d'un mémoire à consulter à nous envoyé par un médecin du nord de la France, qui a été notre élève interne.

très petit patrimoine de 45 à 46000 francs, elle s'ingénie à provoquer l'attention des hommes par mille excentricités. Sa mise est de plus en plus recherchée, mais toujours bizarre; seule de toutes les demoiselles de la ville, elle prend des leçons d'équitation et passe le reste de son temps à lire des romans. A vingt-trois ans elle épouse, en 4844, M. H..., homme veuf sans enfants, de six ou sept ans plus âgé qu'elle, occupé d'affaires de banque.

» Dès les premiers jours de son mariage elle n'y a pas rencontré l'amour tel que son imagination exaltée le lui avait fait rêver. Elle n'a-su ni comprendre ni apprécier un caractère essentiellement droit et simple. Elle n'a vu que la médiocrité, là où elle eût dû voir la bonté. Dans son orgueil, elle n'a trouvé en son mari qu'une nature inculte et grossière, incapable d'apprécier la hauteur de ses sentiments et de ses idées. Tel a été le commencement d'une perturbation qui n'a fait depuis qu'augmenter. - Bientôt elle trouve mauvais que la mise de M. H... ne soit pas assez recherchée et qu'il ne fasse sa barbe qu'une fois chaque jour. Il est trop apathique, ce n'est pas un époux digne d'elle ; c'est un homme vulgaire auquel elle se permet quelquefois de parler à la troisième personne. Elle fait à tout venant les confidences les plus complètes et les plus déplacées sur sa vie intime, sur ses relations avec son mari. Un jour elle dit à son médecin, qui en est frappé d'étonnement et de pitié, qu'elle pourrait bien, si elle le voulait, avoir un amant, et que son mari n'aurait pas le droit de le trouver mauvais; que si elle était trahie par cet amant, elle se ferait justice elle-même et poignarderait le coupable; qu'en ce moment même elle a à se plaindre de M. X ..., qui ne s'est pas conduit convenablement avec elle, qu'elle saura le souffleter, et qu'après cela, si son mari ne se montre point, elle ne reculera pas devant toutes les conséquences de son insulte.

» En 1853, elle veut aller avec ses trois filles à Paris pour surveiller leur éducation (notez que l'aînée n'avait que neuf ans); son mari, toujours bon jusqu'à la faiblesse, peut-être aussi pour

avoir un peu de paix, permet à sa femme de faire ce voyage, et celle-ci reste une année entière dans la capitale.

» A son retour on constate un changement fàcheux. Sa tête est beaucoup plus troublée qu'elle ne l'était auparavant, et il n'est plus possible de méconnaître qu'une affection mentale, longtemps stationnaire chez elle, est alors sur le point d'éclater. Elle appelle son médecin, et quand il arrive, elle lui dit qu'elle ne l'a pas demandé pour suivre ses prescriptions, mais pour lui apprendre qu'elle sait autant de médecine que lui. Quelques jours plus tard, nouvel appel, nouvelle visite. « C'était, dit le médecin, pour m'ordonner de remettre un appareil à son fils qui s'était fracturé le bras et auquel j'avais enlevé depuis une huitaine de jours le bandage inamovible. Il va sans dire que je n'ai tenu aucun compte des théories de madame H ... sur la consolidation des fractures, et que je ne me suis pas rendu à ses injonctions, mais, dès lors, j'ai fait entrevoir au mari, comme chose très sérieuse, un état pathologique qui pouvait faire de rapides progrès et avoir des conséquences désastreuses.

» Quelques jours plus tard, elle me fait lever au milieu de la nuit, par un temps affreux, pour voir une de ses filles qui était tombée dans la matinée. L'enfant ne s'était fait aucun mal; elle s'était, pendant le reste de la journée, servie de tous ses membres sans la moindre douleur. Déjà couchée elle-même depuis quelque temps, la mère songe que sa petite fille peut avoir une fracture ou une luxation, et m'envoie demander immédiatement. L'enfant dormait et ne s'est même pas réveillée pendant mon examen.

» Ma dernière entrevue avec madame H... ne m'a plus permis de me faire aucune illusion. On me prie de me rendre chez elle à une heure déterminée. Je trouve madame H... ayant pris une pose majestueuse et sévère, la pose d'un juge qui désire être impartial, mais qui est sûr de trouver un coupable. On m indique gravement un siége, et l'interrogatoire commence : «N'est-» il pas vrai, monsieur, qu'un médecin doit prendre les intérêts » de la famille qui lui donne sa confiance? » — Sur ma réponse affirmative : — « Vous avez manqué à cette mission, monsieur,

212

e

» vous ne m'avez pas avertie, pendant mon sejour à Paris, de ce » qui se passait dans cette maison. Vous saviez, monsieur (1), » que la bonne de mon fils (un enfant de moins de trois ans!) se » livraità des attouchements avec lui, et vous nem'avez pas pré-» venue, etc., etc. » Sa déclamation continue sur ce ton et je cherche vainement, par des paroles raisonnables et modérées, à la calmer. Elle se redresse et termine par ce trait : « Entre vous » et cette bonne de mon fils, il y a un coupable, vous ou elle : » quel est-il? répondez.» --- Son mari, qui avait été muet témoin, veut parler : « Taisez-vous, répond-elle, vous savez que vous » ne pouvez vous défendre. » C'est alors à lui que s'adressèrent les plus véhémentes apostrophes sur l'infamie de sa conduite et sur sa complicité dans les manœuvres vicieuses de la bonne avec l'enfant. Je me levai pour partir, en disant à cette dame que puisque j'avais perdu sa confiance elle m'obligerait en cessant de me faire redemander. Elle répondit qu'elle consentait à me garder pour les indispositions, mais que quand il y aurait une maladie grave, ce serait un confrère qui serait consulté.

» Deux mois après, madame H..., sous le prétexte de solder mes honoraires, vint me faire une visite, et parut étonnée du chiffre, qu'elle ne pouvait apprécier, puisqu'elle avait été absente pendant toute l'année. Elle me dit que je n'avais pas été aussi exigeant les années précédentés, et me demanda si je n'avais plus l'intention de donner mes soins à sa famille. Je lui répondis que, depuis la scène qui s'était passée entre nous, j'étais heureux de saisir cette nouvelle circonstance pour me retirer et pour renoncer à une position désormais impossible. Elle parut étonnée, eut l'air de ne me point comprendre, revint sur la scène que j'ai racontée, et arrangea les choses avec tant d'art, tant d'intelligence et de modération, que si une personne étrangère eût été juge entre nous, le récit de madame H... eût probablement passé pour le plus vraisemblable. J'étais ébahi. Je savais qu'elle ne manquait pas d'esprit mais je n'aurais jamais cru

(1) Ce que j'ignorais et ce qui n'a jamais été prouvé.

qu'elle eût pu jouer aussi bien ce rôle. Le mensonge arrivait si à propos, l'atténuation ou la modification la plus légère suffisait pour changer tellement le sens de ses premières paroles, qu'elle m'eût volontiers prouvé que j'avais été presque inconvenant en interprétant aussi mal ses expressions. Voyant que je persistais dans mes souvenirs, elle s'est emportée en m'annonçant qu'elle saurait empêcher M. H... d'acquitter mes honoraires.

» C'est à peu près à cette époque que cette dame commença à se laisser emporter à de sérieuses menaces, que depuis elle a voulu faire suivre d'exécution. La jalousie a longtemps été le prétexte de ses fureurs. Son mari ne pouvait faire un pas sans subir à son arrivée les reproche les plus outrageants. D'après elle, M. H... partageait son lit avec toutes les jeunes filles. Les absences qu'il prétendait être consacrées à ses affaires avaient toujours pour but des intrigues avec des servantes. Elle apprit à son fils, enfant de quatre ans, à répéter ces paroles obscènes : « Papa » est un polisson, il n'aime que les cuisinières. » Ce fut, en effet, un système chez madame H... de profiter de son ascendant sur ses enfants pour leur apprendre à détester et à mépriser leur père.

» Bientôt la patience de celui-ci est mise à une plus rude épreuve. Des menaces elle passe aux voies de fait. Elle entre un matin dans le comptoir, s'empare d'une canne, et frappe à coups redoublés M. H... en présence de son commis, qu'elle poursuit depuis ce temps-là de sa haine, parce qu'il l'a mise dans l'impossibilité de continuer cet acte de brutalité. Nonseulement elle a tout tenté sur les lieux mêmes pour faire renvoyer ce jeune homme, mais sachant qu'il était sur le point de se marier, elle est allée exprès à M...., où était sa fiancée, pour ut dire mille horreurs de son invention sur le compte de son futur et pour la presser de rompre ce mariage. On n'a tenu aucun compte de cette extravagance.

» M. H... se voit forcé de prendre des mesures judiciaires Il faut qu'il sorte d'une position qui menace non-seulement sa fortune, déjà fortement endommagée depuis deux ans, mais sa

profession même et l'éducation de ses enfants, dont la mère ne veut pas abandonner la direction. Il se décide à plaider en séparation. Aussitôt que sa femme en a connaissance, elle pénètre dans le bureau de son mari, s'empare de papiers d'affaires importants, sort ensuite au milieu de la nuit, soit pour les mettre en dépôt dans un lieu inconnu, soit pour feindre avoir pris cette précaution, et ne consent à les rendre que lorsque son mari se laisse fléchir par les instances du tribunal et veut bien retirer sa demande. Les magistrats l'engagent même à lui rendre ses trois filles, qui avaient été mises en pension, espérant que leur présence pourrait lui donner plus de raison. Il fait cette nouvelle concession; mais peu de temps après, c'est madame H... ellemême qui veut se séparer. Le mari, toujours d'après le conseil des magistrats, y consent, mais au bout de quelques jours elle ne le veut plus, il lui faut une maison de 1200 francs de loyer. Pour tout essayer, M. H... y donne son assentiment. Sans en tenir compte, elle revient chez lui dans la même semaine; ne pouvant entrer dans le bureau, elle perce la cloison, et par l'ouverture elle menace de seringuer son mari et son commis avec de l'eau bouillante. Elle leur fait jeter des pierres par sa fille et elle casse les vitres.

» Elle va ensuite passer un mois au bord de la mer avec son plus jeune enfant, en revient, et en descendant de diligence à dix heures du soir, se rend au cercle de la ville pour y chercher des témoins, dit-elle, et surprendre en leur présence son mari avec une femme. Furieuse, elle visite toute la maison, tenant par la main son pauvre enfant en larmes qui tombe de sommeil, et ne trouvant que M. H... seul, elle le frappe et le mord en le menaçant même d'un couteau dont elle est armée. Retournée au bord de la mer, elle en revient encore brusquement, va trouver son mari qui dine à table d'hôte, et se pose devant lui en disant : « Monsieur se régale de petits oiseaux pendant que sa femme et » ses enfants meurent de faim. » — Elle venait de dépenser 1500 francs aux bains de mer.

» M. H... fait de grands sacrifices pour qu'elle puisse rester

dans son nouveau domicile, mais il n'en est pas plus tranquille. Elle continue de le harceler, lui fait écrire par sa fille aînée qu'il est un père cruel, harbare, qu'il rend l'existence insupportable à sa mère. Immédiatement après, elle va le trouver, se jette à ses genoux avec son'plus jeune enfant, et le supplie de revenir habiter avec elle. Le mari, attendri et toujours crédule, y consent, mais les mêmes scènes recommencent, et il revient occuper sa maison.

» Madame H..., que l'obscurité n'effraye pas et qui avait l'habitude de sortir souvent seule au milieu de la nuit, vient à trois heures du matin avec ses trois filles pour visiter la maison habitée par son mari. Elle l'accuse devant ses enfants de cacher une *maîtresse*.

» Plus tard, sous prétexte de prendre deux orangers, elle fait enlever le lit de son mari, son linge; elle lui fait dire par sa fille de venir chercher ses effets, et, quand il est dans son habitation, elle l'enferme dans une chambre, se jette sur lui, et comme dans les rixes précédentes, cherche surtout à prendre les organes virils pour les lui ôter, dit-elle. Son mari résiste; elle s'empare d'une pincette et lui en assène sur la tête un coup si violent, que malgré le chapeau elle lui lacère le cuir chevelu. Le commissaire de police, prévenu, vient mettre un terme à ces scènes de violence. Elle dit à ce magistrat que son mari a voulu la battre, et que c'est en se penchant pour prendre les pincettes qu'il s'est ainsi déchiré le cràne.

» Elle avait ses règles à cette époque, et l'on a toujours remarqué que ses plus grandes violènces coïncidaient avec les menstrues.

» En même temps elle se livrait, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, aux dépenses les plus folles. Elle a englouti dans ces dernières années tout le bénéfice dù aux travaux de son mari, 40 000 fr. à Paris, en dettes qu'il a fallu payer, et depuis son retour tout l'argent qu'elle a pu obtenir du crédit de M. H... Elle a commandé un nouvel ameublement de 4000 francs.

» Toutes les personnes qui ont eu des relations avec elle en

ont souffert. Elle est allée à trois reprises différentes apostropher chez elle une dame respectable en l'accusant d'être la maîtresse de son mari. — On eut grand'peine à la renvoyer, et de pareilles scènes se sont renouvelées avec d'autres. Elle s'est introduite aussi chez un des amis de M. H..., et s'est emportée en menaces, lui reprochant, devant sa femme, de se livrer à la débauche et d'avoir des maîtresses.

» Son thème favori est, en effet, de croire et de soutenir qu'on ne rencontre pas une seule femme ni un seul homme vertueux ; et, par une frappante contradiction, elle dit aussi que si des médecins ont signé la demande de son internement, que si des magistrats se sont montrés sévères à son égard, ce n'est que par vengeance et parce qu'ils ont échoué dans leurs tentatives pour lui faire oublier ses devoirs.

» Il ne faut pas omettre de dire ici qu'une de ses filles, comme pour fournir une preuve de plus de la maladie de sa mère, tient héréditairement d'elle une grave affection du système nerveux. Cette enfant est cataleptique. »

Nous devons à un médecin étranger les deux observations intéressantes qui suivent. Elles ont été recueillies par lui dans son pays.

OBSERVATION LVIII. – « Un homme profondément aimé pour les services publics qu'il a rendus, M. de Z..., désire marier son fils. Il craint d'introduire dans sa famille une jeune personne élevée au sein de la grande capitale qu'il habite, et cherche dans les habitudes de la retraite des mœurs plus modestes et plus recueillies. Il croit avoir trouvé le trésor, qu'il a rêvé : une demoiselle appartenant à des parents honorables, à la société éclairée, et pourvue des doubles dons de la nature et de la fortune. Les jeunes gens sont mis en présence et croient qu'ils se conviennent. Le mariage se fait vite, trop vite.

» Pendant six mois, le père, qui chez lui se trouve trop à l'étroit

pour jouir de sa joie, en porte partout, chez ses amis, chez les personnes de sa connaissance, l'expression et le partage libéral. Il dit, il répète que jamais il n'avait eu l'idée d'un bonheur pareil à celui de ses enfants et au sien. Il y a tant d'effusion dans son langage, que chacun est heureux de l'entendre. Mais tout à coup, quand il s'est doucement habitué à cette félicité parfaite, il apprend que son fils n'a pas eu depuis son mariage un moment de repos. Ses persécutions et ses tourments ont commencé le jour même de l'union. Il a près de lui, chez lui, avec lui, en lui, un ennemi pourvu des armes les plus meurtrières, qui le frappe et le déchire sans merci, sans relâche et sans pitié, jusque dans les plis les plus sensibles et les plus vulnérables de son âme, qui le trouble et l'empêche dans ses repas, le prive de sommeil, l'attaque dans sa tendresse et dans son culte pour son père, lui qui est le modèle le plus parfait de respect filial, dans ses croyances les plus profondes, dans ses goûts natifs, dans ses opinions éclairées, dans ses affections intimes.

»Ce jeune homme est beau ; il a été élevé dans l'amour du vrai, dans la pratique de la justice, son instruction est étendue. Eh bien ! celle qui devrait être heureuse et fière de lui appartenir, lui parle à chaque instant de sa laideur, de la difformité de ses traits, des erreurs de son esprit et de l'insuffisance de son savoir. Il a la noble ambition de suivre la trace de son père et de se rendre utile : elle le décourage dans ses espérances et dans ses projets, elle ébranle sa confiance. Toute inspiration généreuse chez son mari la révolte et l'indigne. Ce qui, chez les autres, est grand et mérite l'éloge, lui paraît chez lui ridicule et mesquin. Un pareil combat ne tarde pas à exercer ses ravages. Le corps de la victime maigrit et son moral s'attriste. M. de Z... fils, que ses amis avaient toujours connu si tranquille et si libre dans ses allures philosophiques, devient tout à coup timide et craintif. Il lit les textes saints et demande à la religion un appui et des consolations qu'il n'y trouve pas.

» Comment s'étonner d'un pareil chagrin? Il est si dur et si désespérant de n'obtenir que haine et fureur là où l'on s'atten-

dait à ne trouver que douceur et affection ! — Et pourtant l'épreuve n'avait point encore atteint ses dernières limites.

» M. de Z... avait fait des efforts extrêmes pour cacher à son père toutes les plaies de son âme, pour simuler la joie quand il était en proie au désespoir, et peut-être l'illusion eût-elle été de plus longue durée si la jeune femme, devenue enceinte, n'en eût conçu un grand dépit et ne se fût alors livrée à des accès éclatants de colère. « Elle allait, disait-elle, y perdre sa jeu-» nesse et sa santé. Cette maternité qui lui était imposée la » vieillirait de dix ans. Elle ne pourrait plus aller dans le » monde, s'y couvrir de diamants et y avoir les plaisirs et les » succès qu'elle avait rêvés. »

» Dès lors son mari lui devient odieux; mais jamais peut-être un mal si grand n'a été supporté avec plus de douceur et avec plus d'indulgence. Entre ces deux époux il n'y eut plus d'autres rapports que la lutte de la bonté la plus parfaite contre la violence la plus outrageante.

» Un enfant était venu au monde, et celle qui avait été incapable de s'améliorer par le mariage, fut également insensible à l'influence bienfaisante de la maternité. Toutefois elle en vint à supporter son fils.

» Peu de temps après, son beau-père mourut. La maladie fut longue, et comme celui qui allait finir était chéri et vénéré de toute la population, la foule se pressait aux portes de son domicile pour avoir de ses nouvelles.

» Au milieu de ces émotions publiques qui eussent dû toucher si profondément cette jeune femme, que faisait-elle? Enfermée dans le salon qui touchait la chambre mortuaire, elle y lisait les *Mystères de Paris*, et ne s'interrompit dans sa lecture que quand elle eut achevé le volume. »

Cette observation est d'un grand intérêt. Quoique recueillie à grande distance, c'est l'histoire fidèle de ces folies d'orgueil qui constituent entièrement et exclusive-

ment le domaine et le bagage moral de ceux qui sont en proie à ce genre de délire, malades plus malfaisants et plus dangereux que les pervers, et d'autant plus à craindre, que souvent on ne les connaît que lorsqu'il n'est plus temps de les éviter.

Ces malades n'aiment personne, sont incapables de reconnaissance, de dévouement, de regrets affectueux. Ils n'ont qu'une pensée, qu'un mobile, leur personnalité, leur orgueil. Ils aiment qu'on souffre pour eux, qu'on se prive pour eux, qu'on leur sacrifie à tout prix son sommeil, son appétit, son travail, ses affections, sa vie. Ils choisissent toujours pour vous prendre, pour vous absorber, pour vous tourmenter, le moment où ils savent qu'ils vous imposeront le plus de contrariété, le plus de dérangement, le plus de tourment et le plus de souffrance.

Il ne faut pas oublier de dire ici que la malade dont l'observation vient d'être rapportée est fille unique. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les vices d'éducation de la plupart des fils ou filles uniques. Ajoutons que son père était d'une extrême bizarrerie.

Il s'agit encore ici d'une fille unique.

OBSERVATION LIX.--- « Madame N..., âgée de trente ans quand l'observation a été recueillie, née et élevée en Allemagne, appartient à une famille de commerçants.

» Dans son enfance et dans sa première jeunesse, on n'a remarqué qu'un peu d'exaltation et une douceur et un son de voix qui paraissaient étudiés et affectés. Il lui arrivait souvent de passer des nuits sans sommeil.

» Elle se marie à vingt ans dans une grande ville d'Allemagne. Dès le lendemain de son mariage la jeune épouse fait une scène

très vive à son mari. Trois jours après elle lui en fait une autre si violente sur la voie publique, qu'il n'a pour toute ressource que de la faire monter en toute hâte et de force en voiture pour échapper à l'éclat de la rue.

» Le malheureux a épousé une folle, folle par excès d'orgueil, qui est tourmentée du besoin de la domination.

» On n'honore pas suffisamment son mérite, elle ne voit que des gens vulgaires. Elle ne sort pas une seule fois sans qu'on manque aux égards quiluisont dus. Elle a rencontré madame *** qui ne l'a pas saluée, une autre personne, homme ou femme, tantôt l'un, tantôt l'autre, qui a évité de la voir.

» Elle mange en secret pour n'avoir pas faim aux repas, et elle fait mille mouvements d'impatience pendant que son mari, qui mène une vie occupée, répare ses forces.

» Tantôt elle sort beaucoup en grande toilette pendant quinze ou vingt jours, et tantôt elle se renferme tout à fait, et ne voit âme qui vive pendant un temps au moins égal.

» Tout à coup, sans cause, soit le jour, soit la nuit, elle se livre à de violents emportements ; à la moindre observation, aux paroles même les plus bienveillantes, aux prières qu'on lui adresse pour la calmer, elle répond par des cris d'effroi, de fureur et de détresse : « Ich fürchte mich! Komme mir zu Hülfe! Mörder ! » (4).

» Un de ces accès éclate un jour au moment où un de ses parents entre à l'improviste. Ce parent, auquel ses liens et son âge avancé permettent de lui parler avec tendresse et avec autorité, 'n'obtient rien, et sourde à sa voix, elle s'élance à la fenêtre, l'ouvre et crie: « *Hülfe ! Hülfe ! Mörder ! morder ! Mörder ! morder ! ! morder ! morder ! morder ! morder ! morder ! morder*

» Elle est devenue mère. Pendant quelque temps les soins de la maternité paraissent apporter un peu de rémission dans le

i. (4) « J'ai peur ! venez a mon secours ! A l'assassin ! »

(2) « Au secours! Au meurtre! au meurtre! au meurtre! au meurtre »

cours de ses transports, mais plus tard on a le chagrin de s'apercevoir qu'elle est toujours la même Sa petite fille a une maladie grave; elle la laisse aux mains d'une servante et court les marchands d'objets de curiosité pour acheter des choses complétement inutiles. Les scènes désespérantes une fois revenues éclatent de plus en plus fréquemment, et l'on remarque que souvent elle dirige sa fureur contre son enfant, qu'elle frappe à coups redoublés, malgré ses larmes et ses supplications.

» Immédiatement après ses emportements les plus violents, s'il survient une visite, une dame, elle a tout à coup sa voix la plus douce et la plus caressante, voix factice qu'elle s'est modulée dès son enfance et qu'elle oublie quelquefois de garder dans le paroxysme de ses accès. Tant que dure cette visite et si d'autres lui succèdent, elle ne conserve aucune trace de son agitation : la tête penchée, le sourire sur les lèvres, le regard caressant, elle peutminauder ainsi pendant plusieurs heures, et on la quitte en disant : « Quelle charmante femme ! quelle aimable douceur et quel gracieux enjouement ! » — Mais si on la regarde pendant qu'elle est furieuse et si on l'écoute avec attention, alors de cette même gorge qui peut produire une voix si suave on entend sortir une espèce de sifflement qui ressemble à celui de l'aspic ou de la vipère.

» Elle ne supporte aucune contradiction, quels que soient l'âge, le caractère ou la position de ceux qui la lui adressent, et malgré la faiblesse de ses organes, rien n'égale alors la témérité et l'audace de sa parole.

» A plusieurs reprises ses violences ont brisé le ménage, et elle est partie en annonçant qu'elle ne reviendrait pas. Elle a voyagé, puis elle est revenue, et a repris le cours de ses fureurs que rien ne peut peindre.

» Le mari, après des efforts surhumains de patience et de bonté, n'a pu retrouver sa santé, sa force et sa puissance physique et morale longtemps compromises que depuis qu'il s'est affranchi d'un pareil contact (1). »

(4) Mère morte en démence et plusieurs aliénés dans la famille.

Il n'est pas de vertu qui puisse suffire à une situation pareille.

S'il ne devait y avoir qu'une seule exception à la sainte indissolubilité du mariage, cette exception devrait s'appliquer aux aliénés; et si le législateur, dans sa sévérité, ne devait excepter de cette indissolubilité qu'une seule catégorie d'aliénés, cette catégorie devrait être celle des fous lucides, et avant tout celle des fous orgueilleux.

and the in all maintain the brilling the

most a broughter of a divisor court and los entenered Cou

CHAPITRE IX.

MÉCHANTS.

Il existe des aliénés lucides et ayant conscience de tout ce qu'ils font, qui ne sont occupés qu'à préparer et à commettre de mauvaises actions. Les uns brisent, détrui. sent des objets plus ou moins précieux en laissant et en faisant planer sur d'autres le soupçon et l'accusation du mal; quelques-uns ne reculent devant aucun moyen, et mettent le feu aux bâtiments aussitôt qu'ils peuvent y parvenir. Nous ne voulons pas parler ici des monomanes incendiaires. Les malades dont nous nous occupons en ce moment veulent détruire. Ils n'ont pas le besoin irrésistible d'incendier pour voir le feu, mais ils ont recours au feu comme moyen de destruction ; ils l'emploient comme l'instrument quelconque qui leur tombe sous la main, comme le premier morceau de fer qu'ils trouvent pour anéantir, pour faire disparaître, pour faire le mal, pour détruire. D'autres, et quelquefois les mêmes, prennent irrésistiblement un vif plaisir à organiser des intrigues, à brouiller et à diviser ceux qui les entourent. On ne saurait croire jusqu'où peut aller l'habileté de ces aliénés à ourdir leurs complots, à prévoir les incidents, à prévenir les causes qui pourraient s'opposer à la réussite de leurs projets. Pinel et Esquirol ont parlé de ces malades, Guislain leur a consacré de très belles pages. Nous

MÉCHANTS.

croyons pouvoir les faire connaître plus complétement encore en publiant ici les observations suivantes :

OBSERVATION LX .--- La malade M ..., femme B ..., entrée dans mon service le 28 mars 1841, a eu dans la maison un très grand nombre d'admissions. Elle y était connue sous le nom de la baronne, et y avait chaque fois laissé d'effrayants souvenirs. Son nom, à l'administration centrale des hôpitaux, était suivi de cette annotation, écrite de la main d'un des administrateurs, M. Péligot : « esprit infernal, capable des plus grands méfaits. » Lorsque madame B ... me fut envoyée, je ne tardai pas à reconnaître qu'elle se faisait de sa dénomination aristocratique un moyen d'influence sur tout ce qui l'entourait, malades et filles de service. Il n'était question partout et à chaque instant que de la baronne. Des méfaits de toute espèce, des larcins, des violences, se commettaient à toute heure de la journée. Ils m'étaient racontés, dénaturés ou commentés par madame de B..., que je soupconnai promptement d'en être l'auteur ou l'instigateur, malgré ses affirmations, ses serments et les alibi qu'elle établissait avec une habileté merveilleuse. Cette personne avait été, dans ses séjours précédents, un véritable tourment pour le médecin, M. Pariset, qui s'était débarrassé d'elle à tout prix, jusqu'à lui remettre de l'argent et payer ses frais de diligence pour la renvoyer en Belgique, où elle disait avoir son grand-père. Les informations que je pris m'engagèrent à suivre une marche toute contraire.

Je ne connais pas d'exemple d'une vie plus malfaisante, plus nuisible à la société. Madame B... passait tout son temps de raison à organiser les vols les plus habiles, à instituer des lieux de débauche de grand genre. Elle n'y admettait que des jeunes personnes belles, instruites, musiciennes, parlant plusieurs langues, et elle y prostitua ses propres filles. Le désordre de sa vie était tel, que ses accès maniaques se confondaient souvent avec l'agitation habituelle et avec les scènes de corruption auxquelles elle présidait.

Je ne l'ai connue qu'âgée de cinquante-trois ans. Ses traits n'avaient rien de remarquable, mais ses yeux bleus se veloutaient dans ses accès et faisaient rayonner sur tout son visage un air de jeunesse; elle avait alors dans tous ses mouvements, dans son agilité, dans son regard, quelque chose de la race féline. Elle pouvait, dans ces moments, grimper sur un arbre comme un enfant, se cacher dans le feuillage et jouir à son aise de l'agitation qu'on se donnait, soit pour réparer le mal qu'elle avait fait, soit pour retrouver sa trace, la croyant évadée.

Un de ses moyens de séduction était de se faire passer pour la veuve du général Bonnaire, malheureuse et illustre victime des fureurs réactionnaires de 1815 (1). Soupçonnant que c'était un conte, je pris avec le plus grand soin toutes les informations qu'il me fut possible de me procurer, et je découvris, avec l'aide de notre directeur de cette époque, M. Censier, que la malade M... avait épousé, à la mairie du dixième arrondissement, un nommé Bonnaire, qui n'avait rien de commun avec le général de ce nom. Je fis immédiatement usage de ma découverte et je déclarai à la malade que je n'étais plus dupe de sa fourberie, que je lui ôtais son prétendu nom et tout l'intérêt qu'elle prétendait en tirer. En même temps, et depuis longtemps déjà, j'avais fait cesser et je m'étais bien trouvé d'avoir aboli la dénomination nobiliaire qu'on lui avait si longtemps prodiguée. L'effet de cette déclaration et de ce système fut subit et aussi satisfaisant que possible. Cette organisation, en apparence indomptable, fut dominée, vaincue sans résistance, et tous les excès des emportements maniaques dont nous étions chaque jour témoins furent mer-

(1) Le général Bonnaire commandait la place de Condé, pendant les cent-jours, et refusa de la rendre tant que l'empire fut debout. Le pouvoir royal une fois rétabli, le traduisit devant un conseil de guerre qui le condamna à la déportation, précédée de la dégradation. Pour l'accomplissement de cette peine, on voulut forcer le général de s'agenouiller place Vendôme. Une glorieuse blessure lui avait ankylosé le genou. On le violenta, on brisa l'ankylose; il fut reporté mourant à la prison de l'Abbaye, et il y succomba quelques jours plus tard.

veilleusement amoindris, transformés ou abrégés. Cette malade qui injuriait, déchirait, frappait, escaladait, commettait des vols et des déprédations dans les divisions voisines, sans y laisser d'autre trace que l'absence des objets volés, devint tout à coup régulière en apparence, docile, attentive et affectueuse, trop affectueuse, car alors commença une nouvelle série de conceptions délirantes ou d'efforts de dissimulation.

Il est difficile de trancher cette alternative chez des malades de cette nature. Qu'il suffise de dire ici que, dans le cours de ses plus grandes agitations maniaques, j'ai toujours vu madame M... B... conserver la conscience parfaite de ce qu'elle faisait, de ce qu'elle disait, de ce qu'elle entendait. Et pourtant il était hors de doute qu'elle était aliénée. C'est par ce motif que je l'ai gardée depuis dix ans (ceci est écrit en 1851) et que je continue de la conserver. C'est à la fois un devoir envers elle et envers la société, mise ainsi en sûreté contre la pernicieuse influence-de cet être malfaisant. Du moment que j'eus déchiré son blason, elle mit tous ses soins à faire croire que j'étais son mari, ajoutant qu'elle avait, ainsi que moi, un grand intérêt à laisser à ce lien son mystère. « C'était une confidence qu'elle faisait, » bien sûre qu'on serait assez honnête pour la respecter. » S'adressant à une jeune épileptique que nous avions dans notre service, elle s'applique à la parer, lui boucle les cheveux, l'orne de rubans, et lui dit qu'elle est issue de son mariage avec moi. Malgré les recommandations qu'elle lui avait faites de garder le secret de sa naissance, j'étais étonné de voir chaque jour cette jeune fille tourner autour de moi pendant la visite, s'approcher, me regarder avec tendresse, mais j'eus l'explication de ce mystère quand je la vis un matin, ne résistant plus à son affectueux sentiment, se jeter tout à coup dans mes bras en m'appelant son petit papa. Cette pauvre épileptique est morte quelques années après dans une attaque, sans être bien convaincue encore qu'elle n'était pas la fille du médecin de la division. Quant à madame M ... B ..., quelle qu'ait été ma sévérité à son égard, pour ce fait comme pour les autres, il lui arrive encore aujourd'hui,

quand elle me rencontre seul assez de temps pour m'adresser un mot qui ne soit entendu de personne, de m'indiquer qu'elle persiste dans sa bizarre affirmation.

Voici quelques traits et quelques scènes de l'état passé.

M. Pariset avait l'habitude de prendre, avant sa visite et à son service même, une tasse de café au lait. Madame M... B... entre dans son cabinet, s'empare de la tasse pleine et la retourne prestement sur la tête du médecin, qui est inondé par son déjeuner.

Une autre fois, elle met un vêtement formant pantalon et camisole d'une seule pièce, à l'usage des malades qui relèvent leurs jupons. Ce vêtement, destiné à une personne d'une stature moins forte que la sienne, est pour elle assez juste et presque collant. Elle parvient à réunir, sans éveiller l'attention, une assez grande quantité d'excréments, soit d'elle-même, soit d'autres malades, en garnit tout l'intérieur de son ajustement, et se l'applique quand il est ainsi ouaté. L'étoffe est un coutil très serré, et aucune tache, aucune souillure à l'extérieur ne trahit les dispositions qu'elle vient de prendre. Alors elle attend le médecin qui va venir faire sa visite, et quand il arrive, elle marche derrière lui, à côté de lui, le plus près possible ; elle le touche et se frotte à sa personne, feignant de faire un faux pas, s'excusant avec politesse et ne lui disant que des choses fort raisonnables. « Quelle odeur ! dit-on de toutes parts ; d'où peut venir une pareille infection? » On l'attribue à une fosse d'aisances à côté de laquelle on passe ; mais on continue de marcher, on change de place, on va d'un quartier dans l'autre, et l'on trouve partout la même odeur. C'est que la malade M... B..., se montrant fort tranquille et fort raisonnable, obtient la permission de traverser plusieurs cours. Toutefois on s'étonne que devenue convenable, elle ait encore un vêtement pareil, et on lui dit d'aller l'ôter. Ce n'est qu'alors qu'on découvre la cause qu'on avait inutilement cherchée.

Dans unautre accès elle marche gravement devantle médecin, mais elle a fendu robe, jupons, chemise, depuis la taille jus-

qu'aux pieds, et au moment où l'on est sans défiance, elle ouvre tout à coup ses vêtements et se met en état de nudité.

On était obligé, pendant le cours de ses accès, de l'enfermer jusqu'à quinze ou vingt jours de suite. Elle déchirait ses robes, ses chemises, les draps de son lit, les couvertures; elle salissait sa cellule de ses excréments, elle se tenait complétement nue. Elle mettait dans toutes ses actions la plus grande habileté pour obtenir les effets les plus imprévus et les plus obscènes. Quand il lui était possible de se procurer un clou, elle se l'enfonçait dans les chairs, elle s'en traversait la joue, la lèvre, par forfanterie et pour se montrer en cet état. Elle nous mit un jour dans une grande inquiétude. Un élève était occupé à faire une saignée. Il posa sa lancette sur l'appui de la fenêtre d'une cellule, puis quand il voulut la reprendre, elle n'y était plus. Quoiqu'on n'eût pas vu madame M ... B ..., nous la soupconnions du vol et nous redoutions de voir cet instrument dans ses mains. On fit sur elle et chez elle les plus minutieuses perquisitions, et l'on ne trouva rien. Ce n'est que deux ans plus fard que la lancette fut trouvée quand on fit des réparations : elle était cachée sous une planche de parquet disposée par elle de manière à pouvoir être soulevée à volonté. Dans cette cachette on trouva bien autre chose : des clous, des débris de ciseaux, des porte-mouchettes, des morceaux de fer pouvant servir à mauvais usage et qu'elle s'était procurés on ne sait comment. Ce n'était pas elle qui avait pris la lancette, mais elle l'avait fait prendre par une malade qui partait le jour même pour un asile départemental, ainsi qu'elle a été forcée de l'avouer quand on a découvert sa cachette.

Depuis la modification de son état, nous avons eu d'abord des moments de tranquillité de huit mois, puis d'un an et plus tard de deux ans, et les accès n'ont plus eu que peu de durée dans leur plus haut paroxysme. A peine dans le dernier, qui n'est pas encore complétement terminé aujourd'hui (18 avril1850), avonsnous été forcé de l'enfermer pendant trois ou quatre jours.

Dans tous les intervalles elle travaille, balaye, nettoie, aide au transport des provisions, se rend utile de toute manière.

Depuis 4850 jusqu'à sa mort, arrivée le 28 mai 4858, à l'âge de soixante et dix ans, elle n'a eu que trois nouveaux accès, encore ont-ils été très courts et marqués seulement par un bavardage sans violence. Cette femme, d'une forte constitution, et qui, au point de vue de sa santé physique, s'était impunément livrée à tous les genres d'excès, a commencé à tousser sans fièvre pendant son dernier accès au printemps dernier (1858) et a succombé à une phthisie galopante. Elle n'avait eu d'oppression que dans les derniers jours. Ses poumons étaient farcis de tubercules (1).

Cette observation, déjà si intéressante en ce qui touche madame M... B..., prend un intérêt nouveau si elle s'étend à la fille de la malade.

Madame M... B... avait deux filles qu'elle a prostituées, nous l'avons déjà dit, dans le lupanar fondé par elle pour les riches voluptueux. L'une des deux est morte nous ne savons ni comment ni à quelle époque. Nous ne pouvons dire non plus comment ces deux jeunes personnes appartenant à une pareille mère, avaient pu recevoir la grande instruction dont elles étaient douées, car celle qui leur avait donné le jour était fort ignorante.

La seule dont nous ayons à nous occuper a été fréquemment condamnée pour vols. Cette personne, qui sait et parle plusieurs langues, qui dessine et est musicienne, mène alternativement une existence régulière ou la vie la plus désordonnée et la plus perverse. Quand elle entre dans sa phase régulière, elle se présente dans un pensionnat de demoiselles : « Madame, dit-elle à la directrice, » avez-vous besoin d'une sous-maîtresse? » Si on lui

(1) Père et grand-père aliénés.

répond négativement : « Peut-être, ajoute-t-elle, eussé-je » pu vous être utile. Je sais l'anglais, je sais l'allemand » et l'italien ; je dessine et je suis musicienne. » Et elle dit vrai, et tout cela est exprimé avec une si grande douceur, avec une modestie si attirante, que si l'on ne peut lui donner de l'emploi dans la maison où elle s'est présentée, on la recommande dans d'autres établissements. Aussitôt que la période calme est passée, elle se livre à la débauche la plus effrénée, aux vols les plus habilement conçus. Elle descend d'un brillant équipage chez un horloger, chez un bijoutier et se fait apporter des montres, des diamants, dans un appartement à double porte qu'elle vient de louer, et sous le prétexte de les montrer à sa mère couchée, dit-elle, dans la chambre voisine, elle disparaît avec sa proie, laissant dans le salon ou dans l'antichambre le marchand étonné de ne voir revenir personne.

Quelquefois le retour à la vie tranquille se fait sous une autre forme. Mademoiselle B..., bien renseignée sur le caractère religieux et sur les pratiques de dévotion de plusieurs grandes dames du faubourg Saint-Germain, se présente chez une d'elles : « Madame, j'ai eu le malheur de ne » recevoir qu'une éducation et une instruction mondaines. » On n'a ouvert ni mon cœur ni mon esprit aux lumières » de la religion : je sens le vide et le malheur de cette » situation. Voulez-vous, madame, être mon guide et » mon appui dans la voie que je commence à entrevoir ? Je » ne suis point baptisée, madame, voulez-vous être ma »marraine ? » — On est prévenu par un pareil langage, on reconnaît promptement la valeur intellectuelle de celle qui parle. Comment se défier d'une jeune personne qui s'exprime si bien, qui a tant d'instruction et qui montre de pareilles dispositions à recevoir les lumières de la foi ? — On accueille avec bonté cette demande ; on confie la catéchumène à l'une des plus dignes sœurs de Charité, à la supérieure d'un bureau de bienfaisance, qui consent à lui donner les premiers enseignements.

Mademoiselle B... s'agenouille au tribunal de la pénitence, et aussitôt elle calomnie et diffame l'ecclésiastique qui vient de l'entendre. En même temps elle dit à la supérieure qu'elle a une communication grave à lui faire, et elle rapporte sur les mœurs des religieuses de la communauté des choses qui font frémir. Tout cela est dit avec une telle apparence de candeur et de sincérité, qu'au premier moment la bonne sœur ne peut croire ni à la culpabilité des accusées, ni à la perversité de la délatrice, et l'inquiétude et la défiance règnent pendant quelque temps dans cette pieuse maison dont rien jusque-là n'avait troublé la paix.

En 1846, j'apprends que la fille de notre malade est dans la prison de Saint-Lazare, condamnée à plusieurs années de détention pour les vols les plus audacieux. L'intérêt de mon observation me fait désirer de la voir. Je sollicite et j'obtiens l'autorisation d'aller jusqu'à elle. Je lui demande comment, avec l'intelligence et le savoir qu'elle possède, elle a pu se livrer à des actions si méchantes et si abjectes. — Elle me regarde le sourire sur les lèvres, mais c'est un sourire de pitié; elle me répond à peine. C'est un être supérieur, c'est un être fort qui se trouve en présence d'un huron. Je persiste, je l'impa-

tiente, et elle fait alors gronder à mes oreilles ces orgueilleuses et grosses paroles : « Monsieur, je paye ici une » dette. Cette dette payée, la société n'a plus rien à me » demander, et en sortant de cette maison je me redresse » de toute ma hauteur, et je ne serai pas embarrassée pour » vivre en Angleterre, si ce n'est en France ou en Alle-» magne, ou partout ailleurs. Je parle toutes les langues » de l'Europe, monsieur. En situation pareille vous seriez » peut-être plus embarrassé que moi. » — Paroles et audace effrayantes de la part d'un être animé d'un pareil esprit et doué d'une telle intelligence !

Elle est venue nous rendre notre visite à la Salpêtrière après l'achèvement de sa peine. Elle est venue au moment du service. Ses épaules étaient couvertes d'un cachemire de l'Inde, elle a demandé une paire de ciseaux et a coupé la moitié de son magnifique châle pour la donner à sa mère.

Au bout de deux ans nous l'avons revue encore; mais tôt ou tard le ciel est juste... elle avait alors le visage étoilé par les stigmates d'une maladie honteuse, elle avait au front une énorme exostose.

Nous avons retenu la mère jusqu'à sa mort, et nous avons fait là une bonne action. Nous regrettons de n'avoir pu garder la fille. Elle n'est pas revenue depuis longtemps, peut-être est-elle morte aussi. Nous l'espérons.

On ne peut penser sans frémir que cet être dégradé, avili, jouissant par les séductions de son langage et de son savoir, du privilége de se faire juger favorablement et accepter promptement, a pu nombre de fois s'introduire et résider plus ou moins de temps comme institutrice dans des maisons d'éducation.

Nous connaissons peu de malheurs plus tristes que celui que nous ne pourrons qu'esquisser ici, car nous sommes loin d'en posséder tous les détails.

OBSERVATION LXI. - Un grand dignitaire de l'un des gouvernements qui ont précédé celui-ci vivait séparé de sa femme. Il en connut une autre, se laissa séduire par quelques agréments extérieurs, mais surtout par les inépuisables ressources d'élocution que cette personne avait à son service, et eut d'elle deux enfants qui furent élevés avec tout le soin, avec toutes les délicatesses et le luxe que permet une très grande fortune. Mais après les jours d'irréflexion et d'enivrement vinrent les mauvais jours. Cette personne si puissante par ses caressantes paroles était une aliénée qui l'avait été toujours, ou du moins qui l'était depuis sa première jeunesse. Elle était pareille à celle que nous venons de décrire dans notre précédente observation, mais beau coup plus intelligente encore et plus influente par l'éclat de son esprit et par celuide ses talents. Grande musicienne, elle peignait en outre avec beaucoup d'habileté. Toutes deux avaient les mêmes artifices et la même intrigue dans leur état de raison, les mêmes emportements et les mêmes violences dans leurs accès ; mais l'une n'avait exercé son activité qu'à des méfaits de bas étage et avait passé sa vie dans des lieux de débauche avouée, l'autre, au contraire, s'était toujours fait ouvrir les plus grands salons et savait s'y faire entourer d'hommages. Pourtant au fond et en réalité, son existence n'était pas moins abaissée que celle de l'autre. Mariée de bonne heure à un homme sans nom transmis et sans nom conquis, dont elle eut deux enfants, elle l'avait délaissé pour s'attacher à un grand seigneur, qu'elle quitta pour tomber dans les bras d'un autre de même rang. C'était toujours ainsi qu'elle frayait, et aucun de ses liens ne fut stérile. Elle eut de tous ses pseudo-maris des enfants qui furent élevés avec les goûts et avec les habitudes de la richesse. Tant qu'elle n'avait pas conquis la situation qu'elle

convoitait, son discours était chaste et irréprochable, et elle le gardait toujours aussi pur en face du monde; mais quand elle était libre, elle s'abandonnait alors à un tout autre langage. Au lieu de distinguer ses nombreux enfants par leurs noms, elle les désignait ainsi : « Mon gros, mon grand, mon petit, ma » petite rose, ma grande blonde, etc., etc. »

Telle était la personne qui s'empara de la vie jusque-là honorée et honorable de notre grand dignitaire Avant ce malheur il n'avait eu d'autre tort que celui de ne plus vouloir vivre avec sa femme défigurée par une brûlure. Ce tort était grand, et devint la source de tous les autres. Le jour où il s'aperçut de tout ce qu'il avait sacrifié pour une folle des plus nuisibles et des plus dangereuses, il eut beaucoup à souffrir, et jusqu'à la fin de ses jours il pâtit du mal qu'il s'était fait.

Aucune plume ne pourrait écrire tout ce que fit cette folle, ni l'art magique qu'elle savait exercer dans l'intervalle de ses accès, ni toutes les absurdes inconséquences qu'elle imposait ou obtenait, ni l'inépuisable habileté avec laquelle, après chaque accès, elle parvenait à se tirer et à se relever des positions les plus compromises et en apparence les plus perdues.

Un jour, dans une de ses détresses, elle se rend chez un ministre des finances de la Restauration, lui développe le plan d'un journal financier, et l'enthousiasme à tel point, que le ministre, M. de Villèle, lui fait toutes les promesses qu'elle désire, parle toute la soirée de la communication qu'il a reçue, et ne renonce à y donner suite que quand on lui prouve qu'il n'a eu affaire qu'à une folle (1).

Par son influence et sous l'ascendant et l'étreinte de ses enivrantes caresses, les deux enfants dont nous avons parlé avaient été élevés sous le nom qui ne leur appartenait pas et dans la conviction qu'ils devraient recueillir un jour

(4) Père aliéné.

l'héritage d'une grande fortune. Toutes leurs espérances ont été déçues. Un contrat de mariage avait réglé que les deux époux, qui n'auraient jamais dû se quitter, hériteraient l'un de l'autre, et quoique leur union eût été stérile, les enfants doublement adultérins qui étaient issus de l'autre lien furent dépossédés à la fois de leur nom et de la fortune qu'ils avaient cru leur appartenir.

OBSERVATION LXII. — L... est une personne d'une bonne stature de femme et de très vigoureuse constitution. Elle a aujourd'hui soixante-cinq ans et n'en avait que cinquante-huit quand elle est entrée chez nous en 1851. Elle conserve, malgré son âge, une grande agilité dans tous ses mouvements ; ses membres sont forts, son appareil musculaire est très développé. L'employée qui surveille les bains dit que les années n'ont laissé sur elle aucune trace, et qu'il est impossible de voir des formes plus jeunes et plus pures (ce sont ses expressions). Sa figure doit avoir été belle, mais de la beauté de l'ange déchu, car son regard ardent et fauve a quelque chose de satanique.

Cette femme inculte et grossière, sans retenue, sans respect, cynique, injurieuse, ayant à son service une voix retentissante, a le caractère gai. Elle se met toujours en scène quand elle n'est point seule, chantant, sifflant, interpellant d'une manière bouffonne ceux qui l'entourent, les tutoyant sans gêne, quels que soient leur âge, leur caractère ou leurs fonctions. Elle danse souvent en tenant les bras élevés et en les balançant à l'italienne, comme dans le tableau des *Moissonneurs* de Léopold Robert. Jamais elle n'est inactive. Nous venons de la montrer posant en public; seule, elle est continuellement occupée à méfaire, à déchirer, à briser, à crocheter, à détruire, à faire des ouvertures derrière ou sous son lit. Du moindre morceau de fer, d'un vieux canif, d'une lame de couteau, d'un fragment de lampe ou de flambeau, d'un porte-mouchettes, d'un clou, elle se fait un

outil; elle arrache des barreaux, elle perce des boiseries, des cloisons, des murs.

Avant d'être reconnue pour aliénée, elle a longtemps, bien longtemps, toute sa vie, eu affaire aux gendarmes, aux sergents de ville, aux commissaires de police, aux tribunaux et aux prisons, où elle a passé la majeure partie de son temps.

La présence de ces sortes de monstres est pour le lieu où ils se trouvent une grande calamité. La première fois que nous avons eu L..., nous avons profité, pour nous en débarrasser, de la plus prompte occasion qui s'est offerte. Elle fut comprise dans un convoi de malades envoyées dans un asile départemental, où elle ne tarda pas à brûler pour soixante mille francs de bâtiments. Son retour chez nous ne se fit pas attendre, et depuis lors nous regardons comme un impérieux devoir de ne nous en point dessaisir, et de la garder et surveiller selon son mérite. Elle comprend tout ce qu'on lui dit et y répond exactement. On peut, quand cela lui convient, avoir d'elle quelque occupation de service ou un peu d'aide pour un travail en train. Elle donnera quelques coups de balai, elle portera de la paille. C'est surtout en flattant son amour-propre qu'on obtient ce qu'on lui demande ; mais n'en est-il pas souvent de même parmi les sages, ou du moins parmi ceux qui sont regardés comme tels?

Cette constitution de feu, toujours en action et éternellement jeune, malgré l'activité dévorante qui devrait la consumer, suffit sans souffrance, sans fatigue, à tous les efforts, à toutes les exigences de l'agitation qui la tourmente. Debout du matin au soir, elle peut continuellement marcher ou courir sans lassitude ; abuser de sa voix, toujours crier sans enrouement. C'est une fonction qu'elle a exercée en plein air et fortifiée toute sa vie par tous les temps et par toutes les températures.

Toutefois, quelque continue que soit son agitation, il

cst évident qu'elle a des accès, des paroxysmes pendant lesquels elle est infiniment plus redoutable et plus dangereuse. Quand elle y est en proie, ses éclats de voix sont assourdissants et font trembler tout ce qui l'entoure. Rien ne peut la dominer; une fois lancée, elle continue de crier, mème quand on la laisse seule, et c'est là surtout que nous puisons la certitude de notre diagnostic. C'est une maniaque, mais une maniaque toujours lucide; gardant sa force dans ses plus grandes violences; maîtresse de son attention, sinon de sa pensée entière, jusque dans ses fureurs; ne laissant rien échapper de ce qui se passe autour d'elle; ne pliant sous aucun excès, parce que conservant invariablement un grand appétit, de bonnes digestions et un sommeil suffisant, quelque court qu'il soit, elle répare autant qu'elle perd.

Depuis quelque temps elle devient chauve.

Cette femme a été mariée ; elle a eu des enfants, ou au moins un. Au milieu de notre société telle qu'elle est, n'avait-elle pas, dans sa jeunesse, toutes les apparences convenables pour se marier aisément? Elle avait de la beauté, rehaussée encore par l'éclat de la santé la plus florissante. Mais que de maux ont dû fondre sur celui qui a mêlé sa vie avec la sienne ! Que de violences, que de hontes et que de misères ! Nous ignorons tous les détails, car, pleine d'astuce, elle ne dit rien sur ce chapitre ; et nous n'avons su qu'elle a été mère que parce qu'ayant été fortement frappée au ventre par une autre malade, et se plaignant d'y éprouver de vives douleurs, il fut de notre devoir d'examiner le mal, et que nous y avons en même temps trouvé les marques indélébiles de la gestation.

Jamais la question si grave du mariage et de la légèreté avec laquelle il se contracte n'apparaît plus sombre et plus triste aux yeux du philosophe que dans ces cas extrêmes, où il y a à la fois tant de richesse physique et tant de misère morale, et où l'homme qui se laisse séduire par ce qui se voit, ne donne aucune attention à la présence ou au déficit d'attributs plus nécessaires qui ne pourraient être reconnus, appréciés ou regrettés, qu'avec une étude plus sérieuse et de plus longue durée.

Ces fautes, payées du malheur de toute une existence, et souvent de plusieurs, se commettent dans toutes les parties de la société, mais surtout parmi les ouvriers, dont le mariage s'improvise quelquefois en aussi peu de jours que le permettent les prescriptions légales. Quelques avantages physiques auront suffi pour décider cet acte important, sans qu'il soit venu à la pensée du futur chef de famille de se demander et de chercher si celle qu'il épouse est véritablement une femme, et si elle pourra être une mère. Nous avons dans nos services, à la Salpêtrière, des imbéciles, même des idiotes, qui sont mariées, qui ont des enfants, et qui seront toujours retenues dans l'asile, parce qu'elles sont absolument incapables d'user de leur liberté.

Nous n'oublierons jamais que nous avons reçu un jour la visite d'une mère qui nous redemandait sa fille pour chercher à la marier. Cette fille était entrée chez nous enfant, enfant imbécile, devant vivre et mourir imbécile. Quand elle grandit, sa figure devint jolie, les contours en étaient gracieux; ses yeux noirs étaient beaux, ses sourcils bien arqués, ses lèvres vermeilles, sa bouche petite,

ses dents blanches et régulières. « Donnez-moi ma fille, nous disait cette mère : avec la figure qu'elle a maintenant je lui trouverai facilement un mari. — Votre fille est incapable d'user de sa liberté, incapable de se marier, incapable d'élever une famille. Elle mettrait le feu, elle laisserait brûler ses enfants; avant d'en avoir elle aurait été abandonnée par son mari au bout d'un mois de mariage. » Nous avons eu beaucoup de peine à vaincre le projet de cette mère, qui s'obstinait à nous reprocher de lui laisser perdre le bon moment. « La beauté passerait bientôt, ajoutait-elle, et l'occasion, aujourd'hui bonne à saisir, ne se retrouverait plus. C'est nous qui en serions cause. »

Cette beauté passa plus vite encore qu'elle ne le croyait. Au bout de moins de deux ans, cette jeune fille avait perdu son éclat, sa fraicheur, elle était presque devenue laide. On pourrait dire qu'il n'appartient guère qu'aux gens d'esprit de garder une longue jeunesse. Les imbéciles et les idiots vieillissent vite, et vivent rarement un grand nombre d'années.

OBSERVATION LXIII. — Madame Constance-Angélique H... S... de la S..., femme d'une taille élevée, âgèe de soixante-trois ans, fortement constituée, ayant la voix haute et se livrant à un bavardage sans fin toutes les fois qu'elle ne barbouille pas des rames de papier, entre dans l'asile le 12 mars 1858. Parfaitement lucide, répondant très exactement à toutes les questions qu'on lui adresse, ayant beaucoup de mémoire, gardant un souvenir très net de tout ce qui lui est arrivé dans son enfance, dans sa jeunesse, dans son âge mûr, et l'enrichissant d'une foule de choses inventées, elle appartient à cette catégorie d'êtres malfaisants qui ont le besoin de se mêler de tout et de n'intervenir

dans les affaires et les intérêts des autres que pour y jeter le désordre, la division et la haine.

Les premiers jours de son arrivée, elle les consacre à reconnaître son terrain, à étudier les règles et les habitudes de la maison, à se rendre compte des fonctions de chacun, de l'emploi des heures, des accidents et des difficultés du service pendant le jour et pendant la nuit. Puis, une fois qu'elle a donné toute son attention aux fonctionnaires, elle observe les malades, elle écoute leurs plain tes, leurs désirs, leurs faiblesses. S'étant donné l'air bonne personne et profitant des facilités que lui assure son attitude inoffensive, elle prend séance au parloir, y considère les visiteurs, les écoute, les approuve, et leur fait même à petit bruit ses offres de service. Puis, quand elle sait son monde, elle entre résolûment en campagne comme le combattant qui est sûr de ses armes. Elle commence par s'adresser aux filles de service, mais isolément et en cachette, pour éveiller chez elles la jalousie d'une pénible soumission contre une domination violente. Elle souffle l'esprit de révolte, mais avec une si apparente douceur, qu'on est quelque temps loin de la soupconner. Elle ne conseille pas l'insubordination, mais elle plaint ces pauvres jeunes filles qui plient sous le travail, et qui mourront bientôt, si elles ne modérent leur activité. En même temps, chaque fois qu'elle peut en prendre une à part, ou bien une malade à défaut d'employée, elle lui raconte d'interminables histoires contenant les détails les plus obscènes, mais présentés de manière à la laisser complétement irréprochable. C'est toujours elle qui est arrivée à temps comme un ange secourable pour soustraire une victime à un malfaiteur. La victime est tantôt une petite fille, et tantôt un petit garcon. L'histoire est remplie d'incidents pleins d'intérêt, mais surtout d'explications et de commentaires impudiques. Ces choses, elle les dit et elle les écrit : après avoir entendu, comme nous l'avons fait depuis vingt ans, le langage de toutes nos malades, nous nous persuadions que notre instruction devait être complète, et nous nous sommes aperçu en cette circonstance que nous nous trompions. Madame S... de la S... nous a appris

des choses que nous ignorions. Chaque jour elle nous remet un paquet de lettres ou un long factum, un mémoire de dix, vingt ou trente pages contenant les récits les plus exagérés, les plus mensongères allégations et les aventures les plus scandaleuses. Voici l'extrait d'une de ses lettres:

« Pour en venir à Châteaudun, et puisque vous y avez été, » vous avez dû remarquer, en descendant la côte, un magni-» fique moulin nommé Laboissière. Ce moulin appartenait jadis » à un fort brave homme nommé M. A...., qui était en outre » propriétaire de ces belles prairies qui ont dû fixer vos regards » et dont plusieurs arpents étaient à ma respectable aïeule, » veuve du célèbre médecin dont j'ai eu l'honneur de vous parler, » si instruit et tellement savant, qu'il a été reçu quatre ans avant » l'âge voulu. La bonne mère A..... était ce qu'on était alors, » à savoir, simple, excellente, aimant son semblable, et en » général bonne pour tout le monde. Elle m'affectionnait tant, » et était si maman gâteau pour moi, que j'y allais tous les » dimanches et jeudis pour me régaler d'œufs frais, bouillie, » salade à la crème, car cette excellente femme ne savait que » faire pour que je fusse heureuse, et m'embrassait comme si » j'avais été son enfant chéri.

» De leur côté, mon père et ma mère étaient au mieux avec
» ses enfants, et moi je ne manquais jamais, au sortir de l'école,
» d'aller passer ma soirée chez madame J...., dont vous avez
» connu le fils.

» Madame J... et son mari étaient tout ce qu'on peut voir de » beau et de grand, tant en homme qu'en femme. Ils tenaient » l'hôtel de la Place royale, et de plus la poste aux chevaux, table » d'hôte, table des officiers supérieurs et celle des lieutenants et » sous-lieutenants. Bref, ils gagnaient beaucoup d'argent. Mon » père, ayant été officier de la maison du roi et fort aimé » de tous ceux qui venaient en garnison à Châteaudun, allait » chaque jour dans la maison J...., et moi, dont la mine espiègle » plaisait de même que mon babil, il en résultait que maintes

» fois on me plaçait au milieu de la table entre les biscuits et » compotes. Enfin je plaisais tant à ces messieurs, que souvent, » bien souvent, ils me prenaient pour aller à la promenade et » me tenaient presque toujours debout sur leurs chevaux. J'en » avais tellement l'habitude, monsieur, que j'aurais pu m'y tenir » sans être maintenue par une main prudente. J'étais donc, » comme vous voyez, plus souvent chez madame J ... que chez » ma mère. Aussi j'allais et venais partout et dans chaque pièce. » Madame J..., femme robuste, avait deux enfants qu'elle » avait élevés et choyés avec le plus grand soin. Celui dont nous » avons déjà parlé avait treize mois, était comme son aîné, beau » et d'une force extraordinaire (j'avais cinq ans alors). La bonne » qui l'avait soigné depuis sa venue dans ce monde venant à se » marier, il fallut en prendre une autre, grande et forte fille » ayant de magnifiques dents, ce à quoi madame J... tenait on » ne peut plus.

» Tout à coup l'enfant vint à changer, puis à dépérir d'une
» effrayante manière. Les parents étaient au désespoir, et le
» médecin (premier de l'endroit), nommé C..., n'y comprenait
» rien et y perdait soins et peines, même jusqu'à son latin.
» Enfin comme il était également le nôtre et de plus ami de ma
» famille, il lui en parlait sans cesse, ce qui faisait que chaque
» fois que je revenais de le voir, ma bonne maman ne manquait
» jamais de me demander si je l'avais vujet comment il allait.

» J'avais eu occasion de voir la bonne *Madeleine* faire certaine » chose qui m'avait semblé assez extraordinaire, sans pourtant » y rien comprendre, comme vous pouvez le penser, monsieur. » Cependant un soir, en me déshabillant, je dis tout à coup à ma » respectable grand'mère : « Dites donc, bonne maman (1), hic » digitulus subjacens ventri Edovardi est-ne prædulcis? — » Prædulcis! exclamavit avia; quid habes quod de me hoc

(1) Nous avons cru devoir jeter un voile sur ces énormités, et traduire en latin ce passage écrit par une main de femme avec autant d'assurance que le reste.

» quæras? - Hem! eo fit quia Magdalena sæpissime huncce » digitulum sugit. Avia, te præterit quam juvat sugere, quam » erubescit his actis. Quod ad parvulum attinet, quid istuc? » ocellos comprimit; ego verò, pavet animus dicere, eodem » momento, mortuo similis est. - Miséricorde, dit ma grand'-» mère, quelle horrible gueuse! » Je fis un bond et me sauvai au » bout de la chambre. » Ce n'est pas pour toi que je dis cela, » me dit cette bonne mère. Viens m'embrasser, mon enfant, » couche-toi vite. Tiens, voilà une pièce de douze sous, glisse-» la sous ton oreiller, et demain matin tu la mettras avec ce » que tu as déjà, mais surtout dors tout de suite. » Je couchais » dans sa chambre. Les mots horrible gueuse, la pièce de douze » sous et la recommandation de dormir vite, tout cela fit trotter » ma jeune cervelle. Je fis mine de dormir et même feignis de » ronfler, et j'entendis cette digne femme ouvrir sa porte, puis » appeler une de ses locataires. « Annette, lui dit-elle, courez, » je vous prie, chez M. C... S'il est chez lui, priez-le de venir tout » de suite. Dans le cas contraire, dites à sa bonne que n'importe » à quelle heure il faut qu'il vienne, attendu qu'il y va de la vie » de quelqu'un. » — C'est pour le coup que je dressais les » oreilles. M. C..., étant chez lui, vint immédiatement. Après » avoir écouté ma grand'mère, il frappait le carreau avec sa » canne comme un homme furieux, et s'écriait : « Oh! l'abomi-» nable coquine! Pour sûr madame J ... va lui casser les reins, et » ce ne sera pas encore assez. J'y cours, dit-il. - Un moment, » mon cher monsieur, lui dit ma grand'maman, soyez prudent. » Madame J... est une femme emportée et violente. Croyez-moi, » voilà ce qu'il faut faire : allez-y, prévenez-la, qu'elle guette » cette coquine et la surprenne à son abominable action, car » sans cela elle pourrait nier. - Vous avez raison, reprit le » docteur. Toujours est-il que cette bonne petite Constance est » unique. Elle voit et entend tout. Vraiment, pour mon compte, » je l'aimais beaucoup, mais maintenant je l'adorerai, car elle » est cause que je vais être instruit de ce dont j'étais loin de me » douter. A présent je réponds de sauver l'enfant, et elle seule

» m'en aura indiqué le moyen. Je veux l'embrasser, quoiqu'elle
» dorme. » Puis, ouvrant les rideaux, il me prit la tête entre ses
» mains, et m'embrassa de si bon cœur, que je ne pus m'empê» cher de lui dire en souriant : « Je ne dormais pas, allez. —
» Je le vois de reste, ma bonne petite; embrasse-moi à ton
» tour, et prends cela, me dit-il, pour joindre à ton petit trésor. »
» C'était un écu de six francs. Jugez de ma joie enfantine, mon» sieur. Le lendemain, la drôlesse fut surprise, *rossée* d'une si
» rude façon, qu'il y a tout lieu de croire ab omni suctu avoca» tam et penitùs solutam fuisse (1). Enfin elle fut honteusement
» chassée et quitta le pays le même jour.

» L'enfant revint à vue d'œil, et voici comment il fut traité.
» On faisait bouillir dans une casserole de cuivre rouge non
» étamée une certaine quantité de mousse d'Islande, puis du
» salep de Perse et autant de racine de gentiane. Par parenthèse,
» c'était moi qui la coupais par petits morceaux chaque soir.
» On laissait bouillir le tout assez longtemps, on passait au tamis
» dans une casserole d'argent où il y avait déjà beaucoup de
» sucre. On joignait à cela autant de jus de gigot de mouton
» également passé au tamis ; puis on laissait réduire le temps
» nécessaire. Quand l'opération était terminée, on coulait cela
» dans un moule fait exprès, où il y avait beaucoup de ronds.
» Un quart d'heure après, on le vidait sur une serviette, puis
» on cassait chaque pastille dont j'avais toujours ma part, que
» la brave madame J... avait soin de mettre dans une bonbon-

» On faisait prendre à l'enfant, avant de le coucher, une cuil-» lerée de cette composition, et dans la journée il avait constam-» ment une pastille dans la bouche.

» Deux jours après celui dont il s'agit, madame J... envoya à
» la maison un biscuit de Savoie monstre autour duquel il y avait
» un joli collier de grenat, et sur le dessus un collier en non» pareille où il était écrit : « Pour ma bonne petite Constance. »

(1) Qu'il y a tout lieu de croire qu'elle fut guérie.

» A Pâques suivant, elle me fit cadeau d'un charmant bonnet, » avec une si belle valenciennes, qu'elle m'a servi le jour de ma » première communion, et en 1814, au départ de Marie-Louise » pour l'armée de la Loire. C'est chez M. J... qu'elle des-» cendit et coucha ; madame J... m'envoya chercher et eut la » bonté de me procurer le plaisir de voir de bien près ce joli » petit roi de Rome et sa mère ; car me donnant un plateau » chargé, je le présentai à l'impératrice, qui me fit rester et » assister au coucher de son enfant, ce qui ne m'empêche pas, » monsieur, d'être aujourd'hui ici confondue au milieu de femmes » qui n'ont ni tact ni éducation. — A quand notre prochaine » causerie, monsieur? Veuillez recevoir mes salutations. »

A l'exception de la naissance à Châteaudun, il n'y a pas un mot de vrai dans ce long récit. Tout cela est inventé par un esprit artificieux, sagace quoique malade, maître de ses souvenirs, les arrangeant, les assouplissant, les dénaturant à sa guise, selon ses goûts et selon ses passions. Il n'est pas vrai qu'un enfant de treize mois ait été exposé aux indignités rapportées ci-dessus, et il y eût été exposé, qu'à cet âge sa santé n'en eût point souffert. Il est tout aussi faux qu'un médecin ait fait faire et lui ait administré la mixture concentrée dont la préparation vient d'être expliquée. Ce médicament tonique, incendiaire pour cet âge, n'eût point été supporté par l'estomac de l'enfant et lui eût fait beaucoup de mal. C'est un conte de toutes pièces.

Nous avons sous les yeux trois cents pages écrites en moins de trois mois par madame S.... de la S.... — C'est un tissu d'aventures imaginées par elle et remplies de nombreux détails aussi obscènes que le passage que nous avons été obligé de traduire en latin. Elle écrit au directeur, à l'économe, aux surveillantes et même aux médecins des autres divisions. Elle dit aux élèves :

α Vous n'êtes point curieux, messieurs, et manquez d'adresse,
» permettez-moi de vous le dire. Si j'avais été à votre place,
» j'aurais voulu savoir pour quelle raison celle qui vous écrit est

» ici. J'aurais étudié sa physionomie et je me serais dit : Voici
» une femme qui ne me fait point du tout l'effet d'être une sotte et
» d'avoir jamais eu la tête dérangée. M. Trélat a une singulière
» mine lorsqu'il passe devant elle et redoute de lui parler trop
» souvent. Nécessairement il y a quelque motif pour cela, — et
» je ferais en sorte de le connaître.

» Songez, jeunes gens, que la curiosité ne peut jamais être
» blâmable, car elle ne vient que du désir de s'instruire; ne
» l'oubliez pas et mettez ce petit avis à profit, si vous voulez
» acquérir de la science, faire honneur à votre famille et recon» naître les soins que vos bonnes mères ont pris de vous. J'ai
» passé l'an dernier quelques jours dans une chambre à Beau» jon. Les jeunes médecips ou élèves ne fuyaient pas ma société,
» je vous assure, car je puis dire avec bonheur que là j'avais
» presque une petite cour. Aussi, si ces charmants jeunes gens
» apprenaient que j'ai été traîtreusement amenée ici, je suis bien
» certaine qu'ils feraient en sorte que l'école entière exigeât ma
» sortie immédiate.

» Si l'un de vous voulait être assez gentil pour passer à l'hôtel » des Nations, rue de Cléry, savoir ce qu'il est advenu de mon » étrange arrestation, je vous en saurais un gré infini. Racontez » donc mon aventure à autant d'étudiants que possible, tant de » médecine que de droit.

» Faute de temps rien n'est complet, mais ce sera toujours » assez pour que vous vous disiez : Ah ! ah ! nous y voilà. Ma-» dame S.... a déplu par sa franchise, on craint qu'elle ne » parle, et voici pourquoi on l'a logée avec des aliénées ou des » créatures... Enfin suffit ! Ce qui ne l'empêche pas de rire par-» fois et d'espérer que ce peuple qui n'aime point les Rodin et » les bastilles, se mêlera un jour de demander de quel droit on » a violé la Constitution, où il est positivement dit qu'on doit » respecter la liberté individuelle, à moins d'un crime. »

Avec quelle douceur, avec quel art elle parle des devoirs de famille ! Pour nous qui la connaissons à fond, nous ne pouvons, sans frissonner, l'entendre conseiller aux jeunes gens d'acquérir

de la science et de reconnaître les soins que leurs bonnes mères ont pris d'eux.

Elle écrit surtout au médecin de la division dans laquelle elle se trouve; et voyez comme elle sait se faire simple et loyale, même quand elle profère les plus indignes calomnies et les plus grosses injures :

« Comment ne me croirait-on pas? dit-elle. Voyons, raison-» nons, s'il vous plaît, et sachez d'abord que de ma vie je n'ai » menti. J'étais toujours citée partout comme un modèle de » franchise et de sincérité. Je dois donc être crue quand je vous » dis mon opinion sur les *drôlesses* qui ont l'effronterie de vous » tromper (1). Monsieur, ne jouons point au fin l'un avec l'autre, » cela ne pourrait jamais prendre et vous devez en être mainte-» nant persuadé. Or donc, pour quelle raison ne faites-vous pas » parvenir les lettres que je vous remets pour M. le préfet, pour » M. le procureur général, pour M. Partarrieu-Lafosse, pour » M. Bonnet, pour M. Noté?

» Vous devez bien être persuadé que je suis loin d'avoir l'es» prit lésé. Dès lors, pourquoi me retenez-vous ici malgré moi?
» Je n'ai besoin d'être réclamée par personne, attendu d'abord
» que je suis séparée de mon mari et qu'il est notoire qu'il a
» bien à moi plus de 80 000 francs, un mobilier considérable, etc.
» Me retenir ici, monsieur, serait une monstruosité, une chose
» tout à fait indigne d'un homme d'honneur. »

Tout cela est raisonné, tout cela se tient, s'enchaîne et va droit à une conclusion. — C'est pourtant insuffisant pour prouver qu'on jouit de sa raison et qu'on peut être libre.

Nous n'avons rien de précis sur le passé un peu éloigné de madame S... de la S... — Nous savons qu'elle a été en Amé-

(4) Ce sont les personnes les plus méritantes qu'elle qualifie ainsi ; ce sont les dignes surveillantes et sous-surveillantes qui nous secondent de tout leur dévouement dans les soins que nous donnons à nos malades.

rique et qu'elle a eu deux mariages. Ni l'un ni l'autre n'ont été heureux.

Il doit y avoir eu bien des malheurs dans le premier, car elle est revenue d'Amérique séparée de son mari, louant sous un autre nom que le sien. Quant au second époux, il a présenté requête à M. le président du tribunal civil de la Seine pour obtenir sa séparation. Ses principaux motifs sont ceux-ci :

Les premiers jours de son mariage, loin de trouver dans son ménage le bonheur qu'il espérait, il ne tarda pas à se voir en butte, de la part de sa femme, à des procédés outrageants qui dégénérèrent bientôt en scènes scandaleuses et d'une extrême violence. Compromis par elle vis-à-vis du public, il se vit forcé d'abandonner son emploi ou du moins de demander prématurément sa retraite et de changer de domicile. Dans une de ces scènes journalières, elle lui dit qu'il ne périrait que de sa main, et qu'il y avait encore des Lafarge dans ce monde. A peine entrés dans la nouvelle demeure, il fallut la quitter et résilier très coûteusement un bail. On s'installa au Marais, mais, sous le prétexte qu'il y avait des ouvriers dans la maison, la dame S... obligea son mari à un nouveau déménagement, pour aller à Pantin, qu'on abandonna bientôt pour transporter le ménage à Montigny-lez-Cormeille. Dans l'intervalle on demeura chez une famille amie, où, comme avant, comme après, comme partout, le mari était traité continuellement par sa femme de gueux, de voleur, de canaille. Dès lors, madame S ... n'eut plus de retenue, passa, à différentes reprises, plusieurs jours hors du domicile conjugal, auquel elle a fini par renoncer tout à fait. Elle alla en Belgique pour y faire imprimer contre son mari un mémoire qu'on avait refusé d'imprimer en France, à cause de la violence des expressions, à cause de la grossièreté du style.

Nous avons ce mémoire dans les mains. Toujours même hypocrisie, mais quelque chose de plus qui jette un nouveau jour sur le sujet de notre étude et ne nous permet plus de conserver le moindre doute :

« Il n'est pas une femme plus prévenante et plus attentionnée

» que moi, et bien que je n'eusse guère sujet d'aimer mon
» mari, je ne cessais pourtant pas de m'occuper de lui : je crai» gnais pour lui le chaud et le froid ; ce qu'il aimait je le faisais
» de préférence, et lui servais toujours les meilleurs morceaux.
» Bref, si nous avions des côtelettes, je lui en donnais la noix,
» me contentant des nerfs et de la graisse : je ne crains pas qu'il
» me démente, fût-il même là tout près de moi. J'ai toujours
» passé pour avoir un heureux caractère et être fort bonne per» sonne, très gaie, ne pensant jamais à moi, mais toujours aux
» autres. Je ne suis heureuse que quand je vois tout ce qui
» m'entoure l'être, monde comme animaux : amie dévoué plus
» que qui que ce soit ; aimant à obliger et prenant toujours le

Il y a de tout dans ce mémoire. On y trouve l'histoire d'une amitié touchante qui a duré plus de trente ans. Les malades de cette catégorie ont toujours à leur disposition une foule de récits vrais ou faux dont ils savent tirer bon parti.

« Ce digne ami m'aimait comme si j'avais été sa fille, il m'ado-» rait et me divinisait. Il ne cessait de me vanter partout, et » pas une femme ne pouvait m'être comparée. C'est en Amérique » qu'il m'a connue et rendu service, en me faisant passer » quelques secours dont j'avais grand besoin pour m'aider à » élever mes enfants, mais sans s'être jamais fait connaître de » moi. Ce ne fut qu'au moment de m'embarquer pour revenir en » France, que la dame, qu'il avait chargée de me remettre ce » qu'il me faisait parvenir, m'ayant rencontrée, me dit la vérité. » De ce moment, je lui vouai une reconnaissance éternelle. » Plus tard, j'appris que par trop de bonté il venait d'éprouver » des malheurs. J'accourus à Paris pour acquitter la plus noble » des dettes, celle de la reconnaissance. Bref, je lui offris de » venir près de moi ; que je me chargerais d'arranger les choses, » ce que je fis en effet plus tard. J'avais peu, mais il était si » sobre! Il partagea donc ce que j'étais si heureuse de lui offrir! » savoir, mon logement et mon pain. Nous achetâmes une petite » propriété que nous faisions valoir nous-mêmes, car il se con-

MÉCHANTS,

» naissait à tout, était d'une adresse extrême et de plus excessi-» vement travailleur. Dieu ! quelle différence !

» Ce digne homme avait reçu une brillante éducation. Il était » gai, spirituel, savait le latin comme Virgile, le grec, l'an-» glais, etc. Le soir, après une lecture instructive, nous chan-» tions ou faisions une partie de dominos, lui par pure com-» plaisance, et moi pour ne me pas coucher trop tôt, attendu » que je déteste le lit. - Je ne sortais jamais sans son bras, et » si j'avais la moindre indisposition, il me soignait comme » un bon père soignerait sa fille adorée. Cependant la cam-» pagne ne lui convenait pas et je ne m'en apercevais que trop, » il manquait à ce brave homme les cours, les bibliothèques » qu'il aimait à fréquenter jadis. Nous revendîmes cette pro-» priété et revinmes dans mon pays, où deux jours après il eut » une bonne place à l'enregistrement. Mais ce n'était pas encore » son Paris. Je prétextai d'y avoir affaire, et fis tant et si bien » que, comme je l'ai dit plus haut, j'arrangeai les choses, mis » ses affaires en ordre et lui écrivis dans mon style ordinaire : » Mon cher bon ami, vite au galop, accourez dans votre bonne » ville qui vous tient tant à cœur; fermez bien toutes les portes. » Mes compliments et les vôtres à votre patron ; de plus, faites-» lui vos adieux, attendu qu'il peut offrir votre place à un autre. » N'allez pas vous creuser la tête à deviner ce que tout cela » veut dire; venez, vous serez heureux, car je le veux. Votre » oncle C... m'a baisé la main, et votre cousin D..., ma foi, d'un » lion qu'il était, j'en ai fait un mouton très docile et même » très galant, car il m'a dit des choses charmantes. Vous voyez » bien que l'ami Casimir Périer n'avait pas tort de m'appeler » son petit Bonaparte (1), attendu que quand je me mets dans » la tête de dire : Je veux ce que je veux, je réussis à l'obtenir. » Il eut une place peu de temps après son arrivée à Paris, et

(1) Conte, pur conte, comme tout le reste. Ce récit est long, mais nous avons voulu donner cette observation comme type et modèle de ce genre de folie.

» moi j'entrepris un état qui me faisait gagner assez d'argent.
» J'eus l'idée de me mettre fabricante de bourses, et je réussis
» si bien que je fournissais les meilleurs magasins de Paris : le
» Palais-Royal, les boulevards, la rue de la Paix, etc., et rien
» qu'en revenant de mon pays, où j'avais été quelques jours, à
» la mort de ma mère, je trouvai en entrant chez moi trois cent
» vingt-sept commandes.

» Mon vieil ami et moi avions chacun notre logement dans la » même maison. Il était ce que certaines gens appelleraient » républicain, mais ce que moi, qui le connaissais si bien, j'ap-» pelais un patriote; mais patriote comme on l'était jadis à » Rome, car il aimait son pays plus que pas un et aurait tout » sacrifié pour lui : sa vie, la mienne même; dont il avait tant » de soin, s'il l'avait fallu pour le sauver.

» Les secousses qui se succédaient depuis quelques années, » tout ce précieux sang répandu sans cesse, lui avaient fait tant » de mal que son caractère s'en ressentit, et même je crois sa » raison par moments. Sitôt qu'il apprenait qu'il y avait un club » quelque part, il allait s'y fourrer. Je l'accompagnais crainte » de malheur, et il aurait été infailliblement écrasé à celui de » la salle Martel, par deux enragés énergumènes qui n'étaient » pas d'accord et en étaient yenus aux coups; ce que voyant, » cet honnête homme se précipita sur l'estrade pour les séparer » et prendre la parole à son tour, quand, accourant sur ses pas » et voyant le danger, je le pris par les jambes et l'enlevai » comme un enfant, juste au moment où estrade et orateurs » s'écroulèrent. Il était temps, comme on voit.

» Je lui fis jurer de ne plus retourner aux clubs. Il me le jura
» et tint parole; mais aussitôt qu'il voyait un rassemblement, il
» y courait, consultait ou donnait conseil, gesticulant et parlant
» à son tour très haut, si haut que je finissais par en être épou» vantée. Je craignais à toute minute quelque visite de messieurs
» de la police, gens fort estimables, je pense, et surtout fort
» utiles, mais qu'en général on n'aime point à recevoir chez soi.
» Bref, je ne dormais plus, tant j'avais peur, et c'est cette

» frayeur continuelle qui me décida à me remarier; mais je
» comptais bien de bonne foi qu'il continuerait de demeurer
» avec nous et que j'en aurais soin comme par le passé. Sa
» famille le croyait de même, mais il a refusé mon offre parce
» qu'il ne pouvait envisager M. S..., tant il lui trouvait l'air faux
» et traître, et l'on sait s'il avait raison! Enfin il n'a pu survivre
» à l'idée de me savoir malheureuse et est mort de chagrin.

» Je suis obligée, pour faire comprendre le reste, de faire » connaître une chose que j'aurais toujours voulu cacher à tous; » mais enfin, la nécessité m'y forçant, il faut bien que je me » résigne. - J'avais un fils de par le monde, qui se conduisait » assez mal, et cela depuis sa tendre enfance (oh! je n'ai pas eu » qu'un seul malheur, allez), pour lequel je n'ai cependant cessé » de faire tous les sacrifices possibles, espérant en faire un bon » sujet, sans qu'il ait voulu jamais répondre à mon attente. Je » ne le voyais jamais que lorsqu'il avait mangé effets et argent ; » maintenant il se dit changé, est marié et père. Mais, hélas !.... » On convint que par prudence je ne devais rien porter sur mon » contrat de mariage; que n'y voyant rien à moi, il finirait par » me laisser en repos; que comme on ne pouvait prévoir l'ave-» nir, on me ferait une contre-lettre, que l'on fit en effet, et » dans laquelle il était bien dit que tout ce qui était dans » la maison, argent monnoyé, titres, valeurs de toute espèce » et mobilier, étaient à moi. Je me crus parfaitement en règle » et ne redoutais rien, même en cas de mort de mon mari.

» Le croyant honnête homme, je laissai cette pièce avec mes » autres papiers, et aujourd'hui elle a disparu comme tout le » reste. J'en mourrai, car j'écris jour et nuit, et il n'est pas de » constitution au monde qui puisse résister à ce que je fais, » n'ayant que du pain sec à manger et de l'eau à boire, sans » même avoir de quoi me préserver du froid et étant sans feu » dans une chambre glaciale, obligée en outre de faire des » courses avec des chaussures sans semelles.

» Dans l'espoir que je finirai par mourir de faim, de froid et » de misère, M. S... dit à tout le monde que je ne manque de » rien et que j'ai beaucoup d'argent. — Beaucoup d'argent! ou
» le prendrais-je? — Est-il possible de laisser sa femme dans
» une pareille détresse, surtout quand elle relève à peine de »maladie.

» Je ne sais si j'ai dit que j'essayai d'aller chez cet infernal
» B... (1), qui se rua sur moi et me brisait les épaules. Tandis
» qu'il me serrait comme dans un étau, sa femme me donnait
» des coups de pied dans les jambes et dans les cuisses, et à eux
» deux ils faillirent m'assommer. Je faillis mourir de désespoir,
» et j'eus de si fortes convulsions, non-seulement ce jour-là
» mais après, que je tombais à chaque instant dans les rues, et
» qu'une fois on me ramena mourante.

» Je demeurais à Rieux, où la plus noire trahison m'avait » forcée d'aller. Chaque jour j'étais poursuivie par le misérable » fils de mon mari. Il me faisait de si effroyables menaces que » je n'en pouvais plus. Je me précipitais dans la première porte » venue, dont je n'osais plus sortir que le lendemain matin » pour m'en retourner. C'est ainsi que j'ai été plusieurs fois à » l'hôtel de Londres, puis passage Brady, et rue Notre-Dame » de Recouvrance-Cléry, ce qui me coûtait 1 franc 50 c. par » nuit. Deux fois de suite je rencontrai ce drôle dans un » chemin désert qu'il me fallait passer pour rentrer chez moi. » Pourquoi y était-il et qu'y faisait-il? Tout ce que je sais, » c'est que je pris le parti de fuir, puisque ma présence à » Paris ne pouvait point être utile pendant les vacances, et que » je serais infailliblement tuée un jour ou l'autre au détour d'une » rue, sans avoir même l'espoir d'être secourue par la police, » qui, n'ayant rien fait à ce garnement lorsqu'il m'avait donné » des coups de poing, n'en ferait pas davantage alors.

» Je fus conseillée d'aller en Belgique, à Bruxelles même, » d'où j'écris aujourd'hui. J'espérais bien y être accueillie favo-

(1) Ce M. B..., aujourd'hui infernal, est celui qui, ayant toute sa confiance, avait été consulté par elle pour l'arrangement de ses affaires.

MECHANTS.

» rablement par des personnes que j'avais dans mon temps
» reçues, fêtées, choyées, etc., etc.; mais il en a été autrement:
» on n'avait pas de logement, et moi j'en avais cependant eu
» toujours à leur service pour un dix mois, pour un autre huit,
» et ainsi du reste. Je pourrais dire les fêtes que je leur don» nais, les cadeaux que je leur faisais et les immenses services
» que je leur avais rendus. Oh ! cœurs ingrats, si je les nommais,
» ils seraient méprisés de tous.

» Avant de quitter Bruxelles la première fois, j'ai appris que
» la société française n'avait pas voulu s'occuper de moi parce
» qu'on lui avait dit que j'étais un espion. Moi, espion, miséri» corde ! Non, je n'ai de ma vie été espion, mais j'ai toujours
» méprisé les assassins, et j'ai horreur du sang. Je savais que
» l'Empereur devait périr le jour de sa magnifique rentrée
» comme président. Je le savais à ne pouvoir en douter, et j'ai
» fait tout mon possible pour empêcher qu'il en fût ainsi.

» Plus tard, en arrivant à Paris, je vois de mes propres yeux
» qu'il se trame quelque chose d'horrible, et l'avant-veille de
» l'affreuse catastrophe du 44 janvier 1858, je force la consigne
» et m'élance dans le cabinet du procureur impérial, et lui dis :
» — Comment, monsieur, vous persistez à ne vouloir pas me
» croire ! Mais faites donc ce que je vous prie de faire depuis
» si longtemps, il en est peut-être temps encore. Il sourit
» dédaigneusement, et deux jours après, moi je m'arrachais les
» cheveux et disais : Malédiction !

» Depuis, j'ai demandé à voir ce misérable Pierri pour savoir » s'il était un de ceux que j'avais vus souvent. On n'a pas même » répondu à ma demande pourtant si juste ! Avant qu'aucun » journal ait donné son signalement, j'ai donné celui de l'in-» dividu que j'avais vu, et il se trouve que c'est positivement » le sien.

» Après mon retour de Belgique, j'ai reçu, comme je l'ai dit,
» coups et menaces affreuses. Dès le lendemain de mon arrivée
» à Paris, m'étant pour un moment mise entre deux baraques,
» boulevard de Sébastopol, j'ai reçu derrière la tête un tel coup,

» que cela m'a occasionné un dépôt qui, ayant percé, m'a fait » une plaie énorme. La veille du dimanche gras, un homme me » mit sous le nez un papier où étaient imprimés ces mots : « Tu » auras beau faire ce que tu voudras et pourras, avant la fin de » ton procès tu crèveras. » Peu de jours auparavant, un individu » me pria de lui lire une adresse, et c'était pour m'y faire voir à » peu près la même chose. Bref, dernièrement, au moment où » je sortais de chez M. Jules Favre et me trouvais place Venta-» dour, deux misérables se jetèrent sur moi en me répétant ces » mêmes menaces de mort accompagnées d'abominables injures, » puis ajoutant : « On se moque pas mal de toi et de ton Favre, » avant peu, vieille r.... tu crèveras. Puis, tout à coup l'un » me donna un si rude coup dans la côte, que le sang coulait le » long de ma cuisse (depuis lors j'y ai une plaie et je puis à » peine marcher); je tombai à la renverse, et au moment où » j'essayai de me relever, l'autre m'allongea un si rude coup de » pied derrière la tête, que depuis elle me fait un mal affreux. »

Quelque temps après, madame S... s'imagine qu'on lui a fait boire de l'eau empoisonnée. Au bout de quelques minutes elle se sent toute lourde, la tête lui tourne et le cœur lui fait mal. Elle vomit, sa bouche et son palais se remplissent de choses qui ressemblent à des toiles d'araignée; ses jambes s'allongent de telle sorte que le pied de son lit craque. Ses yeux sortent de la tête, si bien qu'avec l'un elle voit l'autre. La langue est épaisse. Avec ses ongles elle cherche à détacher l'enduit qui la couvre : il s'en va par écailles. Les vomissements cessent et les yeux rentrent dans l'orbite; mais elle ne voit plus clair, la peau de son estomac semble tenir à son dos, les convulsions recommencent. Dévorée par la soif, elle veut boire ... on se jette sur elle et on lui tord les bras. Elle voudrait qu'on la vît quand l'air est chargé d'électricité : ses cheveux se hérissent et sa tête tourne sur ses épaules. C'est un phénomène que tous les médecins ont remarqué chez elle depuis sa plus tendre jeunesse, et il y a eu même de très fortes gageures à ce sujet. M. le docteur Dubois qui, dit-elle, l'aimait comme si elle eût été sa fille, lui a dit

cent fois : « Ma chère enfant, si la Faculté pouvait se douter » de votre organisation, jamais, au moment de votre mort, elle » ne vous laisserait mettre en terre ; et si vous aviez des enne-» mis, il leur serait facile de vous tuer rien qu'en passant leur » doigt sur un carreau. Surtout ne parlez de cela à personne, » entendez-vous ? Qu'il vous suffise de le savoir et d'éviter d'a-» voir près de vous, soit oiseaux, soit toutes choses bruyantes ; » fuyez la musique, car elle vous tuerait également. »

Il est évident que madame S... a des hallucinations; qu'il lui arrive de se voir poursuivre et de se sentir frappée. Elle courait alors épouvantée, et entrait, disait-elle, dans la première porte venue. Il paraît même probable qu'elle a été congestionnée, qu'elle est tombée sans connaissance et est restée fort affaiblie à la suite de cet accident.

Il faut remarquer aussi ce qu'elle dit en parlant de la rentrée du président de la république et de l'événement du 44 janvier. C'est à la fois de la forfanterie et du délire. La scène des deux baraques du boulevard de Sébastopol est une hallucination accompagnée ou suivie de congestion, de perte de connaissance et de chute ayant occasionné une blessure. Il en est de même de la scène du papier qu'on met sous le nez de madame S... la veille du dimanche gras, et de l'aventure des deux hommes qui se jettent sur elle en proférant les mots les plus grossiers. Elle tombe, se blesse et attribue son mal aux coups des êtres fantastiques qu'elle vient de voir.

Il faut faire les mêmes réflexions sur l'aventure d'empoisonnement qu'elle raconte. Il est évident qu'elle eut alors des convulsions et autres accidents nerveux fort complexes. Quant aux paroles de M. Dubois, elles ne sont qu'un conte comme ceux que madame S... fait à la journée.

Nous avons raconté son attitude les premiers temps de son séjour. Elle se serait rendue odieuse à tout le monde si l'on pouvait concevoir de la haine pour des malades. Non-seulement elle attaquait, calomniait, brouillait et divisait; non-seulement elle persistait dans ses récits obscènes, mais il lui arrivait

fréquemment de se coucher entièrement nue sur son lit, à côté des autres malades, et de les révolter par cette intolérable impudicité. Il lui arrivait aussi de pousser tout à coup des cris effrayants et de réveiller et d'empêcher de dormir tout un dortoir.

Elle fut baignée fréquemment, et ses cris et ses agitations nocturnes se calmèrent, mais sa méchanceté resta la même ; ce côté est incurable. Malgré la surveillance et les précautions dont elle fut l'objet, elle était une cause si fréquente de trouble et de souffrance, que nous fûmes heureux de la voir partir pour un asile départemental auquel elle devait appartenir.

Nous avons tenu à faire bien connaître cette malade par ses paroles, et, à défaut d'une connaissance suffisante de ses actes, par ses longs et fastidieux écrits. Parfaitement lucide, toujours lucide malgré sa déraison, il fallait cette longue étude pour lui assigner la place qui lui était due.

Elle a été aliénée toute sa vie, aliénée malfaisante, aliénée dangereuse, ce qui ne l'a pas empêchée de contracter deux mariages. Quoique nous ne sachions pas tous les détails de sa vie, le seul fait de ses deux mariages suffit pour nous donner une idée de toutes les souffrances qu'elle a causées, de tout le mal qu'elle a fait.

Les quatre observations qu'on vient de lire offrent des types heureusement rares. On y trouve la corruption, la violence et l'esprit d'intrigue portés à leur suprême puissance.

Chacune des malades qui font le sujet de ces observations était d'une prodigieuse habileté à faire le mal, rien que le mal. Nous les avons beaucoup observées, et nous n'avons trouvé chez aucune d'elles la moindre qualité. Toutes quatre étaient mariées.

CHAPITRE X.

KLEPTOMANES.

On désigne sous le nom de kleptomanes ou klopémanes les *aliénés* qui sont invinciblement poussés à s'emparer de ce qui ne leur appartient pas : nous disons *aliénés*, parce qu'il ne peut être question que d'eux dans ce livre. Il est bien entendu que nous ne parlons pas des voleurs de profession, de ceux qui sont du domaine de la police correctionnelle ou de la cour d'assises. Toutefois nous devons dire qu'il se commet encore à cet égard d'assez nombreuses erreurs, et que plus d'un malade est condamné comme voleur. C'est une injustice, c'est une inhumanité qui devient de plus en plus rare et qui cessera d'être possible, nous voulons l'espérer.

L'enfant prend assez souvent ce qui ne lui appartient pas. Il est peu de mères à qui il ne soit arrivé de trouver dans les poches de leur fils ou de leur fille une foule de joujoux ou d'objets quelconques, pris sur la table, sur la cheminée d'un salon ou enlevés à un petit camarade. Quelques enfants, sachant déjà qu'ils font là une méchante action, mettent plus ou moins de dissimulation dans son accomplissement, s'emparent de l'objet pendant qu'on tourne la tête ou pendant qu'on est sorti de la pièce où ils se tiennent. Il en est qui trompent ou cherchent à tromper leurs parents sur l'origine des objets surpris en leur pos-

session. Ils l'ont trouvé, ou bien un petit ami ou sa mère le leur a donné. On s'informe, et l'on constate à la fois deux mauvaises actions, — un vol et un mensonge.

Les conseils maternels, les reproches et les punitions sagement et habilement mis en usage, l'ascendant de la mère sur l'enfant, suffisent ordinairement pour étouffer, dès le très jeune âge, cette fâcheuse tendance. Pourtant tous les écoliers savent que même dans la société qu'on appelle bien élevée, il existe encore des jeunes gens de douze, quatorze ou quinze ans, qui prennent les livres, et, quand ils en trouvent l'occasion, l'argent de leurs camarades. A moins que l'enfant n'ait jamais reçu aucun conseil ou qu'il n'ait eu au contraire que de mauvais exemples sous les yeux, cette persistance du vol chez le jeune homme est du plus fâcheux augure pour l'avenir. L'enfant du premier âge s'est corrigé pour avoir des bonbons ou par crainte du châtiment, ou pour ne point faire de peine à sa mère, mais que d'autres mobiles chez le jeune homme : le respect de soi-même, le devoir envers les autres, le soin de sa réputation, l'honneur personnel et l'honneur de la famille, l'intérêt bien entendu !... Malheur au jeune homme de douze ans qui ne sent ni ne comprend la puissance de ces principes, la souveraineté de ces lois. Si le mal n'est incurable encore, il va le devenir, il est grandement temps que le retardataire prenne sa course dans une voie nouvelle.

La régénération se fait quand l'intelligence est normale; mais, à cet égard, quelle inégale répartition dans l'appui accordé aux différentes parties de la société ! Que de tendresse et que de protection pour les uns ! Quel

KLEPTOMANES.

abandon pour les autres! Beaucoup d'enfants pauvres ne sont et ne restent voleurs que parce qu'ils ont manqué d'affection de famille et de bons conseils. Un grand nombre deviennent adultes sans avoir aucune notion du bien et du mal. Le perfectionnement de nos écoles et l'obligation de les fréquenter devront amener une notable diminution dans les condamnations judiciaires. Il faut rendre à l'atelier social toutes les ressources vivaces qui lui appartiennent et n'avoir plus à en écarter que les malades.

La kleptomanie est fréquente parmi les imbéciles. Beaucoup d'entre eux, fort déshérités intellectuellement, n'ayant jamais pu lire, ni écrire, ni compter, absolument incapables d'apprendre un métier quelconque, montrent infiniment d'habileté, infiniment de ruse dans leurs vols, soit pour les accomplir, soit pour détourner les soupçons et les faire planer sur d'autres. Nous avons eu longtemps dans notre service une imbécile qui commettait des vols très fréquents sans jamais se laisser surprendre, et qu'on ne put confondre qu'en ayant la patience de demeurer caché dans un lieu qu'elle croyait solitaire.

Si l'homme, avant le développement de ses facultés morales, si l'enfant s'empare de ce qui ne lui appartient pas, on voit ce même penchant revenir chez l'homme privé de son intelligence par la maladie. La kleptomanie se fait souvent observer dans la paralysie générale. Chez nos aliénés on trouve journellement les poches des paralytiques remplies des tabatières et des mouchoirs de leurs voisins. Ce signe peut aider puissamment le diagnostic du médecin. Il a une fois suffi à lui seul pour nous faire deviner un malade atteint de paralysie générale, chez un homme bien élevé, ne bégayant pas, n'ayant montré aucune conception délirante, aucune idée de grandeur, n'étant encore nullement atteint dans sa motilité. Il avait vu un couteau de luxe exposé à un étalage fermé par une petite grille. Il rentra chez lui pour y prendre une pince, retourna à l'étalage, fit bien attention s'il n'était vu de personne, força la grille avec sa pince, et s'empara du couteau. Le marchand, qu'il ne voyait pas au fond de la boutique, l'avait observé dans tous ses mouvements, même quand il avait cru s'assurer qu'il n'était pas vu. Il le prit sur le fait et le fit arrêter. On conduisit le prisonnier comme voleur à la préfecture de police, où il fut soumis à notre examen (1). Les antécédents de cet homme étaient sans reproche. Nous n'hésitâmes pas à le déclarer malade et à caractériser sa maladie. Il fut conduit dans une maison de santé. Peu de jours après on apprenait que depuis quelque temps il achetait, contrairement à toutes ses habitudes, des animaux empaillés, des coquillages et une foule d'objets sans valeur; au bout de deux mois il commandait, disait-il, trente lieues de longueur de boudin et de saucisson pour nourrir tout le département. Il s'emparait de tout ce qu'il trouvait. Ses poches étaient remplies de tabatières, de plumes, d'encriers et de mouchoirs. Le bégayement ne se fit pas longtemps attendre, le malade fut conduit dans son pays, où il succomba en moins de dix-huit mois, arrivé alors au dernier degré de la paralysie générale.

(1) Nous étions alors chargé d'apprécier et de constater l'état mental des hommes et femmes conduits chaque jour au dépôt de la préfecture de police.

KLEPTOMANES.

L'observation suivante fournit un exemple presque inconcevable de kleptomanie.

OBSERVATION LXIV. — M. M..., âgé de cinquante-six ans, quoiqu'il appartienne à la société éclairée, n'a jamais pu acquérir beaucoup de savoir. Il aime le monde et a toujours montré un grand éloignement pour sa famille. Plusieurs fois on a voulu le marier, il s'y est constamment refusé. On sait qu'il a trois logements dans Paris, et que dans chacun de ces logements il n'est servi que par une femme de ménage. On s'en étonne d'abord, mais il donne une explication si simple qu'on finit par s'en contenter. Il n'aime pas à faire de longues courses le soir, et les amis qu'il visite demeurent dans des quartiers très différents. Peut-il mieux faire que de se rapprocher d'eux, et quel plus sage emploi trouverait-il de son excédant de revenu ?

Pendant la belle saison il voyage, va aux eaux, y rencontre les personnes qu'il connaît à Paris. Malgré le peu d'étendue de son intelligence, il administre assez bien sa fortune, ne l'augmente pas, mais ne fait aucune perte. A l'âge où il est arrivé il a absolument les mêmes rentes que trente ans auparavant.

Toute sa vie se passe ainsi, sans qu'on remarque rien qui en trouble le cours. Il meurt subitement. On trouve dans chacun de ses trois appartements une pièce entièrement remplie, encombrée d'objets de toute sorte, de linge, de serviettes, de mouchoirs, de flambeaux, de vases, de lorgnettes, de cannes et parapluies, de petits tableaux, de médaillons, de couverts d'argent, de montres et bijoux de toute espèce que M. M... avait pris pendant trente ou quarante ans dans toutes les maisons qu'il fréquentait, sans qu'il eût été troublé ni gêné dans le cours de ses vols. Nombre de fois il avait entendu parler chez ses amis de leurs mésaventures. Des couverts avaient disparu, des montres avaient été enlevées, on venait d'accuser et de renvoyer des domestiques. Il ne s'en était pas montré ému le moins du monde et avait joint ses doléances à celles des victimes. De ces vols

considérables il n'était pas résulté pour lui le moindre profit. Il n'en avait rien fait et tout se retrouvait. On se mit, à petit bruit, à la recherche des personnes volées ou de leurs héritiers, et l'on en découvrit un grand nombre. Les objets qui ne rencontrèrent plus leur maître, furent vendus, et le produit fut donné aux pauvres.

Cet homme, d'un esprit très borné, avait mis une telle habileté dans ses vols et dans l'art de les dissimuler, qu'il avait pu les continuer impunément et sans interruption pendant toute la durée de son existence. Il volait partout, à la ville, à la campagne, aux eaux, au bal, au spectacle, et toujours avec tant d'adresse, qu'il ne lui arriva pas une seule fois d'être accusé ni même soupçonné. C'est inexplicable (1).

On ne peut refuser à peu près le même étonnement à l'observation qu'on va lire.

OBSERVATION LXV. — Madame V... a été bien élevée. Elle se marie jeune à un employé de bureau, et elle a plusieurs enfants. Sa maison est tenue avec ordre; le mari éprouve une satisfaction, mêlée d'étonnement, en voyant que sa femme, à la disposition de laquelle il ne peut mettre que des ressources bornées, parvient toujours à maintenir chez lui une grande élégance et à porter de très belles étoffes. Les amis de la famille font la même remarque et louent madame V... de savoir se procurer à peu de frais des jouissances qui coûtent ordinairement si cher. Elle répond sans embarras que c'est chose facile pour elle, parce qu'elle s'est fait depuis longtemps pour loi de supprimer une foule d'inutilités qu'elle remplace avec avantage. On se contente de cette réponse, jusqu'au jour où l'on apprend avec stupéfaction que cette mère si exacte, si régulière dans son intérieur et dans toutes les habitudes qu'on lui connaît, vient d'être arrêtée

(4) Deux aînés, morts de convulsions dans le premier âge. Un oncle hypochondriaque.

KLEPTOMANES.

volant des étoffes dans un magasin. C'était vrai et cela durait ainsi depuis un grand nombre d'années. Madame V... n'avait jamais acheté aucune de ses robes ni aucune de celles de ses filles. Elle les avait toujours dérobées avec tant d'habileté, qu'on ne s'en était jamais aperçu. Le mari était loin de soupçonner cette calamité (1).

On lit dans un rapport de M. le conseiller Cazenave, à la chambre des appels de police correctionnelle, audience du 30 juin 1853, qu'un Irlandais de noble race, qui avait été très riche et qui était encore dans l'aisance,

(1) On dit que dans quelques États de l'Amérique du Sud, où la civilisation était trop peu avancée encore il y a une trentaine d'années pour avoir réalisé tous ses bienfaits, les dames du lieu prenaient généralement grand plaisir à se procurer ainsi des robes. Ce genre de vol n'était pas alors atteint par les lois et n'était réprimé que par la vigilance des commis qui s'écriaient de temps en temps : « Senora ! senora ! » A quoi la dame prise la main dans le sac répondait par un éclat de rire et se retirait en faisant la révérence. Le soir, on se racontait en société les événements de la journée, combien on avait pris de robes, ou combien de fois on avait été guettée et empêchée par les commis. Il ne doit plus en être de même aujourd'hui ; mais avonsnous bien le droit de nous étonner que la réforme se soit fait tant attendre, et d'être si fiers de notre supériorité ? Chez nous-mêmes, que de progrès à faire encore avant qu'on ait recueilli tous les fruits d'une véritable civilisation ! L'opinion et la législation sont fixées quant au vol, mais combien elles sont loin de l'être sur les questions de mœurs ! Ni l'une ni l'autre n'atteignent le malfaiteur qui tend des piéges à une jeune fille, la déshonore et rend désormais la vie honnête impossible pour elle. Ce malfaiteur aura pu, dans quelques circonstances, lui faire plus de mal et être vis-à-vis d'elle réellement plus coupable que s'il l'eût tuée, et d'ailleurs n'est-ce pas la tuer que la pousser au suicide? L'opinion, aujourd'hui aveugle dans cette voie, deviendra aussi vigilante qu'elle l'est devenue pour la probité d'argent, et la législation la suivra dans ses progrès.

prenait tous les jours, et depuis longtemps, des livres de luxe aux étalages de librairie. On fait une visite chez lui, rue de la Ville-l'Évêque, dans un appartement meublé avec luxe, et l'on y trouve une bibliothèque de trois mille volumes. L'inculpé, interrogé, déclare qu'il a acheté pour trois ou quatre mille francs de livres, et qu'il a soustrait le surplus à divers étalages. Il lui est arrivé de prendre jusqu'à quinze volumes en un jour; sa bibliothèque pouvait valoir huit à dix mille francs. Il inspirait une confiance extrême aux libraires dont il fréquentait les magasins. Presque tous ont déclaré, dans l'instruction, que c'était le dernier homme qu'ils eussent soupçonné.

Condamné par le tribunal de police correctionnelle à deux années d'emprisonnement, il fut relevé de cette condamnation par la cour d'appel.

Le docteur allemand Bergmann raconte qu'un jeune Kalmouk, qui avait accompagné à Vienne le comte de Stahrenberg, était tombé dans une profonde mélancolie, parce que son confesseur lui avait défendu de voler. Comme il était très souffrant, on devint plus indulgent pour lui, mais à condition qu'il rendrait les objets dérobés. Il vola pendant la messe la montre de son confesseur et la lui rendit après la cérémonie. Le gouverneur d'un prince héritier présomptif de la couronne était obligé de fouiller les poches de son élève pour y retrouver les objets dérobés pendant ses visites. Dans la ville de Geseke, continue le docteur Bergmann, on voyait un épileptique qui, comme la pie, volait tout ce qu'il trouvait, et allait cacher tout ce qu'il avait volé.

Nous pourrions citer encore beaucoup de faits du

KLEPTOMANES.

même genre, presque tous pris dans la société éclairée, parce qu'ils sont plus remarqués. Il en existe pourtant un plus grand nombre dans la portion de la société qui reçoit moins d'enseignements et qui a moins de points d'appui. Là, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la maladie et le méfait se distinguent plus difficilement, les nuances s'éteignent et s'effacent sur un large fond de misère, et le juge frappe quelquefois un malade en croyant atteindre un coupable.

a cho est ce automorphistic est a site result for an alle is

and the second transformed and frame here and the second states

The share and the state of the

The for ficking the

CHAPITRE XI.

SUICIDES.

Ce ne serait pas ici le lieu de discuter si l'homme a le droit de se tuer.

Toutefois il est d'une philosophie élevée de dire que l'homme commet une grande faute, et plus qu'une faute en s'arrachant l'existence. Si dans les jours difficiles et jusqu'à la suprême heure, il cherchait mieux au fond de lui-même, il y trouverait toujours, presque toujours, contre des douleurs plus ou moins bornées, de durables et immortelles ressources. Les grandes facultés de l'âme, la volonté, le courage, ne font que grandir et se fortifier dans la lutte qui les exerce. Quelque prolongée que soit la tourmente, l'âme y suffira si elle est ce qu'elle doit être, si elle est ce qu'elle peut être, et il n'est rien de plus noble que ce combat, rien de plus attachant pour la curiosité, rien de plus satisfaisant pour la dignité humaine.

N'est-ce point assez pour élever l'homme à la hauteur de toutes ses épreuves ?

Une fois dans ce domaine, il lui serait toujours possible de trouver en soi une source infinie de puissance, et de considérer les difficultés, le chagrin et le malheur comme une tâche, comme un champ de travail digne de sa force.

Et enfin, si l'immortalité eût été accordée ou imposée à l'homme, on comprendrait quelquefois ses protestations,

SUICIDES.

ses rébellions peut-ètre contre l'éternité. Si seulement sa vie était de plusieurs siècles, on pourrait admettre quelques plaintes : mais quand la mort inévitable suit de si près la naissance ; quand dans ce court moment qui sépare l'une de l'autre il y a tant de choses à voir, à sentir, à penser, à regretter, tant de merveilles à apprendre, tant de réflexions et tant d'études à faire, quand l'esprit et le sentiment sont si vastes et le temps si court, pourquoi se plaindre et pourquoi montrer de l'impatience? Nous entrons dans la vie, nous nous sommes mis en grand travail, nous commençons à être gens de quelque expérience, et voici déjà la mort. C'est une fin qui ne peut manquer. Pourquoi brusquer le départ?

Mais il est un autre point de vue qui, pour être plus secondaire, n'en devrait pas avoir moins d'autorité sur la foule. C'est que dans les plus grandes calamités il suffit d'attendre, de savoir attendre. Les événements passent, et s'il a eu assez de patience pour survivre à l'épreuve, l'homme se retrouve alors en possession de sa propre force et plus maître des choses extérieures.

Il est d'observation que dans un grand nombre de suicides d'hommes de quelque valeur, les événements qui les avaient poussés au désespoir d'eux-mêmes se sont promptement modifiés après leur mort, et qu'il leur eût été facile de ressaisir les biens de toute nature qu'ils croyaient avoir perdus, ou de retrouver de très amples compensations.

Quoi qu'il en soit, et après cette déclaration que nous avons éprouvé le besoin de faire, il faut bien reconnaître le fait matériel. S'il n'a pas le droit de se tuer, l'homme

en a la possibilité. Son intelligence lui en fournit les moyens. D'un lieu élevé il se précipite sur le sol et s'y fracture le crâne. Il se jette dans la rivière et s'y asphyxie. A l'aide d'une corde il supprime la respiration, qui ne peut s'interrompre sans que mort s'ensuive. Par une arme piquante il se frappe au cœur ou sur le trajet d'un gros vaisseau; par un instrument tranchant il se coupe la gorge. Il avale du poison ou se brise la tête ou la poitrine d'un coup de fusil ou d'un coup de pistolet. Avec une volonté persistante il peut aussi se faire mourir de faim.

C'est le genre de mort que recherchent un grand nombre d'aliénés. Cette volonté était souvent invincible, jusqu'à Esquirol, qui eut la grande et ingénieuse idée de faire arriver des matières alimentaires dans l'estomac sans avoir besoin du consentement du malade. Tel est le résultat dù à la sonde introduite dans l'œsophage par les narines. On nourrit quelquefois des aliénés par ce procédé, pendant fort longtemps, mais plus souvent le malade, après avoir reconnu l'impossibilité d'arriver à son but, consent à manger après une ou deux applications de la sonde. Le moyen n'en a été que plus utile, car l'alimentation normale, avec la mastication et la liberté de choix de la nourriture, selon les cas, est infiniment plus profitable que l'alimentation artificielle sans mastication, et toujours réduite à l'emploi de substances plus ou moins liquides.

La folie-suicide est peut-être celle qui est le plus constamment héréditaire, ou qui au moins se transmet avec le plus de fidélité. On voit des familles entières dont les membres, arrivés à un même âge, se tuent, et quelquefois tous de la même manière.

SUICIDES.

Esquirol rapporte le fait suivant, d'après Rush (1) : Les capitaines C. L... et J. L... étaient jumeaux. Ils étaient si ressemblants, qu'on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre. Ils servirent dans la guerre de l'indépendance, s'y firent remarquer et obtinrent les mêmes grades. Leurs alliances étaient honorables, leur fortune prospère, leur famille très unie. Ils demeuraient à deux milles l'un de l'autre. Le capitaine J. L..., revenant de l'assemblée générale de Vermont, se cassa la tête d'un coup de pistolet; il était triste et morose quelques jours auparavant. Vers le même temps, le capitaine C. L... devint mélancolique et parla de suicide. Quelques jours après, il se lève de grand matin, propose à sa femme une partie de cheval, se rase, après quoi il passe dans une chambre voisine et s'y coupe la gorge. - La mère de ces deux frères était aliénée, et deux de leurs sœurs ont été, pendant plusieurs années, tourmentées de l'idée de se donner la mort.

M. G..., propriétaire, laisse sept fils avec une fortune de deux millions. Nul d'entre eux n'éprouve de revers de fortune, quelques-uns, au contraire, augmentent leur patrimoine; tous jouissent d'une bonne santé apparente, d'une existence honorable et d'une grande considération. Les sept frères, dans l'espace de trente à quarante ans, se sont suicidés. Dans une autre famille, on compte cinq suicides : grand'mère, mère, sœur, fils et fille (2).

Un riche négociant, d'un caractère très violent, est

(1) Medical Inquiries and Observations upon the diseases of the Mind. Philadephia, 4842, in-8.

(2) Gall, Fonctions du cerveau. Paris, 1825.

père de six enfants. A mesure que ses enfants ont fini leur éducation, il leur donne une forte somme d'argent et les éloigne de chez lui. Le plus jeune, âgé de vingt-six à vingt-huit ans, devient mélancolique et se précipite du haut du toit de sa maison. Un second frère, qui lui donnait des soins, se reproche sa mort, fait lui-même plusieurs tentatives de suicide et meurt des suites d'une abstinence prolongée. Un an plus tard, un autre frère a un accès de manie dont il guérit. Un quatrième frère, médecin, qui deux ans auparavant avait répété, avec un désespoir effrayant, qu'il n'échapperait point à son sort, se tue; vers la même époque, une sœur, devenue lypémaniaque, fait mille tentatives de suicide. Le sixième frère est à la tête d'un grand commerce. Sa femme, ses enfants sont pour lui des anges tutélaires. Malgré tant de prospérité, malgré tant de liens, ce malheureux s'est tué comme les autres.

Une dame de quarante-huit ans, regrettant le monde qui la quittait, eut des hallucinations de l'ouïe et de l'odorat. Elle croyait sentir la graisse des moyeux de voiture (cambouis), et lorsqu'elle était tourmentée par cette odeur, elle devenait plus triste et avait du penchant au suicide. Après de nombreuses tentatives, toujours par l'opium, elle en prit, à l'âge de soixante-huit ans, une très forte dose, et mourut dans des douleurs atroces. Une cousine de cette dame, tombée dans la tristesse, manifestait du dégoùt de la vie. Un voyage est conseillé, on en fait les préparatifs qui paraissent la distraire. Les chevaux sont mis à la voiture ; au moment où son fils, qui devait l'accompagner, lui offre la main pour monter en voiture,

elle dit avoir oublié quelque chose, remonte précipitamment et ne redescend pas. Son fils, après quelque temps d'attente, va rejoindre sa mère et la trouve expirante: elle s'était empoisonnée. Plus tard, ce même fils s'est brûlé la cervelle.

Voici une autre famille. Trois frères se sont suicidés, un quatrième a eu plusieurs accès de manie, et une sœur a plusieurs fois essayé de se tuer. Le cinquième enfant, M..., avait éprouvé une terrible émotion lors du suicide d'un de ses frères, mal portant, auquel il donnait les soins les plus tendres. Celui-ci monte dans un grenier. Notre jeune homme le suit, et au moment où il était près de l'atteindre, le malade se précipite en criant : « Imite-moi. » - M..., horriblement affligé, se croit coupable et s'accuse d'avoir manqué de surveillance. Cette idée le jette dans le désespoir, il veut se détruire, et fait dans ce but plusieurs tentatives. Après un voyage et quelques alternatives de bien et de mal, il retombe dans un violent accès et reste vingt et un jours sans rien prendre. On l'entend répéter souvent : « Qu'il en coûte pour mourir ! » Il consent enfin à prendre quelque chose, mais n'a pas assez de force pour avaler. Il meurt.

Toutes ces observations sont prises dans Esquirol.

Nous empruntons au docteur Cazauvieilh le document suivant, qui constate non-seulement la répétition du suicide dans les familles, mais jusqu'à la reproduction exacte du même genre de mort.

Dans la famille indiquée sous le n° 2, l'oncle se noie en 1804, — le neveu se noie en 1809.

Dans la famille indiquée sous le nº 9, l'oncle se pend en 1807, — le neveu se pend en 1823.

Dans la famille indiquée sous le n° 24, le grand-oncle se pend en 1803, – le petit-neveu se pend en 1817.

Dans la famille indiquée sous le n° 29, le père se pend en 1817, --- la fille se pend en 1820.

Dans la famille indiquée sous le nº 30, l'aïeule se pend en 1802, -- le petit-fils se pend en 1817, -- la sœur de celui-ci se pend en 1821.

Dans la famille indiquée sous le n° 61, le grand-père se pend en 1799, — le petit-fils se pend en 1827 et le frère et la sœur de celui-ci ont essayé de se suicider.

On lit dans le livre de M. Brierre de Boismont sur le suicide (1) :

« Il existe dans la société un bon nombre d'esprits exaltés qui s'enflamment à la moindre contrariété, cherchent des querelles, des duels, parlent à chaque instant de se tuer : véritables fléaux pour leurs familles et leurs connaissances, ces individus attentent souvent à leurs jours.

» Ces caractères exaltés s'emportent avec une extrême facilité, ne veulent écouter aucune observation, se croient excessivement malheureux quand on leur fait quelques représentations.

» Une jeune demoiselle, à laquelle son beau-frère refuse d'aller au bal, se jette à l'eau, et n'échappe cette fois à la mort que parce qu'on lui prodigue des secours à temps.

(1) Paris, Germer Baillière, 1856.

SUICIDES.

» Pour ces organisations malheureuses, tout devient un motif de mort. Plusieurs années après, cette demoiselle fait la connaissance d'un jeune homme, quitte la maison où elle était placée, et à peine quinze jours se sont-ils écoulés, depuis que cette liaison existe, que sur la simple annonce d'un voyage elle met fin à ses jours. Voici sa lettre à sa sœur :

« Avant-hier, en t'écrivant, je ne pensais pas à mon
» projet, mais aujourd'hui je vais mourir. Conçois-tu cela?
» Mourir quand on n'a pas vingt ans! Oh! c'est triste,
» n'est-ce pas? Mais il le faut. Il part, il me quitte, et moi
» je reste seule. Plus personne qui m'aime. Oh! mon Dieu,
» il vaut mieux être morte. Peut-être me regrettera-t-il un
» peu. Adieu, ma sœur, j'aurais voulu t'embrasser pour
» la dernière fois, mais il n'y a pas moyen. Adieu. »

» Le chef d'un établissement, chez lequel se trouve une autre demoiselle ayant cette disposition d'esprit, écrit à ses parents en ces termes :

» Votre fille nous cause beaucoup d'inquiétude à cause
» de sa mauvaise tête. Nous craignons qu'elle ne fasse
» quelque malheur; il est inutile de lui donner des con» seils, elle ne veut en écouter aucun. Elle se trouve par» fois si malheureuse, qu'elle forme des projets sinistres,
» dont l'idée seule est de nature à nous ôter tout repos.

» Venez donc tout de suite à Paris la chercher, le mieux » serait de l'avoir près de vous. »

» Le soir même du jour où cette lettre était écrite, cette jeune personne se suicidait. »

Stobée, écrivain commentateur au commencement du

cinquième siècle, parle d'un jeune homme qui se pendit pour ne point se livrer aux travaux de l'agriculture, prétendant qu'il est trop monotone de semer pour récolter, de récolter pour semer, et de toujours recommencer la même chose (1).

Tout le monde connaît le fait rapporté par Hufeland dans son *Journal de médecine pratique*, cahier de mars 1819. Nous le reproduisons ici, parce qu'il témoigne minutieusement et scrupuleusement de la plus parfaite lucidité du suicide, jusqu'à son dernier soupir :

« Un négociant, âgé de trente-deux ans, ayant perdu sa fortune, résolut de mourir de faim. Ce malheureux était malade depuis six à sept semaines; chargé d'un lourd fardeau, il avait fait une chute et éprouvait depuis lors des douleurs continuelles dans l'abdomen. Du 12 septembre 1818 au 15, il erra dans la campagne et s'arrêta dans un bois peu fréquenté; le 15, il creusa une fosse, y fixa le lieu de sa mort, et y séjourna jusqu'au 3 octobre, jour auquel il fut trouvé par un aubergiste. Après dixhuit jours d'abstinence, il respirait encore, mais il était sans connaissance, et il expira dès que l'aubergiste lui cut fait avaler avec beaucoup de peine une tasse de bouil-

(4) Il ne nous est pas venu à la pensée de comprendre dans ce cadre nosologique des suicides tels que ceux de Lucrèce, de Caton, de Brutus, et, dans les temps modernes, de Roland, de Condorcet, de Beaurepaire, etc.

Au point de vue où les événements avaient jeté leurs auteurs, ces suicides arrêtés et accomplis dans la plénitude de l'intelligence et sous l'inspiration d'une inflexible conviction, sont des actes de haute vertu, et ne peuvent trouver place dans l'énumération des infirmités humaines.

lon dans lequel on avait mis un jaune d'œuf. On trouva sur lui un journal, écrit de sa main et au crayon. Voici l'abrégé de ce journal :

« Le généreux philanthrope qui me trouvera après ma mort est invité à m'enterrer, à conserver pour lui, à raison de ce service, mes vêtements, ma bourse, mon couteau, mon portefeuille. Je ne suis pas un suicide, mais je suis mort de faim parce que des hommes pervers m'ont privé d'une fortune considérable et que je ne veux pas être à charge à mes amis; il est inutile d'ouvrir mon corps, puisque, ainsi que je viens de le dire, je suis mort de faim... 16 septembre.

» Quelle nuit j'ai passé! il a plu; j'ai été mouillé; j'ai eu froid... 17.

» Le froid et la pluie m'ont obligé de marcher; ma marche était pénible; la soif m'a déterminé à lécher l'eau qui était restée sur les champignons. Que cette eau était mauvaise!... 18.

» Le froid, la longueur des nuits, la légèreté de mes vêtements, qui me fait mieux sentir la rigueur du froid, me font beaucoup souffrir... 19.

» Il se fait dans mon estomac un vacarme terrible; la faim, et surtout la soif, deviennent de plus en plus affreuses. Depuis trois jours il n'a pas plu. Si je pouvais lécher l'eau des champignons!... 20.

» N'en pouvant plus de soif, je me suis traîné avec peine et beaucoup de temps pour acheter une bouteille de bière qui ne m'a point désaltéré; le soir, je suis allé chercher de l'eau à une pompe, qui est près de l'auberge où j'ai acheté la bière... 21.

» Hier (22), j'ai pu à peine me remuer, moins encore conduire le crayon; la soif m'a fait aller à la pompe; l'eau était glaciale, je l'ai vomie; j'ai eu des convulsions jusqu'au soir; je suis néanmoins retourné à la pompe... 23.

» Mes jambes semblent mortes; depuis trois jours je n'ai pu me rendre à la pompe; la soif augmente; la faiblesse est telle que je n'ai pu consigner ces lignes qu'aujourd'hui... 26.

» Je n'ai pu changer de place, il a plu, mes vêtements ne sont pas secs; personne ne croira combien je souffre. Pendant la pluie, il est tombé quelques gouttes d'eau dans ma bouche, ce qui n'a point apaisé ma soif. Hier, j'ai vu à dix pas un berger, je l'ai salué, il m'a rendu le salut. C'est avec bien du regret que je meurs, c'est la misère qui m'y a impérieusement forcé, je prie néanmoins pour que la mort arrive. Mon Père, pardonnez-lui, car il ne sait ce qu'il fait. La faiblesse, les convulsions, m'empêchent d'en écrire davantage, je sens que c'est pour la dernière fois... 29 septembre 1818. »

De nos jours (26 mars 1852), un écrivain, M. Saint-Edme, qui s'est donné la mort, a minutieusement consigné, dans une espèce de procès-verbal, les dernières impressions de sa dernière nuit (1).

Ces suicides ont été causés par la misère. La misère n'est point une cause suffisante pour porter l'homme au désespoir. Dans les revers de fortune, dans la ruine, il n'y a pas de honte. Quelle folie ! parce qu'on a perdu

(†) Voyez les journaux de cette date et le livre de M. Brierre déjà cité, p. 508. — Voyez aussi le livre de M. des Étangs sur le suicide politique. quelques biens passagers et périssables, que de s'ôter la faculté d'en supporter la perte avec grandeur! Cette souveraine puissance, qui défie et domine l'adversité, n'estelle pas le premier de tous les trésors et le plus digne d'ambition? Tant que la vie est sauve, elle peut se faire honorer jusque dans les plus terribles épreuves. L'homme qui cesse d'être riche ne doit faire que changer de position, et savoir s'habituer et s'accommoder à son nouvel état. Alors, plus les événements l'écrasent, plus il s'élève par son courage. Celui qui a contracté l'habitude du bien-être doit toujours s'attendre à une vie plus rude. Celui qui a commandé doit être prêt à obéir; celui qui a fait travailler, toujours prêt à travailler lui-même. C'est ainsi que l'homme s'honore, qu'aucun malheur ne le domine, et que dans les situations les plus extrêmes il reste véritablement homme.

Voici deux observations recueillies par nous, et qui nous paraissent offrir encore quelque intérêt, après celles qui les précèdent.

OBSERVATION LXVI. — M. P... est fils d'un médecin qui n'a rien négligé pour lui procurer les bienfaits de l'instruction, mais ce jeune homme n'a nullement profité des conseils salutaires, des bons exemples et de l'enseignement qu'on lui a donnés. Ce n'était point un méchant enfant, mais on n'a jamais pu obtenir de lui la moindre application. En salle d'étude ou en classe, il dormait sur sa table ou sur son banc ; il était toujours accablé de *pensum* qu'il ne faisait pas et dont il n'était exonéré que quand il survenait quelque cause d'exemption générale. C'est ainsi qu'il a parcouru le temps de ses études et qu'il est monté de classe en classe sans avoir rien appris et sans savoir autre chose que lire fort mal et écrire beaucoup plus mal encore.

Toutefois il avait montré quelque goût pour la musique bruyante, et s'était exercé à jouer de la clarinette. C'est le seul travail qu'il ait voulu faire, et comme il ne pouvait en trouver l'emploi dans son pays, où son père voulait absolument le faire travailler chez un notaire, il prit le parti de se sauver et s'enrégimenta comme clarinette dans une troupe d'écuyers et d'acrobates courant les foires. Ses parents furent longtemps inquiets et ignoraient la triste voie qu'il avait suivie quand la troupe équestre vint établir sa tente dans une petite ville où ce jeune homme avait une grande partie de sa famille, des oncles, des tantes, qui allèrent à la foire et reconnurent leur neveu dans l'exercice de ses fonctions. Lui n'éprouvait pas le moindre trouble en leur présence, et sans aucune émotion soufflait à pleine poitrine dans son instrument. Quant à eux, ils se sentirent saisis de honte, se retirerent, et le firent appeler pour tâcher de le détourner de sa perte, mais tous leurs efforts furent impuissants. Il n'avait jamais eu, disait-il, et il n'aurait jamais de bonheur qu'à jouer de la clarinette. Ce bonheur ne fut pourtant pas de longue durée.

Ses parents moururent. Il ne songea qu'à l'argent qu'il allait avoir, le recueillit, se maria, et quelques années plus tard, après une conduite qui n'était pas mauvaise, et quand on le croyait occupé à réparer le passé, il se tua d'un coup de pistolet sans aucun motif connu. Un de ses oncles avait péri de la même manière, et son aïeule s'était jetée dans un puits (1).

OBSERVATION LXVII. — M. P..., âgé de quarante-quatre ans, avait une maison de commerce qui lui fournissait de grands bénéfices et attendait en outre une brillante fortune de son patrimoine maternel (2). Doué d'un caractère ferme en affaires, gai jusque-là avec ses amis, heureux en ménage, aimé de sa

(1) Deux suicides dans sa famille.

(2) Nous avons déjà publié cette observation dans les Annales médico-psychologiques (Répertoire), livraison de mai 1845.

emme et de ses enfants, personne ne lui connaissait aucune cause de chagrin. Pourtant depuis quelque temps on avait remarqué une modification notable dans son caractère, dans son humeur, dans ses habitudes. Quoique les occupations du jour jetassent en quelque sorte un voile sur ce changement, il n'était pas impossible à ceux qui le voyaient souvent, de lui trouver de la bizarrerie, de la mobilité, comme une agitation fiévreuse et un ton plus bref que de coutume. Mais pendant les nuits, quand il n'avait plus ni distraction, ni contrainte, alors sa malheureuse femme était témoin et victime du délire qui le tourmentait. Aussitôt qu'il était remonté dans son appartement et qu'il avait fermé ses portes, il gémissait en s'écriant qu'il était ruiné, qu'il n'avait plus rien, que ses enfants et sa femme mourraient sur la paille. Vainement celle-ciluiobjectaitelle qu'il était dans une grande erreur, que les bénéfices nets de chacune des deux dernières années avaient été de 40,000 fr., et qu'elle ne pouvait comprendre comment un négociant aussi habile que lui et aussi parfaitement au courant de l'état de sa maison pouvait prendre à tâche de se mentir ainsi à lui-même. Elle employait les reproches, les prières, la tendresse, et n'obtenait rien de celui qui, au lieu de répondre, changeait de lit, se couchait à terre et exprimait tout haut le dégoût de la vie. Quelquefois, dans sa souffrance, elle formait le projet de parler aux amis de son mari de ses nuits si tristes et si inquiétantes; mais quand elle le voyait le matin se mettre ardemment aux affaires, elle reprenait courage, et préférait garder pour elle ce tourment, dans la crainte de compromettre par une parole indiscrète la prospérité de la maison.

Une matinée de mars 1845, M, P... sortit après avoir déjeuné avec appétit et sans s'être montré ni plus triste, ni plus agité que de coutume. Sa femme, ne le voyant pas rentrer dans l'après-midi, commença à s'inquiéter, et ce n'était pas sans sujet, car on ne tarda pas à ramener M. P... dans une voiture dite *tapissière*, la seule qu'on eût pu se procurer dans le lieu où il aváit été trouvé gisant au milieu des broussailles.

Il s'était rendu dans le bois de..., puis armé de deux pistolets de poche, il se les 'était appliqués en même temps sur l'une et l'autre région temporale, et avait essayé de presser d'un même mouvement les deux détentes. La main droite obéit à sa volonté un peu plus vite que la gauche, qui fit subir à l'arme une légère déviation. La balle de ce côté rasa le front, perça de bas en haut le bord du chapeau et se perdit en l'air. L'autre, au contraire, fit trou à la région temporale droite, mais avec si peu de désordre extérieur, que le maire du lieu, s'occupant du transport du blessé et ne lui voyant qu'une si petite plaie, la prit pour une simple contusion, et s'écria : « Quel bonheur que la balle n'ait pas pénétré et soit allée au ciel ! Il n'en était malheureusement pas ainsi. On voyait à la plaie un peu de substance cérébrale. Le blessé était frappé d'hémiplégie; à moitié assoupi, il était facilement tiré de ce demi-sommeil, voyait clair, entendait bien, répondait juste, d'une voix nette et parfaitement articulée. Quand on l'avait retiré des broussailles où il était tombé, pour le mettre sur la voiture qui le ramena, il avait fidèlement saisi les conventions faites avec le conducteur, et s'écria en arrivant, comme s'il se fût agi du payement de la plus simple commission ou d'une facture de commerce : « Payez 8 fr. 50 cent., prix convenu. » Il reconnaissait tout le monde, soit des yeux, soit de l'oreille ; le pouls était tout à fait normal (60), l'écoulement de l'urine et des matières fécales volontaire. Quatre jours plus tard, une circonstance prouve combien l'odorat a conservé de sensibilité; une des gardes ayant approché sa main pour soulever sa tête : « Retirez votre main, s'écrie-t-il avec force et précipitation ; ôtez donc cette main qui pue ! » - Le sixième et le septième jour la vue est toujours parfaite, les pupilles sont égales; le malade continue de répondre juste, entend et goûte d'une manière normale. On éprouve un sentiment de douloureux étonnement en voyant la vie et l'intelligence se continuer encore avec tant de plénitude chez un homme qui a une balle, peut-être une portion d'os en plein cerveau, et qui doit nécessairement mourir. Il répète à chaque instant qu'il veut s'occu-

SUICIDES.

per de ses affaires, descendre à son comptoir, voir ses livres; que c'est jour d'échéance (c'était vrai, le lendemain était le 15), et qu'il faut qu'il fasse sa caisse.

Il vécut jusqu'au dixième jour, et avait conservé jusqu'au huitième inclusivement la faculté de comprendre ce qu'on lui disait, d'y répondre et de reconnaître la voix de son interlocuteur.

La balle a été trouvée appliquée près de la suture occipitopariétale droite, après s'être frayé une voie dans la scissure de Sylvius, avoir passé entre l'artère méningée et toutes ses branches sans en intéresser aucune, pénétré dans le ventricule, le traversant diagonalement, touché la faux et soulevé les méninges (1).

Nous ne connaissons pas de faits qui soient plus frappants que celui-ci pour la confirmation de la loi d'hérédité. Le père de M. P..., jouissant d'une très grande aisance, n'éprouva aucun revers, aucun chagrin réel, et se tua à cinquante - huit ans, après avoir dit pendant quelque temps qu'il était ruiné. Un de ses fils, frère de notre malade, se donna également la mort. Il en fut de même d'une sœur, et une autre sœur a déjà tenté de mettre fin à son existence. Le dernier fils de cette malheureuse famille fait le sujet de cette observation.

Dans un certain nombre de cas, les enfants peuvent ne tenir et n'hériter que soit de l'un, soit de l'autre de leurs auteurs, et échapper ainsi, en certaine proportion, à la transmission vicieuse, quand l'un des parents est sain. Ici le dégoût de la vie et la nécessité de se tuer ont été transmis par le père à tous ses enfants, avec une si exacte fidélité, avec une si grande puissance, que, fond

(1) Nous n'avons repris qu'un extrait sommaire de cette observation, qui offre aussi un grand intérêt anatomique et chirurgical.

et forme, tout a passé d'une génération à l'autre. Le délire a été le même, les paroles ont été les mêmes, ainsi que les actes (1).

Les suicides, hommes et femmes, dont nous venons d'esquisser l'histoire, étaient parfaitement lucides. Et pourtant tous étaient plus ou moins disposés, en venant au monde, à quitter violemment la vie. Les uns étaient riches, d'autres ne l'étaient pas, mais aucun d'eux, pas même le commerçant dont parle Hufeland, n'avait une situation absolument sans remède.

C'est beaucoup moins le malheur que la prédisposition qui pousse ces malheureux au suicide. Avec cette tendance, l'occasion ne manque jamais, depuis le refus d'aller au bal (2), qui peut suffire quelquefois, jusqu'aux plus dures épreuves, telles que des engagements difficiles à remplir, ou l'impossibilité de donner du pain à une nombreuse famille.

Eh bien! si les plus petites contrariétés peuvent suffire chez ces sortes de malades, pour les pousser irrésistiblement à une mort violente, chez les organisations normales, au contraire, et par opposition de la santé à la maladie, de la grandeur à la petitesse, jusque dans les situations les plus extrêmes, la force humaine suffit contre toutes les difficultés sociales. Une volonté inébranlable et sans limites entame et brise des résistances qui sont toujours bornées. Persister malgré les obstacles et les vaincre,

(4) Trois autres suicides et une tentative de suicide dans la famille.

(2) Voyez plus haut l'observation d'une jeune fille qui se tue parce qu'on n'a pas voulu la laisser aller au bal.

SUICIDES.

ou changer sagement de voie quand on a reconnu l'impossibilité de marcher dans la même; trouver dans ce chemin nouveau de nouvelles forces, et ne désespérer jamais, ni de soi, ni des siens, voilà ce qui est accordé à l'homme normal, voilà ce qu'il peut faire et ce qu'il doit faire, et pour cela il doit aussi ne s'unir qu'à des associés valides. Il ne faut pas entrer dans des familles inévitablement vouées à un destin funeste. Ce sont des malades auxquels on doit de la compassion, mais dont il faut fuir l'alliance.

CHAPITRE XII.

INERTES.

L'inertie est un état mental dans lequel le malade, affecté d'immobilité ou de lenteur extrême de tous les mouvements, ne répond à aucune des questions qui lui sont faites ou n'y répond qu'avec grande difficulté. Cet état pathologique, qui a aussi reçu le nom de *stupeur*, est ordinairement aigu, fréquent et assez curable. Nous n'avons point à nous occuper ici de cette forme aiguë.

Mais il en existe une autre. Il y a des inertes parmi les imbéciles. Il y en a aussi quelques-uns parmi les êtres doués de raison; toutefois ils sont rares. L'intelligence, pour peu qu'elle ait d'étendue, permet de prendre un point d'appui et d'exciter de la réaction. On développera l'activité d'un enfant inerte en faisant appel à sa conscience ou à son honneur, ou, si l'on ne peut mieux faire, à son orgueil ou à sa vanité. On pourra se trouver bien d'établir des conditions de rivalité avec d'autres enfants.

L'inertie est primitive ou consécutive. Elle succède quelquefois, soit temporairement, soit définitivement, aux grandes maladies, telles qu'une affection du cerveau, des convulsions, une fièvre typhoïde, etc.

Nous ne nous occupons pas ici des personnes qui ne sont que lentes, apathiques, mais de celles qui sont véritablement en état d'inertie congénitale ou devenue chro-

INERTES.

nique. Ces personnes sont inapplicables, insociables; nous n'avons de cet état que deux exemples bien constatés à fournir.

OBSERVATION LXVIII. — Mademoiselle Pauline C..., âgée de cinquante-deux ans au mois de septembre 1851, a toujours été inerte. On a mis tout en usage pour l'instruire, et quoiqu'elle ne manque pas d'intelligence, elle lit à peine. Elle ne sait ni broder, ni même coudre, ni faire le plus simple raccommodage.

Dans son enfance, dans sa jeunesse, dans sa maturité, rien au monde, ni le jeu, ni l'émulation, ni le sentiment du devoir, ni l'attrait du gain, n'ont pu exercer sur elle la moindre influence. Elle a passé toute sa vie à ne rien faire, se refuse à se tenir debout et à marcher, se plaint si l'on veut qu'elle soit assise, et ne se plaît que couchée. Pour effectuer son passage d'un des services d'aliénés dans le nôtre, on l'apporte sur un fauteuil, quoiqu'elle ne soit ni malade physiquement, ni faible, ni infirme.

Nous nous occupons beaucoup d'elle, et après avoir complétement échoué dans nos exhortations et dans nos efforts bienveillants, nous obtenons à grand'peine par la douche qu'elle fasse un peu de charpie. Nous n'avons jamais pu aller au delà (1).

OBSERVATION LXIX. — Madame C... était la femme d'un loueur de voitures. Agée de quarante ans, bien réglée, elle répondait parfaitement à toutes les questions qu'on lui adressait, ne délirait point et n'avait aucune hallucination. Son sommeil était bon, elle digérait bien, mais mangeait avec une lenteur extrême et se refusait à tout labeur. Cetté malade inerte ne se donnait même pas la peine de soutenir ses bras qui pendaient le long de son corps, abandonnés à leur propre poids. Par les observations, les reproches, par la patience et la douceur, par les encouragements et les récompenses, par les bains prolongés, la douche et les affusions, on n'est jamais parvenu qu'à lui

(4) Père épileptique.

faire faire un peu de charpie, pas la moindre couture, pas le moindre travail de service.

Elle a été inerte pendant toute la durée de son existence, ne s'occupant ni de son mari, ni de son ménage, n'ayant intérêt à rien, laissant tout aller, se donnant à peine le travail d'une réponse à voix basse quand on l'interrogeait; absolument incapable par sa paresse, inaccessible à tous les moyens mis en usage pour la stimuler, cause continuelle de mécontentement, de reproches, de souffrance, de malheur pour tous ceux qui l'entouraient. Jeune et entrée dans son ménage, jamais elle n'a fait ni le dîner de son mari, ni son lit, jamais elle n'a touché ni une aiguille, ni un balai. Elle n'a pu se maintenir chez elle que tant qu'elle a eu une sœur dévouée qui se substituait à elle pour tout travail. Elle a été au milieu et à la fin de sa vie ce qu'elle avait été dans sa jeunesse. Nous l'avons eue vingt ans dans notre service, où elle est morte à soixante ans d'une diarrhée chronique.

Ses parents, avant de la marier, savaient fort bien ce qu'elle était. Ils devaient être bien convaincus qu'elle serait absolument incapable de tenir son ménage, et elle n'y serait pas restée quinze jours sans le dévouement de cette sœur qui l'a généreusement remplacée pendant une douzaine d'années.

Cette famille a fait comme tant d'autres qui commettent ou une grosse erreur ou un méfait. Les unes attribuent au mariage des vertus réparatrices qu'il n'a pas, et espèrent que l'être jusque-là disgracié trouvera dans sa situation nouvelle les qualités dont il était dépourvu. Les autres cherchent tout simplement et indignement à se débarrasser d'un fils, d'une fille ou d'un parent quelconque qui leur était à charge.

CHAPITRE XIII.

MANIAQUES LUCIDES.

Les maniaques lucides sont des malades qui, tout en ayant des accès de manie bien caractérisés, exercent assez de puissance sur eux-mêmes pour les contenir et, jusqu'à un certain point, les ajourner. L'état de la plupart d'entre eux est longtemps ignoré dans le monde. Ils sont toujours lucides, ils le sont jusque dans leurs accès, et ces accès n'éclatent ordinairement que dans l'intérieur de la famille. Ceux qui les voient chez eux ou ailleurs les tiendront pendant plusieurs années pour gens raisonnables. Ces malades peuvent sortir chaque jour, faire et recevoir de nombreuses visites, voyager, rendre et recueillir des hommages, obtenir des succès, contracter des liens intimes, mais non solides. Ces aliénés n'aiment personne, et sans affection, aucun lien n'est de longue durée.

Quand ils se marient, ils le font toujours par intérêt personnel ou par orgueil. Ils déploient, pour arriver à leur but, des efforts inouïs, et aussitôt qu'ils y sont parvenus, comme ils n'ont plus le même intérêt à feindre, ils ne feignent plus. Nous avons vu et connu tels d'entre eux qui, après avoir été tout le temps qui avait précédé le mariage, d'angéliques modèles de grâce et de douceur, n'ont pas attendu le lendemain pour se livrer à leurs accès et ont fait une scène violente à l'époux ou à l'épouse le jour même des noces. Leurs emportements maniaques ont quelque analogie avec les accès de colère et paraissent souvent, comme ces accès, avoir une cause accidentelle, mais la prudence et les ménagements les plus extrêmes n'eussent pu ni éviter ni tourner cette cause. Il eût été impossible de la prévoir. C'est au milieu de la conversation la plus paisible qu'éclatera une fureur que rien ne pourra modérer. Les paroles les plus douces et les plus conciliantes ne feront qu'exaspérer cette fureur. Alors ces maniaques n'entendent rien ou paraissent ne rien entendre, ou donnent un sens forcé ou opposé à toutes les paroles qu'on leur adresse.

Nous avons dit avec intention qu'un certain nombre d'entre eux paraissent ou veulent ne rien entendre. Il est de ces aliénés qui ne sont, en effet, que des comédiens toujours en scène et ont leurs accès de propos délibéré parce qu'ils veulent les avoir et quand ils veulent les avoir. Il est aisé de deviner qu'avec de pareils interlocuteurs, tout effort de persuasion et toute conversation sont inutiles et impossibles.

S'ils font beaucoup souffrir, ils souffrent aussi euxmêmes, mais moins qu'ils ne cherchent à le faire croire, car là est leur folie. En cédant à leurs accès ils obéissent plus qu'à une passion, ils obéissent au délire qui les domine et les entraîne.

La position de victime que la plupart d'entre eux prennent avec habileté égare souvent l'opinion. C'est un des plus grands malheurs de la situation qui ajoute à la souffrance une accusation injuste.

Que l'être humain, si admirable dans l'expression de

ses grandes facultés, tombe dans l'égarement et dans les transports de l'état maniaque, quelque triste que soit ce phénomène morbide, il afflige ceux qui en sont témoins ou confidents sans les troubler et les déconcerter; mais que l'homme sain d'esprit ou du moins paraissant tel à tous ceux qui ne sont pas sa famille, soit aimable pour eux et n'ait pour sa femme et pour ses enfants que les menaces et les violences les plus extrêmes et toutes les ressources de la plus habile méchanceté ; que la femme surtout qui n'est point femme si elle n'est pleine de douceur et de gracieuse bonté, puisse être à la fois un ange aux yeux des étrangers, une furie pour sa famille, c'est là un malheur au-dessus de tous les malheurs, c'est à la fois une trop grande anomalie morale et une trop grande anomalie scientifique pour que l'observation en fasse son profit sans une plainte et peut-être un murmure. La souffrance est utile à l'homme, mais celle-là est trop profonde et trop incurable.

Plusieurs aliénés lucides que nous allons montrer ici eussent pu aussi bien peut-être figurer dans le chapitre consacré aux orgueilleux. L'important est de les faire connaître et c'est à quoi nous tenons avant tout, plus qu'à la rigueur de notre classement. Nous l'avons cherché commode et clair pour le lecteur plutôt que sans reproche aux yeux de la critique.

Avant de nous occuper des maniaques lucides auxquels appartient ce chapitre, nous voulons donner l'observation d'une manie ordinaire. Ce rapprochement nous est utile au double point de vue des malades et de ceux qui les entourent. C'est un terme de comparaison dont nous

aurons besoin et que nous invoquerons dans les conclusions qui doivent terminer ce livre.

OBSERVATION LXX (1).—Madame S... n'a qu'un enfant, un fils, et ce fils qui a aujourd'hui quarante-cinq ans, est atteint depuis plus de vingt ans d'une manie intermittente à courts intervalles. Tous les mois ou tous les deux mois, quelquefois trois, il est pris d'accès plus ou moins violents et plus ou moins durables. Il lui est arrivé d'être huit mois sans en avoir, mais ce bienfait ne s'est pas renouvelé. L'ouïe s'est successivement affaiblie de plus en plus chez lui; aujourd'hui il est sourd mais comprend, au mouvement des lèvres, à peu près tout ce qu'on lui dit. Sa manière d'articuler et de parler a été un peu modifiée par sa surdité et surtout par des convulsions d'enfance. Il est obligé de faire des efforts assez considérables pour prononcer nettement, et sa parole est saccadée.

Il aime la lecture, son écriture est belle, son orthographe irréprochable. Il était musicien, jouait du violon ; il peint assez agréablement, ne joue pas mal au billard et se sert habituellement du tour pour faire de petits objets de bois ou d'ivoire, Dans l'état normal il a beaucoup d'idées et un style très imagé. Son caractère est bienveillant et affectueux. Il a de l'élévation, de la générosité, cherche à faire des actes de bienfaisance ou bien à y prendre part. Sa modestie est très grande, il a la conscience de la minorité dans laquelle le retiennent ses accès et prend plaisir à se laisser conduire et diriger par sa bonne mère. Elle, de son côté, aime à le laisser agir, posséder, disposer, et sent que, malgré toute sa réserve, il est heureux de recevoir, d'exercer et de mettre en valeur une fraction quelconque de son libre arbitre; mais aussitôt qu'il sent que son agitation va le prendre, comme un voyageur qui met en dépôt et en sureté avant de partir tout ce qu'il a de plus précieux, il

(1) Manie intermittente simple, consignée ici pour servir de terme de comparaison.

court porter à sa mère son argent, son or et tous les petits objets de plus ou moins de valeur que contiennent ses tiroirs. Dans ses accès il devient très redoutable, court, saute, crie, menace, déchire, brise, fait mine ou signe de frapper ou frappe réellement. Il est disposé à s'emparer des instruments dangereux qu'il aurait sous sa main et il en ferait usage. Sa figure a pris une expression sombre, il prononce les mots mort, tuer, mettre à mort. « Voulez-vous, dit-il, que je vous tue? -- Voulez-vous que je le tue? » On a grand soin de soustraire et d'éloigner tout ce dont il pourrait tirer mauvais parti. On lui met le gilet de force, deux hommes veillent sur ses mouvements sans l'obséder, sans le gêner. Alors lui qui est habituellement dormeur, il dort peu et seulement dans la première partie de la nuit. Il se lève de très bonne heure et va crier et courir dans le jardin où il laisse son mouchoir accroché à un arbre, sa casquette ou son chapeau à un autre. Ses oreilles s'animent, deviennent rouges et turgescentes. Il montre une vigueur extraordinaire, il parle et crie presque tout le jour, et la nuit aussi ; il court d'un bout à l'autre d'un grand parc, revient avec une égale vitesse et continue soit de marcher, soit de sauter tout le reste de la journée. Il aime, quand il va mieux, à prendre la main ouverte de la personne qui se trouvera à côté de lui et à la frapper de toute sa force. Quelquefois alors il se met à rire. Si on lui parle dans ces moments, quoiqu'il paraisse écouter ce qu'on lui dit, il y répond rarement, et toujours d'une manière inexacte ou incomplète. Il s'agenouille fréquemment en regardant le ciel et souvent en mettant la main sur son cœur.

Quelle que soit son agitation, il ne quitte pas le domicile maternel. A la ville et à la campagne tout a été disposé pour la sécurité de ce cher malade et pour que le repos des voisins ne soit pas troublé par lui. Cette tendre mère a supplié qu'à tout prix on ne l'éloignât pas d'elle, et c'est elle qui triomphe des difficultés, surmonte les périls, invente les procédés les plus propres à dominer toutes les situations. Depuis plus de vingt ans que cela dure ainsi il n'a été enlevé à sa mère que quatre fois, pour quelques jours seulement, pendant le plus haut paroxysme du mal et par force majeure.

A chaque accès il est déjà devenu si malade, que, malgré son grand âge (soixante-huit ou soixante-neuf ans), elle le promène encore dans la campagne, dans les bois, ou si elle est à Paris, aux Champs-Élysées et dans les rues mêmes, à cinq heures du matin, avant qu'il y ait foule dans la ville. Alors elle sait les signes qui l'arrêtent quand il va crier. Elle accélère ou ralentit sa marche selon son expérience qui la sert si bien qu'il n'est jamais nécessaire d'employer le domestique qui la suit. Mais elle seule est capable de ne point s'affaisser, de ne point fléchir sous un poids pareil. Cette force sûre d'elle-même et si puissante ne serait qu'une témérité dangereuse de la part d'un autre.

Cet intéressant malade est affectueux, nous l'avons dit, il aimerait une femme, il la désire, il le dit à sa mère, il lui peint ses regrets. Il lui demande pourquoi il n'a pas le bonheur de posséder une famille à lui, une épouse et des enfants. Mais il n'insiste jamais longtemps sur ce sujet. Il semble que tous deux sachent s'élever à la même hauteur pour comprendre l'insolubilité de la question. Et pourtant, elle eût pu comme tant d'autres en situation pareille, marier son fils, lui procurer la joie de la famille, se donner à elle-même des petits-enfants dont elle n'eût vu que les premiers âges ordinairement à l'abri du mal qui les menacerait plus tard. Elle n'eût eu que bénéfice et bienfait à s'engager dans cette voie ouverte devant elle. Elle ne l'a pas fait, elle ne le fera pas, parce que, une fois éclairée, elle est trop profondément honnête pour hésiter et défaillir. Pour elle le devoir est inflexible.

Et elle sait trouver ses récompenses. «J'ai quelquefois

été injuste, dit-elle, il m'est arrivé de me croire malheureuse. Combien mon sort est différent de celui d'une mère qui a perdu son enfant, son fils unique ! Le mien est fort, le mien a toujours résisté sans s'affaiblir, à toutes ses rudes secousses. Je l'aime tant, que tel qu'il est, tel que je le connais et tel que je l'aime, il me suffit. »— D'autres fois elle dit : « Vous ne sauriez mesurer mon bonheur quand il revient à la raison. Il me semble qu'à chaque guérison je le vois renaître. J'aurais tort de me plaindre. »

Sublimes paroles qui devraient suffire pour raffermir et fortifier tous les faibles !

Avec un dévouement sans bornes, avec un cœur riche comme celui de cette mère, on peut soigner les maniaques les plus agités, les plus désordonnés. Au moment le plus difficile on a toujours l'espoir de la fin de l'accès. Il n'en est pas de même des maniaques lucides qui ne laissent pas à ceux qu'ils torturent un instant de relâche.

Ces malades sont capables d'une longue dissimulation. Beaucoup d'entre eux, se contenant parfaitement au dehors, nese livrent à leurs emportements que dans leur intérieur.

OBSERVATION LXXI. — Mademoiselle J..., âgée de dix-huit ans, fille d'une portière, est d'une beauté remarquable. Colère dès ses plus jeunes années, elle est depuis quelque temps sujette à de véritables transports maniaques, pendant lesquels elle déchire et brise tout ce qu'elle peut atteindre. En même temps elle ne sait plus ce qu'elle dit et profère des phrases dépourvues de sens et des mots sans suite. Cela ne l'empêche pas de se marier ; elle épouse un homme de peine, qui frotte chaque jour l'appartement d'un jeune homme riche, demeurant dans la même maison que le nouveau ménage. La jeune femme prend l'habitude d'accompagner son mari dans cette somptueuse habitation ; elle aide aux soins de propreté qu'on donne aux meubles et se rend de plus en plus utile à côté d'une vieille servante que ses forces trahissent et qui finit par succomber. Alors elle reste tout à fait à demeure, et l'on ne pourrait peindre les attentions et les soins délicats qu'elle consacre au bien-être de celui qu'elle sert. Jamais ce dernier n'avait trouvé chez ses domestiques tant d'empressement, une si vigilante sollicitude et une douceur plus infatigable. Rien, tant que dura cette phase de la vie de cette jeune femme, n'eût pu faire soupçonner chez elle la moindre impatience, ni le moindre défaut. Son mari mourut poitrinaire, et cette circonstance ne refroidit ni son zèle, ni son dévouement. Au bout de peu d'années, sa beauté aidant puissamment sans doute, et peut-être aussi une révolution qui exagéra les sentiments généreux, elle devint la femme de son maître, et cette nouvelle épouse, affranchie de toute contrainte, donna un libre cours à ses emportements. Le changement fut subit, et le malheureux, qui croyait trouver en elle une reconnaissance impérissable, était marié depuis moins de quinze jours, que déjà il avait eu à supporter les scènes et les attaques les plus violentes. Il n'y avait plus d'ordre dans cette maison, jusque-là si bien réglée. Les repas n'étaient pas prêts à l'heure, et il semblait même que celle qui eût dû être si heureuse de satisfaire son bienfaiteur, prît à tâche de l'entourer de déceptions et de le faire souffrir. Une générosité mal réglée et plusieurs fâcheuses spéculations le ruinèrent à peu près, et alors celle qui eût dû adoucir son chagrin, ne sut trouver dans cette situation qu'un redoublement de colère. Toutes ses exigences s'accrurent au lieu de se restreindre, et quand celui qui avait été si riche n'avait plus de ressources pour faire face à ses engagements, elle lui imposait l'obligation de lui rapporter un châle ou un bijou de grand prix. Ce n'était qu'à cette condition qu'il trouvait son dîner prêt, et il s'y soumettait toutes les fois qu'il le pouvait, en

disant : « Elle est encore plus à plaindre que moi, puisqu'elle est privée de sa raison. »

Les fureurs maniaques de cette malade s'accrurent au delà de toute borne. Il arrivait à son mari de ne plus trouver un moment de repos chez lui, d'aller chercher chez ses amis le repas que lui refusait sa femme, mais de pareilles violences usèrent enfin un corps qui n'avait qu'une médiocre vigueur, et elle mourut, jeune encore d'années, mais prématurément vieillie par la fatigue.

Une sœur de sa mère était morte à la suite d'une existence semblable, et une autre sœur était idiote (1).

OBSERVATION LXXII. — Mademoiselle H..., d'une taille moyenne, d'une figure expressive et agréable, a quarante ans, mais elle est loin de les paraître. Sa menstruation est régulière, sa santé physique n'est jamais dérangée; il n'en est pas de même de l'autre. Cette demoiselle est presque périodiquement sujette à des accès de manie, pendant lesquels elle frappe à coups redoublés tout ce qui est à sa disposition, déchire ses vêtements, ses draps, ses couvertures et ses matelas, brise ses meubles et tout ce qu'elle peut trouver sous sa main. Pendant ce temps, et jusqu'au milieu de sa plus grande violence, elle conserve et possède toute son intelligence, ne fait jamais répéter ce qu'on lui dit, répond immédiatement et toujours juste aux questions qu'on lui adresse, ne se fâche pas si on la gronde, si on lui reproche de tout détruire, mais dit et affirme qu'elle ne peut faire autrement.

Ses parents, qui ne sont que des marchands de vin faisant bien leurs affaires, n'ont rien négligé pour lui faire donner de l'instruction. Elle aime la lecture et lit beaucoup. Elle écrit bien et fait avec habileté toutes sortes de petits ouvrages de broderie, de tricot, de filet ou de tapisserie, mais quand son accès la prend au milieu de son travail, elle déchire et détruit tout ce qu'elle vient de faire.

(1) Une tante maniaque et une autre idiote.

Elle a été plusieurs fois demandée en mariage, soit par des personnes qui ignoraient sa maladie, soit par d'autres qui ne manquaient pas de croire et de dire que le mariage la guérirait. Chose rare et digne d'admiration ! ce sont ses parents qui d'eux-mêmes et de leur propre mouvement se sont opposés à son mariage. Les parents, dans ce cas, font ordinairement de bien méchantes actions. Ils trompent, ils mentent, ils cachent une maladie transmissible et causent le malheur de celui qui entre dans leur famille et peut-être de toute sa descendance. En ce genre ce sont les plus riches et les plus titrés qui trompent le mieux. Les médecins d'aliénés savent plus que d'autres toutes les fraudes que commettent sur ce terrain les plus honnêtes gens du monde et les mieux famés. Ces simples marchands, au contraire, quoique l'instruction ne les eût point éclairés, ont nettement compris que le devoir ne leur permettait pas de marier leur fille, et quoiqu'ils n'eussent que cette enfant, ils ont eu le courage d'arrêter à elle leur postérité pour rester sans reproche.

C'est un modèle rare d'austère probité et un exemple à suivre.

Nous en connaissons un autre dans le monde éclairé(1).

OBSERVATION LXXIII. — Madame G... D... est une personne de trente-cinq ans en 1856, d'une taille élevée, régulière, ayant le front proéminent, les yeux d'un bleu très clair, le regard quelquefois caressant. Elle prend fréquemment et avec une grande facilité les attitudes les plus humbles, et, une fois séquestrée dans notre asile, elle ne laisse éclater qu'au bout de six

(4) Voyez la LXX^e observation. C'est la première de ce chapitre XIII.

mois de séjour, les impétueuses fureurs de son caractère. Encore les retire-t-elle promptement sous l'enveloppe glaciale qui lui sert d'égide. Nous eussions méconnu longtemps cette malade, sans les révélations de sa famille. Son ton était plein de modestie, son langage mesuré, chacune de ses réponses claire, nette, exprimée sous les formes les plus respectueuses. On n'eût pu rien deviner d'avance, et pourtant, depuis que nous avons su son histoire, depuis surtout que nous l'avons vue menaçante et redoutable, nous ne pouvons plus comprendre notre premier aveuglement : sous le velours de ces yeux, si doux en apparence, nous ne voyons plus que le regard de la panthère.

Dès sa plus tendre enfance, elle était malfaisante avec astuce et avec puissance; elle battait sa sœur aînée, mais en mettant les torts apparents du côté de la victime. Menteuse habile, elle parvenait à la faire punir, et, après l'avoir accablée de ses coups, l'effrayait et la troublait à tel point, par ses audacieuses imputations, qu'elle lui faisait perdre la tête et la mettait dans l'impossibilité de se défendre. Depuis longtemps, une seule victime ne lui suffisait plus, et elle en était venue à faire les scènes les plus violentes à d'autres membres de sa famille, et pourtant on était encore à son égard dans une grande erreur. Elle avait soin de ne se jamais compromettre que près des personnes qu'elle injuriait ou qu'elle frappait, de manière à toujours trouver, *elle si douce et si calme*, des incrédules et des défenseurs parmi ceux qui ne soupçonnaient pas ses emportements.

Elle avait, comme quelques malfaiteurs, hélas ! le don de se faire aimer et traiter avec faiblesse. On supportait chez elle, toute petite fille encore, la mauvaise habitude de prendre du tabac. Elle frappait à tour de bras les meubles de la maison, mais toujours quand ses parents étaient sortis, et sans redouter le témoignage de sa sœur, qu'elle était parvenue à faire regarder comme son ennemie.

A dix-sept ans, sans aucun motif, sans qu'aucun précédent puisse expliquer ni colorer son attaque, elle escalade une fenêtre et entre ainsi tout à coup chez sa mère : « Gueuse, coquine,

LA FOLIE LUCIDE.

» s'écrie-t-elle, tu m'as fait mettre hors la loi! Puisque tu ne » songes à t'occuper que de tes bâtards, tu ne périras que de ma » main! »

Or, cette mère qui vit encore est une femme pleine de bonté. Les bâtards, dont parle cette mégère, sont sa sœur et son frère, nés comme elle en très légitime mariage.

On a vu qu'elle battait sa sœur enfant. Elle la battait encore grande personne, et il lui arriva plusieurs fois de frapper sa mère.

Les parents cachèrent leur malheur à tous les yeux, et firent comme beaucoup d'autres en pareil cas. Ils pensèrent que le mariage guérirait peut-être cette âme malade, et cherchèrent un mari. Le pauvre mari se trouva. Le jour d'emplette des vêtements de noce, scène d'une violence extrême à la mère; même scène le jour de mariage, qui ne tarda pas à être malheureux.

La famille était si bonne, son intervention si active et si suppliante près du mari, que la situation se maintint quelques années, mais bientôt, malgré la présence de deux enfants, il n'y eut pas moyen d'y tenir. Le mal, loin de diminuer, s'ouvrit une voie nouvelle. Madame G ... D ... se livra à de folles dépenses, fit des demandes réitérées d'argent à ses parents, s'établit dans des hôtels garnis. Le mari, dont l'établissement avait été ruiné, prit un emploi de commis chez les autres; sa femme se retira dans un village voisin de Paris. Là, elle parvint longtemps à laisser ignorer à ses voisins les sévices qu'elle exercait contre ses enfants. Elle s'enfermait avec soin derrière plusieurs portes pour se livrer contre eux à ses brutales fureurs. Les pauvres petits se turent, mais quand enfin ils eurent commencé à se plaindre, on prêta si bien l'oreille qu'on entendit leurs cris; elle en frappa un de deux coups de couteau. La famille intervint, avec elle le médecin, le commissaire de police, et madame G... D... nous fut amenée.

Alors, nouveau milieu pour elle, nouvelle opinion à conquérir. Nous avons dit avec quelle puissance, dans cette maison de

verre, où personne ne peut rien cacher, elle parvint à se dissimuler complétement pendant six mois. Aujourd'hui, nous l'avons depuis trois ans. Il est vrai qu'elle m'a dit plusieurs fois qu'elle me tuera, mais elle travaille beaucoup, et ses sauvages accès sont infiniment moins fréquents dans l'état de répression qui lui convient que dans un régime de liberté qu'elle est inhabile à supporter sans péril pour elle-même et pour les autres. Ailleurs elle n'était que nuisible, ici elle est un peu utile, puisqu'elle travaille.

Il serait difficile de peindre l'anxiété de toute la famille au moment de son entrée. Mère, frère, sœur, mari, beau-frère et belle-sœur, connaissant tous sa puissance de dissimulation, redoutaient que le médecin ne méconnût son mal et ne lui rendit une liberté si compromettante et si périlleuse pour tous les siens.

OBSERVATION LXXIV. — Mademoiselle M... n'est entrée dans l'asile qu'en 1844, à l'âge de quarante-six ans, mais toute sa vie, du moins dès vingt ans, elle a été prise d'accès intermittents à courts intervalles. Enfant, elle était méchante et cherchait, quand on ne la voyait pas, à faire du mal aux autres enfants de son âge. Plus tard, elle a fait le tourment de sa famille et de tous ceux qui se sont intéressés à elle. On a été forcé de lui faire changer fréquemment de résidence, et plusieurs fois de la placer dans des maisons de traitement. Elle est israélite ; chacun sait combien les membres de cette nation s'aident entre eux : on s'est beaucoup occupé d'elle avant son entrée chez nous, mais les personnes qui lui portaient intérêt étaient âgées et n'existent plus.

Mademoiselle M... a aujourd'hui soixante et dix ans. C'est une femme d'une structure et d'une constitution solides, ayant la figure tranquille, ne s'animant jamais ostensiblement, répondant bien aux questions qu'on lui adresse, mais se bornant à répondre, n'interrogeant pas. Le peu de paroles qu'elle articule elle les profère à voix basse. On croirait que sous cette froide enveloppe il ne peut jamais y avoir aucun emportement, aucune chaleur. On se tromperait.

Mademoiselle M ... est laborieuse, elle coud bien et beaucoup, et tout en continuant de travailler, elle devient de temps en temps, un mois sur deux, nuisible et dangereuse pour ses voisines, mais c'est à si petit bruit, qu'on est lent à s'en apercevoir. Elle les pousse, elle les pince, elle les pique, elle place sur leur chaise un corps étranger qui puisse leur faire mal au moment où elles vont s'asseoir. En même temps elle s'empare rapidement de leur ouvrage, le coupe, le salit et le remet bien vite en place. Ce n'est jamais sur son propre travail qu'elle satisfait son envie de mal faire, c'est toujours sur celui d'une autre. Dans ces moments, elle parle un peu plus et accuse les personnes qui l'entourent, invente les imputations les plus artificieuses, déchire les objets de literie, les rideaux des fenêtres. Quand elle n'a près d'elle que des malades, elle ne se fait pas faute de proférer les paroles les plus obscènes, mais jamais en présence du médecin, des élèves, des surveillantes ou même des simples employées. Du reste, si on lui fait connaître qu'on sait parfaitement à quoi s'en tenir sur son compte, si on lui montre les vêtements qu'elle a déchirés, les ecchymoses qu'elle a faites à ses voisines en les pinçant tout doucettement, elle ne dit rien, ne bouge pas, sa figure demeure terne et immobile. Il nous est arrivé quelquefois de la louer de son bon travail sans provoquer plus de démonstration de sa part. Elle est également insensible à l'éloge et au blâme, aux compliments et à l'injure. Si on lui fait mettre la camisole, à elle dont l'attitude extérieure, l'apparence est toujours digne et grave, malgré ses méfaits, elle ne s'en montre pas plus émue.

Nous n'avons pas de renseignements complets sur son passé, mais nous savons qu'elle a toujours beaucoup fait souffrir tout ce qui l'entourait. Cette hypocrite a les meilleures armes à son service. Elle est toujours lucide et conserve dans ses accès l'apparence du calme le plus profond (1).

(4) Plusieurs aliénés dans sa famille.

MANIAQUES LUCIDES.

OBSERVATION LXXV. - Voici une paysanne ayant passé son enfance et sa jeunesse au village, dans le travail des champs. Sa constitution s'y est fortifiée. Excellente santé, menstruation régulière. Nous l'avons connue à l'âge de trente-six ans, quand elle est entrée dans l'asile. Elle avait perdu la fraîcheur de la jeunesse, et sa figure était masculine, mais on pouvait encore y voir les traces de sa beauté passée. Sa marche et tous ses mouvements sont virils, ses membres sont ceux d'un homme, sa voix est forte et retentissante. Au village et à Paris, elle s'est toujours livrée au travail, non avec ardeur, mais avec fureur. Elle a été mariée, elle a eu un enfant qu'elle prenait plaisir à frapper. On a été forcé de le lui ôter, et le père s'est éloigné d'elle à cause de son insociabilité. Elle s'est alors mise en service, mais, malgré ses habitudes laborieuses et sa rapidité dans le travail, il lui était impossible de rester dans la même maison. Elle est devenue de plus en plus violente et a fini par ne plus avoir sa place que dans une maison d'aliénées.

'Jamais nous n'avons vu travailler comme elle; elle a ses moments de travail de service, nettoyage, balayage, lavage à grande eau, etc., et ses moments de travail de couture. Quand elle se met à balayer, nettoyer, et cela la prend tout à coup, alors que ce soit en hiver ou en été, peu importe, elle se débarrasse de ses vêtements, et jette de côté tout ce qui la gêne, robe, camisole, jupons, fichu, bas et chaussons; elle ne garde que ses sabots et sa chemise très courte, car elle est de haute stature. Elle noue cet indispensable vêtement à la taille avec une corde ou avec un mouchoir; sa poitrine et ses jambes sont entièrement nues, mais elle est si belle dans son ardeur, que cet aspect de travail domine tout, écarte toute pensée de blâme, et qu'on ne peut lui rien dire. Et que lui dirait-on d'ailleurs? Elle est pudique malgré sa nudité. Des ouvriers qui travaillaient un jour dans le service s'étant permis (1) une réflexion sur sa jambe,

(1) La présence des ouvriers dans les services de femmes aliénées est une vraie calamité. Elle a toujours de grands inconvénients, malgré la surveillance dont on les entoure. elle les poursuivit avec son manche à balai et ils n'eurent que le temps tout juste d'échapper au châtiment qui les menaçait.

Quand elle a ainsi travaillé, balayé, jeté sur le pavé des cours cent cinquante ou deux cents seaux d'eau, son ardeur n'est pas épuisée encore, et il lui arrive, au milieu des plus grands froids, d'aller se laver et se baigner presque entièrement dans l'auge des fontaines.

Elle se livre plusieurs années de suite à ce genre de travail violent, et tous les trois ou quatre ans à la couture. Alors tout à coup, et sans que rien ait pu annoncer et faire prévoir ce changement, elle se trouve très convenablement vêtue, assise à l'atelier, ayant passé le derrière de sa robe par-dessus sa chaise pour ne point l'user par le frottement sur la paille, et là elle coud avec une activité sans pareille. Elle met à ce genre d'ouvrage le même entrain qu'à l'autre, mais sous une forme nouvelle : sa tenue d'atelier est toute différente de celle de la cour, au double point de vue du vêtement et de l'attitude. Aucun détail ne manque à sa toilette, depuis le nécessaire jusqu'à l'ornement ; ni col ni manchettes ne sont oubliés. La brusquerie de mouvement qu'exigent la pelle et le balai n'a rien fait perdre à la sureté de sa main pour coudre avec habileté. Elle fait très bien tout ce qu'elle fait et ne bouge pas de sa chaise, il faut l'entraîner aux récréations et aux repas. Ce genre d'activité dure environ un an, au bout duquel elle reprend son léger costume et ses occupations de fille des champs.

Dans l'une comme dans l'autre phase, elle est toujours lucide et parle avec une prodigieuse facilité. Sur l'observation qu'il est étonnant qu'elle s'exprime aussi bien, ayant passé une partie de sa vie dans les travaux rustiques, elle répond que la profession ne fait rien à la manière de s'exprimer, qu'il y a des charretiers qui parlent avec aisance, tandis que des hommes bien élevés ne savent pas souvent dire deux mots. — Qui se fût attendu à trouver là une si incontestable vérité ?

Quand elle est contrariée, irritée, sa tête part et alors elle prétend qu'elle est morte et qu'on a enlevé son cadavre, qu'elle

MANIAQUES LUCIDES.

peut ressembler à madame A..., mais qu'elle n'est pas madame A... Ce n'est jamais que dans ses moments d'exaspération qu'elle délire ainsi, et cela lui arriva immédiatement après sa scène avec les ouvriers.

C'est là sa conception délirante, c'est là sa folie, qu'elle dissimule ordinairement, mais qu'elle laisse échapper quand elle est émue. Peut-être pourrait-elle être classée parmi les monomaniaques (1).

Les deux observations qui suivent offrent : la première une complication de phénomènes épileptiques, la seconde d'accidents hystériques.

OBSERVATION LXXVI. — Madame V..., entrée le 11 avril 1855, àgée de trente-huit ans, est assez fortement constituée. Sa taille est très haute, son regard, doux au premier moment, devient parfois menaçant, et sa lèvre supérieure est alors agitée par un tremblement sensible. Sa santé paraît bonne, ses menstrues sont régulières. Elle répond avec une exactitude parfaite à toutes les questions qui lui sont adressées, mais ne veut se livrer à aucun autre travail que celui de la charpie.

Elle a été employée à porter du pain pour le compte des boulangers, mais n'a jamais pu être occupée au delà de plusieurs jours dans la même maison. Elle a, toute sa vie, nous dit-on, été prise d'accès de colère qui l'ont toujours rendue insociable et absolument inapplicable à quoi que ce soit.

Elle est mariée, mais n'a pu rester avec son mari. Elle a eu des enfants qui n'ont pas vécu. Ses deux familles ont eu la patience de s'occuper beaucoup d'elle, de l'aider et de la soutenir jusqu'au moment de son entrée dans l'asile.

Jamais, dans notre examen et pendant nos conversations,

(1) Mère aliénée.

LA FOLIE LUCIDE.

nous n'avons surpris chez elle le moindre emportement dont elle eùt conscience, et pourtant elle est sujette à des accès qui la dominent subitement et pendant lesquels elle profère d'une voix retentissante de grossiers jurements et les menaces les plus terribles. C'est très court, moins d'une minute, et il n'en reste aucune trace, qu'un peu de pâleur, de la fixité dans le regard et l'agitation prolongée de la lèvre. Cela revient trois, quatre ou cinq fois par semaine, souvent deux fois dans la même journée. Si elle est assise au moment de son accès, il lui arrive de se lever et d'étendre le bras droit, puis elle se rassied et cherche à continuer son travail de charpie, mais elle s'en acquitte très mal pendant tout le reste de la journée. Quand elle portait ses pains, souvent elle les perdait, les oubliait dans la rue, là où elle venait de les poser. — Elle dort assez bien. On croit que jamais ses accès ne sont arrivés la nuit.

Quel que soit le moment où on lui demande pourquoi elle s'est ainsi emportée, que ce soit immédiatement après ou une heure plus tard ou bien le lendemain, elle ne répond pas, et si on insiste, elle nie qu'elle se soit emportée. Nous avons voulu essayer sa patience et ne sommes pas parvenus à la mettre en défaut. Cette colère qui éclate sans cause appréciable et si soudainement, nous n'avons pu, par aucun moyen, la provoquer et la produire.

Nous avons lieu de penser qu'il n'en a pas toujours été ainsi, que nous n'avons plus aujourd'hui qu'une transformation ou plutôt une dégénérescence de l'état primitif. Ce qu'on nous a rapporté nous représente la malade comme ayant eu, dès sa plus extrême jeunesse, des accès de fureur qui rendaient toute relation avec elle impossible. Cette disposition est éteinte maintenant et ne laisse plus à sa suite que la souffrance d'un corps ruiné, une sorte de vertige épileptique, et l'événement est venu confirmer notre opinion. La santé de V..., encore si robuste en apparence au moment de son entrée, s'est graduellement affaiblie, détériorée, il lui est survenu au cou, aux régions cervicale et parotidienne, d'énormes engorgements ganglionnaires qui se

MANIAQUES LUCIDES.

sont ouverts, et notre malade, bientôt réduite au plus complet dépérissement, a succombé le 24 janvier 1858.

Elle a eu ses accès au lit comme levée, mais seulement le jour.

A l'autopsie, on n'a rien trouvé au cerveau. Les autres organes étaient également sains, sauf les poumons qui étaient tuberculeux. La malade n'a pas toussé (1).

OBSERVATION LXXVII. — Un médecin des environs de Paris a deux enfants : un fils et une fille. Le fils a trente-deux ans et n'a jamais fait rien d'utile, rien de suivi. Il est, dit-il, mosaïste, mais ne fait pas de mosaïques et n'a recueilli aucun profit de sa prétendue profession. Il est marié, c'est sa femme qui le nourrit de son travail.

Sa sœur, mademoiselle F..., a près de trente ans. C'est une personne de moyenne stature, dont la taille ne manque pas d'élégance ni la figure de régularité. Elle est plutôt bien que mal. Le front est un peu bombé, mais les traits sont gracieux, les yeux beaux; le regard est assuré, sans audace, le visage s'injecte et se colore avec une grande promptitude. Le maintien est convenable. Les mois sont réguliers.

Le premier jour, mademoiselle F... répond exactement à toutes les questions qu'on lui fait, mais se borne à cela et ne raconte rien. Ce n'est que quelques jours plus tard, et quand on lui dit qu'on a été informé de ce qui la concerne, qu'elle fournit elle-même l'exposé et les détails qui suivent :

« Mon père est médecin et se donne depuis trente-cinq ans beaucoup de peine pour gagner fort peu. Il est toujours occupé, mais mal payé, endetté et dans une grande gêne. Cette gêne m'est odieuse et j'avais résolu depuis longtemps d'y chercher remède. Déjà une fois je m'étais sauvée de la maison et on

(1) Une amie qui venait la visiter a toujours entendu dire qu'il y a eu des aliénés dans la famille de cette malade.

LA FOLIE LUCIDE.

m'avait placée comme hystérique à la Salpêtrière, où je suis restée plusieurs mois. Il y a de cela trois ans. Rentrée chez mon père, j'y ai trouvé les mêmes ennuis qui se sont accrus derniérement par le mauvais état du plafond de ma chambre. Le propriétaire avait promis de le faire réparer, mais il n'en a rien fait. L'état de dépendance où je vivais me devint de plus en plus insupportable. J'allais souvent me promener seule dans les bois, et toujours sans accident. J'avais contracté cette habitude avec ma mère qui, quand elle vivait, allait, avec mon frère et moi, qui étais alors en très bas âge, au devant de mon père. Devenue grande, il m'arrivait fréquemment de me sentir tourmentée, et quand un homme m'adressait la parole, j'étais tout à coup soulagée.

» J'entendais raconter et je savais que des jeunes personnes avaient amélioré leur position en quittant leurs parents. Jusqueslà je m'étais toujours bien comportée, mais je cherchais à en finir. Au mois de janvier dernier, pendant que j'étais chez des cousines, un jeune homme égara sa main et me fit éprouver des sensations voluptueuses.

Au mois de juin, je sortis et je rencontrai six jeunes gens qui étaient en état d'ivresse. C'était dans les champs et en plein jour. Ils s'adressèrent à moi et je les écoutai. L'un d'eux posa à terre une cruche ainsi qu'un bâton, et les autres s'étant éloignés un peu, il fit de moi tout ce qu'il voulut. Je n'éprouvai que de la douleur, et pourtant, comme il me demanda si je voulais l'attendre, je l'attendis. Il rejoignit les autres qui étaient demeurés près de là, revint tout de suite et recommença. Puis trois autres essayèrent, mais un seul parvint à ses fins, non que j'opposasse la moindre résistance. Ils mettaient leurs mains dans ma poitrine et ailleurs, et je les laissais faire. Je ne sentais aucun plaisir, mais il me semblait que j'étais contente d'entrer dans une vie nouvelle. Ils me conduisirent ensuite au cabaret, me firent boire de six à neuf heures, puis monter dans un fiacre où ils étaient quatre, m'embrassant à leur gré, sans défense de ma part. Ils ont essayé ce qui avait déjà été fait sans pouvoir y

MANIAQUES LUCIDES.

parvenir. Je ne sais dans quel quartier je fus conduite, mais je me trouvai dans une chambre avec l'un d'eux, qui recommença ses tentatives sans réussir. A minuit j'errais dans les rues, demandant mon chemin, et des passants voulaient me faire ce que les autres avaient fait. Pourtant, il s'en est trouvé qui ont bien voulu m'indiquer l'île Saint-Louis; j'ai été chez des parents qui m'ont reçue, je leur ai tout raconté, cela leur était bien égal. Le même matin, je suis retournée chez mon père, à pied.

» Ma mère était très nerveuse, se trouvait mal fréquemment, perdait connaissance et est morte à soixante-deux ans, paralysée d'un côté. »

Cette triste histoire n'a exigé, pour être obtenue, qu'un fort petit nombre de questions. Mademoiselle F... rougit d'abord quand on la pressa, montra quelque difficulté, puis parut tout à coup prendre une résolution, et se tourna de côté pour ne point voir celui qui l'écoutait et écrivait ses paroles, Deux ou trois courtes demandes furent à peine faites pendant le cours de ce récit, que va compléter le rapport du commissaire de police.

« L'an 1858, le jeudi 24 juin, à cinq heures du soir, devant nous..., commissaire de police de la ville de Paris, a été amenée, par un sous-brigadier de sergents de ville, une jeune femme qui venait de l'aborder en le priant de l'arrêter, parce qu'elle ne voulait pas retourner chez son père, dont elle avait quitté le domicile depuis la veille.

« En réponse à nos diverses interpellations, elle nous dit se nommer, être âgée de vingt-neuf ans, sans profession, demeurant chez son père, médecin. Elle a ajouté qu'étant atteinte d'une affection hystérique, elle avait été placée une fois à l'hospice de la Salpêtrière comme folle; qu'elle demandait à être arrêtée pour se faire une position, la vie de soumission qu'elle était obligée de mener avec son père lui étant insupportable.

» Les autres propos qu'elle a tenus dénotant un trouble des facultés mentales, nous avons fait consigner ladite demoiselle au dépôt de la préfecture de police, en attendant de plus amples renseignements.

» Et le vendredi, 25 juin 1858, M. F..., âgé de soixante-six ans, médecin, ayant comparu devant nous, par suite d'une lettre d'invitation que nous lui avons adressée, nous a dit :

» Ma fille S. F... est atteinte depuis quatre ans d'une affection hystérique qui a troublé sa raison. Deux fois elle s'est fait arrêter, d'abord pour coups portés à la fille de l'adjoint au maire, ensuite pour outrages envers les autorités de la commune. Placée à la Salpêtrière, elle a été, à la suite d'une amélioration dans son état, remise en liberté.

» Il y a deux ans, elle m'a fait appeler au parquet de M. le procureur impérial, en m'accusant de sévices et de mauvais traitements pour la *séduire*. Elle a fort mal accueilli les conseils bienveillants que M. le procureur impérial lui a adressés.

» Le jour de la Fête-Dieu, bien qu'elle eût communié le jour de Pâques, elle a chanté des chants obscènes au moment où passait la procession. Le temps étant couvert, elle disait : « Ah! que je suis contente ! on va mettre le bon Dieu en déroute! »

» Lundi dernier, après divers actes dénotant une grande exaltation, elle a quitté le pays, à la suite de six mauvais sujets restés inconnus. Le lendemain, à six heures du matin, elle est arrivée chez madame ..., île Saint-Louis, où elle a dit que trois hommes avaient abusé d'elle. Elle a tenu à cette dame les propos les plus obscènes.

» Le même jour, à onze heures du matin, elle est revenue chez moi et m'a parlé de visions auxquelles elle était en proie, de douleurs violentes dont elle était atteinte. Elle a voulu coucher dans ma chambre sur un tapis. Le lendemain, elle s'est dépouillée de tous ses vêtements, et m'a montré sa chemise maculée de sang, en me disant que les hommes qui l'avaient entraînée l'avaient violée. Elle voulait exposer sa chemise sur la voie publique.

» Pour éviter ce scandale, je me suis rendu près du maire et près du commissaire de police, mais ils m'ont déclaré ne pouvoir

rien faire. A mon retour, j'ai reconnu que ma fille avait quitté ma maison, où elle n'a pas reparu. Je demande qu'elle soit placée dans l'asile de la Salpêtrière pour y recevoir les soins qu'exige son état. »

Mademoiselle F... fut, en effet, amenée dans l'asile où elle resta près d'une année, lucide, travaillant avec assez d'assiduité, mais bizarre, brusque et insociable. Elle avait de longs et beaux cheveux à son arrivée. Une nuit, pendant qu'on la croyait endormie, elle les a coupés jusqu'à la racine, presque avec autant de perfection que si on l'eût rasée. Depuis ce moment elle les a toujours portés très courts. Ils ont commencé à blanchir il y a environ un an, et aujourd'hui ils sont presque à moitié blancs.

L'état de mademoiselle F... s'est tout à coup transformé depuis quelque temps. Elle a maintenant des accès de manie bien caractérisés pendant la durée desquels elle cesse d'être lucide (1). Elle a été comprise, en octobre 1860, dans un convoi de malades pour un asile départemental.

Nous devons mentionner encore ici une malade passée à la fin d'octobre 4860, du service de M. Baillarger dans le nôtre. Cette malade est une institutrice fort instruite, bienveillante ordinairement, aimable dans la conversation, compatissante pour les personnes qui souffrent. Tout à coup, à l'occasion d'un mot dont il n'eût pas été possible d'avance de pressentir l'effet, elle est prise de

(4) Mère hystérique, morte hémiplégique.

transports de fureur qui peuvent aller jusqu'à la volonté de tuer. C'est à la suite d'une tentative de cette nature contre son propriétaire qu'elle a été amenée à la Salpêtrière. Après plusieurs mois de séjour dans la division de notre confrère, elle lui annonça à lui dont elle n'avait reçu que des témoignages de bonté, qu'elle le tuerait et qu'elle saurait bien ne pas manquer son coup. C'est alors qu'elle nous fut adressée, mais elle n'a pas fait chez nous un long séjour. N'appartenant point au département de la Seine, elle a été transférée au commencement de décembre dans l'asile de Loir-et-Cher (1). Nous regrettons son départ. Elle est intéressante. C'est la contradiction qui soudainement la jette en état de fureur, mais cette contradiction elle la trouve là où elle n'est pas, là où il est absolument impossible de l'entrevoir ni de la soupçonner, et alors elle n'admet aucune explication, rien ne peut la modifier, l'arrêter, l'attendrir, l'émouvoir; on croirait qu'elle n'enfend plus, qu'elle ne voit plus, qu'elle ne sent

(4) Le grand nombre d'aliénés qui se trouvent à Paris, la facilité que se donnent les départements de les verser par les chemins de fer dans le département de la Seine causent dans nos deux asiles de Bicêtre et de la Salpêtrière une surcharge continuelle. L'administration n'y avait jusqu'ici trouvé d'autre remède que de renvoyer tous les malades du dehors dans leurs asiles respectifs et même de mettre en pension dans les asiles des départements un grand nombre d'aliénés de la Seine. On s'occupe de mettre un terme à cette anomalie. M, le préfet a présenté au conseil général un projet de construction de plusieurs asiles qui remplaceraient ceux de Bicêtre et de la Salpêtrière et permettraient au département de conserver tous ses aliénés. Les rapports de famille ne seraient plus interrompus et les médecins conserveraient les malades auxquels ils ont donné leurs premiers soins et leur étude.

plus. Elle obéit invinciblement à l'impulsion qui la domine. Elle est dangereuse et jusqu'au milieu de sa fureur elle reste parfaitement lucide.Quoiqu'elle ne tienne compte de rien pendant ses transports, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle n'a rien perdu et qu'elle conserve un souvenir parfait de tout ce qui se passe.

Les malades dont nous venons de présenter le tableau sont très malfaisants et très redoutables et pourtant ils trouvent aisément caution. Tout examen superficiel met le juge en défaut. On ne peut connaître ces aliénés qu'après longue et mûre observation.

and the second

Strand conclusion in moderation the

CHAPITRE XIV.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Nous venons de rechercher et d'étudier la cause de grandes et irréparables douleurs.

Les aliénés lucides que nous avons passés en revue dans les treize chapitres qui précèdent sont incurables.

Le mariage de ces aliénés est toujours malheureux pour l'associé, très souvent pour les enfants qui naissent de cette union.

Les IMBÉCILES qui ont été examinés dans le premier chapitre sont dans l'impossibilité de coopérer dignement à la vie commune, d'en supporter les charges, d'y maintenir l'ordre et l'économie qui font la prospérité, d'y apporter le charme qui fait la joie d'un intérieur. Avec eux il n'y a pas d'intérieur.

Les malades étudiés dans le chapitre suivant, les SATYRES et les NYMPHOMANES, flétrissent la famille d'une honte imméritée et pourtant ineffaçable. Désordre de mœurs, corruption, naissances adultères, violence, comment avec de pareils éléments, tracer dignement sa vie, comment rester pur et ferme? Cela n'est pas absolument impossible, mais l'œuvre est difficile et rare. — Nous avons vu dans ce chapitre, le mari corrompre tout ce qui l'entoure, nourrice et jeunes domestiques de douze à quatorze ans; nous avons vu une fille essayer de séduire son père, et une femme dont toute l'existence avait été dissolue, continuer à l'âge de soixante-dix ans ses mêmes désordres et ses amoureuses fureurs.

Les Monomanes qui font le sujet du troisième chapitre, sont menaçants, injurieux, agresseurs, s'affranchissent de tous égards et de toute règle, accusent et outragent ceux qui les entourent.

Les ÉROTOMANES et les JALOUX livrent à l'agitation et à la mobilité de leurs capricieuses extases, ou de leurs indomptables colères, une situation qui ne peut vivre que de confiance et de sécurité.

Les DIPSOMANES apportent dans leur ménage les habitudes les plus révoltantes. Comment aimer et respecter le chef de famille qui tombe dans une abjecte dégradation ? — On a vu dans quel excès de calamité peut être jetée une existence honnête quand elle est flétrie par un pareil contact. Et nous n'avons pas tout dit. Notre plume a été gênée par la grandeur du mal et par le respect que nous devons à nos lecteurs.

Les DISSIPATEURS et les AVENTURIERS, non-seulement ruinent leurs enfants, mais exercent sur eux une fâcheuse influence morale, entraînent à des actions perverses des natures primitivement organisées pour ne point s'écarter du devoir. Nous avons montré des familles faisant des actes coupables sous une mauvaise impulsion, et cette impulsion une fois disparue, rentrant dans la bonne voie qu'elles n'eussent jamais quittée spontanément.

Les malades INERTES, nous parlons des inertes incurables, ont, en réalité, les mêmes incapacités que les imbéciles ; avec eux on est exposé aux mêmes dangers. Le mariage avec les SUICIDES, outre les anxiétés et l'alarme de tous les jours, dont il frappe la famille, lui imprime une tache qui rejaillit sur les générations, avec plus de sûreté encore que les autres genres de folie. Il n'en est pas de plus héréditaire que la folie suicide.

L'alliance avec les KLEPTOMANES peut accabler les familles les plus honorables de honte et de désespoir.

Dans les chapitres consacrés aux ORGUEILLEUX, aux MÉCHANTS et aux MANIAQUES LUCIDES (1), sont compris des malades absolument insociables, ceux près de qui l'on trouve les plus grandes déceptions, les plus cruelles amertumes de la vie.

Là, non plus, nous n'avons pu raconter tout ce que nous avons vu, dire complétement tout ce que nous avons senti. La parole et la plume sont impuissantes pour exprimer tant de souffrance.

Les aliénés lucides, dont un certain nombre sont doués d'une grande volonté, ont leur spontanéité, leur action, leur influence. Ils agissent non-seulement sur les natures faibles, mais quelquefois aussi sur les natures fortes. Le tourment qu'ils font naître peut éveiller une foule de scrupules chez les caractères les plus droits, rendre timorés et craintifs ceux qui étaient les mieux faits pour la confiance et pour la sécurité.

Nous sommes, dans notre vie intérieure et extérieure, dans nos devoirs de famille et dans nos devoirs sociaux, ce que notre organisation individuelle nous permet d'être, mais nous nous ressentons aussi plus ou moins profon-

(4) Chapitres VIII, IX et XIII.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

dément du milieu où nous vivons, nous sommes un peu ce que sont les personnes avec lesquelles nous nous trouvons toujours en contact. On voit, dans cet ordre de faits si intéressants aux yeux de l'observateur, s'opérer de bien louables transformations, mais on peut constater aussi des détériorations regrettables, et l'on ne saurait croire jusqu'à quel point des natures excellentes, qui, bien entourées, fructifieraient abondamment au profit de tous, s'affaiblissent et se stérilisent sous un dangereux contact. C'est le lierre qui étreint le chêne, l'affaiblit et l'arrête dans son développement. L'excès de la souffrance peut quelquefois jeter dans le désordre ceux qui étaient faits pour avoir une vie exemplaire. Le moins qui puisse arriver à d'autres, c'est de tomber dans le découragement et l'impuissance.

Les fous lucides sont d'autant plus malfaisants que leur maladie est moins aisément appréciable. Ils ont, à un examen superficiel, des airs de raison, peuvent acquérir plus ou moins d'autorité sur les personnes qui ne les voient que de temps en temps, s'y créer des partisans et faire naître ainsi et entretenir le désaccord et la division dans leurs relations et jusque dans leur famille.

Quelles que soient leurs variétés infinies et leurs dissemblances, ils se réunissent sous deux traits communs, sous deux signes pathognomoniques qui ne manquent presque jamais chez ces aliénés :

1° Nulle part on ne trouve autant d'ingrâtitude que chez eux. La reconnaissance, qui est un des dons les plus parfaits du cœur, leur a été complétement refusée;

?

2° Ils n'écoutent aucune représentation, ne suivent aucun conseil, ne modifient aucune de leurs déterminations.

Ne soyons point injustes.

Il faut se garder de prendre pour des malfaiteurs les malades que nous venons de décrire. On leur vouerait trop de haine. Ce serait plus qu'une erreur, plus qu'une faute. Ils répandent autour d'eux le malheur, mais ils sont malheureux eux-mêmes. Ils sont à plaindre. Ce sont des êtres souffrants qu'on doit secourir, mais du contact et de l'influence desquels il faut se défier et se préserver.

Nous n'avons pas forcé notre point de vue. Nous sommes resté dans notre domaine. Tous ceux que nous avons examinés sont des aliénés. Tous sont entachés de signes caractéristiques. Nous n'avons pas parlé des libertins, des prodigues, des orgueilleux, des méchants, qui se laissent entraîner par des passions qu'ils pourraient dominer, mais de malades dont les uns ont des hallucinations ou des illusions, et d'autres des accès plus ou moins marqués.

Un grand nombre ont été atteints héréditairement. Sur 77 observations que nous publions, nous sommes parvenu à saisir la trace de 43 cas de transmission, et nous n'avons pas trouvé tout. Personne n'ignore l'insouciance de la plupart de ceux avec lesquels nos devoirs hospitaliers nous mettent en rapport; les ouvriers connaissent souvent fort peu les familles avec lesquelles ils s'allient, et l'on sait quelle dissimulation les classes élevées oppo-

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

sent, en pareille matière, aux questions qui leur sont faites.

De ces 77 aliénés, objet de toutes nos recherches, 51 étaient mariés. Ce sont cinquante et une familles qui ont été frappées de malheur actuel, de malheur personnel, et dont la descendance est plus ou moins menacée d'un mal héréditaire '(1).

Hérédité, transmission, dégénérescence, ce sont là de grosses questions déjà fort étudiées, et sur lesquelles de récents travaux ont jeté de vives lumières (2).

Les médecins des hôpitaux, qui observent un grand nombre de malades, les médecins des asiles d'aliénés surtout, qui voient les familles de tous leurs malades, sont frappés de la constance de cette loi d'hérédité, qui transmet aux enfants la forme extérieure et intérieure de leurs parents, depuis les traits du visage, le regard, la voix, l'attitude, le geste, jusqu'aux plus mystérieuses profondeurs de l'organisation morale.

Un membre d'une famille italienne vint se fixer en France il y a près de trois siècles, et depuis lors il n'y

(1) Nous disons plus ou moins. N'affligeons pas outre mesure ceux qui ont le malheur d'avoir des aliénés dans leur famille. Le mal est assez grand, ne l'exagérons pas et sachons au contraire le resserrer dans ses limites. Dans la génération, l'influence du sujet sain est quelquefois assez puissante pour être exclusive. On voit des enfants d'un père aliéné ou d'une mère aliénée rester sains d'esprit. On voit aussi des inégalités dans la prédominance de cette influence, et parmi plusieurs enfants de même origine, les uns être affranchis, les autres entachés du vice héréditaire qui les menaçait tous.

(2) Voyez l'ouvrage de M. Lucas sur l'hérédité; voyez aussi celui de M. Morel sur les dégénérescences. avait eu aucun rapport entre les deux branches. Un des descendants de la branche française étant allé à Rome, il y a quinze ou vingt ans, rendit visite à ses anciens parents, et à leur abord il fut frappé d'une respectueuse surprise. Il crut voir revivre ses tantes françaises près desquelles s'était passée son enfance, et qui n'existaient plus depuis plusieurs années. C'était le même œil, le même regard, le même nez ; tous les caractères d'une parfaite ressemblance s'étaient conservés, de part et d'autre, en France et en Italie, malgré trois siècles de séparation et d'alliances diverses.

Il est impossible de considérer la puissance de cette loi qui régit l'organisation humaine sans entrevoir les bienfaits que pourrait en recueillir une civilisation savante; car si le mal est transmissible, le bien l'est également, on hérite des facultés saines comme on hérite des facultés maladives.

On a fait beaucoup pour le perfectionnement des races inférieures. Non-seulement on n'a rien fait pour l'amélioration de la race humaine, mais on la laisse en toute liberté, disons plus, en toute ignorance et en tout aveuglement, se détériorer, sans lui donner jamais aucun avertissement.

L'avenir fera mieux.

Avant de bien faire, cherchons à faire moins mal. Apprenons à ne point compromettre de belles aptitudes par le contact et l'influence de dispositions malfaisantes. Au sang qui peut se transmettre généreux et pur ne laissons pas se mêler le venin.

C'est ce que vous risquez de faire, c'est ce que vous

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

faites en n'ayant, pour le mariage, d'autre règle que votre cupidité.

Cet argent que vous convoitez ne suffit ni pour assurer votre bonheur actuel ni pour garantir la santé physique et morale de votre postérité.

Que ferez vous de cette dot qui n'est que matière, si avec cette matière vous recevez à côté de vous et avec vous un esprit désordonné, insociable, destructeur, qui dérange votre existence, fait de l'association un combat, et rend impossible la paix, la tendresse du ménage, la bonne éducation de la famille et la sage administration de son bien?

Est-ce là le mariage?

Au lieu de vous borner à compter des écus, examinez avec soin la constitution, la santé, l'intelligence, la valeur morale de la famille avec laquelle vous vous proposez de contracter alliance.

Ouvrez les yeux pour mieux voir ce qui mérite vraiment d'être pris en sérieuse estime.

Fermez-les en face de biens secondaires et périssables que vous achetez trop cher.

N'abaissez pas, ne pervertissez pas le mariage, l'institution la plus haute et la plus sainte de toutes les institutions humaines.

Et pour que ce mariage soit saint, pour qu'il soit paisible, pour qu'il soit prospère, ne mêlez pas la maladie avec la santé, cherchez avant tout, non une maison riche ou titrée, mais une race pure, une bonne santé physique et une bonne santé morale. Pour marcher plus sûrement dans cette voie, il y a deux choses à faire :

4° Hâter le progrès des mœurs et celui de la raison;
2° Solliciter l'action de la loi.

Nous aimons mieux le premier moyen que le second.

Et d'ailleurs, en toute matière, la loi n'arrive qu'au moment où les mœurs qui l'ont devancée sont prêtes à la recevoir.

Nous voulons donc que la raison publique s'éclaire et que les mœurs se modifient.

Ce progrès, si incomplet qu'il doive être à son début, ne peut se faire longtemps attendre, et il est de notre devoir de concourir à le préparer. Dans un domaine et sur un sujet où nous avons vu beaucoup de bien et beaucoup de mal, nous avons quelques paroles à faire entendre.

Pour vos alliances, éloignez-vous des familles d'aliénés, des familles d'épileptiques, des familles d'imbéciles et surtout de celles où se trouvent les malades que nous avons décrits dans ce livre, — mais ils peuvent se trouver dans toutes les familles d'aliénés quelconques. Toute déviation de l'état normal peut se transmettre telle qu'elle est, ou plus ou moins modifiée.

Dans le malheur des alliances, il y a pourtant des degrés très différents et qu'il faut signaler.

L'alliance avec l'imbécile n'est pas le mariage, mais peut ne point imposer le désespoir.

Nous avons vu une jeune femme belle, instruite, ayant un mari imbécile. Elle mettait toute son étude et son habileté à voiler la nullité de son pauvre infirme, et son

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

bonheur, à venir au secours de sa faiblesse. Elle y mettait tant d'art et tant de grâce qu'elle obtenait, dans cette voie, de véritables succès. Il dansait bien, elle aimait à le conduire au bal et à l'entendre louer.

L'alliance avec le maniaque ou avec le lypémaniaque est une grande affliction, mais nous ne pouvons oublier de quelles vertus se sont honorés plusieurs de ceux que nous avons vus atteints de cette calamité.

Un homme jeune et riche n'avait point songé encore à se marier. Un de ses amis lui en donne l'idée et lui indique une jeune personne, belle, gracieuse et fortunée. Près d'elle et avec elle il va doubler son bonheur. La demande est présentée et accueillie, le mariage se fait — Moins de huit jours après, la jeune épouse délire, se déchire le visage et se croit damnée. Son mari vient nous voir. Il est triste, mais non découragé. Le dévouement élève sa douleur. « J'étais heureux, nous dit-il, et j'ai voulu l'être encore plus. Si je me suis trompé, je dois changer ma vie. Si celle dont j'attendais tant de joie ne doit plus être qu'une pauvre malade, je la soignerai avec tendresse. Ce sera encore du bonheur. »

La malade a guéri après huit mois de déraison, et, devenue mère de famille, depuis quatorze ans elle n'a pas eu de rechute.

Nous avons connu un savant dont la jeune femme, comblée de dons naturels et de dons acquis, était sujette à des accès de manie d'une violence extrême. Dans ses bons moments, elle s'associait aux travaux de son mari, l'aidait dans ses calculs, était heureuse et fière de la brillante réputation qu'il avait su conquérir. Mais aussitôt que survenait l'état maniaque, plus de travail, plus de repos, plus de sommeil : agitation, bruit, désordre. Les accès étaient longs et nous n'avons jamais pu obtenir, dans les plus hauts paroxysmes, que le mari se séparât momentanément de sa femme. « C'est à moi de la soigner sous votre direction, » nous disait-il, et rien n'était touchant comme de le voir faire avec calme tous ses préparatifs de dévouement et de fatigue, serrer et soustraire ses papiers, ses laborieux calculs, préserver ses livres et entrer résolûment dans la lutte; prendre corps à corps sa chère malade, la contenir, l'empêcher de se précipiter par la fenêtre, employer alternativement la tendresse, les supplications et les larmes. Nous ne l'avons jamais vu reculer que devant la sévérité dont nous lui disions parfois de faire usage. « Impossible, nous disait-il, et vous savez que ma chère femme n'en guérira pas moins. » Nous étions désarmé et la guérison venait en effet, et les grands travaux étaient repris de part et d'autre avec le même courage. Ils ont porté leurs fruits, mais la digne compagne n'en a pas joui longtemps, sa poitrine s'est prise et elle s'est doucement éteinte. Plus de dix années se sont écoulées depuis, et sa place est restée vide dans le cabinet d'étude où le mari croit encore travailler avec elle et pour elle en jetant de plus en plus d'éclat sur le nom de son fils, son unique affection, son unique espérance.

Nous avons cité comme point de comparaison, parmi nos observations, un exemple de manie franche (c'est l'observation LXX). Le malade dont il y est question est d'une extrême violence, brise et détruit tout ce qu'il peut atteindre, et ses accès sont longs, mais il guérit enfin pour

quelque temps, et rien ne saurait rendre la joie et le bonheur de la mère au retour de la raison de son fils. Il est aussi vrai de dire que rien n'égale la tendresse et la bonté de ce fils pour sa mère, quand son égarement est dissipé.

Elle n'a que lui et le malheur est grand, mais elle sent combien elle lui est nécessaire et savoure le bien qu'elle lui fait.

Dans ces situations il y a place, et place honorable pour le dévouement. C'est assez pour les nobles cœurs. Cela suffit pour écarter l'abattement et la déchéance.

Il n'en est pas de même avec la plupart des malades dont nous nous sommes occupé dans le cours de cet écrit.

Avec eux et pour eux tout travail, tout effort, tout sacrifice et tout dévouement sont stériles. Il n'y a rien à faire. Quoi qu'on fasse, ils sont toujours les mêmes, toujours nuisibles, toujours malfaisants, toujours acharnés à faire souffrir. Quand on est lié à eux il faut s'en délier le plus possible.

Avec les fous lucides, surtout avec les satyres, les dipsomanes, les orgueilleux et les méchants, la vie commune est absolument impossible. Fuyez-les. C'est plus qu'un droit. C'est un devoir.

La vie est courte. Aux plus privilégiés il est accordé à peine un tiers ou un quart de siècle de vie active. Le bail est vite à terme. Sachons assurer et faire respecter le bien qui nous est prêté avec tant de parcimonie. Ne nous laissons point frustrer dans son emploi.

Dans un état plus avancé de la raison publique il sera

LA FOLIE LUCIDE.

indispensable que la loi puisse aider à la réparation des malheurs que nous venons de signaler. Mais, dès à présent, on ne saurait mettre à les éviter trop de vigilance. Les fous lucides se trouvent dans les familles viciées dont on saura mieux s'éloigner quand on verra plus clair, quand on aura échappé à l'idée fixe qui domine encore toute vue de mariage, quand on aura compris que l'argent, beaucoup d'argent sans qualités personnelles, sans raison, c'est la pire de toutes les pauvretés.

En attendant, et sans qu'on ait besoin de plus de lumières que les lumières actuelles, nous demanderons au législateur d'interdire formellement et sûrement le mariage aux incapables.

En tête des incapables nous plaçons les Imbéciles et les Épileptiques qui doivent vivre en tutelle.

Que cette tutelle soit pleine de bonté pour eux, mais pleine de prudence et de protection pour les autres.

Les imbéciles sont incapables d'élever leur famille et de veiller sur ses intérêts.

Les imbéciles et les épileptiques transmettent à leur descendance le vice d'organisation qu'ils ont apporté en naissant.

Nous connaissons plusieurs familles où les malheureux enfants sont épileptiques parce que leur père ou leur mère est épileptique. C'est un résultat dont on a déjà pu calculer la proportionnalité (1).

(4) Ceux qui ne naissent pas épileptiques peuvent être aussi cruellement frappés sous une autre forme. Dans les familles d'épileptiques il y a un grand nombre d'idiots ou de faibles d'intelligence, de maniaques et de dipsomanes.

Puisqu'il est prévu, pourquoi ne le point prévenir?

Qu'on donne la plus grande liberté à ceux qui peuvent en jouir.

Qu'on émancipe les forts, qu'on protége les faibles.

Les uns constituent la puissance sociale. On ne saurait laisser à leur mouvement, à leur action, à leur génie un horizon trop vaste, un champ trop libre.

Les autres sont nos malades que nous devons soigner. Le domaine des uns, c'est la liberté qui fait leur force. Le droit des autres, c'est la protection dont ils ne peuvent se passer.

C'est une faute que de restreindre les droits de ceux qui sont forts.

C'est une faute que de laisser aux faibles des droits qu'ils ne savent exercer, des devoirs dont ils ne peuvent s'acquitter.

Il ne serait pas difficile à une société éclairée et bien ordonnée de multiplier ses forces dans ce double sens et d'élever son action bienfaisante à la hauteur de sa responsabilité.

Elle pourrait, elle devrait partout étudier ses ressources et n'en laisser perdre aucune.

Quand on comprendra qu'il n'est pas plus permis de retrancher à l'homme une aptitude utile qu'un membre sain, la fréquentation des écoles sera obligatoire pour tous et la société pourra, par l'examen de ses champs en culture, évaluer la richesse de ses futures moissons.

Elle saura sur qui elle peut compter, à qui il convient d'ouvrir la lice, à qui il faut tendre un bras protecteur et accorder des soins exceptionnels. Elle connaîtra mieux qu'aujourd'hui les capacités qu'elle ne saurait trop aider dans leur essor, mais elle saura mieux aussi quels sont les enfants imbéciles et les enfants épileptiques sur qui elle doit veiller (1).

Même mode, même traitement, même liberté pour tous, pour les malades comme pour les valides, c'est une injustice.

Il faut, pour le bien commun, que la société se protége et soit protégée (2).

La liberté des incapables est un danger pour tous, peut être une liberté homicide.

La protection des faibles n'a rien de commun avec l'oppression, avec la tyrannie.

La tyrannie, c'est l'oppression des forts, c'est l'oppression de ceux qui sont valides.

(4) Nous sommes loin de cet état de progrès que nous appelons de tous nos vœux. Tous les médecins des hôpitaux ont occasion de reconnaître combien est encore considérable la partie de la population DE PARIS qui ne sait pas lire. Et il ne s'agit pas seulement du passé, mais du présent qui engage l'avenir. Dans chaque arrondissement, un très grand nombre d'enfants n'a point de place dans les écoles ; nous apprenons aujourd'hui même, 24 janvier 4861, que dans une seule fraction d'arrondissement (l'ancienne commune de la Chapelle-Saint-Denis, faisant aujourd'hui partie du dix-huitième arrondissement), trois cents enfants ne reçoivent aucun enseignement faute de place dans les écoles. Nous sommes entourés d'États dont toute la population sait lire, et voilà où nous en sommes, nous qui prétendons être à la tête de la civilisation !

(2) Tel n'est pas notre axiome pour l'état normal. Dans une société valide, la liberté est ce qu'il y a de mieux, tout va de soi, mais il s'agit ici d'infirmes ayant besoin de tutelle et d'une contagion à éviter.

Avant tout songeons à ceux-là.

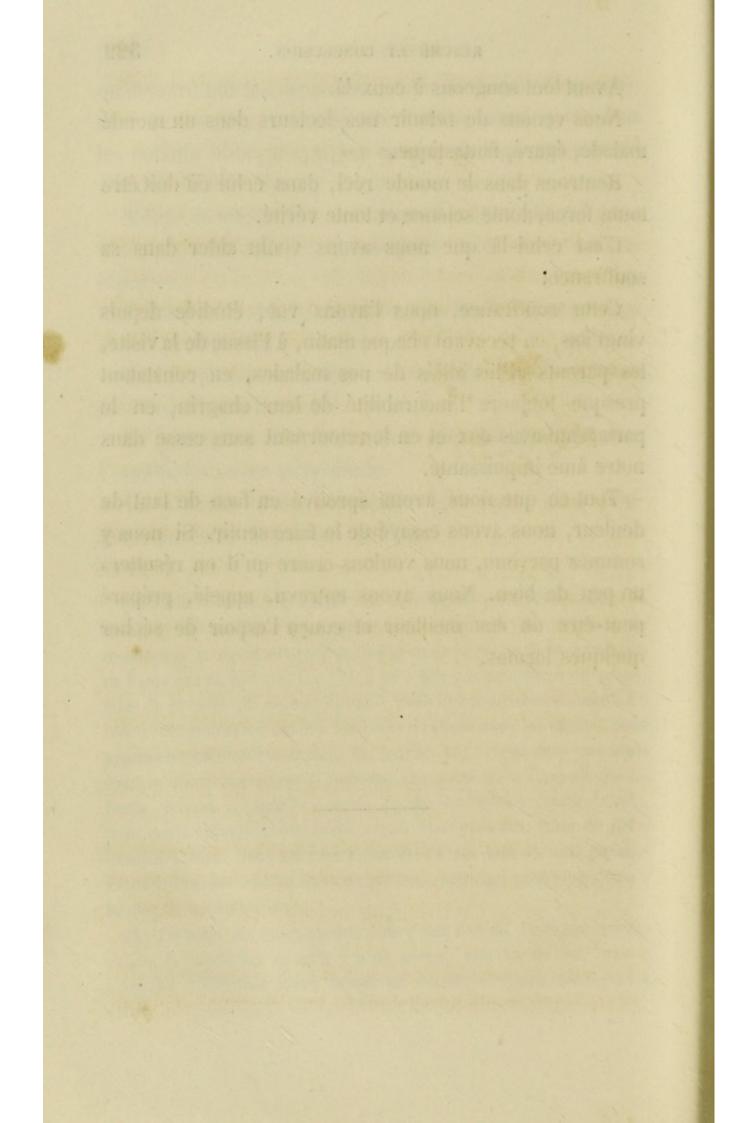
Nous venons de retenir nos lecteurs dans un monde malade, égaré, fantastique.

Rentrons dans le monde réel, dans celui où doit être toute force, toute science et toute vérité.

C'est celui-là que nous avons voulu aider dans sa souffrance.

Cette souffrance, nous l'avons vue, étudiée depuis vingt ans, en recevant chaque matin, à l'issue de la visite, les parents et les alliés de nos malades, en constatant presque toujours l'incurabilité de leur chagrin, en le partageant avec eux et en le retournant sans cesse dans notre âme impuissante.

Tout ce que nous avons éprouvé en face de tant de douleur, nous avons essayé de le faire sentir. Si nous y sommes parvenu, nous voulons croire qu'il en résultera un peu de bien. Nous avons entrevu, appelé, préparé peut-être un état meilleur et conçu l'espoir de sécher quelques larmes.



APPENDICE.

Ce livre serait incomplet si nous n'y ajoutions encore quelques pages.

La médecine légale a souvent à s'occuper des aliénés lucides, et les questions à résoudre peuvent offrir de grandes difficultés.

I.

Mademoiselle R..., congénitalement faible d'intelligence, épileptique depuis l'âge de treize à quatorze ans, ayant par mois deux ou trois attaques, les unes grandes, les autres petites, tombant après les grandes dans un état comateux qui se prolongeait jusqu'à deux ou trois jours, fut interdite après un interrogatoire subi par elle en 1845 (1). Elle avait alors quarante-sept ans. Il y avait trente-deux ou trente-trois ans qu'elle était épileptique. Elle avait subi, quatre ans auparavant, en 1841, un premier interrogatoire à la suite duquel on lui avait nommé un conseil judiciaire.

Entre l'interrogatoire de **1841** qui ne lui ôtait pas la liberté de tester, et celui de **1845** qui la frappa d'interdiction, elle fit un testament qui fut validé et qui reçut son exécution.

(1) Voyez Annales médico-psychologiques, 3° série, t. VI, p. 538.

Sans prétendre attaquer la chose jugée par des magistrats qui ont consciencieusement décidé et qui, dans l'état où la question se présentait à eux, ne pouvaient juger autrement, nous devons exprimer ici, dans le pur intérêt de l'avenir, quelques observations sans influence sur les faits accomplis.

Mademoiselle R..., née faible d'intelligence, était devenue épileptique à treize ou quatorze ans. On avait pu à grand'peine, dans son enfance, lui apprendre à lire et à écrire, mais depuis lors elle n'avait rien appris ni rien acquis. Elle était restée enfant.

Il n'existe entre les deux interrogatoires que deux différences :

1° Celui de 1845, qui a motivé l'interdiction, a été plus prolongé, plus persistant que celui de 1841, qui n'amena que la nomination d'un conseil judiciaire.

2° Celui de 1845 a dù être fait moins de temps après une attaque d'épilepsie que celui de 1841. Outre les preuves d'incapacité qu'il fournit, il témoigne d'un trouble aigu qui suit ou précède une situation violente. Mademoiselle R... était agitée au moment où elle a été interrogée, et c'est cette agitation momentanée qui a le plus frappé le juge; mais l'état permanent, immuable, se montrait aussi bien en 1841, quand ce pauvre être si peu doué intellectuellement à sa naissance, était en outre éprouvé, tourmenté, miné par trente années d'attaques d'épilepsie qui ruinent toujours l'intelligence après un si long combat.

Mademoiselle R... était déjà bien certainement en 1841 et longtemps auparavant, ce qu'elle fut plus tard en 1845.

APPENDICE.

Dès lors ne répondait-elle pas ainsi qu'il suit au juge interrogateur siégeant au palais de justice, en la chambre du conseil?

D. Où croyez-vous être en ce moment?

R. Je suis près de vous.

D. Dans quel lieu? Est-ce aux Tuileries ou à l'hôtel de ville?

R. Je ne connais pas les endroits.

D. Auriez-vous pu venir seule?

R. Non, messieurs.

D. Savez-vous ce que vos parents ont décidé?

R. Oui, monsieur. C'est de prendre un quart du bien qui m'appartient.

D. Dans l'intérêt de qui veulent-ils prendre ce quart?

R. C'est dans mon propre intérêt.

D. Connaissez-vous les principaux monuments de Paris?

R. Je ne me rappelle plus les noms, mais j'irai de même.

Cette épileptique, cette incapable, qui n'a été interdite qu'en 1845, à l'âge de quarante-sept ans, eût pu se marier aussi bien que tester. — La société, jusqu'en 1847, n'avait rien fait pour se protéger contre elle ni pour la soustraire à une responsabilité au-dessus de ses forces.

Nous avons voulu, par un seul exemple, montrer un péril et des malheurs qui se reproduisent chaque jour en toute liberté.

Et pourtant ce péril et ces malheurs avaient été signalés et reconnus depuis longtemps. De recherches faites

par M. Legrand du Saulle, il résulte qu'en 1757, un évêque de Spire avait fait établir des peines sévères contre tous ceux qui favoriseraient le mariage des épileptiques. « Cette mesure, dit le médecin que nous citons, témoignait d'un profond respect pour l'humanité et pour la morale publique si fréquemment outragées par de monstrueuses alliances. Il existe actuellement à l'étranger des lois qui admettent l'épilepsie comme une cause de rupture de mariage, et les textes législatifs danois, par exemple, considèrent comme rescindable, pour fraude et pour dol, le contrat conclu dans de telles conditions : il y a erreur sur la personne. En France, nos codes sont muets. Cette omission est évidemment intentionnelle, mais elle n'en est pas moins regrettable, car il est de ces infirmités dont la loi devrait entraver la propagation. M. Calmeil, médecin en chef de la maison de Charenton, déplore que l'autorité n'intervienne pas en pareille matière, et nous ne pouvons que joindre notre voix à la sienne. »

dibioshi kun n'n inp , oklar II.

Le début de la paralysie générale, dans un certain nombre de cas, et même la forme entière de quelques paralysies générales, ont depuis longtemps fixé notre attention.

Il est des paralytiques de cette catégorie (paralysie générale) qui parcourent toutes les phases de leur maladie sans agitation, chez lesquels l'intelligence s'abaisse insensiblement sans délire, chez qui la motilité s'affaiblit sans

334

APPENDICE.

grand désordre général. Ces malades restent lucides. Leur état est quelquefois difficile à caractériser. Le bégayement peut n'arriver que très tard ou même manquer jusqu'à la fin. Alors ce ne sont que les accidents terminaux, les congestions répétées, le grincement des dents, les attaques apoplectiformes ou épileptiformes qui viendront dissiper tardivement les incertitudes du diagnostic.

Cette exception à la marche ordinaire de la paralysie générale est rare, mais nous en avons eu plusieurs exemples.

Ce qui est plus fréquent, c'est de voir le début de la maladie rester assez peu caractérisé pour échapper plus ou moins de temps à l'observation.

C'est pendant cette période d'incubation que certains malades font, sous l'action d'un délire ou d'un affaiblissement intellectuel qui ne se trabit pas assez pour qu'on le reconnaisse, des spéculations hasardeuses, de mauvais achats, des acquisitions ruineuses pour leur famille ou même des actions déshonorantes.

Nous avons été consulté il y a une quinzaine d'années par un employé du Mont-de-Piété assez jeune encore (quarante-cinq ans), nouvellement marié avec une personne de vingt ans, chez lequel nous avons reconnu les signes d'une paralysie générale. Notre diagnostic affligea le directeur de cette administration (4), qui était un homme excellent, plein de sollicitude et de bonté pour ses employés. « C'est mon meilleur commis, s'écria-t-il,

(1) L'auteur de ce livre était alors médecin de l'administration du Mont-de-Piété, dont le directeur était M. Delaroche, frère de l'illustre peintre Paul Delaroche. ne me l'ôtez pas. — Une maladie qui ne pardonne jamais ne tardera pas à vous priver de son travail, répondîmesnous, et dès aujourd'hui vous ne devez plus compter sur lui. » — Un congé fut donné à cet employé. Le pauvre malade resta quelques semaines lucide, doux, raisonnable, mais l'agitation qui s'était fait attendre n'en fut que plus forte. Un mois après l'établissement du diagnostic, cet homme si calme était furieux, brisait tout et il mourait avant la fin du trimestre.

Un an plus tard on nous consulta sur la situation d'un homme considérable par l'importance de ses travaux et par celle de sa fortune. Sa vie était très mouvementée et il continuait encore de diriger de grandes opérations d'art, des endiguements, des constructions de ponts, alors qu'il était déjà sous le coup d'une maladie terrible. Il n'y avait ni embarras dans la parole, ni affaiblissement de la motilité, ni tremblement de la langue, ni inégalité des pupilles, mais on pouvait remarquer chez ce savant une fixité dans le regard qu'il n'avait jamais eue, de l'inattention à ce qui se passait autour de lui et la possibilité de rester, lui qui avait toujours mené une existence si occupée et si active, pendant plusieurs heures immobile sur une chaise sans manifester aucune impatience ni aucun ennui.

Le médecin consulté diagnostiqua une paralysie générale et après s'être occupé de la santé du malade, éveilla l'attention de la famille sur la conservation de ses intérêts. On découvrit alors que ce chef de famille qui ne s'était jamais écarté de ses devoirs, qui avait toujours administré sa belle fortune avec ordre, venait, dans ces derniers

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

AVEC INDICATION

De l'âge des malades, de leur mariage et des circonstances d'hérédité.

AVANT-PROPOS	v
L	v
II	IX
I make a share and have a source of the source of the	
INTRODUCTION	4
I. — Aliénés faciles à reconnaître	4
II. — Aliénés plus difficiles à reconnaître.	7
CULIDITER IN .	
CHAPITRE I ^{er} . — Imbéciles et faibles d'intelligence	17
Observation I 45 ans Non marié Grand-père	
et oncle aliénés	21
Observation II. — 44 ans. — Mariée. — Grand-père	
aliéné et mère hystérique	23
Observation III 60 ans Mariée Un frère faible	
d'intelligence	24
Observation IV 40 ans Mariée Deux aliénés	
dans la famille	25
Observation V 21 ans Non mariée Un oncle	
bizarre, devenu très sourd fort jeune encore	28
Observation VI 22 ans Non mariée	34
Observation VII 20 ans Non mariée.	32

Observation VIII 14 ans Non mariée Une tante	
idiote	36
Observation IX. — 30 ans. — Non marié	38
Observation TA: - 30 ans Non marte	00
CHAPITRE II SATURES ET NYMPHOMANES	
	44
Observation X — 22 ans. — Non mariée	42
	10
Plusieurs épileptiques dans la famille	46
	47
Une tante mélancolique et un frère dissipateur Observation XIII. — 25 ans. — Mariée	41
Réflexions	49
Observation XIV. — 69 ans. — Mariée	54
Observation XV. — 32 ans. — Mariée. — Plusieurs alié-	~ /
nés dans la famille	54
Observation XVI. — 27 ans. — Mariée	56
Réflexions	64
	~ /
CHAPITRE III MONOMANES	64
Observation XVII. — 38 ans. — Non mariée. — Père	0.0
aliéné	65
Observation XVIII. — 46 ans. — Non mariée. — Mère	
hypochondriaque	67
Observation XIX. — 35 ans. — Mariée. — Un aïeul et un	
oncle aliénés.	68
Observation XX. — 34 ans. — Mariée. — Mère très	~ .
exaltée	71
Réflexions	84
Observation XXI. — 46 ans. — Non mariée	85
Réflexions	95
Observation XXII. — 73 ans. — Mariée	96
Observation XXIII. — 28 ans. — Non mariée. — Plu-	
sieurs aliénés dans la famille	98
Observation XXIV. — 55 ans. — Mariée	404
Observation XXV 45 ans Non mariée	406
Réflexions	107
Observation XXVI 43 ans Non mariée	408



l'autre convive de boire chacun trente bouteilles des meilleurs vins de France.

Sa fille vint s'installer près de lui. Nous ne connaissons pas de preuve d'un plus complet, d'un plus touchant dévouement, et nous n'avons jamais vu ni lu d'exemple de paralysie générale d'une aussi longue durée. Le malade a vécu près de dix ans et tous les signes confirmatifs sont arrivés avant sa mort. Il a bégayé, puis la parole a cessé chez lui. Il n'avait plus d'idées à exprimer et il ne pouvait plus les exprimer. Le dernier mot qu'il ait articulé était le nom de sa fille. Vers la fin de sa vie, la déglutition fut très difficile, les congestions étaient devenues fréquentes. Il ne manqua rien aux signes voulus, pas même le grincement de dents.

Il y a quatre ans nous avons vu un autre malade exerçant des fonctions publiques dans le même pays et qui resta tout à fait lucide pendant les premiers temps de sa maladie. On n'avait remarqué chez lui qu'un peu plus d'animation et un langage moins convenable, moins pudique que celui qui avait toujours été à son usage. Il acheta, pendant cette phase d'incubation, une maison dont il n'avait nul besoin et conclut cette acquisition avec une grande promptitude sans débattre le prix, sans faire aucune observation sur la somme demandée (1). Il con-

(1) Plus tard, aussitôt que le vendeur eut appris que l'acheteur était malade, il apporta de son propre mouvement à la famille la résiliation du marché, et il y eut de part et d'autre un débat de délicatesse à la suite duquel le vendeur parvint à faire comprendre qu'il était de son devoir de conserver sa propriété.

tinuait de remplir très exactement, sans erreur, les fonotions judiciaires dont il était investi. Ce stade dura plusieurs mois à la suite desquels le malade tomba tout : coup dans une exaltation et une agitation extrêmes. On l'amena à Paris et l'on fut promptement obligé de l'interner à Ivry. Il se croyait officier de cavalerie; il revenait de la campagne de Crimée et racontait les charges qu'il avait l faites à la bataille d'Inkermann. Sa parole était rapide et pleine de hâblerie. Il parlait beaucoup de ses prouesses amoureuses passées et de la malheureuse impossibilité où il était de pouvoir les continuer. A tout cela se mêlaient des idées d'immense fortune, de trésors jet de pouvoir illimité qui jetaient un triste jour sur le caractère de sa maladie. Il faisait des rois et des papes, il allouait à ses protégés des traitements de plusieurs milliards qu'il leur continuerait sans en rien rabattre, comme retraite, jusqu'à la fin de leurs jours. Il crachait en parlant, et malgré les soins dont il était entouré, ses vêtements étaient souvent salis par sa malpropreté. Les digestions se troublèrent, il survint de la diarrhée, le sommeil se perdit; il parut tomber dans cette forme de paralysie générale qui marche avec une grande rapidité et pour laquelle nous avons réclamé le nom de galopante (1). Il ne faut pas oublier de dire que dans l'articulation des mots les lèvres étaient tremblantes et qu'on pouvait surprendre un peu de bégayement, mais la famille affirmait que le malade avait toujours parlé ainsi.

Quoi qu'il en soit, après que toutes les espérances se (1) Annales médico-psychologiques, 3° série, t. I, p. 248.

furent successivement affaiblies et presque entièrement éteintes, les complications menaçantes cessèrent avec assez de rapidité, la diarrhée s'arrêta, les digestions se firent mieux, le sommeil revint, l'agitation se calma, le pronostic dut devenir moins fâcheux. Et en effet, le malade, après avoir donné des craintes si vives, marcha vers un rétablissement aux probabilités sinon à l'évidence duquel il fallut bien se rendre.

On put admettre qu'il n'avait eu qu'un accès de manie avec prédominance éphémère d'idées ambitieuses. Actuellement il était rentré en possession de tous les attributs d'une bonne santé. Il avait recouvré la raison et le caractère modeste dont il s'était tant écarté pendant huit ou neuf mois. Entré dans la maison de traitement le 14 juillet 1856, il en sortit le 14 mai 1857 pour faire un voyage à la suite duquel il reprit ses fonctions judiciaires.

Voilà ce qui fut vu et observé, mais une observation n'a toute sa valeur qu'autant qu'elle est complète. Aujourd'hui nous venons d'apprendre que ce malade intéressant est repris depuis quelque temps de trouble dans sa santé physique et dans son domaine moral. Nous sommes loin d'être rassuré sur son avenir. Il y a dans la paralysie générale des rémissions qui simulent le retour à l'état normal, et malgré les guérisons de cette nature qui ont semblé se multiplier depuis quelque temps, malgré la marche souvent protéiforme de l'affection dont il s'agit, aucun fait ne s'est produit encore assez considérable et assez décisif pour infirmer ni même modifier le premier aperçu de nos maîtres.

Un autre fait que nous allons rapporter nous paraît avoir,

à notre point de vue, plus d'intérêt encore que ceux qui le précèdent Il est plein de tristesse, car il témoigne d'une grande erreur judiciaire, erreur involontaire, inévitable dans l'état des choses et qui ne permet plus que des regrets et une réparation stériles.

Dans la première période de la paralysie générale, un malade parfaitement lucide et dont l'état morbide ne se trahissait par aucun signe appréciable, est devenu complice d'un acte inconcevable pour sa famille, pour ses amis, pour tous ceux qui le connaissaient, et a été frappé de toute la sévérité de la loi. Ce n'est qu'après le jugement et lorsqu'il était en cours d'exécution que les progrès du mal ont éclairé la question et fait voir un malade là où l'on n'avait vu, où l'on n'avait dû voir qu'un criminel.

Dans une ville considérable de fabrique vivait un jeune ménage ayant un enfant, une petite fille de quelques années. La mère avait toujours dit qu'elle désirait, qu'elle voulait n'avoir qu'un enfant; elle avait énoncé ce vœu avant et depuis la naissance de sa fille, et son mari lui avait plusieurs fois entendu dire que si elle redevenait enceinte, elle mourrait de chagrin.

C'est une pensée coupable (et le mot n'est pas assez sévère) qu'on entend souvent exprimer au sein d'une société dont les pas sont encore si mal assurés dans la voie du devoir. Elle est tantôt suggérée par un amour immodéré du plaisir, par la crainte que les soins du berceau n'éloignent longtemps la jeune mère d'un monde dont elle aime les brillantes réunions, et tantôt par l'orgueil et par la cupidité qui veulent accumuler tout l'héri-

tage sur une seule tête. Le châtiment est quelquefois cruel quand il enlève à la famille égoïste l'unique enfant sur lequel elle fondait toutes ses espérances.

Malgré tous ses vœux, cette jeune femme, dont nous venons de parler, redevint enceinte, et dès lors son malheureux mari n'eut pas un moment de repos. Dans son erreur et dans son aveuglement, elle émit les intentions et les volontés les plus criminelles. « Elle ne pouvait rester dans cette situation; on ne l'y laisserait pas sans doute. Elle avait assez hautement fait entendre sa volonté depuis longtemps, pour que l'on ne pût s'y méprendre. Elle savait qu'il y avait des moyens de la débarrasser, il fallait les trouver, et les trouver promptement. »

Tel est l'excès, tel est l'égarement où jette la passion. Quand une femme enceinte ouvre son âme à une exaltation pareille, c'est à son mari de la calmer, c'est au chef de famille à mettre la raison au-dessus de l'erreur, à dominer l'une par l'autre. L'état de grossesse est loin d'être toujours l'état de santé, la gestation s'accompagne fréquemment d'un trouble mental plus ou moins caractérisé qui demande assistance. C'est au tuteur à veiller sur sa pupille, à l'aider et à la soutenir de toute sa force, mais il faut pour cela qu'il ait lui-même de la force. Il faut qu'il voie clair. Or, le mari dont il s'agit ne distinguait plus nettement les choses, il était incapable de discerner le bien du mal. Il n'avait vu que le chagrin et la colère de sa femme. Il n'avait entendu que ses paroles : « On ne me » laissera pas dans cette situation. J'ai assez hautement » fait entendre ma volonté depuis longtemps pour qu'on » ne puisse s'y méprendre. Je sais qu'il y a des moyens

» de me débarrasser, il faut qu'on les trouve, et qu'on » les trouve promptement. » Depuis lors ces mots ne cessèrent de bourdonner aux oreilles du malheureux.

Dans le trouble où il était, que fit-il, par qui fut-il abordé, circonvenu, à qui communiqua-t-il l'agitation à laquelle il était en proie? C'est ce que nous ne pourrions dire, mais toujours est-il qu'au bout de peu de jours un malfaiteur était introduit dans le domicile des époux, s'y livrait à des manœuvres criminelles pour provoquer l'avortement, et, dans son ignorance aussi aveugle que son sens moral, tuait cette pauvre femme, en perforant l'utérus et en déterminant chez elle une métropéritonite au-dessus de toutes les ressources.

Cette mort si prompte, et les commentaires des domestiques sur les linges sanglants qu'ils avaient vus après la visite d'un inconnu, éveillèrent les soupçons de l'autorité. Les recherches qu'elle fit amenèrent un procès criminel où le malfaiteur et le mari furent condamnés tous deux à une peine infamante et conduits dans une prison centrale.

Peu de temps après l'arrivée du mari dans ce séjour d'expiation, il fut pris tout à coup d'emportements et d'accès de fureur. Il brisa en quelques instants ou déchira tout ce qui était sous sa main. On fut obligé de recourir au gilet de force et il ne put rester dans cette maison. On le conduisit dans le plus prochain asile d'aliénés.

Ce malade, examiné alors, à la fin de l'année 1858, était tombé, après l'agitation maniaque à laquelle il avait été en proie, dans un état profond d'insensibilité simulant quelquefois la stupeur. Il restait des heures entières im-

mobile, tournant le dos aux personnes qui se trouvaient ou qui venaient près de lui, le visage tout près de la muraille, ne parlant pas ou ne proférant que de loin en loin quelques paroles parfois inintelligibles ; incapable de s'habiller seul, de prendre ses repas sans être aidé, salissant souvent ses vêtements. — Quand il fut réduit à cet abaissement, on le gracia, et sa famille le fit transférer dans un établissement particulier, où il a vécu de cette vie déchue jusqu'à la fin de janvier 1861. Pendant son séjour dans cette maison, il fut plusieurs fois menacé et atteint de congestion, ainsi que cela arrive aux malades affectés de paralysie générale. Il eut des abcès ou anthrax comme on en remarque aussi chez les paralytiques de cette catégorie ; son intelligence s'éteignit de plus en plus, sa motilité s'affaiblit et il vient de mourir hémiplégique.

Il est incontestable aujourd'hui que ce malheureux a été surpris et attaqué par un événement au-dessus de sa force, quand il était déjà en proie à la maladie qui l'a tué. Il était dans la première période de cette affection et rien ne décelait alors son état réel. Le silence qu'il gardait et qu'on attribuait d'abord au chagrin que sa femme avait conçu, et ensuite au chagrin de la mort de celle-ci et plus tard au chagrin de son procès, ce silence ne résultait que de sa déchéance. Il ne parlait plus parce qu'il n'avait plus d'idées à exprimer.

Il n'avait plus son libre arbitre, il était incapable, il était irresponsable; mais lucide encore, encore réglé et ordonné dans sa vie habituelle, il ne prêtait aucune prise à l'examen, rien ne pouvait même faire naître la pensée d'un examen. Il était impossible alors de découvrir la

maladie qui devait miner et détruire en deux ans et demi ce corps si jeune (trente-quatre à trente-cinq ans), cette organisation en apparence si forte.

Il y a place ici pour de sérieuses et tristes réflexions, tristes pour les médecins presque autant que pour les gens du monde, car en face d'une situation pareille, et dans une certaine période du mal, ils n'ont guère plus d'éléments de certitude que le premier venu.

Pourtant des événements si graves, une responsabilité si pesante donnent à penser, à sentir et à chercher. Ce que nous ne savions pas soupçonner autrefois, nous savons aujourd'hui le découvrir et le constater. Ainsi que nous l'avons montré au commencement de ce livre, on ne reconnaissait hautement pour fous, il y a trente ans, que les fous à lier, ou du moins contestait-on la folie de tous ceux qui ne se portaient pas aux plus redoutables violences.

La science et l'observation ont aujourd'hui plus de pénétration et ont acquis plus d'autorité sur l'opinion. Nos décisions sont plus respectées, on a cessé de nier notre compétence pour examiner les aliénés (1). La loi de 1838

(4) L'accomplissement de ce mandat n'est pas toujours exempt de péril. Delpech (de Montpellier) a été tué par un fou qui lui attribuait la non-réussite d'un projet de mariage. M Bleynie, médecin de Charenton, a été exposé, il y a quelques années, aux coups de pistolet d'un fou qu'il avait traité et retenu dans cet asile. Ce n'est que grâce à la vigueur dont il est doué que notre confrère a échappé aux efforts de ce furieux. Nous lisons aujourd'hui dans les Archives cliniques de M. Baillarger, une observation à laquelle nous trouvons trop d'intérêt d'application pour résister à en reproduire ici l'extrait (t. I, p. 29):

« Mademoiselle X ..., âgée de trente-huit ans, accusait son père,

qui a fait à l'administration un devoir d'enfermer tous ceux qui sont dangereux, a chargé les médecins de les reconnaître et de les caractériser. Elle leur a confié, sous la garantie de la publicité introduite dans l'asile par les visites du ministère public, le soin de les y maintenir ou de les en faire sortir.

vieillard fort âgé, d'avoir introduit dans sa chambre, qui était toujours fermée en dedans, M. le sous-préfet de ..., qui aurait assouvi sur elle et sur sa sœur sa passion criminelle. Il en serait résulté une grossesse dont mademoiselle X ... aurait attendu l'issue pendant plus de deux ans. Dans sa malheureuse conviction, elle fit de nombreuses démarches pour avoir une entrevue avec son séducteur, contre lequel elle proférait des menaces. Ne pouvant pénétrer à la sous préfecture, elle chercha à l'attirer dans une autre maison où elle et sa sœur s'étaient rendues armées de pistolets. Mademoiselle X... ne marchait jamais sans armes. Les plus grandes précautions étaient prises par elle quand elle se renfermait dans sa maison ; et, dans une construction qu'elle devait faire, elle ne voulait employer que des serrures de sûreté, non pour se protéger contre les voleurs, car elle ne craignait pas pour sa bourse, mais contre des ennemis imaginaires qui en voulaient à son honneur et à celui de sa sœur. - Son frère, versé dans l'art de la magie, ne lui laissait pas de repos. Son influence occulte s'étendait jusque sur les animaux qu'elle affectionnait. Tantôt il faisait trembler le plancher sur lequel elle marchait, ou la faisait danser malgré elle ; tantôt il lui faisait éprouver des sensations étranges qui toutes se rapportaient aux organes sexuels ; d'autres fois il lui faisait changer de visage au point que sa sœur avait de la peine à la reconnaître.

Cette malade fut conduite, le 20 février 4856, dans l'asile de Napoléon-Vendée, et confiée aux soins du médecin, M. le docteur Dagron. Après une excitation extrême de quelques semaines, les bains prolongés, quelques irrigations et les antispasmodiques améliorèrent sa situation, et, quoique non guérie complétement, elle fut rendue à la liberté le 28 juin 1856.

M. Dagron n'avait plus entendu parler d'elle, lorsque, le 24 mai 1858, il reçut d'un avocat une lettre ainsi conçue : « Cette malheu -

Sous l'action de cette loi et avec l'accomplissement des devoirs qu'elle a créés à chacun, le nombre des aliénés a paru augmenter considérablement, parce qu'on a mieux su les voir. La société a été mieux protégée, en même temps que ses malades ont été plus humainement et plus libéralement traités.

Malgré ce progrès, tout n'est pas fait encore. Il fau-

» reuse demoiselle que j'ai souvent dans mon cabinet, a été examinée
» par moi, et je n'ai jamais reconnu le moindre dérangement dans
» ses idées, bien au contraire. — J'ai voulu étudier s'il y avait
» quelque monomanie, une idée fixe; je n'ai rien vu de cela dans son
» esprit ! J'ai besoin d'être renseigné pour savoir quelle est la règle
» de conduite que j'aurai à adopter dans le conflit qui existe entre le
» père et la fille, etc. Veuillez m'honorer d'une réponse. ».

M. Dagron répondit que mademoiselle X... avait été sérieusement malade, que son père avait agi sagement en la faisant traiter dans une maison d'aliénés, et qu'il craignait bien que cette instance en justice ne fût un symptôme de rechute.

En réponse à cette déclaration, il reçut, le 43 juillet, une assignation pour répondre à une demande en dommages-intérêts de 25,000 francs, intentée par mademoiselle X... contre son père et contre lui. Le procureur impérial demanda, en ce qui concernait le médecin, le rejet de la demande jusqu'à ce qu'on eût rapporté une autorisation du conseil d'État.

Mademoiselle X... poursuivit son père seul, qui lui répondit par une demande en nomination d'un conseil judiciaire comme dissipant sa fortune en procès inutiles.

Le tribunal accueillit cette demande, et aujourd'hui mademoiselle X... vit en liberté, privée de la libre administration de ses biens, mais il s'était trouvé un des avocats les plus distingués du barreau de Paris pour plaider en appel contre le père. La cour de Poitiers n'en a pas moins confirmé le jugement des premiers juges. Les avocats sont fréquemment trompés et engagés dans une fausse voie par les aliénés lucides.

APPENDICE,

drait savoir signaler les maladies mentales, non-seulement quand elles se sont produites, mais, s'il est possible, quand elles vont éclater, quand elles sont à leur première période, afin de ne point prendre un pauvre malade pour un criminel, et de ne point envoyer à la prison centrale ou au bagne celui auquel l'asile de traitement devrait ouvrir ses portes et prodiguer ses encouragements, ses consolations et son appui.

Cet effort ne peut être fait avec succès qu'à force d'attention et de sollicitude.

Il y a, pour la médecine générale, des médecins qui, dans l'examen d'un malade, ne se contentent pas des signes apparents, et qui, alors même qu'ils ont trouvé la preuve d'une grosse maladie, d'une fluxion de poitrine par exemple, ne bornent pas là leur examen, mais continuent de rechercher encore s'il n'y a pas quelque autre dérangement dans l'organisme.

Ceux-là sont sages.

Il y a des chirurgiens qui, Iorsqu'ils ont constaté une fracture du fémur ou du radius, ne bornent pas là leur exploration et scrutent partout pour savoir s'il n'y a pas quelque autre petite fracture ou luxation, masquée par la douleur de la grande, et qui ait échappé à leur première investigation.

Ceux-là sont sages et ne risquent pas d'enfermer dans un appareil inamovible un déplacement méconnu, non réduit, et plus tard sans remède.

Il faut que nous, médecins des aliénés, nous examinions nos malades avec plus de soin encore, et quand un accusé se trouve devant nous, soumis à notre examen, il faut que nous soupçonnions en lui un malade, que nous ne nous laissions pas dominer par cette pensée, mais que nous sachions nous en servir comme d'un verre grossissant pour mieux voir et pour pénétrer toutes les profondeurs de la difficulté.

C'est en observant longtemps, c'est en n'omettant rien, en ne négligeant rien, c'est en tenant compte de tout, c'est en explorant avec calme, sans passion, sans colère, après même les événements les plus terribles, que nous parviendrons, nous, à la vérité ; mais cela ne suffit pas : il faut que nous la rendions évidente pour tous les yeux. — Quand la conviction du médecin est faite, son devoir est de la faire partager aux autres. Il faut qu'il y parvienne. C'est ainsi qu'il a charge d'âmes.

FIN.

temps, de démentir gravement tout son passé en portant dans une maison équivoque des valeurs, des titres de rentes et des sommes considérables, le tout équivalant à plusieurs centaines de mille francs. Cette situation délicate et difficile fut étudiée et dominée avec tant de ménagement et avec tant de sagacité que la famille ne perdit rien, rien que quelques milliers de francs moyennant lesquels tout le reste fut restitué, tant on craignait l'éclat d'une publicité qui eût été inévitable pour la défense de si gros intérêts.

Dans tous les renseignements qui nous furent donnés, nous en surprimes deux qui étaient pour nous d'une grande valeur. La vie laborieuse de cet habile ingénieur s'était constamment partagée en études de cabinet et en voyages d'inspection de travaux. Or, dans son cabinet, il avait toujours demandé et exigé le plus grand silence. Comme presque tous les gens d'étude, il ne pouvait étudier dans le bruit. Eh bien ! depuis plus d'un an, au contraire, il lui était impossible de travailler silencieusement. Pour le travail de la pensée il lui fallait l'excitation du bruit. Pour qu'il fit des calculs, pour qu'il composât et écrivît un mémoire, un rapport important au ministre, il fallait que sa fille se mît à son piano et y exécutât les morceaux les plus saisissants et les plus dramatiques des belles pages de Robert-le-Diable, de la Favorite ou de Guillaume-Tell (1).

(1) Nous avons déjà parlé de cette observation dans les Annales médico-psychologiques, 3^e série, t. I, p. 238, mais nous étions alors imparfaitement renseigné. On nous avait dit que le malade avait l'habitude de travailler au milieu du bruit, et qu'il en était quitte pour élever la voix quand il dictait à un secrétaire. Nous avons su depuis,

337

Voici l'autre renseignement : Quelques mois auparavant et lorsqu'on était loin de soupçonner chez lui un état maladif, assistant à une brillante représentation d'opéra dans la grande capitale qu'il habitait, il lui était arrivé d'ôter ses souliers et ses bas dans sa loge. Sa famille, qui n'y avait rien compris, avait fini par considérer cet étrange procédé comme une bizarrerie de savant, et s'était gardé d'en faire part à personne. Il était dejà bien malade alors, il l'était dès le moment où sa pensée ne pouvait se mettre en travail sans l'excitation d'une musique passionnée.

Peu de temps après, il ne rentrait qu'après avoir fait des emplètes déraisonnables, les mains chargées de vieilleries sans valeur et les vêtements salis par le contact de toute sorte de malpropretés, ne bégayant pas, du reste, parfaitement lucide et répondant juste à toutes les questions qui lui étaient adressées. En même temps il én était venu tout à coup à boire trop de vin pur et trop de petits verres de liqueur.

Il fut amené à Paris et placé dans la maison d'Ivry où il put, pendant quelque temps encore, garder assez d'intelligence, assez d'habitude du travail pour lire l'*Histoire du consulat et de l'empire*, en tenant le doigt sur la carte de l'atlas quand le passage l'exigeait. Mais bientôt il racontait, lui réellement toujours si sobre, que déjeunant avec M. Cockerill, il était arrivé plusieurs fois à l'un et à

de source certaine, que ce fait exceptionnel ne s'était produit qu'un an avant le moment où la maladie est devenue évidente, mais qu'auparavant cet homme d'étude avait toujours cherché le silence pour se livrer au travail.

Observation XXVII. — 60 ans. — Mariée. — Opulence. — Quatre générations de filles uniques
Observation XXVIII. — 45 ans. — Marié
Observation XXIX. — 50 ans. — Marié. — Père très exalté.
exalté
Deux faits sommaires et réflexions sur les aliénés inven- teurs
teurs
CHAPITRE IV. — ÉROTOMANES
Erotomanie symptomatique
OL
Observation XXX 40 ans Mariée Plusieurs
aliénés dans sa famille
Érotomanie essentielle. — Observation d'Esquirol
tée. Deux sœurs mortes de convulsions
• Observation XXXIII. — 39 ans. — Mariée. — Aïeul
aliéné, fils sourd-muet
Est
CHAPITRE V JALOUX
Observation XXXIV 30 ans Marié Deux alié-
nés dans la famille
Observation XXXV. — 50 ans. — Mariée. — Mère aliénée. 440
Observation XXXVI. — 32 ans. — Mariée. — Aliénés
dans la famille
Observation XXXVII. — 22 ans. — Mariée. — Deux
aliénés dans la famille
Observation XXXVIII. — 50 ans. — Mariée
Observation XXXIX. — 52 aus. — Mariée. — Plusieurs
aliénés
CHADITRE VI Deserves Distinction 1
CHAPITRE VI DIPSOMANES Distinction des ivrognes et
des dipsomanes
Observation XL. — 50 ans. — Non marié. — Un frère mort d'hémorrhagie cérébrale, un autre frère mort d'une
affection organique du cœur, une sœur épileptique. 454
Observation XLI 27 ans Non marié
23

Observation XLII, numérotée par erreur LXII 68 ans.	
- Mariée Mère et oncle dipsomanes	460
Observation XLIII. — 40 ans. — Mariée	464
Observation XLIV 36 ans Mariée Sœur pro-	
digue morte paralytique	161
Réflexions et deux faits sommaires	163
the second se	
CHAPITRE VII DISSIPATEURS ET AVENTURIERS	466
Observation XLV 25 ans Mariée Sœur dipso-	100
	467
mane	107
	170
Observation XLVII. — 25 ans. — Mariée	
Observation XLVIII. — 50 ans. — Marié. — Plusieurs	174
aliénés dans la famille	174
CHADITER VIII	
CHAPITRE VIII ORGUEILLEUX	178
Deux faits sommaires	178
Observation XLIX. — 36 ans. — Marié	480
Observation L. — 40 ans. — Non mariée	183
Réflexions	184
Observations LI. — 39 ans. — Mariée. — Plusieurs aliénés	
dans la famille	486
Observation LII. — 35 ans. — Mariée	191
Observation LIII. — 29 ans. — Mariée	493
Observation LIV 30 ans Mariée Frère emporté,	
peu sociable	197
Observation LV. — 58 ans. — Non mariée	200
Réflexions	201
Observation LVI. — 32 ans. — Non mariée	203
Réflexions	209
Observation LVII. — 32 ans. — Mariée. — Elle a une	
enfant cataleptique	210
Observation LVIII 24 ans Mariée Fille unique.	
Père bizarre	217
Réflexions	219
Observation LIX 30 ans Mariée Mère en dé-	
mence. Plusieurs aliénés dans la famille	220

TABLE DES MATIÈRES,	355
Conclusion du chapitre	223
The second s	
CHAPITRE IX Méchants	224
Observation LX 53 ans Mariée Père et grand-	
père aliénés	225
Fille de la malade ci-dessus et réflexions	230
Observation LXI 50 ans Mariée Père aliéné	
(affreuses calamités)	234
Observation LXII. — 65 ans. — Mariée	236
Réflexions	237
Réflexions sur le mariage	239
Observation LXIII. — 63 ans. — Mariée	240
Réflexions	258
CHAPITRE X KLEPTOMANES	259
Kleptomanie chez les enfants	259
— chez les imbéciles	264
- chez les malades atteints de paralysie géné-	
rale	261
Observation LXIV. — 56 ans. — Non marié. — Deux	
aînés morts de convulsions. — Oncle hypochondriaque.	263
Observation LXV. — — Mariée	264
Plusieurs faits sommaires	265
the second s	
CHAPITRE XI SUICIDES	268
Observations d'Esquirol	271
- du docteur Cazauvieilh	273
- de Hufeland	276
Réflexions	278
Observation LXVI. — 30 ans. — Marié. — Deux suicides	
dans sa famille	279
autres autres autres	200
suicides et une tentative de suicide dans la famille	280
Réflexions	283
CHAPITRE XII INERTES Inertie aiguë Inertie chro-	
	286
nique. — Inertie primitive. — Inertie consécutive	286

000	
Observation LXVIII 52 ans Non mariée Père	
épileptique	287
Observation LXIX. — 40 ans. — Mariée	287
CHAPITRE XIII MANIAQ LUCIDES	289
Observation LXX Mall's simple, comme terme de	
comparaison. — 45 ans. 22 Non marié.	292
Réflexions	294
Observation LXXI 48 ans Mariée Une tante	
maniaque et une autre idiote	295
Observation LXXII. — 40 ans. — Non mariée	297
Réflexions	298
Observation LXXIII. — 35 ans. — Mariée	298
Observation LXXIV. — 56 ans	298
Observation LXXV36 ans Mariée Mère aliénée.	303
Observation LXXVI. — 38 ans. — Mariée. — Aliénés	
dans la famille	305
Observation LXXVII 30 ans Non mariée	
Mère hystérique morte hémiplégique	307
Un fait sommaire	311
CHAPITRE XIV Résumé et conclusion	314
Sur 77 observations, 43 cas de transmission	318
Sur 77 aliénés observés, 51 mariés	319
Hérédité ,— fait curieux	349
Conservation, amélioration et détérioration des races	320
Le mariage, l'institution la plus haute et la plus sainte de	
toutes les institutions humaines	324
Progrès des mœurs et de la raison, - action de la loi .	322
S'éloigner des familles d'aliénés	322
Mariage avec l'imbécile	322
Mariage avec le maniaque, le lypémaniaque	323
Exemples	323
Mariage avec les fous lucides.	325
Nécessité de l'intervention de la loi	325
Emanciper les forts, — protéger les faibles.	327
La liberté des incapables est un danger pour tous,	328
La liberté des incapables est un danger pour tous.	

APPENDICE.

La médecine légale a souvent à s'occuper des aliénés	
lucides	334
Observation sur un fait de testar ent	331
Malades en paralysie générale stant quelquefois lucides.	334
Spéculations hasardeuses, ? quisitions ruineuses, actions	
déshonorantes pendant 's période d'incubation de la ma-	
ladie	335
Plusieurs faits	335
Procès criminel suivi de condamnation.	341
La loi de 4838, sur les aliénés, a imprimé un progrès	
rapide à l'observation	346
Le nombre des aliénés a paru augmenter parce qu'on a	
mieux su les voir	348
Malgré le progrès réalisé, tout n'est pas accompli. Ce	
qu'il faut faire pour obtenir mieux.	349

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

- Page 121. Au titre de la page, au lieu de ÉROTOMANE, lisez ÉROTO-MANES.
- Page 460. Au lieu de OBSERVATION LXII, lisez OBSERVATION XLII.
- Page 220, ligne 24. Au lieu de : il s'agit encore ici d'une fille unique, lisez : le sujet de l'observation suivante est encore une fille unique.
- Page 259, ligne dernière. Au lieu de : des objets surpris, lisez : du joujou surpris.
- Page 301, ligne 17. Au lieu de : quarante-six ans, lisez : çinquantesix ans.













